



Bulletin Officiel du Département

Délibérations de la Commission permanente

Séance du 25 janvier 2019

N° 01 19 - Janvier 2019

ISSN 0755-7582



DÉLIBÉRATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AVEYRON

Réunion du 25 JANVIER 2019

La Commission permanente s'est réunie à l'Hôtel du Département
sous la présidence de

Monsieur Jean-François GALLIARD
Président du Conseil départemental

Sommaire

1 - Demande de recours gracieux concernant un indu au titre de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile : Madame B.	1
2 - Demande de recours gracieux concernant un recours sur succession au titre de l'aide sociale à l'hébergement : Madame A	3
3 - Appel à projets 2019 "culture et lien social"	5
4 - Appel à projets 2019 "sport et lien social"	8
5 - Information relative aux marchés de travaux, de fournitures et de services passés du 1er décembre 2018 au 31 décembre 2018 hors procédure	11
6 - Un nouveau musée de société dans l'ancienne prison d'Espalion - Validation du Projet Scientifique et Culturel (PSC)	26
7 - Médiathèque départementale : mois du film documentaire 2019	180
8 - Fonds départemental de soutien aux projets culturels : modification de la convention du 3 septembre 2018 entre le Conseil départemental et l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique Aveyronnais (ASPAA) portant attribution d'une subvention	187
9 - Dossier d'habilitation du Service Départemental d'Archéologie en qualité d'opérateur d'archéologie préventive	191
10 - Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) : Contribution du Conseil départemental de l'Aveyron	193
11 - Collège public de Millau - Règlement conjoint du Budget Primitif 2019	224

EXTRAIT
du Procès-Verbal des délibérations de la
Commission Permanente du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20190125-34467-BF-1-1
Reçu le 29/01/19

La Commission Permanente du Conseil Départemental s'est réunie le 25 janvier 2019 à 12h00 à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Jean-François GALLIARD, Président du Conseil Départemental.

38 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Corinne COMPAN à Monsieur Jean-Dominique GONZALES, Madame Karine ESCORBIAC à Madame Cathy MOULY, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID, Monsieur Bernard SAULES à Madame Evelyne FRAYSSINET.

Absents excusés : Madame Stéphanie BAYOL, Monsieur Camille GALIBERT, Madame Danièle VERGONNIER.

M. PORTELLI, Adjoint au Directeur Général des Services Départementaux, assistait à la réunion.

La Commission Permanente du Conseil Départemental a immédiatement procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour de ses travaux, et après en avoir délibéré :

1 - Demande de recours gracieux concernant un indu au titre de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile : Madame B.

Commission de l'action sociale, personnes âgées et personnes handicapées

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion de la Commission Permanente ont été adressés aux élus le 16 janvier 2019 ;

VU l'avis favorable de la commission de l'action sociale, personnes âgées et personnes handicapées lors de sa réunion du 17 janvier 2019 ;

CONSIDERANT que Madame B., 96 ans, est bénéficiaire de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile (APA) depuis le 1^{er} mai 2015 ;

CONSIDERANT que le 28 septembre 2018, le Conseil départemental a été informé que Madame B. a quitté son domicile et est accueillie en établissement depuis le 7 octobre 2016. En l'absence de cette information, l'allocation correspondant à la prise en charge des frais de portage de repas et de la téléalarme, a continué à être versée jusqu'au 30 septembre 2018 ;

CONSIDERANT qu'après étude de son dossier, le Conseil départemental a émis un indu de 702,76 € le 16 octobre 2018, pour la période du 7 octobre 2016 au 30 septembre 2018, conformément à l'article L.232-25 du Code de l'Action Sociale et des familles qui énonce : « L'action du bénéficiaire pour le versement de l'allocation personnalisée d'autonomie se prescrit par deux ans. Ledit bénéficiaire doit apporter la preuve de l'effectivité de l'aide qu'il a reçue ou des frais qu'il a dû acquitter pour que son action soit recevable. Cette prescription est également applicable, sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration, à l'action intentée par le président du conseil départemental ou le représentant de l'Etat, pour la mise en recouvrement des sommes indûment versées » ;

CONSIDERANT que le 16 novembre 2018, Madame B. a déposé un recours gracieux auprès du Président du Conseil départemental pour l'annulation de cet indu, expliquant qu'elle avait informé d'une part, les prestataires de service à domicile de son accueil en établissement et d'autre part, l'établissement du versement de l'APA ;

CONSIDERANT qu'en effet, Madame B. avait informé les prestataires de service de son accueil en établissement. Ces derniers ont cessé les interventions à son domicile. Toutefois, l'allocation correspondant au financement de la téléalarme et du portage de repas étant versée sur son compte bancaire, il lui appartenait de prévenir directement la référente administrative de son dossier pour arrêter les versements. Cette obligation prévue par la loi de signaler tout changement de situation dans les meilleurs délais, est précisée dans la notification d'APA ;

CONSIDERANT que par ailleurs, en application du Code civil, l'administration est légitime à demander le remboursement de toute somme versée qui n'était pas due, et ce, quelle qu'en soit l'origine ;

CONSIDERANT que Madame B. a bénéficié de l'APA en établissement à compter du 7 octobre 2016, versée directement à l'établissement sous forme de dotation globale par le Conseil départemental. Elle ne pouvait cumuler l'APA à domicile et l'APA en établissement, ce qui a généré un double paiement au titre de la prise en charge de la dépendance ;

DECIDE, au regard de ces éléments, de maintenir la récupération de l'indu de 702,76 € à l'encontre de Madame B.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 43
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Absents excusés : 3
- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

EXTRAIT
du Procès-Verbal des délibérations de la
Commission Permanente du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20190125-34465-DE-1-1
Reçu le 29/01/19

La Commission Permanente du Conseil Départemental s'est réunie le 25 janvier 2019 à 12h00 à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Jean-François GALLIARD, Président du Conseil Départemental.

38 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Corinne COMPAN à Monsieur Jean-Dominique GONZALES, Madame Karine ESCORBIAC à Madame Cathy MOULY, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID, Monsieur Bernard SAULES à Madame Evelyne FRAYSSINET.

Absents excusés : Madame Stéphanie BAYOL, Monsieur Camille GALIBERT, Madame Danièle VERGONNIER.

M. PORTELLI, Adjoint au Directeur Général des Services Départementaux, assistait à la réunion.

La Commission Permanente du Conseil Départemental a immédiatement procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour de ses travaux, et après en avoir délibéré :

2 - Demande de recours gracieux concernant un recours sur succession au titre de l'aide sociale à l'hébergement : Madame A

Commission de l'action sociale, personnes âgées et personnes handicapées

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion de la Commission permanente du 25 janvier 2019 ont été adressés aux élus le 16 janvier 2019 ;

VU l'avis favorable de la commission de l'action sociale, personnes âgées et personnes handicapées lors de sa réunion du 17 janvier 2019 ;

CONSIDERANT que Madame A., hébergée en EHPAD et bénéficiaire de l'aide sociale à l'hébergement depuis le 1^{er} octobre 2006, est décédée le 21 juillet 2009 ;

CONSIDERANT qu'en application de l'article L.132-8 du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil départemental a notifié une récupération sur sa succession d'un montant de 14 203 €, correspondant à l'actif net de succession communiqué par le notaire ;

CONSIDERANT que la créance départementale s'élevait à 21 349,86 €, du 1^{er} octobre 2006 au 21 juillet 2009 et qu'un titre d'un montant de 14 203 € a été émis le 13 juillet 2010 à l'encontre de la succession de Madame A ;

CONSIDERANT que le 3 novembre 2018, la fille de Madame A. a déposé un recours gracieux auprès du Président du Conseil départemental expliquant qu'elle et sa fratrie ne peuvent s'acquitter de cette somme ;

CONSIDERANT que le montant de récupération a été établi au vu de la déclaration de succession communiquée par le notaire en date du 28 avril 2010, établissant un actif net de 14 203 € ;

CONSIDERANT que le 26 mai 2010, le notaire a réglé au Conseil départemental un montant de 8 214,41 €, correspondant au reversement de 90% des ressources de Madame A., au titre de son hébergement pour l'année 2008. Or, ce montant réglé à posteriori, n'avait pas été pris en compte dans le passif par le notaire, lors de la déclaration de la succession ;

CONSIDERANT qu'à ce jour, l'actif net de succession s'élève à 4 369,48 € ;

DECIDE, au regard de cet élément, de réduire le montant de la récupération à l'encontre de la succession de Madame A. et de le ramener à la somme de 4 369,48 €.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 43
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Absents excusés : 3
- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

EXTRAIT
du Procès-Verbal des délibérations de la
Commission Permanente du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20190125-34460-DE-1-1
Reçu le 29/01/19

La Commission Permanente du Conseil Départemental s'est réunie le 25 janvier 2019 à 12h00 à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Jean-François GALLIARD, Président du Conseil Départemental.

38 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Corinne COMPAN à Monsieur Jean-Dominique GONZALES, Madame Karine ESCORBIAC à Madame Cathy MOULY, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID, Monsieur Bernard SAULES à Madame Evelyne FRAYSSINET.

Absents excusés : Madame Stéphanie BAYOL, Monsieur Camille GALIBERT, Madame Danièle VERGONNIER.

M. PORTELLI, Adjoint au Directeur Général des Services Départementaux, assistait à la réunion.

La Commission Permanente du Conseil Départemental a immédiatement procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour de ses travaux, et après en avoir délibéré :

3 - Appel à projets 2019 "culture et lien social"

Commission de l'action sociale, personnes âgées et personnes handicapées

Commission de la culture et des grands sites

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion de la Commission Permanente du 25 janvier 2019 ont été adressés aux élus le 16 janvier 2019 ;

VU l'avis favorable de la commission de l'action sociale, personnes âgées et personnes handicapées lors de sa réunion du 17 janvier 2019 et l'information communiquée à la commission de la culture et des grands sites réunie le 18 janvier 2019 ;

CONSIDERANT que l'Assemblée Départementale a validé, dans le cadre du projet de mandature 2016-2021 sur les solidarités humaines, l'inscription de son action dans une démarche de développement social local ;

CONSIDERANT que le dispositif départemental « culture et lien social » s’inscrit dans cette dynamique dont l’enjeu est de mobiliser la culture comme outil d’intervention sociale et d’amélioration du vivre ensemble ;

CONSIDERANT que les objectifs du dispositif sont les suivants :

- mobiliser les acteurs des territoires autour de projets « culture et lien social »,
- lever les freins pour l’accès à la culture des publics les plus éloignés,
- inciter les acteurs culturels à développer des projets en direction des plus fragiles,
- promouvoir le rôle de la pratique culturelle comme levier de remobilisation des plus fragiles,
- favoriser le vivre ensemble autour de projets culturels locaux dans lesquels les plus fragiles seront des acteurs ;

DECIDE, au regard de l’intérêt porté par les acteurs du monde culturel et les partenaires du secteur social et des bilans très positifs réalisés tant au niveau des publics qu’en termes de dynamique locale et d’animation des territoires,

* de reconduire ce dispositif pour l’exercice 2019, selon les principes suivants :

- 4 appels à projet ciblant des bassins de vie répartis sur le territoire aveyronnais,
- des publics cibles différents d’une année à l’autre par territoire d’action sociale,
- des périmètres géographiques limités à des territoires de communautés de communes, afin d’impulser de nouvelles dynamiques locales ;

* et de lancer les appels à projets 2019 ci-après :

Territoire d’action sociale	Secteur géographique	Public ciblé	Thème
Espalion	Communauté de communes Aubrac Carladez et Viadène	Personnes en insertion	Favoriser l’intégration des personnes en précarité dans la vie sociale par l’activité culturelle.
Millau / Saint-Affrique	Communauté de Communes Larzac Vallée	Familles	Impliquer les familles en difficultés dans une action culturelle comme vecteur de socialisation et d’échanges intrafamiliaux.
Villefranche-de-Rouergue / Decazeville	Communauté des communes du plateau de Montbazens	Personnes Agées	Rompres l’isolement des personnes âgées à domicile ou en établissement.
Villefranche-de-Rouergue / Decazeville	Communauté de Communes Conques Marcillac	Personnes en situation de handicap	Améliorer ou faciliter la participation à la vie sociale des personnes en situation de handicap à domicile et /ou en établissement.

DECIDE :

* de poser comme principes, un support culturel libre et des porteurs de projets ciblés : associations, collectivités, établissements publics, avec pour seule restriction le périmètre géographique ;

* de reconduire les critères départementaux suivants :

- co-construction entre acteurs du secteur social et du monde culturel,
- des interventions de professionnels de la culture et du social,
- des usagers acteurs,
- un projet pour un groupe d’individus,
- une mixité des publics,
- un projet favorisant le vivre ensemble sur un territoire,

- les financements hors Conseil départemental, dont une part d'autofinancement et une part de financement de la collectivité locale du territoire retenu, devront représenter au minimum 50% ;

* de préciser ci-dessous les dépenses éligibles au financement du Département :

- Volet artistique : cachet des artistes, charges sociales, frais de co-production, frais d'accueil en résidence, SACEM, droits d'auteur,
- Volet logistique et communication : frais de déplacement, frais d'hébergement, frais de restauration/réception, location d'instruments de musique, location de salles, frais de communication/promotion du projet,
- Volet médiation et accompagnement : valorisation du temps d'accompagnement et de médiation auprès des publics bénéficiaires,
- Volet ingénierie et coordination : valorisation du temps dédié au projet par le maître d'ouvrage. (cette dépense sera toutefois plafonnée à 20% du budget global) ;

* que sera retenu un candidat par territoire de communauté de communes ciblé sur la base d'une déclaration d'intention par un comité de pilotage ;

* que les porteurs de projets bénéficieront d'un accompagnement jusqu'au dépôt d'un projet finalisé ;

* qu'un suivi et une évaluation de l'impact de ces opérations sur les usagers et le territoire sera attendu du porteur de projet ;

* que la mise en œuvre des projets retenus sera conditionnée à l'inscription des crédits au BP 2019 d'une enveloppe budgétaire de 50 000 € pour cette opération ;

* que le financement par le Département demeurera ponctuel, non pérenne et non reconductible pour une 2^{ème} année. Les territoires concernés seront invités à se saisir de la dynamique enclenchée pour poursuivre des actions locales.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 43
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Absents excusés : 3
- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

EXTRAIT
du Procès-Verbal des délibérations de la
Commission Permanente du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20190125-34462-DE-1-1
Reçu le 29/01/19

La Commission Permanente du Conseil Départemental s'est réunie le 25 janvier 2019 à 12h00 à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Jean-François GALLIARD, Président du Conseil Départemental.

39 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Corinne COMPAN à Monsieur Jean-Dominique GONZALES, Madame Karine ESCORBIAC à Madame Cathy MOULY, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID, Monsieur Bernard SAULES à Madame Evelyne FRAYSSINET.

Absent excusé : Madame Stéphanie BAYOL.

M. PORTELLI, Adjoint au Directeur Général des Services Départementaux, assistait à la réunion.

La Commission Permanente du Conseil Départemental a immédiatement procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour de ses travaux, et après en avoir délibéré :

4 - Appel à projets 2019 "sport et lien social"

Commission de l'action sociale, personnes âgées et personnes handicapées

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion de la Commission Permanente du 25 janvier 2019 ont été adressés aux élus le 16 janvier 2019 ;

VU l'avis favorable de la Commission de l'Action sociale, personnes âgées et personnes handicapées lors de sa réunion du 17 janvier 2019 ;

VU l'information communiquée aux membres de la commission sport, jeunesse et coopération internationale relative à la présentation de ce rapport ;

CONSIDERANT que dans le cadre de son projet de mandature 2016-2021 sur les solidarités humaines, le Département inscrit son action dans une démarche de développement social local ;

CONSIDERANT que le dispositif départemental « sport et lien social » s'inscrit dans cette dynamique et vise à faire émerger des actions co-construites entre acteurs du sport et de l'action sociale, au service du développement local, de la cohésion sociale et de tous les aveyronnais ;

CONSIDERANT le bilan intermédiaire permettant d'identifier de nombreux points positifs au regard de l'appel à projets expérimenté au cours de l'année 2018 ;

DECIDE, au vu de ces premiers éléments et de l'intérêt porté par les acteurs du secteur sportif et les partenaires de l'action sociale :

* de reconduire cette démarche innovante pour l'exercice 2019, sur la base des objectifs dans lesquels devront s'inscrire ces projets :

1. cohésion sociale sur les territoires et équité territoriale
2. dynamique d'ouverture du mouvement sportif
3. développement personnel des publics en difficultés

* de lancer un appel à projets 2019 ciblé sur 4 nouveaux territoires de communautés de communes, ci-après, afin d'impulser de nouvelles dynamiques locales :

Territoire de communauté de communes	Publics ciblés	Activités sportives
Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère	Personnes Agées Enfance Famille Personnes en insertion Personnes en situation de handicap	Toutes activités physiques et sportives
Decazeville Communauté		
Communauté de communes du Réquistanais		
Communauté de communes du Saint-Affricain, Roquefort, Sept Vallons		

* que les porteurs de projets éligibles sont les associations à vocation sportive (clubs) ou sociale, les collectivités ou établissements publics ;

* que les critères départementaux retenus pour l'expérimentation en 2018 sont reconduits :

- **co-construction** et conduite du projet entre acteurs du secteur social et du monde sportif,
- un projet centré sur la pratique sportive,
- un projet privilégiant un fonctionnement de groupe / un projet pour un groupe d'individus,
- une mixité de publics pourra être favorisée au moment opportun,
- un projet favorisant le vivre ensemble sur un territoire,
- le financement du Conseil Départemental est plafonné à un maximum de 50% de la dépense éligible,
- les projets qui intègrent une part de financement des collectivités locales seront privilégiés ;

* qu'au moins un projet sera retenu par territoire ;

* que le financement par le Département demeurera ponctuel, non pérenne et non reconductible ;

* que cet appel à projets sera publié dès février 2019, afin de dégager pour les candidats plus de temps pour l'élaboration des projets ;

* qu'il sera également accessible sur le site internet aveyron.fr ;

* que seront organisées des réunions d'informations sur chaque territoire de communauté de communes concernée. Elles réuniront les élus du territoire, les acteurs locaux du monde sportif associatif et les partenaires de la solidarité ;

* que les porteurs de projets devront candidater avant le 15 septembre. Les projets seront examinés par les instances départementales fin 2019. Un conventionnement sera proposé pour les projets retenus ;

* que la mise en œuvre des projets est conditionnée à l'inscription des crédits au BP 2019 d'une nouvelle enveloppe fermée de 50 000 €.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 45

- Abstention : 0

- Contre : 0

- Absent excusé : 1

- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

EXTRAIT
du Procès-Verbal des délibérations de la
Commission Permanente du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20190125-34456-DE-1-1
Reçu le 29/01/19

La Commission Permanente du Conseil Départemental s'est réunie le 25 janvier 2019 à 12h00 à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Jean-François GALLIARD, Président du Conseil Départemental.

40 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Corinne COMPAN à Monsieur Jean-Dominique GONZALES, Madame Karine ESCORBIAC à Madame Cathy MOULY, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID, Monsieur Bernard SAULES à Madame Evelyne FRAYSSINET.

M. PORTELLI, Adjoint au Directeur Général des Services Départementaux, assistait à la réunion.

La Commission Permanente du Conseil Départemental a immédiatement procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour de ses travaux, et après en avoir délibéré :

5 - Information relative aux marchés de travaux, de fournitures et de services passés du 1er décembre 2018 au 31 décembre 2018 hors procédure

Commission des finances, de l'évaluation des politiques départementales

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion de la Commission Permanente du 25 janvier 2019 ont été adressés aux élus le 16 janvier 2019 ;

CONSIDERANT que le règlement de la Commission Européenne, modifiant la directive 2014/24/UE relative à la passation des marchés publics, publié au Journal Officiel de l'Union Européenne

du 19 décembre 2017, fixant les seuils de procédure en vigueur, d'une part à 221 000 € HT pour les fournitures et services, et d'autre part à 5 548 000 € HT pour les travaux et les contrats de concessions, le seuil en dessous duquel la personne publique organise librement la consultation sous forme d'une procédure adaptée ;

CONSIDERANT l'article L3221-11 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant que :

« Le Président, par délégation du Conseil Départemental, peut être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget. Le Président du Conseil Départemental rend compte, à la plus proche réunion utile du Conseil Départemental, de l'exercice de cette compétence et en informe la Commission Permanente » ;

VU qu'il a été pris acte de ces informations par la Commission des finances, de l'évaluation des politiques départementales lors de sa réunion ;

PREND ACTE de l'état détaillé de tous les marchés passés du 1^{er} décembre 2018 au 31 décembre 2018 hors procédure, tel que présenté en annexe.

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

**MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES
ET DE SERVICES PASSES HORS PROCEDURE DU
1^{ER} DECEMBRE 2018 AU 31 DECEMBRE 2018**

(article L. 3221-11 du Code des Collectivités Territoriales)

Réunion du 25 janvier 2019

MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES PASSES DU 1er DECEMBRE AU 31 DECEMBRE 2018

1/12

Exercice	Budget	Compte	Mandat	Type nomenclatu	Code Nomenclatur	Objet du mandat	Montant TTC	Date mandat	Tiers
2018	1	2031	39167	SR	7105	FAC. 20181114 DU 21/11/2018	450,00	10/12/2018	AIMP ASSOCIATION INGENIERIE
2018	1	2031	39168	SR	7105	FAC. 1828 DU 26/11/2018	1168,2	10/12/2018	LOPEZ STEPHANE
2018	1	2031	39770	SR	7122	957 RD920 CAUSSE SAM	1 560,00	12/12/2018	CAUSSE PATRICE L ATELIER PAY
2018	1	2031	40228	SR	7112	F18ST0114-1 DU 03/12/2018	1 440,00	13/12/2018	CEREMA DTERSO DLB
2018	1	2031	40863	SR	7112	FAC. 20_085_322 DU 04/12/2018	1 800,00	17/12/2018	SEGURET FLOTTES RIBAUTE
2018	1	2031	40864	SR	7112	FAC. ETAT_SOM_STE_SEQUENCES DU 14/12/201	54 600,00	17/12/2018	SOCIETE SEQUENCES SARL
2018	1	2031	40865	SR	7112	FAC. ETAT_SOM_TEISSIER_PORTAL DU 14/12/2	54 600,00	17/12/2018	SELARL TEISSIER PORTAL
2018	1	2031	40866	SR	7112	FAC. ETAT_SOM_AGENCE_RAYSSAC DU 14/12/20	54 600,00	17/12/2018	AGENCE RAYSSAC ARCHITECTURE
2018	1	2031	40867	SR	7112	FAC. ETAT_SOM_ATELIER_MEDITERRANEEN DU 1	54 600,00	17/12/2018	SOCIETE GIE ATELIER
2018	1	2031	40868	SR	7112	FAC. ETAT_SOM_BPA_ARCHITECTURE DU 14/12/	54 600,00	17/12/2018	BPA ARCHITECTURE SARL
2018	1	2033	39027	SR	7112	F18011140 CLOTURES DPT	864,00	10/12/2018	BOAMP JOURNAL OFFICIEL DILA
2018	1	2033	39028	SR	7221	F81003485 RAPENQCARREFOUR ST G. LUZENCON	706,33	10/12/2018	LA DEPECHE DU MIDI SA
2018	1	2033	39771	SR	7221	F3975059 RD 87 PR44+550 ET 45+320	864,00	12/12/2018	BOAMP JOURNAL OFFICIEL DILA
2018	1	2111	39031	SR	7211	DOSFIDJI201800031195 BESSUEJO RD920 RDZ1	12,00	10/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	2111	39032	SR	7211	DOSFIDJI201800030380 COPD 26 RD 71 RDZ1	15,00	10/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	2111	39033	SR	7211	DOSFIDJI201800029741 BAILRURAL RD56 RDZ1	15,00	10/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	2111	39034	SR	7211	DOSFIDJI201800030455 HFREONET RD224 RDZ1	12,00	10/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	2111	39035	SR	7211	DOSFIDJI201800030430 HFREONET RD224 RDZ1	12,00	10/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	2111	39036	SR	7211	DOSFIDJI201800030419 HFREONET RD224 RDZ1	24,00	10/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	2111	39037	SR	7211	DOSFIDJI201800030408 HFREONET RD224 RDZ1	12,00	10/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	2111	39038	SR	7211	DOSFIDJI201804117 VTE COURNEJOULS RD527	15,00	10/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	2111	39039	SR	7211	DOSFIDJI201800011354 HF SCA LUGANS RD51	12,00	10/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	2111	39040	SR	7211	DOSFIDJI201800010157 VTE DELON RD 29	15,00	10/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	2157	39026	FR	5617	FAC. FA11172 DU 21/11/2018	3 681,00	10/12/2018	AGM TEC
2018	1	2157	40799	FR	5617	FAC. FA11246 DU 10/12/2018	198,00	17/12/2018	AGM TEC
2018	1	216	39973	FR	1515	FAC. 1812003 DU 04/12/2018	300,00	13/12/2018	THOMAS RAPHAEL LIBRAIRIE
2018	1	216	40780	FR	1515	FAC. 181213 DU 13/12/2018	2 800,00	17/12/2018	LESTRADE PHILIPPE LIBRAIRIE
2018	1	2188	39171	FR	2504	FAC. 1807935 DU 06/12/2018	10913,08	10/12/2018	INCB SARL
2018	1	2188	40800	FR	2310	FAC. 009079 DU 13/12/2018	389,00	17/12/2018	PHOTO VIDEO CAMARA RODEZ SAR
2018	1	2188	40871	FR	2504	FAC. 1807935 DU 06/12/2018	10913,08	17/12/2018	INCB SARL
2018	1	23151	37805	SR	7106	922 RD901 FONT ST VIATEUR CAUSSE SAM	1 200,00	04/12/2018	CAUSSE PATRICE L ATELIER PAY
2018	1	23151	39773	SR	7450	FA18120001 DU 06 DEC 18 RD640	1293,9	12/12/2018	ESAT FOYER LES CHARMETTES
2018	1	23151	39774	SR	7450	FA00002381 DU 07 DEC 2018 RD23	5446,8	12/12/2018	LE JARDINIER SARL
2018	1	23151	39978	FR	2306	FAC. 2330009230 RD 920 REAL. BOUCLES SIR	2246,16	13/12/2018	CEGELEC RODEZ INFRA
2018	1	23151	40229	SR	7112	F18ST0115-1 DU 03/12/2018	4879,2	13/12/2018	CEREMA DTERSO DLB
2018	1	23151	40808	FR	3102	F15203843 C3903854	3 132,00	17/12/2018	COLAS SUD OUEST CENTRE FERRI
2018	1	23151	40809	FR	3104	FAC. 037370 RD 993 PORTIQUE AIRE COVOITU	2294,69	17/12/2018	SIGNAUX GIROD CHELLE SARL
2018	1	2316	38388	SR	7720	FAC. DEVIS20181020 DU 28/11/2018	2 000,00	06/12/2018	AAREPA ATELIER AQUITAIN REST
2018	1	238	39802	FR	2401	FAC. 10151066 DU 11/12/2018	39845,27	12/12/2018	UGAP L ACHAT PUBLIC
2018	1	60611	38678	SR	7401	FAC. 2018_001_000037 DU 09/11/2018	270,62	06/12/2018	MAIRIE VEZINS DE LEVEZOU
2018	1	60611	38679	SR	7401	FAC. 2018_031_008925 DU 19/10/2018	105,51	06/12/2018	COMTAL LOT ET TRUYERE
2018	1	60611	38680	SR	7401	FAC. 2018_029_007891 DU 15/10/2018	49,5	06/12/2018	COMTAL LOT ET TRUYERE
2018	1	60611	38681	SR	7401	FAC. 2018_029_007890 DU 15/10/2018	62,77	06/12/2018	COMTAL LOT ET TRUYERE
2018	1	60611	38682	SR	7401	FAC. 2018_020_003302 DU 24/10/2018	88,28	06/12/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES

MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES PASSES DU 1er DECEMBRE AU 31 DECEMBRE 2018

2/12

2018	1	60611	38695	FR	3403	FAC.1417624000021001 DU 08/11/2018	98,67	06/12/2018	VEOLIA COMPAGNIE DES EAUX
2018	1	60611	38695	SR	7401	FAC.1417624000021001 DU 08/11/2018	24,6	06/12/2018	VEOLIA COMPAGNIE DES EAUX
2018	1	60611	40179	FR	3403	FAC.1416101000336201 DU 08/11/2018	386,5	13/12/2018	VEOLIA EAUX CIE GENERALE EAU
2018	1	60611	40179	SR	7403	FAC. 14_161_010_00336201 DU 08/11/2018	90,97	13/12/2018	VEOLIA EAUX CIE GENERALE EAU
2018	1	60611	40384	SR	7401	FAC. 2018_038_010823 CHORUS DU 08/11/201	80,78	13/12/2018	COMTAL LOT ET TRUYERE
2018	1	60611	40385	SR	7401	FAC. 2018_038_010825 CHORUS DU 08/11/201	152,05	13/12/2018	COMTAL LOT ET TRUYERE
2018	1	60611	40386	SR	7401	FAC. 2018_038_010821 CHORUS DU 08/11/201	311,94	13/12/2018	COMTAL LOT ET TRUYERE
2018	1	60611	40387	SR	7401	FAC. 2018_038_0101824 CHORUS DU 08/11/20	138,14	13/12/2018	COMTAL LOT ET TRUYERE
2018	1	60611	40388	SR	7401	FAC. 2018_038_010822 CHORUS DU 08/11/201	756,87	13/12/2018	COMTAL LOT ET TRUYERE
2018	1	60611	40389	SR	7401	FAC. 2018_040_013383 CHORUS DU 09/11/201	112,76	13/12/2018	COMTAL LOT ET TRUYERE
2018	1	60611	40390	SR	7401	FAC. 2018_001_000105 CHORUS DU 30/11/201	117,7	13/12/2018	MAIRIE SAINT AMANS DES COTS
2018	1	60611	41535	SR	7401	FAC. 2018_007_002856 DU 06/11/2018	18,7	18/12/2018	SAEP CANTOIN SAINTE GENEVIEV
2018	1	60611	41535	FR	3403	FAC. 2018_007_002856 DU 06/11/2018	57,39	18/12/2018	SAEP CANTOIN SAINTE GENEVIEV
2018	1	60611	41536	SR	7401	FAC. 2018_007_002857 DU 06/11/2018	29,7	18/12/2018	SAEP CANTOIN SAINTE GENEVIEV
2018	1	60611	41536	FR	3403	FAC. 2018_007_002857 DU 06/11/2018	91,15	18/12/2018	SAEP CANTOIN SAINTE GENEVIEV
2018	1	60611	41848	SR	7401	FAC.1417105000082501 DU 04/12/2018	54,2	19/12/2018	VEOLIA COMPAGNIE DES EAUX
2018	1	60611	41848	FR	3403	FAC.1417105000082501 DU 04/12/2018	148,03	19/12/2018	VEOLIA COMPAGNIE DES EAUX
2018	1	60611	41849	FR	3403	FAC.1417301000289401 DU 05/12/2018	59,61	19/12/2018	VEOLIA COMPAGNIE DES EAUX
2018	1	60611	41849	SR	7401	FAC.1417301000289401 DU 05/12/2018	17,75	19/12/2018	VEOLIA COMPAGNIE DES EAUX
2018	1	60611	41998	SR	7401	FAC.1417301000277101 DU 05/12/2018	45,6	20/12/2018	VEOLIA COMPAGNIE DES EAUX
2018	1	60611	41998	FR	3403	FAC.1417301000277101 DU 05/12/2018	87,94	20/12/2018	VEOLIA COMPAGNIE DES EAUX
2018	1	60611	42656	SR	7401	FAC. 2018012000837 DU 28/06/2018	1152,8	26/12/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES
2018	1	60611	42657	FR	3403	FAC. 581180048079 DU 28/11/2018	95,02	26/12/2018	SAINT AFF O SA
2018	1	60611	42665	SR	7401	FAC. 581180048638 DU 28/11/2018	37,69	26/12/2018	SAINT AFF O SA
2018	1	60611	42665	FR	3403	FAC. 581180048638 DU 28/11/2018	67,93	26/12/2018	SAINT AFF O SA
2018	1	60611	42666	FR	3403	FAC. 581180048946 DU 28/11/2018	83,95	26/12/2018	SAINT AFF O SA
2018	1	60611	42666	SR	7401	FAC. 581180048946 DU 28/11/2018	45,1	26/12/2018	SAINT AFF O SA
2018	1	60612	40391	FR	3401	FAC. 10085534180 CHORUS DU 11/11/2018	654,47	13/12/2018	EDF COLLECTIVITES
2018	1	60612	40392	FR	3401	FAC. 10085172494 CHORUS DU 05/11/2018	29797,56	13/12/2018	EDF COLLECTIVITES
2018	1	60612	42024	FR	3401	FAC. 10086298093 CHORUS DU 28/11/2018	792,08	20/12/2018	EDF COLLECTIVITES
2018	1	60612	42695	FR	3401	FAC. 10086631449 CHORUS DU 05/12/2018	714,66	26/12/2018	EDF COLLECTIVITES
2018	1	60621	38683	FR	3402	FAC. 23216906 DU 14/11/2018	964,91	06/12/2018	ANTARGAZ FINAGAZ SA
2018	1	60621	40393	FR	3402	FAC. 90472232 CHORUS DU 03/12/2018	1077,2	13/12/2018	GAZ DE FRANCE RESEAU DISTRIB
2018	1	60621	40394	FR	1602	FAC. FP04826470 CHORUS DU 16/11/2018	713,21	13/12/2018	ALVEA SNC
2018	1	60621	40395	FR	1602	FAC. FP04826467 CHORUS DU 16/11/2018	445,2	13/12/2018	ALVEA SNC
2018	1	60622	38583	FR	1602	F20180000282 DU 31/10/2018	568,27	06/12/2018	MAIRIE LA SALVETAT PEYRALES
2018	1	60623	40082	FR	1013	FAC. FActure DU 30/11/2018	1286,25	13/12/2018	GRIMAL THIBAUT BOULANGERIE
2018	1	60623	42533	FR	1013	FAC. 3019 DU 01/12/2018	1 160,00	26/12/2018	1001 FEUILLES CHO PAIN SARL
2018	1	60628	37886	FR	2004	FAC. 06354 DU 20/11/2018	3 360,00	04/12/2018	ACTION TOP
2018	1	60628	37908	FR	1705	FAC. 181000410 DU 31/10/2018	2189,1	04/12/2018	LES GAZONS DE FRANCE SAS
2018	1	60628	37909	FR	1302	FAC. 181000409 DU 31/10/2018	2764,54	04/12/2018	LES GAZONS DE FRANCE SAS
2018	1	60628	37973	FR	2001	FAC. 0101000167 DU 12/06/2018	299,00	04/12/2018	LUMICENTER SARL
2018	1	60628	37974	FR	2012	FAC. 389_743 DU 31/10/2018	62,8	04/12/2018	QUINCAILLERIE ANGLES SAS
2018	1	60628	37975	FR	3701	FAC. 146704 DU 12/06/2018	226,03	04/12/2018	MACKOWIAK PROMOCASH RODEZ SA
2018	1	60628	37999	FR	3102	FAC. 20181576 DU 31/10/2018	1 019,00	04/12/2018	LE TECHNICIEN DES SPORTS COL

MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES PASSES DU 1er DECEMBRE AU 31 DECEMBRE 2018

3/12

2018	1	60628	38073	FR	3605	FAC. 16891356 DU 15/11/2017	78,35	04/12/2018	JM BRUNEAU SAS
2018	1	60628	38550	FR	2001	FAC. FC003163 DU 27/11/2018	207,29	06/12/2018	SECAM DECORATION SARL
2018	1	60628	38684	FR	1014	FAC. 165824 DU 16/11/2018	52,32	06/12/2018	MACKOWIAK PROMOCASH RODEZ SA
2018	1	60628	38685	FR	3701	FAC. 164683 DU 06/11/2018	28,98	06/12/2018	MACKOWIAK PROMOCASH RODEZ SA
2018	1	60628	38726	FR	2002	FAC. 390_094 DU 31/10/2018	610,5	06/12/2018	QUINCAILLERIE ANGLES SAS
2018	1	60628	40118	FR	2002	FAC. 20180424 DU 26/11/2018	2019,14	13/12/2018	VALLIANCE SARL
2018	1	60628	40176	FR	3102	FAC. F70_222339 DU 31/10/2018	77,14	13/12/2018	MERCIER JEAN GEDIMAT SA
2018	1	60628	40396	FR	1404	FAC. 2S_98534 CHORUS DU 30/09/2018	1896,29	13/12/2018	PAGES BERNARD SAS PROLIANS
2018	1	60628	41148	FR	2404	FAC. 885286833 DU 30/11/2018	236,4	18/12/2018	AUTO DISTRIBUTION FIA SAS
2018	1	60628	41192	FR	2001	FAC. 18026109 DU 31/10/2018	64,27	18/12/2018	PUTEAUX SA
2018	1	60628	41232	FR	2002	FAC. 209283010 DU 14/11/2018	30,45	18/12/2018	BRICORAMA FRANCE SAS
2018	1	60628	41243	FR	2601	FAC. FA181241 DU 11/12/2018	100,00	18/12/2018	ESAT SAINTE MARIE
2018	1	60628	41533	FR	2003	FAC. 365_554 DU 30/09/2018	60,38	18/12/2018	QUINCAILLERIE ANGLES SAS
2018	1	60628	41534	FR	2003	FAC. 376_835 DU 30/09/2018	18,76	18/12/2018	QUINCAILLERIE ANGLES SAS
2018	1	60628	41798	FR	1701	FAC. FB00022416 DU 27/11/2018	41,00	19/12/2018	TRANS CAREL ET FILS SA
2018	1	60628	41844	FR	2002	FAC. 1958243 DU 19/11/2018	291,26	19/12/2018	WURTH SA
2018	1	60628	41845	FR	2002	FAC. 1959884 DU 19/11/2018	437,78	19/12/2018	WURTH SA
2018	1	60628	41846	FR	3102	FAC. 414_067 DU 30/11/2018	117,59	19/12/2018	QUINCAILLERIE ANGLES SAS
2018	1	60628	41847	FR	3102	FAC. 414_068 DU 30/11/2018	30,78	19/12/2018	QUINCAILLERIE ANGLES SAS
2018	1	60628	42025	FR	2003	FAC. 889C1001145375 DU 30/06/2018	2,59	20/12/2018	CEDEO AGENCE DE RODEZ SA
2018	1	60628	42026	FR	3607	FAC. 180573622 CHORUS DU 10/08/2018	685,2	20/12/2018	CGE DISTRIBUTION RODEZ
2018	1	60628	42027	FR	3607	FAC. 180580894 CHORUS DU 20/08/2018	17,9	20/12/2018	CGE DISTRIBUTION RODEZ
2018	1	60628	42028	FR	3607	FAC. 180600173 CHORUS DU 31/08/2018	484,49	20/12/2018	CGE DISTRIBUTION RODEZ
2018	1	60628	42029	FR	2012	FAC. 889C1001198280 CHORUS DU 31/08/2018	16,07	20/12/2018	CEDEO AGENCE DE RODEZ SA
2018	1	60628	42030	FR	2012	FAC. 889C1001249381CHORUS DU 31/10/2018	70,16	20/12/2018	CEDEO AGENCE DE RODEZ SA
2018	1	60628	42518	FR	2803	FAC. 21638 DU 05/12/2018	62,55	26/12/2018	GRAINE D ARTISTE ET BEAUX AR
2018	1	60628	42658	FR	2003	FAC. 389_741 DU 31/10/2018	422,78	26/12/2018	QUINCAILLERIE ANGLES SAS
2018	1	60628	42659	FR	2003	FAC. 389_742 DU 31/10/2018	169,37	26/12/2018	QUINCAILLERIE ANGLES SAS
2018	1	60632	37915	FR	2002	FAC. FC1172 DU 20/11/2018	415,68	04/12/2018	EKZ FRANCE
2018	1	60632	38538	FR	1408	FAC. F81100131 DU 17/11/2018	94,5	06/12/2018	MOBDIS LE QUARTIER DES TISSU
2018	1	60632	38543	FR	1408	FAC. FC003162 DU 27/11/2018	28,75	06/12/2018	SECAM DECORATION SARL
2018	1	60632	38561	FR	5628	FAC. 18OA03011 DU 25/10/2018	50,4	06/12/2018	CEREMA BUREAU COMPTABLE OUES
2018	1	60632	39828	FR	2001	FAC. 384380 DU 28/11/2018	2 886,00	12/12/2018	SIMAB
2018	1	60632	40039	FR	2803	FAC. 180400632 DU 19/11/2018	1 548,00	13/12/2018	ESPACE CULTUREL E LECLERC
2018	1	60632	40177	FR	3508	FAC. 1_811_029 DU 13/11/2018	3621,6	13/12/2018	PRO SERVICES CLE SARL
2018	1	60632	40985	FR	1840	V181116 9861	139,48	18/12/2018	AUTOUR DE BEBE SARL
2018	1	60632	40986	FR	1840	V181119 7220 19 11 2018	99,99	18/12/2018	ESPACE BEBE 9 SARL
2018	1	60632	41162	FR	3601	FAC. 27102 DU 28/11/2018	213,00	18/12/2018	SOBERIM SA
2018	1	60632	41233	FR	1014	FAC. 5465 DU 30/11/2018	31,8	18/12/2018	CARREFOUR CONTACT
2018	1	60632	41244	FR	2002	FAC. FC020326 DU 30/11/2018	95,66	18/12/2018	ABOR DISTRIBUTION CANON
2018	1	60632	41245	FR	2002	FAC. FC020881 DU 06/12/2018	105,46	18/12/2018	ABOR DISTRIBUTION CANON
2018	1	60632	41601	FR	2003	FAC. 4065434676 DU 07/12/2018	681,66	18/12/2018	VWR INTERNATIONAL SAS
2018	1	60632	41731	FR	2002	FAC. FA111711 DU 17/12/2018	2053,46	19/12/2018	PROMUSEUM SAS
2018	1	60632	41732	FR	2002	FAC. T1010943 DU 18/12/2018	76,37	19/12/2018	LA PAPETERIE RUTHENOISE EURL
2018	1	60632	41733	FR	2002	FAC. FAC013205 DU 06/12/2018	12,41	19/12/2018	LE GEANT DES BEAUX ARTS SARL

MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES PASSES DU 1er DECEMBRE AU 31 DECEMBRE 2018

4/12

2018	1	60632	41734	FR	2001	FAC. 18F430544 DU 05/12/2018	1082,4	19/12/2018	RAJA SA
2018	1	60632	41735	FR	2002	FAC. 18F422935 DU 30/11/2018	217,08	19/12/2018	RAJA SA
2018	1	60632	41736	FR	2803	FAC. 180400710 DU 28/11/2018	397,92	19/12/2018	ESPACE CULTUREL E LECLERC
2018	1	60632	41737	FR	2002	FAC. 18F429021 DU 04/12/2018	76,19	19/12/2018	RAJA SA
2018	1	60632	41778	FR	3511	F0023930 CLO2646 DRGT SUBDI NORD ESPALIO	1478,78	19/12/2018	CALLE ANDRE
2018	1	60632	41937	FR	2803	FAC. 2478 DU 10/12/2018	340,02	20/12/2018	EDITIONS COURTES ET LONGUES
2018	1	60632	41978	FR	2404	F17038 DU 28/11/2018	1665,8	20/12/2018	COUP ECO
2018	1	60632	41979	FR	2012	FAC. FA19023347 DU 22/11/2018	102,11	20/12/2018	TOKHEIM SERVICES FRANCE SAS
2018	1	60632	42489	FR	2002	FAC. FB4102 DU 29/10/2018	575,86	26/12/2018	SARL APG
2018	1	60632	42497	FR	3801	FAC. FZI26254 DU 30/11/2018	49,67	26/12/2018	MILLAU MECANOGRAPHIE SARL
2018	1	60636	38074	FR	1410	FAC. 2S111246 DU 31/10/2018	192,00	04/12/2018	PAGES BERNARD SAS PROLIANS
2018	1	60636	38498	FR	1410	FAC. FAC SAUREL VINCENT DU 26/11/2018	81,00	06/12/2018	CHAUSSURES DAVID
2018	1	60636	38499	FR	1410	FAC. FAC ENJALBERT SEBASTIEN DU 14/11/20	81,00	06/12/2018	CHAUSSURES DAVID
2018	1	6064	37890	FR	2001	FAC. 18F392287 DU 12/11/2018	539,52	04/12/2018	RAJA SA
2018	1	6064	39830	FR	3801	FAC. 123976 DU 22/11/2018	210,32	12/12/2018	EURE FILM ADHESIFS SARL
2018	1	6065	37891	FR	1514	FAC. 0018001961SCINR DU 09/11/2018	115,00	04/12/2018	LES EDITIONS INDEPENDANTES
2018	1	6065	37892	FR	1508	FAC. 201810004 DU 26/10/2018	477,00	04/12/2018	CENTRE CULTURAL OCCITAN
2018	1	6065	37893	FR	1514	FAC. 1811045 DU 16/11/2018	49,5	04/12/2018	EVEN DIA SPORTMAG SARL
2018	1	6065	37894	FR	1514	FAC. 115644 DU 02/11/2018	82,00	04/12/2018	UPSIDE DOWN MEDIA
2018	1	6065	37895	FR	1514	FAC. 289510 DU 03/11/2018	89,00	04/12/2018	L HISTOIRE
2018	1	6065	39831	FR	1514	FAC. 18001453DUPUI DU 27/11/2018	139,00	12/12/2018	SPIROU EDITION DUPUIS
2018	1	6065	40038	FR	1515	FAC. 20181204 DU 04/12/2018	20,00	13/12/2018	LO GRELH ROERGAS
2018	1	6065	40040	FR	1507	FAC. 18012900 DU 03/12/2018	6 600,00	13/12/2018	ELECTRE SA
2018	1	6065	40041	FR	1514	FAC. F181100313 DU 26/11/2018	170,00	13/12/2018	L AVANT SCENE THEATRE SAS
2018	1	6065	40042	FR	1514	FAC. 260053 DU 31/10/2018	38,00	13/12/2018	SALAMANDRE SARL
2018	1	6065	40043	FR	1514	FAC. 260054 DU 31/10/2018	38,00	13/12/2018	SALAMANDRE SARL
2018	1	6065	42490	FR	1514	FAC. 0018004130 DU 12/11/2018	51,8	26/12/2018	UNI MEDIAS SAS
2018	1	6065	42491	FR	1514	FAC. F18032040731 DU 11/12/2018	49,9	26/12/2018	NATIONAL GEOGRAPHIC FRANCE S
2018	1	6068	38558	FR	1840	FAC. 420050912 DU 12/11/2018	377,52	06/12/2018	PARAMAT 12 SARL
2018	1	6068	41149	FR	1738	FAC. 2113572463 NEOPOST DU 21/11/2018	214,8	18/12/2018	NEOPOST FRANCE SA
2018	1	6068	42432	FR	2005	FAC. TPVFC 00338 DU 14/12/2018	32,89	26/12/2018	SECAM DECORATION SARL
2018	1	6068	42433	FR	2005	FAC. 9268496 DU 10/12/2018	52,49	26/12/2018	RETIF VIARGUES SARL
2018	1	6068	42434	FR	2005	FAC. 9268789 DU 14/12/2018	76,75	26/12/2018	RETIF VIARGUES SARL
2018	1	611	38740	SR	6010	FAC. 373807 DU 12/07/2017	90,00	06/12/2018	POMPES FUNEBRES SEGALA
2018	1	611	40206	SR	6010	FAC. 18110033 DU 29/11/2018	380,00	13/12/2018	SEGALA CARS SARL
2018	1	611	40207	SR	6010	FAC. FC3331 DU 29/11/2018	1 360,00	13/12/2018	VOYAGES GONDRAN SARL
2018	1	611	40208	SR	6010	FAC. 61801484 DU 28/11/2018 VP	660,00	13/12/2018	LANDES BUS SARL
2018	1	611	40209	SR	6010	FAC. 41440 DU 30/11/2018	820,00	13/12/2018	AUTOCARS CHAUCHARD EURL
2018	1	611	40210	SR	6010	FAC. 20182712 DU 30/11/2018	240,00	13/12/2018	CARS DELBOS SARL
2018	1	611	40211	SR	6010	FAC. 20182711 DU 30/11/2018	240,00	13/12/2018	CARS DELBOS SARL
2018	1	611	40212	SR	6010	FAC. 20182719 DU 30/11/2018	330,00	13/12/2018	CARS DELBOS SARL
2018	1	611	40213	SR	6010	FAC. 20182717 DU 30/11/2018	270,00	13/12/2018	CARS DELBOS SARL
2018	1	611	40214	SR	6010	FAC. 20182720 DU 30/11/2018	290,00	13/12/2018	CARS DELBOS SARL
2018	1	611	40215	SR	6010	FAC. 20182721 DU 30/11/2018	265,00	13/12/2018	CARS DELBOS SARL
2018	1	611	40216	SR	6010	FAC. 20182718 DU 30/11/2018	275,00	13/12/2018	CARS DELBOS SARL

MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES PASSES DU 1er DECEMBRE AU 31 DECEMBRE 2018

5/12

2018	1	611	40217	SR	6010	FAC. 20182716 DU 30/11/2018	360,00	13/12/2018	CARS DELBOS SARL
2018	1	611	41585	SR	6010	FAC. 11801657 DU 30/11/2018	1 932,00	18/12/2018	RUBAN BLEU AUTOCARS SAS
2018	1	611	41586	SR	6010	FAC. 1080782 DU 30/11/2018	4 077,00	18/12/2018	VERDIE AUTOCARS
2018	1	611	41587	SR	6010	FAC. FC3337 DU 05/12/2018	639,98	18/12/2018	VOYAGES GONDRAN SARL
2018	1	611	41588	SR	6010	FAC. 41622 DU 07/12/2018	720,5	18/12/2018	AUTOCARS CHAUCHARD EURL
2018	1	611	41864	SR	6010	FAC. 1811022 DU 30/11/2018	515,00	19/12/2018	DELTOUR AUTOCARS SARL
2018	1	611	41865	SR	6010	FAC. 6695 DU 14/12/2018	740,00	19/12/2018	TEYSSÉDRE ET FILS SARL
2018	1	611	41866	SR	6010	FAC. FV20180727 DU 30/11/2018	1 550,00	19/12/2018	CAUSSE AUTOCARS SARL
2018	1	611	41867	SR	6010	FAC. 386082 DU 28/11/2018	100,00	19/12/2018	POMPES FUNEBRES SEGALA
2018	1	611	41868	SR	6010	FAC. 71800207 DU 30/11/2018	1 098,00	19/12/2018	MILLAU CARS SAS
2018	1	611	41869	SR	6010	FAC. 41801151 DU 30/11/2018	354,00	19/12/2018	TRANSPORTS GAUCHY SAS
2018	1	611	42004	SR	6010	FAC. 181633 DU 17/12/2018	230,00	20/12/2018	BOUTONNET VOYAGES SARL
2018	1	611	42005	SR	6010	FAC. 2904 DU 28/11/2018	318,00	20/12/2018	TRANSPORTS CANNAC EURL
2018	1	611	42683	SR	6010	FAC. 61801621 DU 13/12/2018	490,00	26/12/2018	LANDES BUS SARL
2018	1	611	42684	SR	6010	FAC. 1080904 DU 17/12/2018	279,27	26/12/2018	VERDIE AUTOCARS
2018	1	611	42685	SR	6010	FAC. 1080909 DU 17/12/2018	589,55	26/12/2018	VERDIE AUTOCARS
2018	1	611	42686	SR	6010	FAC. 20183167594 DU 12/11/2018	500,00	26/12/2018	ETOILE SERVICE
2018	1	6132	40044	FR	2415	FAC. 01112018 DU 16/11/2018	360,00	13/12/2018	CINEMA VOX CHIAPPINI DIDIER
2018	1	6135	40072	SR	7204	FAC. 18/11/16/121 DU 16/11/2018	2 832,00	13/12/2018	AMREA ASSOCIATION DE MOYENS
2018	1	6135	40083	FR	2414	FAC. FC20102683 DU 30/11/2018	330,00	13/12/2018	ELECTRONIQUE AVEYRONNAISE EU
2018	1	6135	40084	FR	2415	FAC. 2003367 DU 29/11/2018	4 590,00	13/12/2018	CHAPITEAUX DU ROUERGUE EURL
2018	1	6135	41236	SR	7401	FAC. 2018111473 DU 30/11/2018	1 638,00	18/12/2018	SEBACH FRANCE
2018	1	6135	42661	FR	2415	FAC. 2003371 DU 17/12/2018	1 872,00	26/12/2018	CHAPITEAUX DU ROUERGUE EURL
2018	1	61521	38690	SR	8402	FAC. 2018045260 DU 15/11/2018	1001,06	06/12/2018	GIP AVEYRON LABO
2018	1	61521	40195	SR	7436	FAC. FA00003384 DU 30/10/2018	5131,2	13/12/2018	MARC PAYSAGISTE SARL
2018	1	61521	42510	SR	7401	FAC. 10084834275 DU 27/10/2018	249,4	26/12/2018	EDF COLLECTIVITES
2018	1	615231	38563	FR	2404	F10 201811-0087 CD12CENTRE	809,76	06/12/2018	LOCAVENTE CAPDENAC
2018	1	615231	39900	FR	3301	FAC. 964569287 DU 31/10/2018	82,61	12/12/2018	COAXEL TOULOUSAIN SAS
2018	1	615231	39902	SR	8402	F0086/18 SUBC AIRES LEVEZOU	1063,38	12/12/2018	BOUSQUET DOUZIECH SARL
2018	1	615231	40136	FR	2003	FAC. 181107 DU 27/11/2018 ZO	10,2	13/12/2018	EXPRESS SERVICE HYPER U SARL
2018	1	615231	40140	FR	3131	FP58402 DU 30 NOV 2018	410,74	13/12/2018	FRANS BONHOMME SA
2018	1	615231	40356	FR	3131	F1811000030 DU 30 NOV 18	401,86	13/12/2018	SEVIGNE INDUSTRIES SAS
2018	1	615231	41383	SR	7405	F11-0109 8CONSDPE	305,52	18/12/2018	BRALEY ENVIRONNEMENT ENERGIE
2018	1	615231	41428	FR	2305	FAC. TE57481 DU 06/12/2018 ZO	668,57	18/12/2018	EDS ELECTRONIQUE SARL
2018	1	615231	41429	TV	VPII24	ROA061218 RD29 AUGLANS SOAC	7737,6	18/12/2018	AUGLANS SARL
2018	1	615231	41968	FR	3113	F106010018 DRI ESPALION ESTAING SUBDI NO	51,06	20/12/2018	GALIBERT ET FILS SARL
2018	1	615231	42543	FR	3301	FAC. 964976506 FOURNITURES ELECTRIQUES	83,00	26/12/2018	COAXEL TOULOUSAIN SAS
2018	1	615231	42544	TV	VPII23	FA4225 RD999 MTPS SOAC	9 120,00	26/12/2018	MTPS SAS
2018	1	615231	42545	SR	7153	FAC. EG-F181026 RD 994 PONT DE CAPDENAC	618,00	26/12/2018	EXPERTS GEO SARL
2018	1	615231	42546	SR	7153	FAC. EG-F181027 RD 994 PONT DE CAPDENAC	618,00	26/12/2018	EXPERTS GEO SARL
2018	1	615231	42599	TV	PISA150	FAC. 18120025 DU 11/12/2018	2673,6	26/12/2018	BRALEY ROUERGUE
2018	1	615231	42619	TV	PISA170	FAC120086 DU 14/12/2018	273,6	26/12/2018	BRALEY ROUERGUE
2018	1	61551	38584	SR	8102	FAC. 274-91/02 DU 01/10/2018	80,00	06/12/2018	FABRE RUDELLE RENAULT SA
2018	1	61551	38585	SR	8102	FAC. 292-73/03 DU 19/10/2018	80,00	06/12/2018	FABRE RUDELLE RENAULT SA
2018	1	61551	39917	SR	8102	FAC. 18100570 DU 18/10/2018	96,24	12/12/2018	EUROPE SERVICE SA

MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES PASSES DU 1er DECEMBRE AU 31 DECEMBRE 2018

6/12

2018	1	61551	39918	SR	8102	FAC. 18100234 DU 12/10/2018	96,24	12/12/2018	EUROPE SERVICE SA
2018	1	61551	41451	SR	8102	FAC. FA1 / 1071573 DU 31/10/2018	1229,52	18/12/2018	CETIFA BOUTONNET ET FILS SAS
2018	1	61551	42020	SR	8128	FAC. BR120089/R18 DU 13/12/2018	2222,45	20/12/2018	BASTIDE MANUTENTION SAS
2018	1	61558	38554	SR	8123	FAC. FV00089579 DU 23/11/2018	511,2	06/12/2018	ACT SARL
2018	1	61558	38555	SR	8123	FAC. FV00089473 DU 22/11/2018	511,2	06/12/2018	ACT SARL
2018	1	61558	41193	SR	8136	FAC. 18742 DU 22/11/2018	593,12	18/12/2018	DELMAS PASCAL SASU
2018	1	61558	41271	SR	8123	FAC. FV00089699 DU 30/11/2018	340,8	18/12/2018	ACT SARL
2018	1	61558	41272	SR	8123	FAC. FV00089753 DU 30/11/2018	255,6	18/12/2018	ACT SARL
2018	1	61558	41273	SR	8123	FAC. FV00089750 DU 30/11/2018	596,4	18/12/2018	ACT SARL
2018	1	61558	42536	SR	9303	FAC. 17 DU 18/12/2018	204,00	26/12/2018	DELSOLE PROSPER SELLERIE LUN
2018	1	61558	42663	SR	8113	FAC. 29856894 DU 29/11/2018	2827,43	26/12/2018	SECAP GROUPE PITNEY BOWES SA
2018	1	6156	41190	SR	7409	FAC. 14 S0101 18 - 5581 DU 06/12/2018	5044,8	18/12/2018	VEOLIA COMPAGNIE DES EAUX
2018	1	6156	41591	SR	6726	FAC. 1F24121 DU 12/12/2018	193,2	18/12/2018	TBS INTERNET SAS
2018	1	6156	41924	SR	6726	FAC. PRF0000082781 DU 12/12/2018	705,6	20/12/2018	CALAMEO SARL
2018	1	617	41180	SR	7002	FAC. XEP-1806-04B DU 05/12/2018	14 910,00	18/12/2018	XERFI ETUDES SARL
2018	1	6182	37896	FR	1507	FAC. 32970 DU 23/11/2018	48,00	04/12/2018	LE MATRICULE DES ANGES
2018	1	6182	37905	FR	1506	FAC 2018000711048 DU 09 11 2018	3,19	04/12/2018	CENTRE PRESSE SACEP SA
2018	1	6182	37906	FR	1505	FAC. F1035606 DU 16/11/2018	617,00	04/12/2018	CIDJ CENTRE INFORMATION DOCU
2018	1	6182	38534	FR	1506	FAC. 5380 DU 22/11/2018	68,00	06/12/2018	BULLETTIN D ESPALION
2018	1	6182	38535	FR	1507	FAC. FA3765151/GAZ DU 27/10/2018	249,00	06/12/2018	GROUPE MONITEUR SA
2018	1	6182	38536	FR	1507	FAC. FA3776633/MON DU 25/10/2018	990,00	06/12/2018	GROUPE MONITEUR SA
2018	1	6182	38537	FR	1507	FAC. FA3779883/MON DU 06/11/2018	495,00	06/12/2018	GROUPE MONITEUR SA
2018	1	6182	38539	FR	1507	FAC. 81181369 DU 22/11/2018	64,00	06/12/2018	BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FR
2018	1	6182	39822	FR	1506	FAC. 2661 DU 21/11/2018	74,00	12/12/2018	AVEYRON INFO SARL
2018	1	6182	39823	FR	1506	FAC. 716 DU 21/11/2018	74,00	12/12/2018	AVEYRON INFO SARL
2018	1	6182	39824	FR	1506	FAC. 739 DU 21/11/2018	74,00	12/12/2018	AVEYRON INFO SARL
2018	1	6182	39825	FR	1506	FAC. 2475 DU 21/11/2018	74,00	12/12/2018	AVEYRON INFO SARL
2018	1	6182	39826	FR	1505	FAC. 20141 DU 26/11/2018	1 350,00	12/12/2018	ROY XAVIER
2018	1	6182	39868	FR	1520	FAC. 104520 DU 30/11/2018	92,00	12/12/2018	LIBRAIRIE ARCHEOLOGIQUE QUET
2018	1	6182	40032	FR	1507	FAC. FC18084424 DU 23/09/2011	1221,61	13/12/2018	EDITIONS LEGISLATIVES SARL
2018	1	6182	40033	FR	1506	FAC. 568532001 DU 21/11/2018	292,4	13/12/2018	LA DEPECHE DU MIDI SA
2018	1	6182	40034	FR	1507	FAC. FA3792052/DSA DU 26/11/2018	61,9	13/12/2018	TERRITORIAL SAS
2018	1	6182	40035	FR	1507	FAC. FA3788069/M08 DU 15/11/2018	398,00	13/12/2018	GROUPE MONITEUR SA
2018	1	6182	40036	FR	1507	FAC. FA3785024/M03 DU 15/11/2018	518,00	13/12/2018	GROUPE MONITEUR SA
2018	1	6182	40037	FR	1507	FAC. 3/1056023 DU 31/08/2018	209,00	13/12/2018	GROUPE MONITEUR SA
2018	1	6182	40045	FR	1507	FAC. FA2714 DU 28/11/2018	139,00	13/12/2018	L AVIS DES BULLES
2018	1	6182	40074	FR	1505	FAC. 968/2018 DU 29/11/2018	1 600,00	13/12/2018	ACIR AGENCE COOPERATION
2018	1	6182	40075	FR	1505	FAC. 15/11/2018/09 DU 15/11/2018	100,00	13/12/2018	PHOT AUBRAC ASSOCIATION
2018	1	6182	41183	FR	1507	FAC. INV00103771 DU 16/11/2018	2428,8	18/12/2018	VIDAL SERVICES CLIENTS SA
2018	1	6182	41184	FR	1507	FAC. fa3786793/M05 DU 15/11/2018	464,00	18/12/2018	GROUPE MONITEUR SA
2018	1	6182	41185	FR	1506	FAC. 168 DU 30/11/2018	2503,38	18/12/2018	MAISON DE LA PRESSE SNC BEC
2018	1	6182	41198	FR	1505	FAC. 201811/49 DU 12/11/2018	1 450,00	18/12/2018	EDITION TOUTE LATITUDE SARL
2018	1	6182	41199	FR	1506	FAC. 11/11/2018 DU 11/11/2018	150,00	18/12/2018	GRANIER NICOLAS
2018	1	6182	41247	FR	1520	FAC. 1/7096 DU 10/12/2018	40,00	18/12/2018	EDITIONS PICARD A ET J SA
2018	1	6182	41753	FR	1510	FAC. 9/9447 DU 06/12/2018	153,9	19/12/2018	LA MAISON DU LIVRE SA

MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES PASSES DU 1er DECEMBRE AU 31 DECEMBRE 2018

7/12

2018	1	6182	41756	FR	1520	FAC. 104739 DU 13/12/2018	397,5	19/12/2018	LIBRAIRIE ARCHEOLOGIQUE QUET
2018	1	6182	41938	FR	1507	FAC. 18012372 DU 26/11/2018	468,00	20/12/2018	ELECTRE SA
2018	1	6182	42475	FR	1505	FAC. 9/9478 DU 18/12/2018	161,5	26/12/2018	LA MAISON DU LIVRE SA
2018	1	6182	42476	FR	1507	FAC. FA3783442/M01 DU 15/11/2018	491,00	26/12/2018	GROUPE MONITEUR SA
2018	1	6182	42477	FR	1507	FAC. FA3795381/DIR DU 10/12/2018	59,9	26/12/2018	TERRITORIAL SAS
2018	1	6182	42478	FR	1507	FAC. 095015 DU 14/12/2018	75,00	26/12/2018	LE JOURNAL DE L ACTION SOCIA
2018	1	6182	42479	FR	1507	FAC. 095014 DU 14/12/2018	75,00	26/12/2018	LE JOURNAL DE L ACTION SOCIA
2018	1	6182	42480	FR	1507	FAC. 12274065 DU 19/11/2018	75,00	26/12/2018	LE JOURNAL DES PSYCHOLOGUES
2018	1	6182	42481	FR	1507	FAC. 12258128 DU 23/10/2018	75,00	26/12/2018	LE JOURNAL DES PSYCHOLOGUES
2018	1	6182	42482	FR	1507	FAC. 12258129 DU 23/10/2018	75,00	26/12/2018	LE JOURNAL DES PSYCHOLOGUES
2018	1	6182	42483	FR	1507	FAC. 12258124 DU 23/10/2018	75,00	26/12/2018	LE JOURNAL DES PSYCHOLOGUES
2018	1	6182	42484	FR	1507	FAC. 12274066 DU 19/11/2018	75,00	26/12/2018	LE JOURNAL DES PSYCHOLOGUES
2018	1	6182	42485	FR	1507	FAC. FA3765994/GAZ DU 11/09/2018	299,00	26/12/2018	GROUPE MONITEUR SA
2018	1	6182	42486	FR	1507	FAC. FA2143217 DU 15/10/2018	249,00	26/12/2018	STRATEGIES ABONNEMENTS
2018	1	6182	42505	FR	1507	FAC. 91823563 DU 20/11/2018	36,00	26/12/2018	ONISEP DIFFUSION LOGNES
2018	1	6182	42537	FR	1520	FAC. FAC20180887 DU 19/12/2018	155,00	26/12/2018	SOCIETE PREHISTORIQUE FRANCA
2018	1	6184	37881	SR	7805	FAC. F18/100 FINANCES2019 13/11/18 DU 13	475,00	04/12/2018	MISSION ECOTER ASSOCIATION
2018	1	6184	37882	SR	7805	FAC. F18092530 MENSURA PERF. SEPT DU 18/	3 564,00	04/12/2018	GEOMENSURA SA
2018	1	6184	37883	SR	7805	FAC. F010720 SOUDAGE 17 AU 19/10/18 DU 1	3 120,00	04/12/2018	GRETA MIDI PYRENEES NORD
2018	1	6184	37884	SR	7805	FAC. FC1602FINANCES2019-08/11/2018 DU 13	1 117,25	04/12/2018	RESSOURCES CONSULTANTS FINAN
2018	1	6184	38523	SR	7805	FAC. F010717MACONNERIE29AU31/10/18 DU 15	2 160,00	06/12/2018	GRETA MIDI PYRENEES NORD
2018	1	6184	39813	SR	7818	FAC. 181850 DU 19/11/2018	864,00	12/12/2018	OFFICE INTERNATIONAL EAU CNF
2018	1	6184	39814	SR	7818	FAC. F1811478 DU 09/11/2018	6 108,00	12/12/2018	AXXESS DATA SAS
2018	1	6184	39815	SR	7805	FAC. F18112873 GEOMENSURA 12 AU 14 DU 27	1 656,00	12/12/2018	GEOMENSURA SA
2018	1	6184	39816	SR	7817	FAC. 2018-044 DU 19/10/2018	30,00	12/12/2018	TOULOUSE POLARS DU SUD
2018	1	6184	40028	SR	7818	FAC. F5812 03/12/18 LAETIS MAI 2018 DU 0	6 720,00	13/12/2018	LAETIS CREATIONS MUTIMEDIAS
2018	1	6184	41172	SR	7817	FAC. 2018_000661 DU 05/12/2018	6 750,00	18/12/2018	ARCHIVISTES FRANCAIS FORMATI
2018	1	6184	41173	SR	7817	FAC. 2018_000711 DU 06/12/2018	900,00	18/12/2018	ARCHIVISTES FRANCAIS FORMATI
2018	1	6184	41174	SR	7811	FAC. 44C/18/034 DU 07/12/2018	180,00	18/12/2018	SNMPMI SYNDICAT NATIONAL MED
2018	1	6184	41175	SR	7816	FAC. F2018/010846 GRETA DU 30/11/2018	1 200,00	18/12/2018	GRETA MIDI PYRENEES NORD
2018	1	6184	41176	SR	7805	FAC. 024968 DU 30/11/2018	2 136,00	18/12/2018	FOEDERIS
2018	1	6184	41177	SR	7815	FAC. FC181100000700 CONVERGENCE RH DU 27	2 390,00	18/12/2018	CONVERGENCE RH
2018	1	6184	41729	SR	7805	FAC. F2018/010932 DU 07/12/2018	3 120,00	19/12/2018	GRETA MIDI PYRENEES NORD
2018	1	6184	41934	SR	7818	FAC. 18-AVE-01 culture et territoire DU 2	5 988,00	20/12/2018	AGENCE CULTURE ET TERRITOIRE
2018	1	6184	42466	SR	7811	FAC. 300-11-2018 SQUIGGLE DEUILS DU 06/1	300,00	26/12/2018	SQUIGGLE SPEAF
2018	1	6188	38384	SR	6726	FAC. FR26247043 DU 01/11/2018	8,39	06/12/2018	OVH COM
2018	1	6218	37897	SR	7810	FAC. IS1811077 DU 17/11/2018	2 400,00	04/12/2018	ASSOCIATION CULTURELLE HOUKA
2018	1	6218	37898	SR	7810	FAC. 17112018 DU 17/11/2018	1 050,00	04/12/2018	ROSSIN FEDERICO
2018	1	6218	37914	SR	7719	FAC. JYP2018-25 DU 21/11/2018	600,00	04/12/2018	PUYO JEAN YVES
2018	1	6218	38546	SR	7719	ARTS VIVANTS COLLEGE VISA	1 292,6	06/12/2018	ESPACES CULTURELS VILLEFRANC
2018	1	6218	39832	SR	7810	FAC. 89 DU 27/11/2018	1 050,00	12/12/2018	LA VUE EST SUPERBE
2018	1	6218	40076	SR	7719	FAC. 82 DU 05/12/2018	4 370,00	13/12/2018	MJC RODEZ MAISON DES JEUNES
2018	1	6218	40077	SR	7719	FAC. 84 DU 05/12/2018	4 455,00	13/12/2018	MJC RODEZ MAISON DES JEUNES
2018	1	6218	40078	SR	7719	FAC. 86 DU 05/12/2018	1 739,00	13/12/2018	MJC RODEZ MAISON DES JEUNES
2018	1	6218	41200	SR	7719	FAC. 2018/2019/001 DU 30/11/2018	4 699,6	18/12/2018	MAIRIE MILLAU

MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES PASSES DU 1er DECEMBRE AU 31 DECEMBRE 2018

8/12

2018	1	6218	41201	SR	7719	FAC. 92-12/2018 DU 05/12/2018	3688,35	18/12/2018	DERRIERE LE HUBLLOT
2018	1	6218	41234	SR	7719	FAC. 18121963 DU 06/12/2018	199,44	18/12/2018	TORDJEMAN GILLES
2018	1	6218	41738	SR	7810	FAC. 18113 DU 11/12/2018	5 850,00	19/12/2018	MONDES ET MULTITUDES ASSOCIA
2018	1	6218	41742	SR	7719	FAC. 2434THE18 DU 22/11/2018	2071,29	19/12/2018	CENTRE CULTUREL AVEYRON
2018	1	6218	42492	SR	7810	FAC. 2018023 DU 19/12/2018	582,00	26/12/2018	THEVENIN NICOLAS
2018	1	6218	42493	SR	7810	FAC. 76 DU 17/12/2018	2282,25	26/12/2018	CADOR LAETITIA VIVE VOIX
2018	1	62268	38500	SR	7002	FAC. 23-1 DU 31/10/2018	67,72	06/12/2018	BRIQUET KERESTEDJIAN KLERVI
2018	1	62268	38501	SR	7002	FAC. 2018 10 DU 07/10/2018	133,2	06/12/2018	SAVIGNAC LIONEL
2018	1	62268	41376	SR	7501	FAC. 160779 DU 30/11/2018	540,00	18/12/2018	LEGITIMA SELARL
2018	1	62268	42435	SR	7002	FRAIS MISSION CD12	1333,69	26/12/2018	DELON JEAN PAUL
2018	1	62268	42514	SR	7002	FAC. FA20180200016 DU 18/12/2018	2 100,00	26/12/2018	ACPS CADRES EN MISSIONS SAS
2018	1	6227	40492	SR	7211	201800011443	60,00	14/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6227	40493	SR	7211	201800010820	12,00	14/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6227	40494	SR	7211	2018000010818	12,00	14/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6227	40495	SR	7211	201800030891	12,00	14/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6227	40496	SR	7211	2018000030889	12,00	14/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6227	40497	SR	7211	2018000030743	12,00	14/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6227	40498	SR	7211	2018000030753	12,00	14/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6227	40499	SR	7211	2018000030230	12,00	14/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6227	40500	SR	7211	2018000030890	12,00	14/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6227	40905	SR	7211	201800007931	12,00	18/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6227	40906	SR	7211	201800008342	12,00	18/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6227	40907	SR	7211	2018000031754	15,00	18/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6227	40908	SR	7211	2018000032383	12,00	18/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6227	40909	SR	7211	2018000032382	15,00	18/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6227	40910	SR	7211	2018000012249	15,00	18/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6227	40911	SR	7211	201804780	11,00	18/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6228	37916	SR	7724	FAC. 18/4282/FB DU 27/11/2018	900,00	04/12/2018	ARCHEOLABS SARL
2018	1	6228	38547	SR	7719	ARTS VIVANTS COLLEGE VISA	1058,3	06/12/2018	ESPACES CULTURELS VILLEFRANC
2018	1	6228	40079	SR	7719	FAC. 81 DU 05/12/2018	2 351,00	13/12/2018	MJC RODEZ MAISON DES JEUNES
2018	1	6228	40080	SR	7719	FAC. 83 DU 05/12/2018	2 118,00	13/12/2018	MJC RODEZ MAISON DES JEUNES
2018	1	6228	40081	SR	7719	FAC. 85 DU 05/12/2018	1 044,00	13/12/2018	MJC RODEZ MAISON DES JEUNES
2018	1	6228	41067	SR	7719	F 2018 100272	5 958,00	18/12/2018	ISM INTERPRETIAT
2018	1	6228	41202	SR	7719	FAC. 2018/2019/002 DU 30/11/2018	2804,8	18/12/2018	MAIRIE MILLAU
2018	1	6228	41206	SR	7719	FAC. 93-12/2018 DU 05/12/2018	804,00	18/12/2018	DERRIERE LE HUBLLOT
2018	1	6228	41248	SR	7724	FAC. ARC18/F4325C DU 13/12/2018	3 450,00	18/12/2018	ARCHEOLABS SARL
2018	1	6228	41249	SR	7724	FAC. ARC18/F4326C DU 13/12/2018	6 210,00	18/12/2018	ARCHEOLABS SARL
2018	1	6228	41743	SR	7719	FAC. 2448THE18 DU 12/12/2018	120,00	19/12/2018	CENTRE CULTUREL AVEYRON
2018	1	6228	41757	SR	7724	FAC. F383691 DU 13/12/2018	1 080,00	19/12/2018	LABORATOIRE PACEA ADERA
2018	1	6228	41954	SR	7724	FAC. 18/4329/FC DU 17/12/2018	2 070,00	20/12/2018	ARCHEOLABS SARL
2018	1	6228	42519	SR	7002	FAC. 03/2018 DU 03/12/2018	2132,51	26/12/2018	GIP CICRP BELLE DE MAI CENTR
2018	1	6228	42538	SR	8207	FAC. FA18010 DU 18/12/2018	8 958,00	26/12/2018	SAS ALTIMETRIX
2018	1	6231	37976	OP	16	FAC. 3917011 DU 01/10/2018	1 080,00	04/12/2018	BOAMP JOURNAL OFFICIEL DILA
2018	1	6231	38512	SR	7211	FAC. 3956427 DU 13/11/2018	1 080,00	06/12/2018	BOAMP JOURNAL OFFICIEL DILA
2018	1	6231	40015	SR	7221	FAC. FA00001075 DU 29/11/2018	289,54	13/12/2018	AVEYRON INFO SARL

MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES PASSES DU 1er DECEMBRE AU 31 DECEMBRE 2018

9/12

2018	1	6231	40016	SR	7221	FAC. 29597 DU 14/11/2018	353,44	13/12/2018	BULLETIN D ESPALION
2018	1	6231	40095	SR	7221	FAC. 81101695 DU 23/11/2018	282,91	13/12/2018	OCCITANE DE PUBLICITE SAS
2018	1	6231	40096	SR	7221	FAC. FA00001070 DU 29/11/2018	359,42	13/12/2018	AVEYRON INFO SARL
2018	1	6231	40119	SR	7221	F18011741 MATERIAUX DE CONSTRUCTION	540,00	13/12/2018	BOAMP JOURNAL OFFICIEL DILA
2018	1	6231	40120	SR	7221	F18009995 REPARATION BERLINES FOURGONS	540,00	13/12/2018	BOAMP JOURNAL OFFICIEL DILA
2018	1	6231	40121	SR	7221	F18009996 REPARATION ENGIN DE TRVX	540,00	13/12/2018	BOAMP JOURNAL OFFICIEL DILA
2018	1	6231	41153	SR	7221	FAC. 81103881 DU 30/11/2018	455,11	18/12/2018	OCCITANE DE PUBLICITE SAS
2018	1	6231	41154	SR	7221	FAC. 2303 DU 18/11/2026	299,52	18/12/2018	LE JOURNAL DE MILLAU SARL
2018	1	6231	41155	SR	7211	FAC. FA00001057 DU 29/11/2018	339,46	18/12/2018	AVEYRON INFO SARL
2018	1	6231	41156	SR	7211	FAC. 81101694 DU 23/11/2018	533,83	18/12/2018	OCCITANE DE PUBLICITE SAS
2018	1	6231	41163	SR	7211	FAC. CH18010436 DU 22/11/2018	108,00	18/12/2018	BOAMP JOURNAL OFFICIEL DILA
2018	1	6231	41254	SR	7221	FAC. 2334 DU 29/11/2018	339,46	18/12/2018	LE JOURNAL DE MILLAU SARL
2018	1	6231	41255	SR	7221	FAC. 29644 DU 26/11/2018	401,49	18/12/2018	BULLETIN D ESPALION
2018	1	6231	41256	SR	7221	FAC. 81103880 DU 30/11/2018	523,99	18/12/2018	OCCITANE DE PUBLICITE SAS
2018	1	6231	41257	SR	7221	FAC. 81101562 DU 30/11/2018	429,82	18/12/2018	MIDI MEDIA PUBLICITE SNC
2018	1	6231	41258	SR	7221	FAC. 81101563 DU 30/11/2018	228,44	18/12/2018	MIDI MEDIA PUBLICITE SNC
2018	1	6231	41996	OP	16	FAC. CH18014842 DU 04/12/2018	1 080,00	20/12/2018	BOAMP JOURNAL OFFICIEL DILA
2018	1	6231	42664	OP	16	FAC. 3957102 DU 14/11/2018	540,00	26/12/2018	BOAMP JOURNAL OFFICIEL DILA
2018	1	6234	37853	FR	1103	FAC. 30 DU 02/11/2018	80,00	04/12/2018	BEC ET FILS A LA MAISON DES
2018	1	6234	37854	FR	1014	FAC. 50505-10-191607 DU 30/10/2018	49,86	04/12/2018	SUPER U OLEMP SAS SOLMAR
2018	1	6234	37855	FR	1014	FAC. 50505-2-434746 DU 15/10/2018	45,47	04/12/2018	SUPER U OLEMP SAS SOLMAR
2018	1	6234	37856	FR	1014	FAC. 50505-1-980558 DU 01/10/2018	182,07	04/12/2018	SUPER U OLEMP SAS SOLMAR
2018	1	6234	37857	FR	1014	FAC. 50505-12-359918 DU 16/10/2018	66,67	04/12/2018	SUPER U OLEMP SAS SOLMAR
2018	1	6234	37858	FR	1008	FAC. 40 DU 31/10/2018	78,98	04/12/2018	CLAS SARL ABYSS COQUILLAGES
2018	1	6234	37859	SR	8206	FAC. FC181900880 DU 31/10/2018	24,00	04/12/2018	PUBLICITE ROUERGUE SARL
2018	1	6234	37860	FR	1103	FAC. 45 DU 11/11/2018	85,00	04/12/2018	BEC ET FILS A LA MAISON DES
2018	1	6234	37861	FR	1103	FAC. 38 DU 15/11/2018	80,00	04/12/2018	L ARUM ANTIC SAS
2018	1	6234	37862	FR	1103	FAC. 36 DU 14/11/2018	160,00	04/12/2018	ACANTHE FLEURS SARL
2018	1	6234	37863	FR	1014	FAC. FA097247 DU 31/08/2018	30,17	04/12/2018	GRANDE BRULERIE DE L AVEYRON
2018	1	6234	37864	FR	1103	FAC. 144 DU 14/10/2018	60,00	04/12/2018	L ARUM DREZET SEVERINE
2018	1	6234	37865	SR	6802	FAC. TABLE 8 DU 20/11/2018	34,2	04/12/2018	LA LOGIA RESTAURANT
2018	1	6234	37866	FR	1007	FAC. 1816 DU 31/07/2018	232,69	04/12/2018	BOUCHERIE AZEMAR
2018	1	6234	37867	FR	1007	FAC. 182 DU 31/10/2018	174,68	04/12/2018	BOUCHERIE AZEMAR
2018	1	6234	37885	SR	6802	NOTE N°114559 DU 14/11/2018	42,2	04/12/2018	LE CALCIO PIZZERIA SARL
2018	1	6234	37888	SR	6802	FAC. TABLE T11 - COMMANDE A15 DU 20/09/2	132,7	04/12/2018	LA MAISON SAS LGC
2018	1	6234	37899	SR	6802	FAC. 16112018 DU 16/11/2018	34,9	04/12/2018	LA TABLE RUTHENOISE LE 16 SA
2018	1	6234	37900	SR	6802	FAC. 15112018 DU 15/11/2018	27,6	04/12/2018	CUISINE ET COMPTOIR SARL
2018	1	6234	38075	SR	6802	FAC. 210031234 DU 24/09/2018	406,36	04/12/2018	IUFM MIDI PYRENEES AGENT COM
2018	1	6234	38544	FR	1021	FAC. 180001792 DU 20/11/2018	106,5	06/12/2018	SEBAZAC DISTRIBUTION SAS
2018	1	6234	38548	SR	6802	FAC. 210031771 DU 30/10/2018	396,65	06/12/2018	IUFM MIDI PYRENEES AGENT COM
2018	1	6234	39838	FR	1011	FAC. 36800.2 DU 24/10/2018	2 853,00	12/12/2018	DOMAINE SAINT ESTEVE SAS
2018	1	6234	40046	SR	6801	FAC. TH2856FH931 DU 26/11/2018	75,00	13/12/2018	HOTEL RESTAURANT LE PONT NEU
2018	1	6234	40047	SR	6802	FAC. 301 DU 03/12/2018	285,2	13/12/2018	LE COQ DE LA PLACE SARL ALTI
2018	1	6234	40048	SR	6801	FAC. 3365 DU 30/11/2018	53,9	13/12/2018	HOTEL BINEY
2018	1	6234	40049	SR	6801	FAC. 3355 DU 30/11/2018	862,4	13/12/2018	HOTEL BINEY

MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES PASSES DU 1er DECEMBRE AU 31 DECEMBRE 2018

10/12

2018	1	6234	40050	SR	6802	FAC. 041218 DU 04/12/2018	15,00	13/12/2018	RESTAURANT LE PLANOL
2018	1	6234	40073	FR	1021	FAC. 138354095 DU 22/11/2018	28,00	13/12/2018	NESPRESSO FRANCE SAS
2018	1	6234	40085	SR	6803	FAC. 11158 DU 29/11/2018	937,5	13/12/2018	BLANCO MARC TRAITEUR
2018	1	6234	41137	FR	1007	FAC. 1818 DU 30/09/2018	168,13	18/12/2018	BOUCHERIE AZEMAR
2018	1	6234	41138	FR	1103	FAC. 28 DU 11/12/2018	80,00	18/12/2018	FLEURS ET NATURE
2018	1	6234	41139	FR	1014	FAC. 50505 67 16427 2018 DU 28/11/2018	32,93	18/12/2018	SUPER U OLEMP SAS SOLMAR
2018	1	6234	41140	FR	1014	FAC. 50505 67 16302 2018 DU 26/11/2018	282,54	18/12/2018	SUPER U OLEMP SAS SOLMAR
2018	1	6234	41141	FR	1014	FAC. 50505 12 368075 2018 DU 22/11/2018	76,56	18/12/2018	SUPER U OLEMP SAS SOLMAR
2018	1	6234	41142	FR	1014	FAC. 50505 4 493834 2018 DU 23/11/2018	43,75	18/12/2018	SUPER U OLEMP SAS SOLMAR
2018	1	6234	41143	FR	1012	FAC. 18036826 DU 07/12/2018	44,69	18/12/2018	COLRAT SARL
2018	1	6234	41144	SR	6802	FAC. 20181123 DU 05/11/2018	40,00	18/12/2018	LE KIOSQUE SARL SANTOS G M
2018	1	6234	41145	FR	1012	FAC. A1/154 DU 01/12/2018	66,77	18/12/2018	CREMERIE DU MAZEL
2018	1	6234	41146	FR	1008	FAC. 42 DU 30/11/2018	20,34	18/12/2018	CLAS SARL ABYSS COQUILLAGES
2018	1	6234	41147	SR	6802	FAC. TABLE 1 DU 03/12/2018	73,4	18/12/2018	LA LOGIA RESTAURANT
2018	1	6234	41197	SR	6803	FAC. 28112018 DU 03/12/2018	1 957,00	18/12/2018	PRIVAT BRUNO TRAITEUR
2018	1	6234	41259	FR	1014	FAC. 168458 DU 11/12/2018	273,18	18/12/2018	MACKOWIAK PROMOCASH RODEZ SA
2018	1	6234	41739	SR	6802	FAC. 20181114 DU 14/11/2018	39,2	19/12/2018	LA MAISON SAS LGC
2018	1	6234	42467	SR	6802	FAC. TABLE 100 DU 11/12/2018	91,3	26/12/2018	RESTAURANT LES COLONNES SARL
2018	1	6234	42468	SR	6802	FAC. TABLE 010 DU 20/11/2018	44,5	26/12/2018	L INFLUENT
2018	1	6234	42469	SR	6802	FAC. 20181102 DU 16/11/2018	229,6	26/12/2018	RESTAURANT LES COLONNES SARL
2018	1	6234	42470	SR	6802	FAC. TABLE 005 DU 20/12/2018	126,5	26/12/2018	L INFLUENT
2018	1	6234	42494	SR	6801	FAC. 3400 DU 18/12/2018	53,9	26/12/2018	HOTEL BINEY
2018	1	6236	38076	SR	8204	FAC. 609 DU 30/10/2018	26,34	04/12/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GR
2018	1	6236	40122	SR	8204	DOSFIDJI201800030761 HFR SAUVETERRE RDZ1	12,00	13/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6236	41377	SR	8204	DOSFIDJI201800030402 HFRE COMPS RDZ1	12,00	18/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6236	41378	SR	8204	FAC. F2018065501 DU 26/10/2018	235,68	18/12/2018	LES EDITIONS CREATIVES
2018	1	6236	41758	SR	8203	FAC. BOZ/154212 DU 11/12/2018	4751,52	19/12/2018	MERICO DELTA PRINT
2018	1	6236	41955	SR	8207	FAC. BUV18121009 DU 17/12/2018	1 182,00	20/12/2018	BURLAT IMPRESSION SA
2018	1	6236	42539	SR	8206	FAC. 3218 DU 17/12/2018	480,00	26/12/2018	GARRIGUES GILLES
2018	1	6236	42547	SR	8204	DOSFIDJI201800032925 HFRE ONET RDZ1	12,00	26/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6236	42548	SR	8204	DOSFIDJI201800032542 HFREONET AX424 RDZ1	12,00	26/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6236	42549	SR	8204	DOSFIDJI201800032525 HFREONET AW304 RDZ1	12,00	26/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6236	42550	SR	8204	DOSFIDJI201800032537 HFREONET AX423 RDZ1	12,00	26/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6236	42551	SR	8204	DOSFIDJI201800032503 HFREONET AV220 RDZ1	12,00	26/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6236	42552	SR	8204	DOSFIDJI201800032517 HFREONET AV76 RDZ1	24,00	26/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6236	42553	SR	8204	DOSFIDJI201800033225 COPD 1991P RDZ1	15,00	26/12/2018	DGFIP SERVICE PUBLICITE FONC
2018	1	6238	40051	SR	7719	FAC. FL1800952 DU 16/11/2018	135,26	13/12/2018	AGENCE DU COURT METRAGE
2018	1	6238	41188	SR	7719	FAC. 90234361 DU 09/12/2018	720,00	18/12/2018	OFFICE NATIONAL DU FILM DU
2018	1	6238	41952	SR	7002	FAC. 218308264 DU 10/12/2018	1 680,00	20/12/2018	APAVE SUDEUROPE SAS
2018	1	6238	42472	FR	3617	FAC. 180400816 DU 11/12/2018	150,00	26/12/2018	ESPACE CULTUREL E LECLERC
2018	1	6241	41740	SR	6105	FAC. 18112 DU 11/12/2018	106,15	19/12/2018	MONDES ET MULTITUDES ASSOCIA
2018	1	6245	39870	SR	6001	FAC. 1145104 DU 05/11/2018	64,7	12/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	39871	SR	6001	FAC. 1145105 DU 05/11/2018	33,1	12/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	39872	SR	6001	FAC. 1145106 DU 05/11/2018	25,7	12/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	39873	SR	6001	FAC. 1145224 DU 09/11/2018	87,7	12/12/2018	VERDIE BUSINESS

MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES PASSES DU 1er DECEMBRE AU 31 DECEMBRE 2018

11/12

2018	1	6245	39874	SR	6001	FAC. 1145255 DU 12/11/2018	56,2	12/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	39875	SR	6001	FAC. 1145273 DU 13/11/2018	80,8	12/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	39876	SR	6001	FAC. 1145274 DU 13/11/2018	16,00	12/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	39877	SR	6001	FAC. 1145275 DU 13/11/2018	33,4	12/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	39878	SR	6001	FAC. 1145276 DU 13/11/2018	47,4	12/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	39879	SR	6001	FAC. 1145296 DU 14/11/2018	32,5	12/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	39880	SR	6001	FAC. 1145297 DU 14/11/2018	32,5	12/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	39881	SR	6001	FAC. 1145367 DU 16/11/2018	11,00	12/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	39882	SR	6001	FAC. 1145683 DU 27/11/2018	139,9	12/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	39883	SR	6001	FAC. 1145689 DU 27/11/2018	103,4	12/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	39884	SR	6001	FAC. 1145626 DU 15/11/2018	80,6	12/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40052	SR	6004	FAC. 20180459 DU 01/12/2018	158,8	13/12/2018	ARA TAXIS SARL
2018	1	6245	40053	SR	6001	FAC. 01145623 A01513771 DU 18/11/2023	51,8	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40097	SR	6001	FAC. 1145479 DU 21/11/2018	59,3	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40098	SR	6001	FAC. 1145495 DU 21/11/2018	15,5	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40099	SR	6001	FAC. 1145572 DU 23/11/2018	172,7	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40100	SR	6001	FAC. 1145599 DU 23/11/2018	7,00	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40101	SR	6001	FAC. 1145617 DU 23/11/2018	35,6	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40102	SR	6001	FAC. 1145644 DU 26/11/2018	205,5	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40103	SR	6001	FAC. 1145646 DU 26/11/2018	33,8	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40104	SR	6001	FAC. 1145653 DU 26/11/2018	205,5	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40105	SR	6001	FAC. 1145654 DU 26/11/2018	160,5	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40106	SR	6001	FAC. 1145655 DU 26/11/2018	160,5	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40107	SR	6001	FAC. 1145658 DU 27/11/2018	75,4	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40108	SR	6001	FAC. 1145659 DU 27/11/2018	25,7	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40109	SR	6001	FAC. 1145660 DU 27/11/2018	16,00	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40110	SR	6001	FAC. 1145661 DU 27/11/2018	47,5	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40111	SR	6001	FAC. 1145662 DU 27/11/2018	57,6	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40112	SR	6001	FAC. 1145663 DU 27/11/2018	19,8	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40113	SR	6001	FAC. 1145664 DU 27/11/2018	59,3	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40114	SR	6001	FAC. 1145674 DU 27/11/2018	66,2	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	40115	SR	6001	FAC. 1145682 DU 27/11/2018	35,6	13/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	41939	SR	6004	FAC. 01145855 DU 29/11/2018	200,99	20/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	41940	SR	6002	FAC. 01146262 DU 11/12/2018	235,49	20/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	41941	SR	6001	FAC. 01146243 DU 11/12/2018	184,4	20/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	41942	SR	6002	FAC. 01146226 DU 11/12/2018	180,49	20/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	41943	SR	6002	FAC. 01146220 DU 11/12/2018	143,32	20/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6245	41944	SR	6002	FAC. 01146219 A 01513835 DU 11/12/2018	158,97	20/12/2018	VERDIE BUSINESS
2018	1	6248	42021	SR	6204	FAC. EK00803983 DU 01/12/2018	535,28	20/12/2018	AUTOROUTES DU SUD FRANCE SA
2018	1	6261	38036	SR	6401	FAC. 51917524 LAPOSTE DU 11/11/2018	49,75	04/12/2018	LA POSTE CSPN DE BORDEAUX SA
2018	1	6261	38037	SR	6401	FAC. 51867893 LAPOSTE DU 08/11/2018	10371,7	04/12/2018	LA POSTE CSPN DE BORDEAUX SA
2018	1	6261	40284	SR	6401	FAC. 52017531 LAPOSTE DU 06/12/2018	103,22	13/12/2018	LA POSTE CSPN DE BORDEAUX SA
2018	1	6261	40285	SR	6401	FAC. 52047114 LAPOSTE DU 06/12/2018	17705,14	13/12/2018	LA POSTE CSPN DE BORDEAUX SA
2018	1	6261	41150	SR	6401	FAC. 51951917 LAPOSTE DU 03/12/2018	249,6	18/12/2018	LA POSTE CSPN DE BORDEAUX SA
2018	1	6261	41151	SR	6401	FAC. 79040873 LAPOSTE DU 03/12/2018	118,8	18/12/2018	LA POSTE DOT COURRIER ALBI

MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES PASSES DU 1er DECEMBRE AU 31 DECEMBRE 2018

12/12

2018	1	6261	41152	SR	6401	FAC. 52017520 LAPOSTE DU 06/12/2018	59,28	18/12/2018	LA POSTE CSPN DE BORDEAUX SA
2018	1	6261	41260	SR	6401	FAC. 51956699 DU 04/12/2018	120,00	18/12/2018	LA POSTE CSPN DE BORDEAUX SA
2018	1	6261	41261	SR	6401	FAC. 51969454 DU 04/12/2018	209,76	18/12/2018	LA POSTE CSPN DE BORDEAUX SA
2018	1	6261	41262	SR	6401	FAC. 52011907 DU 06/12/2018	893,36	18/12/2018	LA POSTE CSPN DE BORDEAUX SA
2018	1	6261	41263	SR	6401	FAC. 52012629 DU 06/12/2018	388,55	18/12/2018	LA POSTE CSPN DE BORDEAUX SA
2018	1	6261	41264	SR	6401	FAC. 52012579 DU 06/12/2018	723,3	18/12/2018	LA POSTE CSPN DE BORDEAUX SA
2018	1	6261	42471	SR	6401	CIO DECAZE CDE TIMBRES 12 2018	283,5	26/12/2018	LA POSTE DECAZEVILLE SA
2018	1	6262	41925	SR	6303	FAC. FACI1811000337 DU 30/11/2018	54,9	20/12/2018	NORDNET SA
2018	1	6281	37924	SR	7002	FAC. 201842 DU 20/11/2018	700,00	04/12/2018	INSTITUT DES ROUTES DES RUES
2018	1	62878	39829	SR	7719	FAC. 180512 DU 05/12/2018	145,53	12/12/2018	LORBLANCHET HELENE
2018	1	62878	40068	SR	6010	FAC. 61801294 DU 17/10/2018	125,00	13/12/2018	COLLEGE PUBLIC LOUIS DENAYRO
2018	1	62878	40069	SR	6010	FAC. 61801293 DU 17/10/2018	250,00	13/12/2018	COLLEGE PUBLIC LOUIS DENAYRO
2018	1	62878	40070	SR	6010	FAC. 61801292 DU 17/10/2018	125,00	13/12/2018	COLLEGE PUBLIC LOUIS DENAYRO
2018	1	62878	40071	SR	6010	FAC. 1806031 DU 30/06/2018	480,00	13/12/2018	COLLEGE PUBLIC LOUIS DENAYRO
2018	1	62878	42520	SR	6012	FAC. Rodez le 10 12 2018 DU 10/12/2018	77,56	26/12/2018	CLUB CANIN DU PAYS RUTHENOIS
2018	1	6288	37889	SR	8207	FAC. 2017 164 DU 02/11/2018	3 000,00	04/12/2018	OCCITANIE LIVRE ET LECTURE
2018	1	6288	37901	SR	7807	FAC. IS1811082 DU 17/11/2018	1 600,00	04/12/2018	ASSOCIATION CULTURELLE HOUKA
2018	1	6288	37977	SR	8112	FAC. 108687 DU 31/10/2018	133,58	04/12/2018	RODEZ AFFUTAGE SARL
2018	1	6288	37977	SR	8112	FAC. 108687 DU 31/10/2018	94,8	04/12/2018	RODEZ AFFUTAGE SARL
2018	1	6288	38000	SR	7002	FAC. 1151_IL DU 19/10/2018	1 200,00	04/12/2018	CARRIE BOURREL ANNE
2018	1	6288	38551	SR	6303	FAC. VT1458 DU 19/11/2018	2286,16	06/12/2018	BIZARD OLIVIER CHRONO START
2018	1	6288	38691	SR	8503	FAC. FC181900881 DU 31/10/2018	110,00	06/12/2018	PUBLICITE ROUERGUE SARL
2018	1	6288	38727	SR	7116	FAC. 2018M07BAT31 DU 28/06/2018	2 160,00	06/12/2018	SIGMA ACOUSTIQUE SARL
2018	1	6288	39833	SR	7807	FAC. 26112018 DU 26/11/2018	600,00	12/12/2018	ASSOCIATION PEEKABOO
2018	1	6288	39834	SR	7807	FAC. 2018010769 DU 22/11/2018	1 140,00	12/12/2018	GRETA MIDI PYRENEES NORD
2018	1	6288	39952	SR	7401	FAC. 256 DU 06/11/2018	88,00	12/12/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES
2018	1	6288	41379	SR	8104	FAC. FC18055901 DU 05/12/2018	4 386,00	18/12/2018	AFNOR
2018	1	6288	41997	SR	7309	FAC. 45 DU 02/09/2018	60,00	20/12/2018	GADOU MYRIAM
2018	1	6288	42495	SR	7807	FAC. 2018032 DU 13/12/2018	1014,5	26/12/2018	CIE LES PIEDS BLEUS
2018	1	6288	42521	SR	7201	FAC. 18668 DU 30/11/2018	2 970,00	26/12/2018	MALICE MPS
2018	1	6288	42535	SR	7309	FAC. 33 DU 14/12/2018	32,3	26/12/2018	LAVABRE SOLANGE TEINTURERIE
2018	20	60612	1591	FR	3401	FAC. 10083789386 DU 05/10/2018	112,53	12/12/2018	EDF COLLECTIVITES
2018	20	60636	1599	FR	1403	FAC. 15683283075 DU 24/11/2018	108,00	18/12/2018	GO SPORT FRANCE
2018	20	60636	1600	FR	1403	FAC. 15683283074 DU 24/11/2018	108,00	18/12/2018	GO SPORT FRANCE
2018	20	60636	1601	FR	1410	FAC. 15683142018 DU 10/11/2018	60,00	18/12/2018	GO SPORT FRANCE
2018	20	60636	1602	FR	1403	FAC. 15683283073 DU 24/11/2018	44,99	18/12/2018	GO SPORT FRANCE
2018	20	60636	1603	FR	1403	FAC. 15683283076 DU 24/11/2018	62,98	18/12/2018	GO SPORT FRANCE
2018	20	6068	1592	FR	1403	FAC. JC 2018 11 21 DU 29/11/2018	35,00	12/12/2018	MAISON DU RUGBY JEAN FABRE
2018	60	60612	84	FR	3402	FAC. 010012973124 DU 26/09/2018	187,64	04/12/2018	PRIMAGAZ ENERGIE SAS
2018	60	60612	99	FR	3402	FAC. 010013129575 DU 26/11/2018	840,00	19/12/2018	PRIMAGAZ ENERGIE SAS
2018	60	6068	90	FR	2001	FAC. 53539916 DU 28/09/2018	148,62	12/12/2018	SAINT GOBAIN GLASS SOLUTIONS
2018	80	6156	56	SR	9303	FAC. FVC01672-18CM DU 20/11/2018 ESPE	1491,01	04/12/2018	CMS COMMUNICATION MAINTENANC
2018	80	6288	57	SR	7405	FAC. 2018-10-0171 DU 31/10/2018 ESPE	23,52	04/12/2018	BRALEY ENVIRONNEMENT ENERGIE

EXTRAIT
du Procès-Verbal des délibérations de la
Commission Permanente du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20190125-34435-DE-1-1
Reçu le 29/01/19

La Commission Permanente du Conseil Départemental s'est réunie le 25 janvier 2019 à 12h00 à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Jean-François GALLIARD, Président du Conseil Départemental.

40 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Corinne COMPAN à Monsieur Jean-Dominique GONZALES, Madame Karine ESCORBIAC à Madame Cathy MOULY, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID, Monsieur Bernard SAULES à Madame Evelyne FRAYSSINET.

M. PORTELLI, Adjoint au Directeur Général des Services Départementaux, assistait à la réunion.

La Commission Permanente du Conseil Départemental a immédiatement procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour de ses travaux, et après en avoir délibéré :

**6 - Un nouveau musée de société dans l'ancienne prison d'Espalion -
Validation du Projet Scientifique et Culturel (PSC)**

Commission de la culture et des grands sites

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion de la Commission Permanente du 25 janvier 2019 ont été adressés aux élus le 16 janvier 2019 ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission de la Culture et des grands Sites lors de sa réunion du 18 janvier 2019 ;

CONSIDERANT qu'il y a 32 ans, le musée départemental des mœurs et coutumes s'installait dans la prison d'Espalion, bâtiment de style néo-classique qui fut une des premières prisons cellulaires de France. Aujourd'hui, la présentation des collections est obsolète tant en terme de parcours

de visite et de scénographie, que d'accueil des publics et de fonctionnement. Ce diagnostic est posé depuis plusieurs années par notre collectivité gestionnaire et par la commune d'Espalion, propriétaire du bâtiment.

En 2010, afin de restructurer l'offre muséographique à Espalion, le Conseil départemental avait fait réaliser une étude conduite par un cabinet d'architecture et de scénographie permettant de définir un état des lieux et esquisser des premières propositions en terme de rénovation architecturale et de mise en espace.

Afin de compléter cette étude et d'envisager de manière planifiée et raisonnée une rénovation du musée départemental des mœurs et coutumes, le Conseil départemental a souhaité engager une démarche, encouragée par le Ministère de la Culture, d'élaboration du projet scientifique et culturel (PSC) de ce musée.

Il s'agit de la première étape fondatrice et essentielle pour définir, à partir d'un bilan et diagnostic, une stratégie autour d'orientations bien définies qui guideront de manière concrète par la suite la politique de rénovation du musée.

Après la réalisation des premiers échanges avec les principaux partenaires du projet, la commune d'Espalion et l'association du musée Joseph Vaylet – musée du scaphandre, la conduite de missions gratuites de professionnels du Ministère de la Culture, et la réunion de comités de pilotage et de conseils scientifiques, le principe de la rénovation a été acté dans le programme de mandature « Agir pour nos territoires ».

Dans un rapport du Ministère de la Culture diffusé en juillet 2016, « Les musées de société : musées du XXI^e siècle. Etats des lieux et refondations », l'auteure, Mme Florence Pizzorni, fait le constat du manque de projets de création ou de rénovation de musées portant sur du patrimoine ethnographique. Mme Pizzorni est membre de notre conseil scientifique. A l'échelle française, on peut néanmoins citer le MuCEM de Marseille, le musée des Confluences à Lyon. A l'échelle de l'Occitanie, les collectivités ont davantage privilégié les musées de beaux-arts (musée Toulouse-Lautrec à Albi, musée Soulages à Rodez, musée Henri Martin à Cahors...) ou les musées archéologiques (musée-forum de l'Aurignacien à Aurignac...).

Faire le pari du patrimoine de tous les jours (certains diront ethnographique, vernaculaire ou encore d'art et tradition populaire) constitue donc un choix culturel fort au regard de la rareté en France des chantiers de rénovation pour ce type de musée. C'est le choix déjà opéré par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour le Museon Arlaten à Arles ou encore d'Alès Agglomération pour la toute récente Maison Rouge – musée des vallées cévenoles située à Saint-Jean-du-Gard et inaugurée en septembre 2017.

Tant en termes de signature architecturale, de patrimoine-musée, d'implantation territoriale, de parcours culturel départemental et régional, le projet de rénovation du musée départemental des mœurs et coutumes rassemble tous les atouts pour la réussite d'un projet singulier et ambitieux au service des citoyens.

I. L'ambition d'un projet d'établissement qui le positionne en France comme un musée de référence pour :

a. la prison, signature architecturale de l'équipement culturel

CONSIDERANT que la prison cellulaire d'Espalion fait partie de la 1^{ère} génération des prisons « centrales » rattachées au ministère de l'Intérieur et placées sous le contrôle des préfets. Ces prisons ont été créées après la diffusion des circulaires de 1836 et 1841 qui prévoyaient la construction de nouvelles maisons d'arrêt et de correction en fonction de l'application du principe de l'emprisonnement cellulaire pour les courtes peines.

En effet, la parution en 1833 de l'ouvrage d'Alexis de Tocqueville sur le système pénitentiaire américain conforte le débat intellectuel et politique d'alors sur l'application en France d'un système d'emprisonnement par isolement cellulaire susceptible d'éviter la récidive. Alors que d'anciens

couvents, d'anciens hôtels particuliers ou d'anciens hôpitaux militaires sont transformés en prison divisée en cellule, des constructions ex nihilo donnent naissance à des architectures pénitentiaires au service d'un fonctionnement carcéral réfléchi et organisé.

Cette mémoire d'une architecture carcérale représentative du début du XIX^e siècle en France visible à Espalion, ne peut pas être visité partout : certaines prisons sont abandonnées, d'autres sont en ruines.

Là où d'autres collectivités ont réalisé une médiathèque (Coulommiers, Seine-et-Marne), un CIAP (centre d'interprétation et d'architecture du patrimoine) associé au label « ville et pays d'art et d'histoire » (Saint-Laurent-du-Maroni), un centre de la photographie (Guingamp, Côtes d'Armor), nous avons l'opportunité de mettre à l'honneur la mémoire des lieux de peine(s) au travers d'un projet muséographique ouvert, moderne et contemporain.

Ce patrimoine architectural si spécifique sera donc préservé pour proposer au public un parcours d'interprétation de l'ancienne prison d'Espalion qui a fonctionné de 1844 à 1933, témoin de l'histoire pénitentiaire française et témoin du développement urbain et administratif d'Espalion. Ce patrimoine constituera également, au moment de l'écriture de la programmation muséographique, une source d'inspiration pour la pratique de visite du futur musée : « jouer » de l'enfermement, du temps qui passe, de la solitude, du silence.

Lieu de honte, d'opprobre, de séparation entre citoyens et société, une ancienne prison constitue tout un symbole social. En franchir le seuil tout autant. Proposer un projet culturel fort ayant pour objectif l'expression du « lien social » donnerait une des plus belles secondes vies à cette architecture. Quel défi que de passer de l'exclusion sociale à l'inclusion culturelle !

b. exposer les migrations des populations rurales : un regard nouveau et positif sur l'exode rural

CONSIDERANT que peut-être moins visible et moins médiatisée que l'immigration, l'émigration n'en constitue pas moins une réalité historique qui a construit le territoire français actuel et son rayonnement international. Il n'existe pour le moment aucune tête de réseau si ce n'est des volontés locales « éclatées » dans des associations, des centres universitaires, des lieux de mémoire et des musées au sein desquels cette thématique émerge peu à peu, comme dans les musées auvergnats, ouvrant des voies nouvelles de valorisation des collections ethnologiques et d'histoire locale et permettant une ouverture inédite sur le monde.

Alors qu'il en était question au tout début de l'écriture du projet d'établissement, la thématique de l'émigration n'a pas été intégrée au musée national de l'histoire de l'immigration créé en 2012 au sein de l'Etablissement public du Palais de la Porte Dorée à Paris.

Le nouveau musée de société à Espalion, berceau de l'émigration aveyronnaise, serait un des premiers musées à mettre en exposition, de manière permanente, son émigration française et internationale avec un regard positif dans son impact pour le développement social local. Cette thématique est intrinsèquement fédératrice car elle concerne potentiellement tous les visiteurs, habitants du territoire, associations, artistes, touristes notamment issu d'un tourisme des racines. Elle a un écho international tant la thématique du mouvement des populations est actuelle.

C'est dans cette dynamique fédératrice que le musée départemental des mœurs et coutumes s'est récemment associé avec le musée municipal de la vallée de l'Ubaye à Barcelonnette (département des Alpes-de-Haute-Provence) et le musée départemental de Champlitte (département de Haute-Saône) pour partager et diffuser au public le « roman américain » des populations françaises émigrées aux Amériques, notamment au Mexique et en Argentine, à partir du travail photographique de Jacqueline Colde partie dans les années 1980 et 1990 photographier les descendants.

Cette thématique nouvelle du fait migratoire à une échelle locale, complétée dans le nouveau parcours de visite de salles consacrées aux racines aveyronnaises (langue occitane, religion catholique et organisation familiale) permettra de traiter l'une de ses conséquences sociales et culturelles majeures : le fait identitaire et le sentiment d'appartenance. A partir de quatre valeurs et problématiques, le musée proposera un questionnement permanent sur les mécanismes de l'identité aveyronnaise, de

sa construction et de son évolution : fabrique de l'identité, royaume de l'imaginaire, culture du bien-vivre et éthique de l'action collective. Un siècle et demi après la première vague de l'émigration massive, le sentiment d'appartenance se cultive toujours : Centre Presse ne vient-il pas de lancer un nouveau supplément, l'Aveyronnais, qui propose chaque semaine de nourrir le lien entre le département et tous ceux qui en cultivent les racines, expatriés hors des frontières du Rouergue, à Paris, Toulouse ou Lyon ou bien plus loin encore ?

II. L'ambition territoriale d'un équipement culturel qui par son ancrage participe à une politique d'accueil et d'attractivité

a. L'intégration du projet dans le développement urbain d'Espalion

CONSIDERANT qu'une différence urbaine existe à Espalion entre d'un côté le foirail et les rues anciennes très fréquentées et animées et, d'un autre côté, la zone urbaine, plus calme, qui s'est développée vers l'ouest au XIX^e et au XX^e siècle avec la construction de l'actuelle mairie, de l'ancienne prison cellulaire, des villas du début du siècle et une zone artisanale et industrielle, le boulevard Joseph Poulenc faisant office de frontière.

Le nouveau parcours de visite imaginé pour un musée rénové prévoit, à l'image d'un CIAP, des espaces consacrés à la construction culturelle du nord Aveyron et plus précisément au développement historique et urbain d'Espalion. Cette mise en perspective sur le temps long capable de faire le lien entre l'histoire et la réalité urbaine d'aujourd'hui est vouée à atténuer cette fracture en proposant un équipement muséographique dans ce secteur de la ville.

Avec la mise en service du contournement routier permettant de désengorger le centre-ville des véhicules (lourds et légers), un projet de revitalisation du centre-bourg est à l'étude : comment requalifier les espaces urbains et publics après cette modification des flux ? Le volet patrimonial est un des aspects traités dans cette étude ou comment faire se réapproprier l'espace public par les habitants en portant un coup de projecteur sur le bâti, du plus ancien (pont vieux) au patrimoine de l'époque contemporaine (villas du XX^e siècle ou encore prison cellulaire).

b. Une utilité sociale au niveau communautaire

CONSIDERANT que le musée modernisé répondrait également aux enjeux d'installation (et de fixation de la jeune génération) des nouvelles populations, souhaités par les acteurs du territoire de la communauté de communes « Comtal, Lot et Truyère » (population de 19 000 habitants) et partagés avec le Conseil départemental (politique d'accueil volontariste, structures favorisant la qualité de vie) : connaissance du territoire, de ses racines, de son histoire et de son évolution pour mieux s'y intégrer et s'approprier le nouveau lieu de vie.

Aujourd'hui, l'emprise urbaine de l'offre muséographique dans la ville est forte avec deux bâtiments en cœur de ville. Toutefois le niveau de service public rendu est proportionnellement faible avec de nombreuses plages de fermeture, peu d'expositions temporaires, peu d'offres culturelles. L'implantation à Espalion permettra de hausser le niveau des services culturels à la population et d'y installer une équipe de professionnels des musées et de la culture capables de répondre à des enjeux d'ingénierie dans une des intercommunalités les plus dynamiques en matière culturelle. La volonté de proposer une ouverture du musée étendue à l'ensemble de l'année est un signe fort adressé aux habitants. La programmation culturelle étoffée proposera également des rendez-vous réguliers en s'appuyant bien entendu sur le nouveau parcours de visite mais également sur une salle d'exposition temporaire, un atelier pédagogique, un équipement de projection et un espace de documentation. Le programme culturel du musée sera complémentaire aux actions existantes comme la saison culturelle proposée par la communauté de communes, aux équipements existants comme la salle polyvalente du Nayrac ou aux équipements en devenir comme le projet de centre culturel/médiathèque du territoire porté par la communauté de communes et axé sur la lecture publique et le patrimoine écrit.

c. Développement économique : tourisme vert et tourisme des racines

CONSIDERANT qu'en 2017, l'Aveyron représente la 1^{ère} destination touristique de campagne d'Occitanie. Ce tourisme vert, loin des équipements du littoral ou des équipements culturels urbains des métropoles ou des agglomérations, a tout à gagner à s'organiser en réseau afin d'allonger les séjours en portant à connaissance des touristes les structures locales : maison de la cabrette et des traditions de l'Aubrac à Cantoin, don du Fel maison de la Vigne et des Paysages d'Estaing... Le musée de société rénové à Espalion permettra de créer les conditions d'un tourisme patrimonial dynamique capable de créer de la richesse sur le territoire et une alternative au tourisme muséographique type beaux-arts disponible à Rodez avec le musée Soulages.

Le tourisme culturel et mémoriel est en pleine expansion et avec lui le tourisme des racines. Combien de rencontres entre familles parisiennes d'origine aveyronnaise, entre cousins d'Amérique et de l'Aveyron se font notamment l'été ? Le nouvel établissement muséographique permettra de donner une profondeur historique à ces rencontres familiales et de favoriser ce tourisme des racines pour une communauté d'émigrés importante.

III. L'intégration de la plus ancienne collection ethnographique de l'Aveyron dans les collections du Département : celle constituée par Joseph Vaylet

a. L'union de 2 collections complémentaires : une force pour le projet

CONSIDERANT que Joseph Vaylet (1894-1982) était un poète occitan qui a eu la particularité de pratiquer tout au long de sa vie la collecte d'objets issus de son lieu de vie ou de ses différents réseaux (professionnels, militaires, littéraires, amicaux, familiaux...). Son activité s'est particulièrement développée des années 1920 et jusqu'à la fin des années 1970. Ces cinquante ans de collecte lui ont permis d'avoir accès à des vestiges matériels anciens des XVII^e et XVIII^e siècles, là où la collection départementale, plus jeune, conserve des objets similaires essentiellement des XIX^e et XX^e siècles.

Cette complémentarité thématique et chronologique est reconnue et le projet de transférer la propriété de la collection du musée Joseph Vaylet au Département est inscrit depuis 10 ans dans les conventions avec la commune d'Espalion et l'association éponyme et actuelle propriétaire. Cédée à titre gratuit au Département, ce transfert s'effectuera après la réalisation de l'inventaire et du récolement décennal pièce à pièce. La collection est aujourd'hui estimée à près de 4 000 biens culturels - et loin de se limiter à une collection de bénitiers de chevets- est plus riche et complexe qu'on ne le pense (archéologie, beaux-arts, arts extra-européen...). Elle a déjà connu 3 versions de musée différentes.

b. Positionner Joseph Vaylet comme un grand témoin du XX^e siècle en Aveyron et de ses évolutions en relation avec la communauté émigrée

CONSIDERANT qu'alors que le nord Aveyron constitue le berceau des émigrations définitives depuis la fin du XIX^e siècle et tout au long du XX^e siècle, Joseph Vaylet et sa famille ont fait le choix de rester sur le territoire de leur naissance. Que ce soit par obligation professionnelle ou par réel choix personnel, les raisons invoquées sont sans doute multiples et complexes. Le fait est que M. Vaylet, en s'intéressant de près à son territoire (par l'objet, par la création poétique, par sa profession de greffier du tribunal de commerce), constitue ainsi un important témoin de son évolution dans un siècle qui voit partir une partie des forces vives et qui voit arriver la modernité (voies de communication, urbanisation, modernisation de l'agriculture....) tout en étant en relation avec les émigrés qui entretiennent continuellement le lien avec le pays quitté.

Poète avant tout, Joseph Vaylet a cultivé un amour du pays au travers d'une représentation esthétique mise en poésie dans ses écrits, mise en exposition dans son musée. Cette dimension artistique légitime ainsi d'inclure une expérience sensible au futur parcours de visite à partir de l'objet du quotidien qui compose le terreau du futur musée (être ému, être amusé, être étonné, imaginé...). Cet objectif pourra s'appuyer sur des éléments actuels de la muséographie du musée Joseph Vaylet : sa reconstitution de l'oustal, des séries et répétitions d'objet, des objets patrimoniaux créés de toute pièce.

IV. La feuille de route, le temps du projet

a. La validation du PSC

CONSIDERANT que la présente validation du Projet Scientifique et Culturel constitue la première étape, fondatrice, pour la suite du projet car, à partir d'un diagnostic, elle en pose les fondations et la ligne directrice pour les années à venir. Avec le soutien des deux principaux partenaires, la commune d'Espalion et l'association du musée Joseph Vaylet – musée du scaphandre, et la délibération qui vous est proposée à la suite de ce rapport, le dossier sera transmis à la DRAC Occitanie pour une validation finale au Ministère de la Culture.

En parallèle à cette démarche liée à l'appellation « musée de France » dont bénéficie le musée départemental des mœurs et coutumes et le musée Joseph Vaylet, une démarche de sensibilisation des différents acteurs et partenaires va s'enclencher pour faire naître une appropriation du projet au niveau local : communauté de communes « Comtal, Lot et Truyère », office de tourisme « Hautes Terres d'Aveyron », PETR « Pays du Haut Rouergue », associations culturelles et issues du champ social.

b. Une démarche participative avec les habitants

CONSIDERANT qu'une attention particulière sera apportée dès le début de la mise en œuvre du projet à son appropriation par les habitants de son territoire d'ancrage. Trop souvent uniquement ouvert en période estivale, le musée n'a pas eu l'opportunité de développer pleinement une relation privilégiée avec la population locale.

Une première étape consistera à porter à connaissance, en lien avec la commune les grands axes du projet en priorité vers le tissu associatif. La seconde aura pour objectif, dans plusieurs domaines, de co-construire et de se nourrir des apports des habitants pour le projet en devenir :

- les usages du musée par type de public (famille, jeune public, publics en situation de handicap...) et par type de média (numérique, scénographique...);
- l'appel à contribution auprès de la population pour consolider les ressources scientifiques et culturelles du musée : témoignages oraux, collecte d'objets, ressources documentaires (photographies, archives...) notamment dans le domaine de la mémoire de la migration.

Les retours d'expérience des musées qui se sont engagés ou sont engagés actuellement dans des démarches participatives sont nombreux et permettront de bâtir une méthodologie efficace et de qualité.

c. Les programmes muséographiques, scénographiques et architecturaux, les travaux

CONSIDERANT que dans les étapes préparatoires au projet le récolement de la collection Vaylet, estimé à un an de travail, est prioritaire, il pourrait débuter en 2019, suivant des modalités en cours de définition (lieu, moyens).

En 2019 et 2020, plusieurs études peuvent être mises en œuvre. Une étude de faisabilité juridique permettra de déterminer à partir de la situation actuelle le rôle des différents acteurs publics et leur positionnement pour une future exploitation. Une étude technique déterminera plus finement le potentiel d'aménagement des niveaux inférieurs et supérieurs du bâtiment de l'ancienne prison. Enfin, une étude prospective des publics permettra d'identifier le potentiel du musée en termes de fréquentation et d'attentes.

Dans une logique d'entonnoir et de mise en espace progressif, le Projet Scientifique et Culturel une fois validé par le Ministère de la Culture et nourrit par le résultat du récolement de la collection Joseph Vaylet, sera ensuite traduit les années suivantes en terme de choix de collections et de muséographie au moment de l'étude de programmation muséographique. Viendra ensuite l'étude de programmation architecturale et scénographique.

La structuration symétrique de l'ancienne prison permettra d'envisager un phasage des travaux en travaillant par niveau et/ou par aile.

La mise en œuvre des études préparatoires avec le P.S.C. qui en constitue l'étape fondatrice, permettrait l'élaboration d'un projet qui pourrait prétendre, selon nos premiers contacts, à une candidature le moment venu au volet Patrimoine du Prochain Contrat de Plan Etat-Région et à d'éventuelles politiques contractuelles interrégionales type Massif Central.

APPROUVE les orientations détaillées dans le Projet Scientifique et Culturel du nouveau Musée de Société d'Espalion ci-annexé ;

AUTORISE Monsieur le Président du Conseil départemental à engager auprès de l'Etat toutes les démarches en vue de la validation du Programme Scientifique et Culturel.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 46
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Absents excusés : 0
- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

**PROJET DE RENOVATION DU MUSEE DES MŒURS ET COUTUMES
ANCIENNE PRISON D'ESPALION**



Préambule

Le Conseil départemental de l'Aveyron s'est engagé en 2015 dans un projet de rénovation de l'offre muséographique d'Espalion, bourg-centre du nord de l'Aveyron dans lequel est installé dans l'ancienne prison de la ville depuis 1986 le musée des mœurs et coutumes. Deux missions du ministère de la culture, service des musées de France, ont alors été programmées :

- en octobre 2015 : la mission de M. Yves Pennec, architecte-conseil
- en octobre 2016 : la mission de Mme Florence Pizzorni, conservateur du patrimoine

Dans leur prolongement, une démarche d'élaboration d'un projet scientifique et culturel a donc été enclenchée avec le recrutement d'une muséographe chargée d'assister le conservateur des musées départementaux dans cette démarche et avec la mise en place d'un comité de pilotage et d'un conseil scientifique composés de :

Pour le comité de pilotage :

- Simone Anglade, conseillère départementale, canton « Lot et Truyère »
- Jean-Claude Anglars, conseiller départemental, canton « Lot et Truyère »
- Flore Collette, conseiller musées, DRAC Occitanie, site de Toulouse
- Nathalie Grenet, muséographe, AMO chargée de la rédaction du PSC du musée des mœurs et coutumes
- Sylvie Lacan, adjointe à la culture et au patrimoine, commune d'Espalion
- Jean-Michel Lalle ou son représentant, président de la communauté de communes « Comtal, Lot et Truyère »
- Océane Moisset, coordinatrice administrative, chargée de l'accueil des publics et médiatrice culturelle pour les musées d'Espalion, Conseil départemental de l'Aveyron
- Aline Pelletier, conservatrice des musées départementaux, Conseil départemental de l'Aveyron
- Eric Picard, maire, commune d'Espalion
- Christine Presne, conseillère départementale, présidente de la commission de la culture et des grands sites
- Jacqueline Prieur, présidente de l'association du musée Joseph Vaylet – musée du scaphandre
- Claude Roumagnac, directeur des affaires culturelles et de la vie associative, du patrimoine et des musées (Conseil départemental de l'Aveyron)

Pour le conseil scientifique :

- M. Georges Carantino, historien et ethnologue de l'alimentation, responsable du groupe thématique « Alimentation : histoire, techniques, muséographie » de la Fédération des Musées d'Agriculture et du Patrimoine Rural, Paris
- Cécile Dumoulin, responsable du Département du développement culturel et des publics, MuCEM, Marseille
- Julia Ferloni, conservatrice du patrimoine, MuCEM, Marseille

- Nathalie Grenet, muséographe, AMO chargée de la rédaction du PSC du musée des mœurs et coutumes
- Carmen Grima, chargée des collections ethnographiques, service des musées, direction des affaires culturelles et de la vie associative, du patrimoine et des musées (Conseil départemental de l'Aveyron)
- Hélène Homps, conservatrice du patrimoine, directrice du musée de la Vallée de l'Ubaye, Barcelonnette
- Hélène Marty, chargée d'étude documentaire (Musée Soulages)
- Eliane Moisset, co-présidente du Cercle Occitan IEO du Haut-Rouergue, présidente de l'association « Les amis de Joseph Vaylet » et membre de l'association du musée Joseph Vaylet – musée du scaphandre
- Océane Moisset, coordinatrice administrative, chargée de l'accueil des publics et médiatrice culturelle pour les musées d'Espalion, service des musées, direction des affaires culturelles et de la vie associative, du patrimoine et des musées (Conseil départemental de l'Aveyron)
- Aline Pelletier, conservatrice des musées départementaux (Conseil départemental de l'Aveyron)
- Florence Pizzorni, conservatrice du patrimoine (SMF, Ministère de la Culture)
- Christine Presne, conseillère départementale, présidente de la commission de la culture et des grands sites (Conseil départemental de l'Aveyron)
- Claude Roumagnac, directeur des affaires culturelles et de la vie associative, du patrimoine et des musées (Conseil départemental de l'Aveyron)
- Flore Collette, conseiller musées, DRAC Occitanie, site de Toulouse
- Jean Delmas, conservateur du patrimoine et fondateur des musées du Rouergue, ancien directeur des Archives départementales et des musées du Rouergue, vice-président de l'association du musée Joseph Vaylet – musée du scaphandre
- Martin de la Soudière, sociologue, chargé de recherche au Centre Edgar Morin – Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Paris)
- Laëtitia Théron, directrice du musée de la Haute Auvergne et de l'écomusée de Margeride, (Saint-Flour)

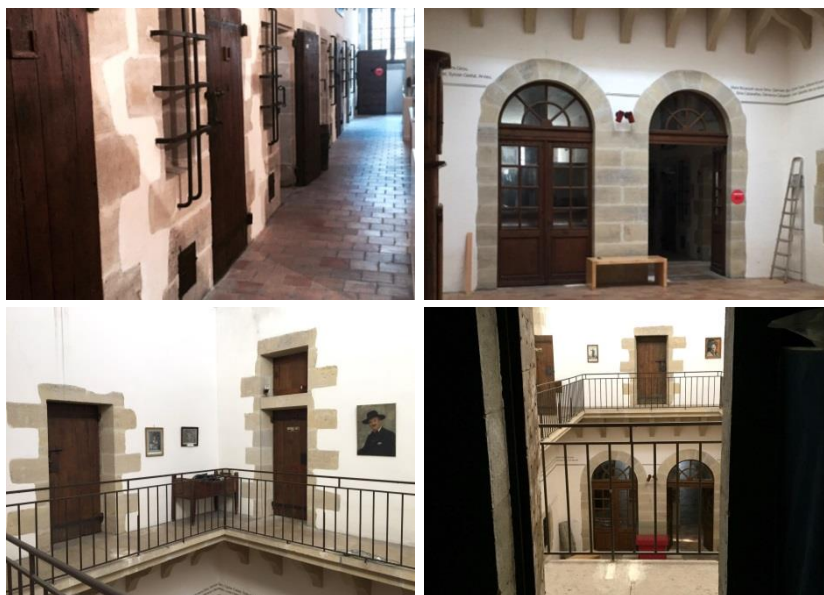
La rédaction de ce P.S.C. a été confiée dans un premier temps à Nathalie Grenet à partir des données disponibles et de la collecte de nouvelles, de la conduite d'entretiens, d'aller-retour avec l'équipe de conservation-médiation du musée et avec la contribution et le soutien du conseil scientifique (juillet et octobre 2017). Le P.S.C. a fait l'objet de deux présentations au comité de pilotage : la première consacrée au « bilan de l'existant et diagnostic » (avril 2017), la seconde consacrée au « projet » (mars 2018). L'équipe de conservation – médiation (C. Grima, O. Moisset, A. Pelletier) a notamment proposé la rédaction concernant les collections, les nouvelles thématiques et la politique des publics et culturels. La finalisation du P.S.C. a été réalisée par le conservateur des musées départementaux, Aline Pelletier. Celui-ci a été livré en janvier 2019.

Que l'ensemble des personnes ressources contactées pour la rédaction de ce projet scientifique et culturel soit ici remerciées pour leur disponibilité et leur précieux concours dans l'élaboration du projet d'avenir et de rénovation.

Introduction

« Notre musée ne se fera pas sans générosité, notre musée de l'homme ne se fera pas sans le don des hommes.
Que chaque visiteur en prenne conscience : c'est le patrimoine de tous les Rouergats qui est là ou qui sera là. »

Jean Delmas



Le musée du Rouergue a été créé à la fin des années 1970 dans le prolongement d'une **Charte culturelle** signée par le Conseil départemental de l'Aveyron et l'Etat (annexe 1). Il est né aux Archives départementales suite à la création de l'entité culturelle **Musée du Rouergue**, qui regroupe une dizaine de musées et sites départementaux. C'est grâce aux collectes et sous l'impulsion de Jean Delmas, directeur des archives départementales de l'Aveyron et fondateur du Musée du Rouergue, que remonte l'origine des collections ethnographiques, dans les années 1960. Le musée a été installé dans l'ancienne prison d'Espalion, propriété de la ville d'Espalion, en 1986. Il est devenu **Musée de France** en **2003**.

Le **musée Joseph Vaylet** a été fondé à partir de la collection personnelle de Joseph Vaylet, grande figure locale et poète félibre décédé en 1982. Il a été installé en 1974 dans l'ancienne **église Saint-Jean-Baptiste d'Espalion**, propriété de la ville d'Espalion. Il est aujourd'hui co-géré par l'association éponyme et par le Conseil départemental de l'Aveyron.

En 1978, la commune d'Espalion fait le pari de la culture en décidant avec l'Etat et le Département, dans le cadre de la Charte culturelle, de doubler son capital muséographique : musée Joseph Vaylet et Musée du Rouergue. La complémentarité des deux musées ne fait plus de doute et s'est exprimée au fil des nombreuses expositions coproduites par les 2 musées et grâce aux 2 collections.

En 2009-2010, une étude portant sur les 4 musées gérés par le département (musée des mœurs et coutumes-Espalion, musée Joseph Vaylet - musée du scaphandre-Espalion, musée des arts et métiers traditionnels-Salles la Source et l'espace archéologique départemental - Montrozier) est réalisée par le cabinet d'architecture **Navecth**. Ces propositions de réaménagement séduisantes qui n'ont pu être mises en œuvre compte tenu des contraintes budgétaires du Département, ont fait germer l'idée d'une réunion des collections du musée des mœurs et coutumes et du musée Joseph Vaylet au sein d'un même équipement et la nécessité d'un projet d'exposition permanente prenant en compte les 2 collections, dans le bâtiment de l'ancienne prison.

Aujourd'hui, les collectivités de tutelle du musée des mœurs et coutumes et du musée Joseph Vaylet font le constat d'un **fonctionnement difficile** des 2 équipements : fréquentation nécessairement limitée au regard du potentiel et à cause d'une période d'ouverture saisonnière, difficultés de gestion, bâtiments non accessibles à

tous les publics et présentations muséographiques obsolètes et vieillissantes. La commune d'Espalion, l'association du musée Joseph Vaylet – musée du scaphandre et le Conseil départemental se sont prononcés pour une opération de **restructuration globale**, visant à réunir dans un lieu unique, la prison, et autour d'une muséographie commune, la collection ethnographique départementale et la collection ethnographique associative Joseph Vaylet. Cette démarche s'inscrit dans la suite logique des collaborations fructueuses qui se sont mises en place entre les deux musées depuis les années 1970.

La démarche visée par ce PSC est donc de définir la vocation du nouvel établissement naissant de la réunion de 2 collections ethnographiques, en prenant en compte et en mettant en cohérence son histoire singulière, ses missions, ses collections et ses publics. Un nouveau projet culturel doit s'écrire dans l'objectif de la création d'un musée de société nouveau à Espalion, autour de l'identité singulière de 2 collections racontant chacune à leur manière l'évolution des modes de vie dans l'Aveyron. Tel est le défi posé par ce projet scientifique et culturel (PSC).

L'écriture de ce projet scientifique et culturel a bénéficié d'un fort soutien de la part de la présidence du Conseil départemental, des élus à la culture : M. Jean-François Galliard devenu en 2017 président de la collectivité départementale, et Mme Christine Presne, président de la Commission de la Culture et des Grands Sites et des élus territorialement concernés : M. Jean-Claude Anglars et Mme Simone Anglade. Leur confiance renouvelée tout au long des deux années de réflexion, de rencontres, d'écriture et de réunions a permis la naissance du projet décrit dans ce document.

Table des matières

<u>PREMIERE PARTIE : BILAN DE L'EXISTANT & DIAGNOSTIC</u>	9
<u>I. Les 2 institutions constitutives : présentation, histoire, statut et gestion</u>	9
A. <u>Le musée des moeurs et coutumes</u>	9
1. Origine	9
2. Statut et gestion	9
B. <u>Le musée Joseph Vaylet</u>	12
1. Présentation	12
2. Origine	12
3. Statut et gestion	12
<u>II. Les collections</u>	13
A. <u>Origine, constitution et acquisitions</u>	13
1. La collection départementale	13
2. Collections de l'association du musée Joseph Vaylet - musée du scaphandre	21
B. <u>Conservation et gestion</u>	25
1. Inventaire et récolement	25
2. Les espaces de réserves et d'exposition	26
3. Etat sanitaire	27
<u>III. Site, bâtiment et muséographie</u>	27
A. <u>Le site : situation et accès</u>	27
B. <u>Le bâtiment : ancienne prison cellulaire (1844-1933)</u>	28
1. Une maison d'arrêt modèle pour le confort, l'hygiène, la sécurité et la moralité	28
2. Le sauvetage de l'édifice et la naissance du musée	30
3. L'organisation d'un musée dans une ancienne prison	31
4. Diagnostic technique du bâtiment	32
C. <u>L'offre muséographique</u>	32
1. Une politique d'expositions temporaires pluriannuelles	32
2. Muséographie et scénographie actuelles au musée des moeurs et coutumes	33
3. Médiation culturelle	34
<u>IV. L'Environnement : Contexte général et local</u>	34
A. <u>Environnement socio-démographique</u>	35
1. Les caractéristiques du territoire nord-aveyronnais	35
2. Démographie et migrations de la population	35
3. La ville d'Espalion : « premier sourire du midi »	36
B. <u>Environnement touristique et culturel</u>	38
1. Un territoire au patrimoine culturel et historique très riche	38
2. Les clientèles touristiques : profils et pratiques	40

V. <u>Les publics</u>	41
A. <u>Fréquentation</u>	41
B. <u>Typologie des publics</u>	42
<u>DEUXIEME PARTIE : LE PROJET</u>	45
I. <u>Démarche et concept</u>	45
A. <u>Les enjeux fondateurs</u>	45
1. Enjeu historique et sociétal	45
2. Enjeu de collections	45
3. Enjeu de lieu	46
4. Enjeu de publics et de notoriété	46
B. <u>Le concept muséographique en 5 grandes orientations</u>	46
II. <u>Le parcours muséographique</u>	49
A. <u>Découpage thématique scientifique</u>	49
• Thème 1 : Introduction au territoire	49
• Thème 2 : racines et mobilité	51
• Thème 3 : identités, valeurs et appartenance territoriale en question	52
B. <u>Vers un parcours muséographique</u>	54
• Traduire en parcours de visite les 5 grandes orientations du concept et les 3 thématiques scientifiques	54
• 1 ^{er} espace de visite : Introduction au territoire	55
• 2 ^{ème} espace de visite : Racines et mobilité	56
• 3 ^{ème} espace de visite : Identités, valeurs et appartenance territoriale en question	57
• 3 espaces évolutifs : 3 regards	58
• Un parcours d'interprétation de la prison : conserver la mémoire d'une des premières prisons cellulaires de France	59
• Une salle d'exposition temporaire	59
III. <u>Les collections</u>	60
A. <u>Vers une collection unique</u>	60
B. <u>Enrichir la collection</u>	60
1. Critères d'acquisition	60
2. Développer de nouveaux modèles d'acquisition	61
3. Développer une politique de prêts et de dépôts	622
C. <u>Conservation préventive et restauration</u>	62
1. Améliorer la connaissance matérielle des collections : nécessité d'un chantier des collections	62
2. Agir sur les facteurs de dégradation	39 63

3. Des restaurations nécessaires mais à limiter	65
IV. <u>Les publics et la politique culturelle</u>	65
A. <u>Des publics à cibler et à développer</u>	65
1. Ancrer véritablement le public local dans un processus de fidélisation	66
2. Inscrire le nouveau musée dans un parcours de tourisme culturel et mémoriel	67
B. <u>Les axes pédagogiques prioritaires</u>	67
1. Lire son paysage culturel pour en devenir ambassadeur, protecteur... (1 ^{er} et 2 ^{ème} espace de visite	67
2. Comprendre et acquérir des repères sur les concepts d'émigration au travers de l'émigration locale vers Paris, vers d'autres villes et vers les Amériques	68
3. Comprendre et s'approprier les valeurs mises en avant dans le 3 ^{ème} espace de visite "identités, valeurs et appartenance territoriale en question"	68
C. <u>Une politique culturelle en 3 temps</u>	68
1. Pendant l'écriture du projet	68
2. Un plan d'actions hors les murs pendant les travaux	69
3. A l'ouverture du nouveau musée	70
V. <u>Réseaux et partenariat</u>	72
A. <u>Réseau touristique dans le Nord-Aveyron</u>	72
B. <u>Réseau culturel départemental</u>	72
C. <u>Réseau scientifique à l'échelle nationale</u>	72
VI. <u>Des moyens et un bâtiment au service du projet</u>	73
A. <u>Les moyens humains</u>	73
1. Des moyens mutualisés à l'échelle de la collectivité départementale	73
2. Des moyens mutualisés à l'échelle de la Direction des Affaires Culturelles et de la Vie Associative, du Patrimoine et des Musées	73
3. Des moyens sur site dédié au futur musée	74
B. <u>Les moyens financiers de fonctionnement</u>	74
C. <u>Rénover et aménager le bâtiment: faire émerger le potentiel du bâtiment</u>	74
1. Les travaux sur le bâtiment	74
2. Les besoins fonctionnels	76
3. Les hypothèses d'implantation du parcours muséographique dans le bâtiment	77
CONCLUSION	79
TABLE DES ANNEXES	80

PREMIERE PARTIE : BILAN DE L'EXISTANT ET DIAGNOSTIC

I. LES 2 INSTITUTIONS CONSTITUTIVES : PRESENTATION, HISTOIRE, STATUT ET GESTION

A. Le musée des mœurs et coutumes

1. Origine

Le musée des mœurs et coutumes d'Espalion a été créé officiellement lors de la signature de la **Charte culturelle de l'Aveyron**, en février 1978, charte signée entre l'Etat et le Département. Cette Charte impliquait la création d'un label départemental appelé **Musée du Rouergue** qui regroupait plusieurs dizaines de musées et sites sur le territoire, rassemblés dans l'objectif d'élaborer "un programme départemental cohérent d'action culturelle" et la "création d'un courant d'animation culturelle de qualité¹". Ces établissements sont complémentaires et leurs responsables tenus de tenir le même "langage muséographique".

Le musée des mœurs et coutumes a été **inauguré en 1986**. Ses collections sont issues d'une partie de la collection départementale ethnographique constituée à partir de la fin des années 1950 et pendant longtemps exposée dans les locaux des archives départementales de l'Aveyron.

Il est installé dans un bâtiment de style néoclassique qui fut une des premières prisons cellulaires de France (1840-1933), en plein cœur de la ville. Après la rénovation de l'édifice dans les années 1980, le musée ouvre avec une première exposition sur les « Saints en Rouergue » (1986-1987) et regroupe aujourd'hui un parcours permanent sur la vie quotidienne, les traditions, les croyances et les fêtes, des productions d'objets en cuivre et en terre cuite.

« Notre musée ne se fera pas sans générosité, notre musée de l'homme ne se fera pas sans le don des hommes. Que chaque visiteur en prenne conscience : c'est le patrimoine de tous les Rouergats qui est là ou qui sera là. » Jean Delmas²

2. Statut et gestion

Le musée des mœurs et coutumes, installé dans le bâtiment de l'ancienne prison d'Espalion, dont la **ville d'Espalion** est propriétaire, est géré depuis 2009 par le **Conseil départemental de l'Aveyron** (gestion directe par la conservation départementale), qui en assure l'ouverture 4 mois dans l'année (de juin à septembre).

L'établissement est placé dans la 1ère catégorie des musées contrôlés, avec conservateur nommé par le ministre de la Culture. Il obtient l'appellation « **musée de France** » en 2003.

Le musée bénéficie donc de 3 collectivités de tutelle différentes aujourd'hui, toutes partenaires autour du projet de restructuration globale du musée :

- **le Département** : propriétaire des collections et gestionnaire du musée
- **l'Etat** : pour le contrôle scientifique et technique
- **la commune d'Espalion** : propriétaire du bâtiment dans lequel est installé le musée.

Le musée des mœurs et coutumes fait partie du réseau des musées départementaux issu de l'entité historique du Musée du Rouergue créé en 1978. Aujourd'hui ce réseau géré par le Conseil départemental de

¹ BETEILLE, Roger, *L'Aveyron au XX^e siècle*, Rodez, France, Éditions du Rouergue, 1999, p. 263.

² Discours prononcé par Jean Delmas lors de l'inauguration de l'exposition coorganisée par le musée du Rouergue et le musée Joseph Vaylet consacrée au bestiaire rouergat, le jeudi 6 juillet 1978 dans l'ancienne église Saint-Jean d'Espalion.

l'Aveyron se compose de **4 établissements**, dont 3 « **musée de France** », unis par une vocation commune : “fournir sur l'identité aveyronnaise un instrument de réflexion et de recherche”³ :

- **Le musée des arts et métiers traditionnels à Salles-la-Source ouvert en 1979**

Installé dans les quatre niveaux d'une ancienne filature de laine et manufacture de drap de pays construite dans les années 1830 et œuvre de l'architecte départemental Etienne Boissonnade, le bâtiment présente une maçonnerie en pierres de tuf calcaire et des colonnes de pierre et de bois. Au dernier étage, on remarque surtout la charpente en carène de vaisseau, à la Philibert Delorme, qui interpelle avec sa forme de coque de bateau renversée. La filature a fonctionné jusqu'en 1959. Le parcours permanent présente sur 2 000 m² des machines monumentales telles que moulins à farine et à huile, martinets, roues de moulins et pressoirs, une sélection des métiers (outils et productions) liés à l'artisanat du bois, du métal, du cuir et de l'agroalimentaire ainsi que l'outillage du travail de la terre et de l'élevage. Les reconstitutions d'une filature industrielle du XIXe siècle et d'une cave à vin traditionnelle complètent l'exposition.



Exposition permanente, salle « l'homme et le monde animal », musée des arts et métiers traditionnels, Salles-la-Source. Photothèque du Conseil départemental de l'Aveyron

- **Le musée des mœurs et coutumes à Espalion ouvert en 1986 et concerné par le présent projet**

- **L'espace archéologique départemental à Montrozier ouvert en 1990**

L'espace archéologique départemental est situé dans le village de Montrozier dans un contexte archéologique très riche (abri sous roche préhistorique, dolmens, villa gallo-romaine, château). Les collections conservées dans le dépôt archéologique illustrent toutes les périodes d'occupation du département de l'Aveyron, de la préhistoire à l'époque moderne. Parmi les collections phares, un important mobilier retrace l'histoire de sites aveyronnais tels que : le château de Bertholène, les abris sous roche de Roquemissou (Gages-Montrozier), l'oppidum du Puech de Mus (Sainte-Eulalie-de-Cernon), les nombreux dolmens du département. Ces témoignages archéologiques permettent de créer des expositions permanentes et temporaires. La structure n'a pas l'appellation « musée de France ».

³ Brochure du Conseil Général de l'Aveyron, Patrimoine historique et culturel, p. 12



Exposition « Héros de pierre. Stèles et statues de guerriers celtes du sanctuaire des Touriès », espace départemental archéologique, Montrozier. Photothèque du Conseil départemental de l'Aveyron

- **Depuis 2008, le musée Joseph Vaylet - musée du scaphandre à Espalion ouvert en 1976**

Par convention annuelle, le Conseil départemental participe à la gestion de ce musée aux côtés de l'association propriétaire des collections et de la commune propriétaire du bâtiment abritant ce musée : l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste à Espalion. Le musée du scaphandre, créé en 1980, est aussi installé dans les mêmes locaux (entrée commune aux 2 musées). Il n'est pas « musée de France ». L'exposition s'articule autour de l'invention de deux Espalionnais : Benoît Rouquayrol et Auguste Denayrouze, deux inventeurs qui, dès la fin du XIX^e siècle, sont à l'origine des premiers pas de la plongée autonome avec l'invention d'un régulateur autonome à membrane. Grâce à de nombreuses pièces relatant l'histoire de leur invention et l'évolution des techniques d'exploration sous-marine par les scaphandriers, la collection compte aujourd'hui environ 400 pièces.



Musée du scaphandre, Espalion.

Photothèque du Conseil départemental de l'Aveyron

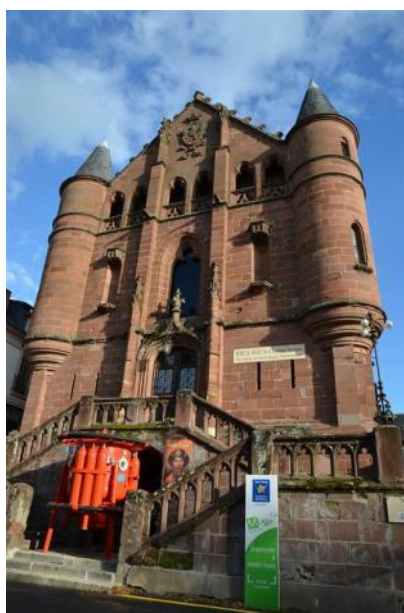
Le service de la conservation départementale dirigé par un conservateur territorial du patrimoine, est intégré à la direction des affaires culturelles du Département et est composé en 2018 de 13 agents permanents et d'agents saisonniers (accueil, visites guidées). Parmi ces 13 postes, un poste de médiateur culturel est entièrement dédié au développement et à la mise en œuvre de l'offre culturelle des musées d'Espalion et à leur gestion. Certains postes sont mutualisés pour l'ensemble des musées du réseau : chargée des collections, technicien, chargée du développement des musées, secrétaire-comptable, promotion. Le service de la conservation départementale bénéficie également d'un appui administratif d'un agent de la direction des affaires culturelles. Le service est réparti sur 6 sites géographiques : la direction-administration à Rodez, la réserve mutualisée à Flavin, le musée à Salles-la-Source, les 2 musées à Espalion et l'espace archéologique à Montrozier.

B. Le musée Joseph Vaylet

1. Présentation

Aménagé depuis 1976 dans l'ancienne **église Saint-Jean-Baptiste** (XV^e - XVI^e siècles) en plein cœur d'Espalion, le musée présente la collection rassemblée par Joseph Vaylet (1894-1982), grande figure locale, poète, greffier du tribunal de commerce, majoral du Félibrige et collectionneur passionné, puis par les bénévoles de l'association du musée Joseph Vaylet - musée du scaphandre.

Le musée se présente comme un cabinet de curiosités où sont rassemblés des objets témoins de la culture occitane : instruments de musique traditionnels, outils d'artisans, objets de la vie quotidienne, objets de culte dont une collection de plus de 300 bénitiers de chevet.



Musée Joseph Vaylet, Espalion, façade néoclassique et exposition permanente.

Photothèque du Conseil départemental de l'Aveyron

2. Origine

« Collectionneur dans l'âme, ce fils de paysan, né dans une ferme perdue, n'a cessé d'accumuler des objets qui, sans lui, disparaissaient à jamais, et qui, dans leur constante répétition, ont fini par former des collections.⁴ »

Joseph Vaylet, majoral du félibrige, disciple de Frédéric Mistral, contribua à la renaissance de la culture occitane en Aveyron, et collecta tout au long de sa vie des objets. Beaucoup ont été recueillis localement, mais pas exclusivement.

C'est dans sa propre maison, 46 boulevard Joseph Poulenc, que Joseph Vaylet inaugure son premier musée dès 1937. En 1959, la seconde version de son musée a pour cadre le rez-de-chaussée du bâtiment, dit le Vieux Palais où était installé le tribunal. Nous connaissons aujourd'hui la troisième version du musée.

3. Statut et gestion

A sa mort, Joseph Vaylet légua sa collection à l'association du musée Joseph Vaylet - musée du scaphandre, qui continue à faire des acquisitions et qui participe aujourd'hui à la gestion du musée aux côtés du Département.

⁴ Marie-Paule Grégoire, *Joseph Vaylet, majoral du Félibrige*, 1981.

Depuis 2008, une convention de partenariat lie la commune d'Espalion, propriétaire de l'ancienne église, l'association du musée Joseph Vaylet – musée du scaphandre, propriétaire des collections, et le Conseil départemental de l'Aveyron qui participe à la gestion du musée (accueil du public, offre culturelle), réalise la gestion des collections (dépoussiérage, récolement, régie) et contribue à la gestion technique du bâtiment et à la promotion du musée.

Indépendamment, la bibliothèque Joseph Vaylet est actuellement conservée dans les pièces de l'étage de la prison. Un inventaire exhaustif est en cours par les bénévoles de l'association du musée Joseph Vaylet - musée du scaphandre et de l'association les Amis de Joseph Vaylet. Elle contient des ouvrages anciens et rares et devrait rejoindre, comme fonds patrimonial, le projet de médiathèque du territoire.

Le musée est ouvert tous les jours sauf le lundi de juin à septembre, et les mardi, jeudi et samedi en avril, mai et octobre. Le tarif d'entrée est de 4 € (gratuit pour les moins de 26 ans, 2,50 € pour les groupes et tarifs réduits). L'ouverture est assurée par les bénévoles de l'association en avril, mai et octobre et par les agents de la conservation départementale de juin à septembre.

II. LES COLLECTIONS

A. Origine, constitution et acquisitions

Les collections du musée des mœurs et coutumes et du musée Joseph Vaylet embrassent l'expression "**musée de société**", tout en faisant partie également de la catégorie des **musées d'arts et traditions populaires, d'anthropologie, d'ethnographie et d'ethnologie régionale**. Le musée des mœurs et coutumes semble l'héritier direct des musées d'ethnologie régionale, alors que le musée Joseph Vaylet incarne plus volontiers la notion de **folklore**.

L'analyse détaillée des collections fait apparaître **une évidente complémentarité** entre les deux collections, tant du point de vue de la nature des biens culturels que des thématiques et de la datation.

1. **Présentation**

a. **Les premières collectes ethnographiques dans les années 1950-1960**

La collection ethnographique départementale est née aux Archives départementales de l'Aveyron au milieu des années 1950 par l'action de Jacques Bousquet, archiviste départemental. Le projet est d'ouvrir un « **musée départemental du folklore** » dans un contexte d'urgence de la conservation d'un monde paysan en pleine mutation aux lendemains de la Seconde Guerre Mondiale. Les premières acquisitions rassemblent des objets de la vie domestique, rouets, fuseaux, jarres à huile, mortiers et pilons à sel, bassinoires, berceaux, des photographies et les premiers outils à main, tarières pour tonneaux, herminette.

Le successeur de Jacques Bousquet, **Jean Delmas**, directeur des Archives départementales de l'Aveyron, poursuit activement l'enrichissement de la collection départementale et organise des expositions annuelles de 1970 à 1977 dans les locaux des archives mais également à Montpellier, à Paris, à Millau, à Rodez. Elles ont fait l'objet de catalogues et de publications :

- 1970 *Le travail du sabotier* (catalogue) et présentation à Montpellier (publication)
- 1971 *Un tisserand de campagne* (catalogue) et présentation à Paris (catalogue)
- 1971 Colliers et sonnailles à La Couvertoirade
- 1972 *Le Charron* (catalogue) et présentation à Millau en 1973 (catalogue)
- 1973 L'industrie du cuivre (catalogue)
- 1974 Sept métiers de la tonnellerie (catalogue)

- 1975 Les matériaux de couverture (catalogue)
- 1975 participation à l'exposition *L'abbé Justin Bessou (1845-1918)* et présentation à Rodez et Villefranche-de-Rouergue
- 1977 participation à l'exposition *Médecine et médecins aveyronnais* présentée à Rodez (catalogue)

b. Développement et déploiement de la collection avec la création des musées

La question du lieu de présentation de ces collections devenues importantes se pose dans les années 1970. La recherche d'un lieu est lancée. Elle sera réglée en 1978 avec la signature de la Charte culturelle de l'Aveyron qui crée le musée du Rouergue dont Jean Delmas est nommé conservateur, poste qu'il occupera jusqu'en 2008. Le choix se porte en premier sur l'ancienne filature de laine (XIX^e siècle) de Salles-la-Source, qui devient le musée des arts et métiers traditionnels en 1979 et met en place naturellement une exposition permanente centrée sur les métiers, outils et techniques dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat. Au même moment, la mairie d'Espalion fait la proposition de la prison ouvrant alors une nécessaire répartition thématique des collections départementales entre les deux musées.

L'installation progressive dans les musées des expositions accompagnée de plusieurs dépôts dans d'autres musées du territoire, formant le réseau musée du Rouergue, permet aujourd'hui de dresser le déploiement thématique de la collection départementale historique et ethnologique qui compte près de 30 000 biens ou lots de biens.

Les thématiques de l'agriculture, la viticulture, l'élevage, l'alimentation, l'artisanat (du bois, des métaux, du textile, du cuir et de la pierre) et l'industrie (textile, métallurgie-sidérurgie, agro-alimentaire et imprimerie) ont été affectées au musée des arts et métiers traditionnels⁵.

Niveau 1 (premier niveau ouvert au public en 1979) : salle Raymond Henry ou galerie des grandes machines d'autrefois. S'exposent des mécanismes de moulins, des pressoirs, une scie hydraulique et un martinet pour le travail du cuivre. Au même niveau, une cave reconstituée permet de présenter des cuves à fouler, des tonneaux de conservation ainsi que des pressoirs de différentes tailles et typologies.

Niveau 2 : galerie « l'homme et le monde minéral ». Celle-ci est notamment composée d'un abreuvoir monoxyle, de modèles d'industrie métallurgique, de la reconstitution d'une forge, des outils du tailleur de pierre et du couvreur, de mécanismes d'horlogerie, de plaques de cheminées, d'objets réalisés en cuivre, zinc ou étain ou encore en terre cuite.

Niveau 3 : galerie « l'homme et le monde végétal ». Y sont évoqués les thématiques de l'agriculture et de l'artisanat du bois avec l'exposition de matériel aratoire, des moissons, de battages, des coffres à grains, des vanneries, la récolte des fruits, le travail du chanvre, les panoplies et productions du tonnelier, charpentier, menuisier, sabotier et chaisier.

Niveau 4 : galerie « l'homme et le monde animal ». Cette galerie complète la précédente et expose les collections liées à l'élevage (travail à ferrer), à la ferme (basse-cour, ruches), la chasse et la pêche et des productions à partir de l'animal (cuir et fromage). Une gabarre, grande barque à fond plat qui naviguait autrefois sur le Lot, ainsi que des métiers à tisser Jacquard complètent cette présentation. Au même niveau, une dernière salle expose un ensemble de cardes et bobineuses industrielles provenant de l'ancienne filature d'Estaing témoignant de l'industrie lainière aveyronnaise et du passé industriel du bâtiment qui abrite le musée.

De grandes machines agricoles (batteuse, botteleuse), une machine à vapeur de scierie et un alambic sont également exposés dans une galerie extérieure à l'entrée du musée invitant à sa visite.

Collections du musée en dépôt

⁵ Les choix arrêtés à l'époque de la création du musée des arts et métiers traditionnels et du musée des mœurs et coutumes, à savoir la technique d'un côté et les mœurs et coutumes de l'autre sont pris en compte dans les choix du futur parcours muséographique du musée situé à Espalion. Des thématiques actuelles comme le développement durable, les productions locales, les savoir-faire d'excellence de l'Aveyron et de son industrie seront étudiées pour une future relecture des collections du musée situé à Salles-la-Source.

Une centaine de biens sur la thématique du transport en milieu rural sont en dépôt depuis 1979, 1989 ou 1995 au musée du charroi rural (Salmiech, appellation « musée de France »). Le récolement de ce dépôt est encore à faire et permettra d'en avoir une vision plus précise.

20 biens sur la thématique de l'agriculture et de l'artisanat textile sont en dépôt depuis 1989 au musée des traditions agricoles du Ségala (Pradinas).

La collection archéologique

A partir du début des années 1990, s'est également constituée la collection archéologique départementale, conservée à l'espace archéologique de Montrozier, qui compte aujourd'hui près de 21 000 objets ou lots. La collection couvre toutes les périodes d'occupation et une très grande partie du territoire aveyronnais.

La fouille de sites de la période préhistorique a fourni de très nombreux vestiges du Paléolithique Inférieur. Le site de Roquemissou (Montrozier), quant à lui, est un lieu qui intéresse les chercheurs car on y perçoit l'arrivée des premiers agriculteurs de la préhistoire en Aveyron. La protohistoire (1700 – 30 BC) est également présente avec du mobilier issu des fouilles par exemple de l'oppidum du Puech-de-Mus (Sainte-Eulalie-de-Cernon) : céramiques, fibules... Parmi les témoignages les plus nombreux de la période gallo-romaine, les vestiges issus des fouilles de villa gallo-romaines donnent une idée précise de la vie quotidienne de cette époque : villa des Clapiès à Rodelle ou encore le fonctionnement des circuits commerciaux avec les ateliers de céramiques sigillées d'Espalion. Les collections médiévales conservées au dépôt archéologique permettent de dessiner le maillage des seigneuries du Rouergue avec des forteresses comme celles de Peyrelade (Rivière-sur-Tarn) ou de Sévérac-d'Aveyron ou encore le château de Bertholène dont le mobilier archéologique mis au jour permet de voir une évolution remarquable de la céramique du Moyen Age à l'époque moderne.

Collections archéologiques en dépôt

297 biens issus de la Haute Vallée de l'Aveyron en dépôt depuis 1997 au musée archéologique de Sévérac-le-Château : armes, parures, céramiques, pierres polies et outils, trousse d'oculiste ou balance romaine et poids gallo-romains de la préhistoire au XVI^e siècle.



Fragments de sigillée provenant d'Espalion. Photothèque du Conseil départemental de l'Aveyron

c. Affectation des collections au musée des mœurs et coutumes

Les thématiques des mœurs et coutumes (vie domestique, costumes, croyances, coutumes, fêtes, musiques....) ont été affectées par répartition thématique au musée des mœurs et coutumes (annexe 2).

Depuis 1986, conception d'expositions et acquisitions ont peu à peu constitué la collection. Suite au récolement, 4 080 numéros de l'inventaire départemental⁶ ont été affectés au musée, dont la plupart sont conservés en réserve. Cette collection est très diversifiée que ce soit en termes de nature d'objets, de provenance, d'importance numérique. Une présentation par grands ensembles d'usage (vie domestique, costume – accessoires du costume, croyances – coutumes, commerce – économie – finances, jeux - sports – loisirs, musique – chant - danse...), héritiers de la pratique ethnographique qui a présidé au rassemblement de ces collections, a été faite pour présenter ici une photographie de cette collection. Une partie « beaux-arts » ainsi que des ensembles moins importants rassemblés dans une rubrique « divers » complètent cette photographie. 75 % de ces biens sont d'origine aveyronnaise.

Costume – accessoire du costume : 1 194 numéros d'inventaire

- vie domestique :

Typologie : vêtements d'enfant (robe, manteau, bavoir, bonnet, vêtements d'écolier), vêtements de femmes (coiffe, corsage, chemise, camisole, jupon, robe, chemise de nuit, culotte fendue, châle, bonnet, pèlerine, chapeau, bas, gants, mitaines), vêtements d'homme (gilets, pantalon, veste), chaussures.

Fonds remarquable : fonds privés provenant de familles notamment du nord de l'Aveyron (Sainte-Geneviève-sur-Argence, Saint-Amans-des-Cots, Cantoin, Prades d'Aubrac, Entraygues-sur-Truyère, Saint-Chély d'Aubrac), un chapeau ayant appartenu à Joseph Vaylet, un chapeau ayant appartenu au sculpteur Ferdinand Andrieu.

- croyances – coutumes :

Typologie : robes de baptême, ensembles pour la communion, chapeau et voiles de deuil, vêtements sacerdotaux (voile, étole, chasuble, manipule, bourse, calotte d'enfant de cœur).

Fonds remarquable : église de Salmiech, ancien lycée Sainte-Marie, dessus de ciboires de Sainte Procule (Rodez), 2 ensembles de robes de mariée d'Espalion et d'Aubrac.

- vie militaire : caleçon de soldat, pantalon d'infanterie rouge garance, ceinture, shako, bonnets de conscrits, képi, veste de hussard, mouchoirs-foulards, sac à dos.

- vie professionnelle : casquette de garde-champêtre, casque de pompier, capes de berger, toque de pâtissier, toques de juge, veste et képi de postier, tabliers (de cuisine, de restaurant, de bistrot), blouse d'infirmière.

- spectacles-fêtes : costumes de la Comédie française, costumes d'enfant.



⁶ L'inventaire départemental regroupe les biens inscrits à l'inventaire du musée des arts et métiers traditionnels – Salles-la-Source et à l'inventaire du musée des mœurs et coutumes – Espalion. Il compte aujourd'hui autour de 17 000 numéros d'inventaire représentant près de 28 000 biens culturels.

Artisanat – industrie : 986 numéros d'inventaire

Typologie : bases de chapeaux en tarlatane, échantillons et outillage de chapelier (moules, formes en bois et métal, pieds de forme, disques, écarteur, réchaud...).

Fonds remarquable : 2 fonds de modiste provenant d'Espalion (Mme Rosemonde Charpentier, née Marelli) et de Rodez (don de M Paul Achet pour le fonds de Mme Saysset).

Vie domestique : 898 numéros d'inventaire

Fonds remarquable : 3 fonds privés de l'Aubrac et de la vallée du Lot (Sainte-Geneviève-sur-Argence, Entraygues-sur-Truyère), 2 fonds privés du sud Aveyron (Versols-et-Lapeyre et Broquiès dans la vallée du Tarn)

- argenterie : coffret à argenterie, plateau et timbales en argent
- broderie : matériels, échantillon, marques à broder, linge de maison brodé (devant de cheminée, napperon, cousin, taie, couvre pain...)
- céramique : jarre, cruche, petit pot, soupière, plat, assiette et écuelle, bugadier, gourde, nid de moineau, pot à graisse, faisselle, chaufferette
- chaudronnerie : chaudron, casserole, bouillotte, marmite, seau, bassine, chauffe-lit, casse, tourtière, soupière, éléments d'alambic, écumoire à fritons
- couture et passementerie : échantillons de tissu, rubans, garnitures, galons, écheveaux de perles, palmettes, bobines de fil.
- commerce – économie – finances : bourses
- cuisine : hachoir, rôtiiseur, coffre à sel, grilloir et moulin à café, casse-noix, tire-bouchon, ustensiles, moules à gâteaux, cuillère, fourchette en bois
- dentellerie : outillage, fuseaux, carreaux de dentellière, modèles, réalisations (rideaux, napperons, rubans....), ouvrages au crochet
- objets en étain : cuillère, fourchette, écuelle, assiette, plat, couvercle, plateau, timbale, entonnoir en étain
- éclairage : bougeoir, chandelier, calel dont type Roquefort, porte calel, calel, à essence, à pétrole, briquet, lanterne
- émaillerie : assiette
- énergie : radiateur, chauffe bain
- enseignement : plumier, règle, abécédaire
- ferronnerie : clef, clef de coffret
- hygiène – médecine – santé : baignoire, broc, rasoir, blaireau, bouillotte, planches à laver, battoir à linge
- jeux – sports – loisirs : étui de porte-cigarette, tabatière
- métallurgie : marmite en fonte, casserole, louche, cuillère
- optique : lunette et étui, lorgnon, face à main
- sculpture : coffret sculpté (de mariée, à archives), battoir de mariée
- textile : fuseaux, quenouilles, dévidoir, broie à chanvre, fer à repasser, passette à rubans, linge de maison (couverture, dessus de lit, taie, rideaux, napperons, torchons, devant de cheminée, draps, bandelettes pour emmailloter), tablier
- transports – communications : malle, mallette, valise, *cabessano*
- vannerie : bonbonnes
- verrerie : bouteille, fiole, carafe



*Calel provenant d'Estaing (MR00 259).
Photothèque du Conseil départemental de l'Aveyron*

Jeux – sport – loisirs : 303 numéros d'inventaire

Typologie : jeux et jouets d'enfant (quilles, puzzle, dominos, dinettes, figurines, dés, diabolos...), 1 charreton, 2 luges, 1 poupard en carton-pâte, accessoires et vêtements de poupée, instruments de musique (sifflet, trompette), reconstitution de jouets anciens en matière végétale (toupie, noix ou jeu dit rescalette).

Fonds remarquable : fonds privés de Versols-et-Lapeyre, ensemble de personnages d'un jeu de massacre ruthénois.

Croyance – coutumes : 194 numéros d'inventaire

Typologie : crucifix, croix, croix de procession, reliquaire domestique, ex-voto, lanterne d'église, bannières, bénitiers de chevet, récipient à eau bénite, images saintes, gravures, drap mortuaire, chapelets, médailles, personnages de crèche, statuettes, chandeliers, dessus de ciboires, ciboires, ostensoirs, vases, globe de l'Enfant Jésus, mobilier religieux (tour de couvent, tronc, petit oratoire, chaise à poignées, table d'autel...)

Fonds remarquable : couvent de Tournemire, église de Sébazac-Concourès, chapelle Paraire de l'ancien hôpital psychiatrique de Rodez, fonds privé de Prades d'Aubrac, 1 corbillard communal, images saintes de Mur-de-Barrez



Buste reliquaire de Saint Fleuret provenant d'Estaing, vallée du Lot (MR16 839).

Photothèque du Conseil départemental de l'Aveyron

Commerce - économie - finances : 137 numéros d'inventaire

Typologie : boîtes, publicités, pots, pichets, bouteilles, bonbonnes, moulins à café, caisse enregistreuse, sacs, pain de cire à cacheter

Fonds remarquable : épicerie Doumenge à Rodez.

Mobilier et architecture : 87 numéros d'inventaire

Typologie : tuiles, épis de faitage, canalisations, éviers en pierre, mobilier civil (berceaux, armoires, fauteuil, pendules, chaises, éléments d'alcôves, bahut, bureaux d'écolier).

Fonds remarquable : les épis de faitage en terre cuite vernissée, berceaux et lit d'enfant.

Musique – chant – danse : 40 numéros d'inventaire

Typologie : instruments de musique (cabrettes, vielles, accordéon, harmonium), instruments de musique en écorce de châtaigniers, instruments extra-européens.

Fonds remarquable : matériel du cabrétaire Jean Vigouroux de Lacalm, 3 cithares tubulaires de Madagascar, 1 bannière de l'*Estudiantina Ruthénoise* de 1907.

Hygiène – médecine – santé : 35 numéros d'inventaire

Typologie : paires de béquilles, pots à pharmacie, enseignes.

Fonds remarquable : enseignes de la pharmacie Cabantous à Laguiole

Beaux-Arts

Peinture : 69 numéros d'inventaire

Typologie : tableaux religieux (l'Enfant Jésus, L'Annonciation, La Visitation, Vierge à l'Enfant, La Crucifixion, Saint Joseph, Saint Jean-Baptiste, Sainte Cécile...), portraits (enfants, femmes, hommes, de familles, de prêtres, de militaires), peintures d'art brut, scènes mythologiques.

Fonds remarquable : église de Brusque (tableaux religieux du peintre Teissié), chapelle du Vieux Lycée de Rodez, couvent de Tournemire, 1 tableau aux allégories révolutionnaires classé Monuments Historiques, 1 scène mythologique peinte à la technique du « Tüchlein », peintures religieuses du XIX^e siècle signées « Chabaud » et « Lemaire ».



Portrait de famille à l'occasion d'un baptême par Germain (MR16 838).

Photographie : 24 numéros d'inventaire

Typologie : matériel pour le développement ou le visionnage, plaques photographiques, daguerréotypes, albums de famille, portraits et lots de portraits.

Fonds remarquable : 1 visionneuse « Pathéorama » et ses films, 2 daguerréotypes, 1 lot de 10 photographies ayant été prises à Paris.

Sculpture : 64 numéros d'inventaires

Typologie : sculptures et bas-relief d'art brut, sculptures religieuses (statues et statuettes de saints, buste-reliquaire, bas-relief, Christ en croix), moules et tirages en plâtre.

Fonds remarquable : 1 bas-relief en albâtre de la Trinité (Angleterre, XV^e siècle) classé Monuments Historiques, éléments sculptés médiévaux, 1 borne à la croix de l'abbaye de Soulages-Bonneval, 1 relief sur cuivre du buste d'une sainte, 1 Christ en croix du XVII^e siècle, 1 buste-reliquaire de Saint Fleuret inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, 3 statues d'art religieux sculptées par Denys Puech, 1 statue de Saint Stanislas Kostka inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques tout comme une statue représentant Saint Maurice.

Divers

Archéologie (4 numéros d'inventaire) : 1 clef médiévale provenant d'Espalion, 2 lots de fragments de poteries médiévales provenant de Rodez, 1 pièce de tissu médiéval provenant de la grange de Galinières

Imprimé (15 numéros d'inventaire) : journaux de mode, publicité, cartes murales, 3 plaques de cuivre originales pour l'illustration de la *Description du Département de l'Aveyron* par Amans Alexis Monteil, an X, 1 lithographie de costumes paysans provenant d'Entraygues-sur-Truyère.

Métrologie – instruments de mesure (9 numéros d'inventaire) : balances, horloges, pendules, mécanismes, baromètres dont un mécanisme d'horloge à foliot du XV^e siècle provenant d'Arviu et un baromètre Louis XVI.

Numismatique et phaléristique (10 numéros d'inventaire) : médailles commémoratives (Henri Affre, archevêque de l'Aveyron, Louis Philippe I), 1 légion d'honneur de M. Albert Bessombes, chevalier de la Légion d'Honneur, 12 août 1933.



Médaille commémorative Louis Philippe I, avec étui et portant l'inscription au revers « Pont d'Espalion, Loi du 8 juillet 1840, La première pierre de ce monument a été posée le 1er mai 1841 » (MR16 238). Photothèque du Conseil départemental de l'Aveyron

Vie militaire (7 numéros d'inventaire) : drapeau pour pavoiser, patience et gourde de soldat, cocardes de conscrit et jouet d'enfant représentant une ambulance de la Première Guerre Mondiale offerte par le Général de Castelnau, tampon avec cartouche de fusil réutilisée.

Vie politique – administrative (4 numéros d'inventaire) : 3 drapeaux (tricolore, du Parti Socialiste et du Secours mutuels ouvrier) et 1 panonceau aux armes de la ville de Rodez

Collections du musée en dépôt

4 biens sur la thématique de la sculpture et de la peinture en dépôt depuis 2006 au Moulin de Roupeyrac – musée maison natal de François Fabié (Durenque) : portrait de François Fabié et de son épouse, fragment de la statue funéraire de François Fabié au cimetière de Toulon et maquette du monument dédié au poète à Rodez.

Collections déposées

25 biens provenant des collections du MuCEM ont été au cours de l'année 2018 transférés à l'inventaire du musée des mœurs et coutumes (armoire, seaux, fontaine, casse...). Ces collections proviennent d'achats réalisés par l'archiviste Jacques Bousquet en 1957 à Villefranche-de-Rouergue et à Millau, pour le compte du Musée national des Arts et Traditions Populaires. Les musées départementaux de l'Aveyron ont conservé ces dépôts depuis presque 60 ans.

2. Collections de l'association du musée Joseph Vaylet - musée du scaphandre

La collection du musée Joseph Vaylet a été rassemblée par Joseph Vaylet (1894-1982) lui-même tout au long du XX^e siècle et poursuivie, après sa mort, par l'association éponyme qui a continué l'enrichissement de cette collection privée (annexe 2).

La collection est aujourd'hui estimée à près de 4 000 biens culturels. Le récolement doit encore être réalisé. Son aboutissement permettra d'avoir des données chiffrées précises et une photographie de l'existant.

a. La collection d'un poète

Grande figure locale, défenseur de la langue occitane, Joseph Vaylet est avant tout un poète, un félibre attaché à sa langue et au folklore de son terroir, la vallée d'Olt et la montagne d'Aubrac. Son originalité parmi les félibres locaux est d'avoir très tôt dans sa vie constitué une collection d'objets dans laquelle il projetait ses désirs de curiosité, fantaisie, extra-ordinaire ou ordinaire idéalisé.



Joseph Vaylet et une partie de sa collection lorsque son musée est installé dans le Vieux Palais renaissance de la ville d'Espalion. Photothèque de l'Institut occitan d'Aveyron

La plupart de ces objets ne sont pas accompagnés des informations documentaires permettant une analyse scientifique de la discipline concernée (ethnologie, patrimoine religieux, beaux-arts...). Seuls 842 objets de l'inventaire ont une origine géographique indiquée (500 d'origine aveyronnaise), laissant près de 3 000

objets de la collection sans aucune information géographique. La désignation, la datation et la description sont très peu renseignées. Accompagnant le récolement, le dépouillement de son fonds d'archives personnelles devrait permettre à terme d'enrichir la base de données de cette collection et d'étudier ce patrimoine.

Sa collection, née d'une initiative privée, est donc le reflet du regard d'un poète sur son territoire sans objectif scientifique et le reflet de la passion de Joseph Vaylet pour l'objet. Sa collection de bénitiers domestiques illustre bien cela et est le résultat d'acquisitions et d'échanges qui ne se sont pas limités au Rouergue ; sans référence, elle n'est donc pas significative du point de vue de l'ethnologie aveyronnaise. Ses recueils de proverbes et certaines monographies ont été conçus de la même façon : *la bouse dans le folklore, la chemise conjugale*.

b. Une collection tout azimut

A partir des informations disponibles aujourd'hui soit visuellement (collections exposées) soit nichées dans la bibliographie et les souvenirs notamment des membres de l'association éponyme, voici une proposition de classement de la collection rassemblée par Joseph Vaylet. Celle-ci évoluera à l'issue de son récolement.

Les collections directement liées à la vie de Joseph Vaylet :

- provenant de sa maison natale : un reliquaire à paperolles, un siège de nourrisson fabriqué par son père ;
- des *Militaria* : des objets ramenés du front de la Première Guerre Mondiale, boutons, épauettes, armes, casques à pointe, tête de fusée ou d'obus, bidons, mouchoirs militaires, ceinture militaire, matricules ;
- des souvenirs de voyage, comme ces lampes ramenées d'un voyage à Jérusalem ;
- ses distinctions de concours de poésie (Académie des Jeux Floraux de Toulouse...) et ses distinctions républicaines (Palme académique, Ordre National du Mérite...) ;
- le compte-rendu du II^e Congrès de l'Arbre et de l'Eau organisé à Espalion en août 1937 transformant Joseph Vaylet en druide pour l'occasion ;
- Son buste exécuté par Marc Robert et des portraits réalisés par des peintres locaux (Serpantié, Geneviève Grammont, Gaymard).



Portrait de Joseph Vaylet réalisé en 1942 par l'artiste-peintre Geneviève Grammont. Le poète est alors âgé de 48 ans.
Crédit photographique : Cécile Gaury

Les collections représentatives des grandes thématiques des musées mixtes de territoire qui peuvent se classer soit par support de conservation (peinture, photographie...), soit par découpage chronologique (époque médiévale) ou par discipline (minéralogie, ethnologie) elle-même redécoupée par fonction :

1. Minéralogie, géologie ;
2. Archéologie : la présence du mobilier issu de deux fouilles de l'abbé Calmels (site de Caylus et site de Saint-Rémi de Laguiole comprenant haches polies, bronze, silex, fer), des tegulae, des lampes romaines, des fibules et des éléments lapidaires ;
3. Epoque médiévale et moderne : des éléments lapidaires (tympan, sarcophages, bas-relief, gargouilles) ou en fer forgé (clefs, serrures, croix-girouette de Saint-Geniez) ;
4. Des beaux-arts : peintures, gravures-estampes-photographies régionales représentant les paysages et monuments d'Espalion et du Nord Aveyron, sculptures notamment religieuses (en bois polychrome comme une vierge allaitante et des représentations de saints), bustes dont celui de l'abbé Raynal de Saint-Geniez ou encore du Général de Castelnau ; médaillons en plâtre.



Vierge allaitante.

Photothèque du Conseil départemental de l'Aveyron

5. Architecture : épis de faitage ;
6. Numismatique : monnaies anciennes, médailles ;
7. Ethnologie française et régionale ;
 - 7a. Vie domestique : crémaillères et ustensiles servant à l'entretien du foyer, pierre de foyer, plaques de cheminée, couverts, vaisselle et contenants en cuivre, en terre cuite, en étain, lampes et calels, mortiers en bois, fer à repasser, séchoir à fromage, baratte...
 - 7b. Mobilier : lit, berceau, armoires, tables, coffre-banc, banc, boiserie intérieure, vaisselier, buffet, armoires, fauteuil...
 - 7c. Croyances-coutumes : croix, crucifix, reliquaires à paperolles, bénitiers de chevet, médailles et souvenirs de pèlerinage, statuettes, vêtements liturgiques.
 - 7d. Costumes et accessoires du costume : bonnets d'enfant, coiffes, chemise de nuit, chemise de nourrice, culottes fendues, châtelaines, couronne de mariée.

7e. Hygiène-santé : baignoire et chauffe-bain, ustensiles de toilette, clystères, pots de pharmacie.

7f. Artisanat notamment de l'activité de tannage d'Espalion, artisanat textile (rouets, métiers à tisser, matériels pour la couture) et artisanat du bois (panoplie de menuisier).

7g. Agriculture, élevage et alimentation : mortier et chaussures pour décortiquer les châtaignes, matériels pour la fabrication fromagère régionale, nasses et piège pour la pêche et la chasse, cape de berger.

7h. Jeux-sport-loisirs : un ensemble de jouets (petit mobilier, jouets en bois, pipeaux, crécelles, poupées) et sur l'apprentissage de l'écriture.

7i. Musique – chant- danse : un ensemble d'instruments de musique (sifflets en écorce de châtaignier, cabrettes, serpent d'usage militaire).

7j. moins académique, un sous-thème que l'on peut qualifier d'art populaire, manifestation dans son choix du goût de Joseph Vaylet pour les belles choses : coffrets de mariage, battoir de mariée, quenouilles, objets en bois sculptés par des bergers, cannes, statuettes représentant un cabretaire ou un sonneur de vielle.

8. Ethnologie extra-européenne : objets en bois sculptés, éventails.



Art populaire : battoir de mariée (1860, Saint-Chély d'Aubrac) et têtes sculptées par un berger.

Photothèque du Conseil départemental de l'Aveyron et Jean-Louis Bories

Les séries d'objets témoignant de sa passion pour l'objet :

- Les bénitiers de chevet. La collection est estimée à plusieurs centaines d'exemplaires (entre 300 et 450). En faïence, en porcelaine, en bronze, en terre vernissée, en étain, produits par exemple à Lezoux ou à Giroussens, seuls quelques exemplaires auraient été produits localement ;
- Les armes blanches et armes à feu. La plupart sont d'origine inconnue. Deux hypothèses se dessinent pour l'origine de leur collecte : lors des banquets du 11 novembre des anciens combattants ou lors d'achat ou de don de familles ayant compté parmi leurs membres d'anciens militaires ;
- des clefs, des tabatières et des pipes ;
- Des monnaies et des médailles.



*Une partie de la collection de bénitiers de chevet exposée au musée Joseph Vaylet.
Crédits photographiques : Jean-Louis Bories*

Quelques objets remarquables liées à des personnalités d'origine aveyronnaise ou ayant eu une histoire patrimoniale déjà riche :

- la reconstitution de l'*oustal* : un objet culturel en soi, une cheminée renaissance, des boiseries d'alcôve et du mobilier donnant à voir la pièce unique traditionnelle de l'habitat rural. Cette reconstitution a également été l'environnement de travail de Joseph Vaylet lorsque le musée était installé au Vieux Palais d'Espalion ;
- la statuette en bois "le député de la Montagne" réalisée par un berger et photographiée par Robert Doisneau ;
- une canne sculptée par Denys Puech alors berger à Gavernac (Bozouls) ;
- deux tableaux d'Eugène Viala représentant des scènes de la vie rurale ;
- une sculpture en bois polychrome de lavandière, achat à Paris de la famille Poulenc d'origine espalionnaise ;
- un peigne ayant appartenu à la cantatrice Emma Calvé ;
- le chapeau noir à larges bords, le *clabaud*, porté par les Espalionnaises au début du XIX^e siècle ;
- la panoplie d'un samouraï.

Des collections déposées

- une collection de fossiles (paléontologie) de l'Espalionnais – dépôt d'un particulier
- une stèle anthropomorphe – dépôt d'un particulier
- un tableau représentant la ville d'Espalion (huile sur toile) – dépôt de la commune

B. Conservation et gestion

1. Inventaire et récolement

a. Les collections du musée du Rouergue

Les collections du musée du Rouergue sont inscrites à un seul inventaire des collections (environ 17 000 fiches). Cet ensemble est affecté à deux musées de France : **le musée des arts et métiers traditionnels à Salles-la-Source et le musée des mœurs et coutumes à Espalion**. L'ensemble du registre papier, initié par Jacques Bousquet puis tenu pendant 40 ans par Jean Delmas, a été informatisé sur un logiciel de base de données. En septembre 2007, le Département a confié à un agent la mission de récolement les collections en

réserve, afin de préparer leur transfert dans de nouvelles réserves. Puis, à partir de l'hiver 2014, trois agents ont œuvré au récolement des collections exposées dans les deux musées cités ci-dessus. La collection départementale est ainsi estimée à **environ 28 000 objets dont 22 000 en réserve, 5 000 exposés au musée à Salles-la-Source et 1 000 exposés au musée à Espalion**. Les collections affectées au musée des mœurs et coutumes (6 248 objets) ont été récolées et informatisées à 100 % par l'équipe de la conservation départementale (annexe 3).

b. Les collections du musée Joseph Vaylet

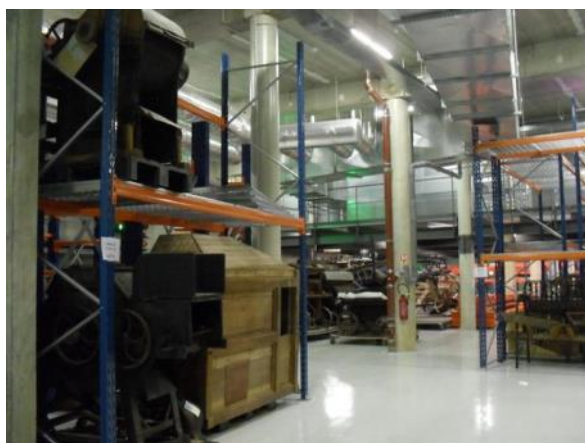
L'association du musée Joseph Vaylet - musée du scaphandre conserve les registres d'inventaire initiés par Joseph Vaylet. Ils ont été numérisés et informatisés sur une base de données par un agent du Département. La base comporte actuellement **3 791 fiches d'inventaire**.

Le récolement des collections du musée Joseph Vaylet exposées dans l'ancienne prison a été mené en parallèle à celui des collections départementales par les agents du Département et un premier procès-verbal (146 objets inscrits à l'inventaire récolés) a été rédigé en mai 2016. Le récolement de 5 vitrines d'exposition au musée Joseph Vaylet a été réalisé en 2017. La conservation départementale mène actuellement une réflexion pour l'organisation du récolement complet de la collection Joseph Vaylet, exposée et en réserve.

2. Les espaces de réserves et d'exposition

Les espaces d'exposition, aussi bien l'ancienne prison que l'église Saint-Jean-Baptiste, sont des bâtiments historiques, non chauffés, sans aucune régulation climatique. Les facteurs de dégradation les plus importants constatés sont le taux élevé d'humidité relative et l'encrassement. Les systèmes d'accrochage et le mobilier d'exposition ne répondent pas aux normes de conservation et sont parfois la cause des altérations sur les œuvres.

Les collections départementales disposent depuis 2014 de 2 000 m² de réserves neuves dans un bâtiment moderne et fonctionnel au sein du **centre technique départemental de Flavin**. Elles étaient conservées auparavant dans un hangar mal adapté à Rodez. La réserve départementale de Flavin propose de bonnes conditions de conservation, de gestion et d'étude des collections départementales.



Réserve des musées départementaux, centre technique départemental, Flavin.

Photothèque du Conseil départemental de l'Aveyron

La collection de l'association du musée Joseph Vaylet - musée du scaphandre n'a pas d'espace de réserve spécifique. Les collections non exposées sont entassées dans des espaces non accessibles au public de l'ancienne prison, comme les combles et les galeries du sous-sol. La salle 11 du rez-de-chaussée de l'ancienne prison a été aménagée comme réserve provisoire par les équipes du Département, qui ont conditionné un lot important de petits et moyens objets dans des bacs polypropylène norme Europe.

L'église Saint-Jean-Baptiste ne dispose pas d'espaces de réserves ni de travail pour un éventuel chantier des collections.

La situation est donc contrastée : bonne pour les collections départementales en réserve, de moyenne à critique pour les collections exposées.

3. Etat sanitaire

Le suivi sanitaire des collections départementales non exposées est assuré depuis l'installation des œuvres dans les réserves de Flavin. La situation n'est par contre pas satisfaisante pour la collection Joseph Vaylet.

L'état de conservation des collections affectées au musée des mœurs et coutumes a été évalué, suite au récolement :

- **1,3 % des objets sont non manipulables** : état critique empêchant toute exposition sans intervention préalable en conservation-restauration.
- **pour 8 % des objets l'exposition est fortement compromise** : dégradations étendues ou marquées, dégradations qui exigent la programmation d'un traitement ; matériaux extrêmement sensibles aux facteurs de dégradation.
- **pour 52 % des objets l'exposition est légèrement et/ou ponctuellement compromise** : dégradation limitée qui peut être traitée ; matériaux très sensibles.
- **38 % des objets peuvent être exposés en l'état** : dégradation mineure, réversible ou ponctuelle : pas besoin d'intervention en conservation-restauration avant exposition.

Le pourcentage des collections récolées étant encore très bas, l'état sanitaire des collections Joseph Vaylet n'a pas pu être dressé, mais les conditions sanitaires des 4 000 objets actuellement exposés dans l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste ne sont pas satisfaisantes (humidité, infestations probables), un certain nombre d'objets sont constatés en mauvais état. Une restauration ciblée sur certains objets-clés de la collection pourrait être envisagée selon les choix muséographiques.

III. SITE, BATIMENT ET MUSEOGRAPHIE

A. Le site : situation et accès



La ville d'Espalion et son organisation urbaine avec localisation de l'ancienne prison.

L'ancienne prison d'Espalion se trouve au cœur du centre-ville sur la place Pierre Frontin, à quelques minutes à pied de la mairie d'Espalion et de l'ensemble des sites d'intérêt du centre d'Espalion. Elle est entourée d'un **parking**. Les autres bâtiments qui entourent le bâtiment de la prison sur la place Frontin n'ont aucun lien avec l'ensemble carcéral, ce sont des maisons d'habitation privées.

Aucune signalisation spécifique n'indique le musée des mœurs et coutumes. Seule une enseigne sur la façade du porche d'entrée indique « Département de l'Aveyron. Musée du Rouergue » et un panneau du circuit patrimoine n°11 signale « Les anciennes prisons ». Une fois sur place, l'accès en voiture est aisé : un parking (non réservé aux visiteurs du musée) est situé tout autour du musée⁷.

B. Le bâtiment : ancienne prison cellulaire (1844-1933)

1. Une maison d'arrêt modèle pour le confort, l'hygiène, la sécurité et la moralité

La prison cellulaire d'Espalion fait partie de la 1^{ère} génération des prisons « centrales » rattachées au ministère de l'Intérieur et placées sous le contrôle des préfets. Ces prisons ont été créées après la diffusion des circulaires de 1836 et 1841 qui prévoyaient la construction de nouvelles maisons d'arrêt et de correction en fonction de l'application du principe de l'emprisonnement cellulaire pour les courtes peines.

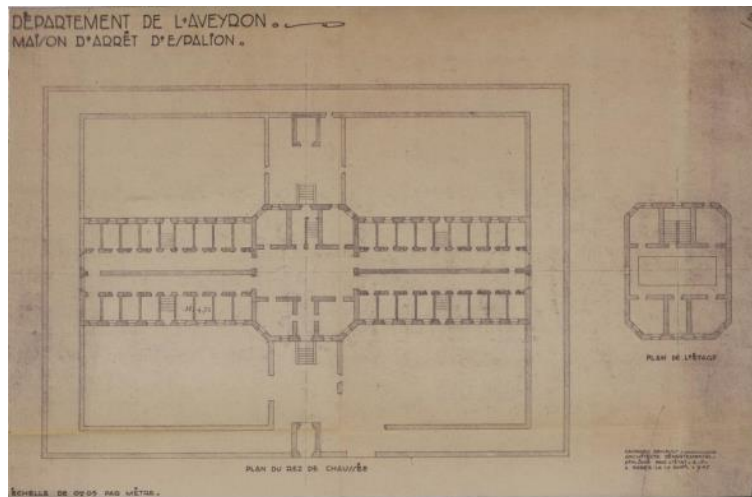
En effet, la parution en 1833 de l'ouvrage d'Alexis de Tocqueville sur le système pénitentiaire américain conforte le débat intellectuel et politique d'alors sur l'application en France d'un système d'emprisonnement par isolement cellulaire susceptible d'éviter la récidive. Alors que d'anciens couvents, d'anciens hôtels particuliers ou d'anciens hôpitaux militaires sont transformés en prison divisée en cellule, des constructions ex nihilo donnent naissance à des architectures pénitentiaires au service d'un fonctionnement carcéral réfléchi et organisé.

Inaugurée en 1844 dans un bâtiment de style néoclassique, cette construction remarquable fut **une des premières prisons cellulaires de France**. Il s'agissait d'une prison « **modèle** », pour hommes et femmes, conçue sous le Second Empire dans la réorganisation de la France consécutive à la Révolution.

Avant la création de cette prison, les détenus étaient enfermés dans le bâtiment du **Vieux Palais**, dans des conditions sanitaires déplorables. Ces conditions d'enfermement poussèrent les autorités à entamer une réflexion afin de modifier le système d'emprisonnement à Espalion⁸. C'est en **1835** que le ministère de l'Intérieur décide de munir la sous-préfecture de l'Aveyron d'une prison et donne l'autorisation d'acquérir un terrain de 2 916 m². L'architecte mandaté pour la construction est **Etienne Boissonnade**, Aveyronnais occupant le poste d'architecte départemental. La **première pierre du bâtiment** est érigée en **1838**.

⁷ Reprise des constats du cabinet d'architecture Navecth, *Etude scénographique des musées départementaux et du réseau muséographique départemental, phase 1A*, janvier 2010.

⁸ Dossier documentaire : Prison départementale d'Espalion, 1844-1933, Bilan de recherche, 2015 (Océane Moisset).



Plan de l'ancienne prison cellulaire d'Espalion.

Archives départementales de l'Aveyron (cote 812 W 161 1)

L'architecte envisage un plan en 2 axes latéraux autour d'un noyau central. L'ensemble se déroule sur 2 niveaux : le niveau supérieur s'organise en 5 pièces et le rez-de-chaussée compte **32 cellules individuelles**. La prison ainsi décrite offre une capacité d'accueil de **37 détenus**. L'aile Est est réservée aux hommes et l'aile Ouest aux femmes. Un pavillon central surplombé d'une lanterne de forme géométrique permettait l'apport de lumière naturelle dans la salle dédiée à la messe.



Pavillon central de l'ancienne prison cellulaire d'Espalion. Crédits photographiques : Jean-Louis Bories

Le fonctionnement de la prison découle de l'emplacement des pièces et de leurs fonctions. C'est une prison considérée comme étant de « petits effectifs », elle accueille une population mixte, des femmes et des hommes qui purgent une peine inférieure ou égale à un an d'emprisonnement.

La prison a accueilli des détenus jusqu'en **1933**. Elle a ensuite été occupée par un ferrailleur avant d'être transformée en musée au début des années 1980. En effet la loi de centralisation des prisons départementales conduit les prisons dites de "petits effectifs" vers la fermeture ; ainsi en Aveyron, après la fermeture de la prison de Villefranche-de-Rouergue décidée en 1934, ce sont près de 80 prisons qui sont supprimées dans les différentes circonscriptions pénitentiaires en vue de réaliser des économies. Les détenus furent regroupés dans la prison de Rodez.

2. Le sauvetage de l'édifice et la naissance du musée

La rénovation de l'édifice a permis de sauver de la démolition un exemple pénitentiaire caractéristique du XIX^e siècle et un site patrimonial digne d'intérêt en plein cœur d'Espalion. Le sauvetage de l'ancienne prison fut l'objet d'une bataille politique lors d'élections municipales dans les années 1970.

Lors de la transformation du bâtiment en musée, certains éléments caractéristiques du bâtiment carcéral furent volontairement préservés et sont encore visibles aujourd'hui :

- **l'organisation générale du lieu est conservée** : les 2 ailes de cellules au rez-de-chaussée accessibles à partir du pavillon central surplombé de la lanterne, la mezzanine du niveau supérieur distribuant 5 pièces. Seules 2 galeries du sous-sol sont inaccessibles ;
- les impressionnantes portes et verrous des cellules individuelles, ainsi que les petites croisées établies à côté des portes pour la surveillance et donnant sur les corridors ; les ouvertures pour l'évacuation du pot de chambre ;
- **l'enveloppe du bâtiment a été restaurée**, les grilles aux portes et fenêtres ont été conservées, toujours visibles depuis l'extérieur ; des commodités en sous-sol ont été installées (toilettes) ;
- **le mur d'enceinte a été démoli, ainsi que les 4 préaux extérieurs** et leurs petits vestibules d'accès, le porche et une partie du mur d'enceinte sont conservés en tant que vestige. L'espace autour de la prison est remplacé par un parking ;
- on détruisit des cloisons entre certaines cellules individuelles pour créer des salles plus grandes pour les besoins des expositions ;
- une **cellule "témoin"** a été conservée ;
- le sol n'est pas d'origine sauf à l'entrée du rez-de-chaussée et au sous-sol.



Aile ouest du rez-de-chaussée de l'ancienne prison.

Crédits photographiques : Jean-Louis Bories



Porche d'entrée conservé de l'ancienne prison, place Frontin, Espalion.

Photothèque du Conseil départemental de l'Aveyron

3. L'organisation d'un musée dans une ancienne prison

Transformer une prison en musée implique quelques réorganisations dans le bâtiment⁹, le lieu est ainsi organisé de la manière suivante depuis la fin des années 1980 (annexe 4) :

- **Rez-de-chaussée** : en levant les yeux, on aperçoit le niveau supérieur qui forme une mezzanine tout autour du hall central, espace très lumineux grâce aux ouvertures :
 - **couloir d'entrée** : 9 m²
 - bureau **Accueil** : 16,50 m² (ancien bureau du gardien)
 - **salle de dépôt ou local d'entretien** : 16,50 m², ancienne cuisine, cette pièce comporte toujours une pierre d'évier ; elle comportait aussi une cheminée (dont reste quelques traces au sol)
 - **aile Ouest** (détenues femmes) : 227 m² au total, répartis en un long couloir central de 104 m², 4 salles de 29 m²
 - **aile Est** (détenus hommes) : 227 m² organisés comme l'aile Ouest. et comportant une cellule-témoin de 7 m²
 - **pavillon central** : 72 m²
 - **deux pièces** de 16,50 m², anciens logements des gardiens, donnant sur le pavillon central et accueillant aujourd'hui des réserves de la collection du musée Joseph Vaylet.
- **Sous-sol** : desservi seulement par un escalier (pas d'ascenseur), il était utilisé comme salle de chauffe, d'où partaient les calorifères qui permettaient de chauffer l'ensemble du bâtiment. On y trouve aujourd'hui une salle d'exposition temporaire et les sanitaires :
 - **salle d'exposition temporaire** : 82 m², salle voûtée, sans ouverture sur l'extérieur, pas de lumière naturelle
 - **sanitaires** : 39 m²

⁹ Dossier documentaire Prison départementale d'Espalion 1844-1933

- Il reste encore **2 grandes galeries non aménagées** actuellement non accessibles. Elles correspondent aux ailes latérales du rez-de-chaussée soit une surface approximative de 200 m² de chaque côté.
- **Niveau supérieur** : une **mezzanine** très lumineuse offre une vue plongeante sur le pavillon central, elle distribue **5 pièces** et **2 grands et longs greniers**, situés respectivement au-dessus de chaque aile et qui accueillent des espaces de réserve de la collection du musée Joseph Vaylet - musée du scaphandre. Dans l'ancienne prison, ces 5 pièces étaient pour 2 l'infirmerie (sûrement les visites médicales assurées par le médecin nommé), les 3 autres pour la police municipale ou les prisonniers en cours de transfert. Entre les deux cellules orientées au sud, un étroit **vestibule** était utilisé pour la lingerie. Aujourd'hui ces salles accueillent la bibliothèque et le fonds d'archives de Joseph Vaylet.
- **Extérieur** : l'ancien mur d'enceinte est supprimé en grande partie, le porche et une partie du mur d'enceinte sont conservés en tant que témoin de l'aspect de la prison lors de son fonctionnement.

4. Diagnostic technique du bâtiment¹⁰

Il n'y a **pas de protection Monuments Historiques** du bâtiment (reconnaissance d'intérêt public pour sa valeur historique et architecturale) et pas de notice du service régional de l'inventaire (région Occitanie).

Chauffage / hygrothermie : il n'y a pas de chauffage actuellement dans le bâtiment. Le sous-sol et le rez-de-chaussée présentent une bonne inertie, mais les greniers au niveau supérieur ne sont pas isolés et montent très vite à une très haute température. Le grand volume du pavillon central doit provoquer un phénomène de stratification thermique en période de chauffage. Il faudra en tenir compte dans le choix du chauffage à installer.

Il n'y a pas de double-vitrage aux fenêtres.

Il existe des désordres dus à l'humidité provenant de l'extérieur sous la forme d'infiltrations en toiture entre les volumes du pavillon central et des ailes latérales. Les solins sont à refaire.

Electricité / éclairage : l'éclairage naturel est peu important en raison des ouvertures restreintes des cellules. L'éclairage artificiel est produit par l'utilisation systématique de projecteurs posés en applique au mur. Le niveau d'éclairage actuel est insuffisant.

Sécurité incendie : une alarme incendie. La jauge du sous-sol et du niveau supérieur est actuellement limitée à 19 personnes en raison de leur dégagement d'une unité de secours.

Revêtements / matériaux :

- sols : dalles de pierre dans l'entrée ; planchers bois dans l'accueil et la salle de dépôt ; carrelage dans les galeries, le pavillon central et la salle d'exposition temporaire ; plancher bois recouvert de coco dans les cellules
- plafonds : plâtre peint
- menuiseries extérieures : bois
- murs : enduits plâtre peint.

C. L'offre muséographique

1. Une politique d'expositions temporaires pluriannuelles

¹⁰ Diagnostic Navecth, 2010.

A Espalion, où le musée du Rouergue est créé officiellement lors de la signature de la **Charte culturelle de l'Aveyron**, en **février 1978**, entre l'Etat et le Département de l'Aveyron, **Jean Delmas**, conservateur nommé par le ministre de la Culture, met en place une première exposition intitulée le *Bestiaire rouergat*. Cette exposition est déjà le fruit d'une collaboration avec le musée Joseph Vaylet qui s'est mise en place les années précédentes. Durant 27 ans, entre 1978 et 2005, le musée du Rouergue organisera plusieurs dizaines d'expositions qui reflètent les acquisitions successives depuis 1978 :

- 1978 *Bestiaire rouergat*
- 1979 *Les enfants du Rouergue*
- 1983 *Autour de la table*

Jusqu'en 1985 les expositions sont le fruit d'une collaboration entre la collection départementale réunie par Jean Delmas et le musée Joseph Vaylet. Les trois expositions entre 1978 et 1985 ont lieu au musée Joseph Vaylet. L'exposition inaugurale du musée des mœurs et coutumes est celle des *Saints en Rouergue* en 1986.

- 1986 *Les saints en Rouergue*
- 1988 *Les vêtements traditionnels du Rouergue*
- 1992 *Terres cuites de l'Aveyron*
- 1996 *Cuivre en Rouergue*
- 2002-2004 *Les ponts du Rouergue*
- 2005-2008 *Poids et mesures en Aveyron*
- 2010 *Sous les pavés, l'histoire*
- 2011 *Exposition sur le thème scientifique, avec des modules d'observation et recherches météorologiques* (titre oublié)
- 2012 *Aquacosmos*
- 2013 à 2015 *François Issaly et la fondation de Pigüé. Des Aveyronnais en Argentine à la fin du XIX^e s.*

2. Muséographie et scénographie actuelles au musée des mœurs et coutumes

La présentation muséographique actuelle est constituée de parties des dernières expositions présentées. Elle se déploie exclusivement au rez-de-chaussée du bâtiment, dans les deux ailes latérales :

- **aile Est :**
 - **salle « cuivres »** : 105 m² dans les circulations centrales
 - **salle « objets religieux »** : 29 m² dans des cellules regroupées
 - **salle « épicerie »** : 29 m² dans des cellules regroupées
 - **cellule témoin** : 7 m².
- **aile Ouest :**
 - **salle « poteries »** : 105 m² dans les circulations centrales
 - **salle « exposition Gouzy (art brut) »** : 29 m² dans des cellules regroupées
 - **salle « Enfance »** : 29 m² dans des cellules regroupées.
- 3 salles sont inoccupées et fermées au public, utilisées comme réserve ou dépôt de matériel muséographique.

La muséographie et l'organisation des espaces de visite ont été pensées par un architecte des bâtiments de France, M. Fonquernie. Il n'existe aucune autre forme de médiation que des vitrines d'objets et des cartels, pas de supports graphiques, pas d'audiovisuels, pas de maquettes, pas de supports interactifs. L'histoire singulière du lieu n'est évoquée que par la cellule-témoin et un panneau très succinct à l'entrée.

3. Médiation culturelle

Face au manque d'outils écrits d'aide à la visite, la conservation départementale a développé des actions de médiation humaine (visites commentées, jeux-enquête et ateliers jeune public) ainsi que des événements ponctuels depuis 2009. Une association à vocation culturelle soutenue par le Conseil départemental a auparavant animé le musée de 2002 à 2008 pendant la période estivale.

- **Visites guidées** (groupes adultes et groupes scolaires). En 2014 : 2 groupes scolaires (soit 67 personnes) et 2 groupes d'adultes (soit 88 personnes). En 2015 : 3 groupes scolaires (centres de loisirs inclus) (soit 86 personnes) et 1 seul groupe adulte (soit 37 personnes). En 2016 : 1 groupe scolaire (soit 11 personnes) et 2 groupes adulte (soit 23 personnes). En 2017 : 1 groupe adulte (soit 19 personnes). En 2018 : 4 groupes adultes (soit 145 personnes)
- **Offre pédagogique jeune public :**
 - livret-jeu : mise en place en 2013 d'un livret-jeu destiné à la visite libre.
 - atelier *jeu-enquête*

Exemples d'ateliers pédagogiques. En 2010 : atelier hebdomadaire d'initiation aux fouilles archéologiques autour de l'exposition *Sous les pavés, l'histoire*. En 2011 : atelier découverte des modules météorologiques. En 2012 / 2013 : A la chasse aux objets (atelier de découverte des objets anciens dans les deux musées). En 2014 : A la chasse aux objets (2^{ème} version).

- **Evènements :**
 - entrée gratuite et animations les premiers dimanches du mois (entre juin et septembre)
 - **Journées du patrimoine de pays et des moulins** : entrée gratuite et visite libre des 2 musées (mœurs et coutumes, Joseph Vaylet), organisées depuis 2013.
 - **Journées européennes du patrimoine** : entrée gratuite et visite libre des 2 musées (mœurs et coutumes, Joseph Vaylet), organisées depuis 2009. En 2015, en partenariat avec l'association Rouergue Pigüé, diffusion du film documentaire *Les émigrés dans la pampa*, témoignages de familles descendantes de fondateurs de la ville de Pigüé, jeu pour les enfants « A la recherche de mes ancêtres ».

Exemple de programmation en 2016 : les visiteurs étaient invités à découvrir certaines nouvelles thématiques pour un nouveau musée au travers d'œuvres et d'objets sortis des réserves départementales et à exprimer leur avis et leur préférence. Au travers d'un vote, ils ont pu indiquer leur thème d'exposition préféré.

L'actuel musée souffre de locaux pédagogiques inadaptés et d'un personnel de médiation insuffisant.

IV. L'ENVIRONNEMENT : CONTEXTE GENERAL ET LOCAL

Espalion se situe dans le nord du département de l'**Aveyron**, en région Occitanie Pyrénées-Méditerranée (annexe 5). Espalion, lieu de passage incontournable en Aveyron, est le bourg-centre le plus important et le plus peuplé (4 583 habitants¹¹) du **territoire du Nord-Aveyron**, chef-lieu du canton **Lot et Truyère** (14 communes), siège social de l'intercommunalité **Comtal Lot et Truyère** (21 communes). Le territoire de l'intercommunalité (superficie 644,40 km², 19 655 habitants) est largement rural. Le territoire du Nord-Aveyron est traversé d'est en ouest sur 102 km par le **chemin de Saint-Jacques de Compostelle**, jalonné d'édifices religieux et culturels, de monuments inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO (4 ponts et 2 sections de sentier) et de points d'arrêt remarquables, dont la ville d'Espalion fait partie.

¹¹ Source : <https://www.banatic.interieur.gouv.fr/V5/recherche-de-groupements/fiche-raison-sociale.php?siren=200067478> [consulté le 06/06/2017]

A. Environnement socio-démographique

1. Les caractéristiques du territoire nord-aveyronnais

L'Aveyron est un département de l'ancienne région **Midi-Pyrénées**, fusionnée depuis le 1er janvier 2016 avec la région Languedoc-Roussillon pour constituer la nouvelle région **Occitanie** (enrichie de la signature **Pyrénées-Méditerranée**) (annexes 6). Le Nord-Aveyron profite ces dernières années d'un désenclavement partiel grâce à une **accessibilité routière renforcée et un aéroport à Rodez** :

- autoroute A75 (Clermont-Ferrand/Montpellier)
- proximité Autoroute A20 (Brive/Toulouse)
- autoroute A68 (Toulouse/Rodez)
- 81 330 passagers en 2018 pour l'aéroport Rodez/Aveyron¹².

C'est un pays regroupant plusieurs entités paysagères et historiques :

- à l'extrême nord : la **vallée de la Truyère** et ses gorges profondes, le **Carladez**
- au Nord-Est : le plateau volcanique de l'**Aubrac**, qui ouvre sur la Lozère et le Cantal, mêle forêts et pâturages
- à l'ouest : la région de **Conques** et le **vallon de Marcillac**, sols rouges et plateaux calcaires, végétation luxuriante
- d'est en ouest : la vallée du Lot qui traverse l'Aveyron, **Sainte-Eulalie-d'Olt, Saint-Côme d'Olt et Estaing**
- au sud : le **plateau calcaire des Causses** avec un environnement karstique typique.

2. Démographie et migrations de la population

Aujourd'hui, l'Aveyron reste l'un des départements **les moins densément peuplés de France** (30,43 habitants / km²). C'est une **population vieillissante**. Plus de 30% de la population de l'Aveyron est âgée de 60 ans ou plus contre 25% au niveau national. La proportion de **seniors** a d'ailleurs progressé de plus de deux points depuis 2006.

C'est une population marquée par les années d'**exode** qui ont contribué à forger l'histoire et l'identité du département. A partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, les Nord-Aveyronnais émigrent massivement vers :

- **Paris et la région parisienne** tout d'abord
- **l'Amérique** : en **Argentine**, avec la création de colonies agricoles pionnières ; en **Colombie** et au **Pérou** pour les mineurs embauchés par des sociétés d'extraction de cuivre ; en **Californie**
- les **agglomérations voisines** qui constituent un pôle d'attraction pour la population rurale (vendangeurs, scieurs de long vers **Albi, Toulouse, Montpellier** ou encore en **Catalogne**).

Une "diaspora" exilée mais très soudée : de 1950 à 1968, la région parisienne concentre la moitié des migrants avec plus de 30 000 Aveyronnais¹³. Les Aveyronnais à Paris se regroupent en amicales pour se retrouver. D'abord porteurs d'eau, puis livreurs de charbon, ils tiennent ensuite un petit « café-charbon » et enfin un café-brasserie ou un tabac. Ils recrutent leur fille de salle, garçon de café, serveurs, parmi leurs cousins ou leur voisins, ce qui encourage les départs vers la capitale et renforce la solidarité régionaliste. *“Les Rouergats de Paris essayeront très vite de recréer dans la grande ville la solidarité villageoise, d'y ressentir à nouveau la confiance et le goût des relations d'hommes à homme.”*

¹² Source : Aéroport Rodez-Aveyron.

¹³ BÉTEILLE, Roger, *Les Aveyronnais, Essai géographique sur l'espace humain*, Poitiers, Impr. l'Union, 1974, p. 17.

La réussite sociale et financière est bien souvent au rendez-vous. Le retour au pays a fourni un apport important à l'économie locale et en particulier au tourisme. Dans l'Aubrac, 6 grands hôtels ont ainsi été construits peu avant 1900 pour accueillir les premiers touristes qui venaient en cure. Parmi les centaines de vacanciers, les plus grands cafetiers de Paris s'y retrouvaient pour profiter du bon air de l'Aubrac.

3. La ville d'Espalion : « premier sourire du Midi »

On ne connaît pas l'origine exacte du nom "Espalion" et Joseph Vaylet en avait d'ailleurs décliné trois dizaines dans un de ces ouvrages¹⁴. Le mot Espalion pourrait venir du latin *speleu* qui signifie "roche" car Espalion était à l'origine bâti sur la roche. **Henri Affre**, historien espalionnais, attribue quant à lui l'origine de la ville à Charles Martel. Au Moyen Age, la ville appartenait aux seigneurs de Calmont qui commencèrent à édifier le château de Calmont d'Olt au XI^e siècle. Longtemps sous-préfecture de l'Aveyron, Espalion perdra ce statut en 1926.

Le **château de Calmont** est le plus ancien château du Rouergue, forteresse médiévale aujourd'hui classée Monument Historique.

La ville historique d'Espalion est riche de plusieurs édifices tels que le **Vieux Palais** Renaissance, qui date de 1572, mais aussi le **pont Vieux** édifié sous Saint-Louis et classé Monument Historique en 1888. Nous pouvons également mentionner la **place du Griffoul**, profondément modifiée depuis l'époque médiévale, avec notamment la construction du **Pont-Neuf**, les anciennes tanneries ou "calquières", et le foirail, ancien champ de foires aux bestiaux. Sur la place du Puits, un élégant bâtiment d'époque Renaissance a été la **maison natale de Pierre Assézat**, marchand enrichi par le commerce du pastel, qui fit construire à Toulouse le somptueux hôtel Renaissance Assézat, siège de l'académie des sciences, inscriptions et belles lettres.

Ses monuments auraient attiré des peintres venus saisir sur leurs toiles ces paysages remarquables, faisant d'Espalion un lieu de rencontre artistique et culturel¹⁵ au début du XX^e siècle.



Château de Calmont d'Olt surplombant la ville d'Espalion

¹⁴ *Espalion, la cité aux trente hypothèses onomastiques*

¹⁵ Un travail de recherche et d'inventaire restent à mener sur ce sujet.



*Pont vieux d'Espalion, patrimoine UNESCO au titre du bien
«chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».*



Vieux Palais, vue sur le Lot et statue de scaphandrier



Plan touristique avec légendes des principaux monuments : l'ancienne prison est mentionnée au numéro 9. Office de tourisme « Les hautes terres de l'Aveyron ».

B. Environnement touristique et culturel

1. Un territoire au patrimoine culturel et historique très riche

Le nord du département dispose de nombreuses ressources culturelles, patrimoniales et touristiques (annexes 6) :

- **des villes, villages de caractère et sites/monument bénéficiant de label et de protection :**
 - . 7 musées bénéficiant de l'appellation « **musées de France** » : le musée Soulages, le musée Fenaille et le musée Denys Puech à Rodez, le musée de géologie régional Pierre Vetter à Decazeville, le musée des arts et métiers traditionnels à Salles-la-source, le musée des moeurs et coutumes et le musée Joseph Vaylet-musée du scaphandre à Espalion).
 - . 4 villages reconnus « **plus beaux villages de France** » : Conques, Estaing, Saint-Côme-d'Olt, Sainte-Eulalie d'Olt
 - . la ville de Rodez classée « **ville d'art et d'histoire** » et « **grand site Occitanie** »
 - . des édifices inscrits au titre des **Monuments Historiques** : château d'Estaing, château de Valon, château de Vieillevie, abbatale de Conques, château de Cabrespines et 7 monuments à Espalion (le château de Calmont

d'Olt, l'église romane de Perse, le Vieux Palais, le Pont Vieux, l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste, la tour de Masse, l'enceinte fortifiée de Flaujac).

- les « **Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France** » sont inscrits sur la liste du **patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1998**. En Aveyron, plusieurs édifices sont reconnus comme un patrimoine de l'humanité, jalons remarquables de la route suivie par les pèlerins :

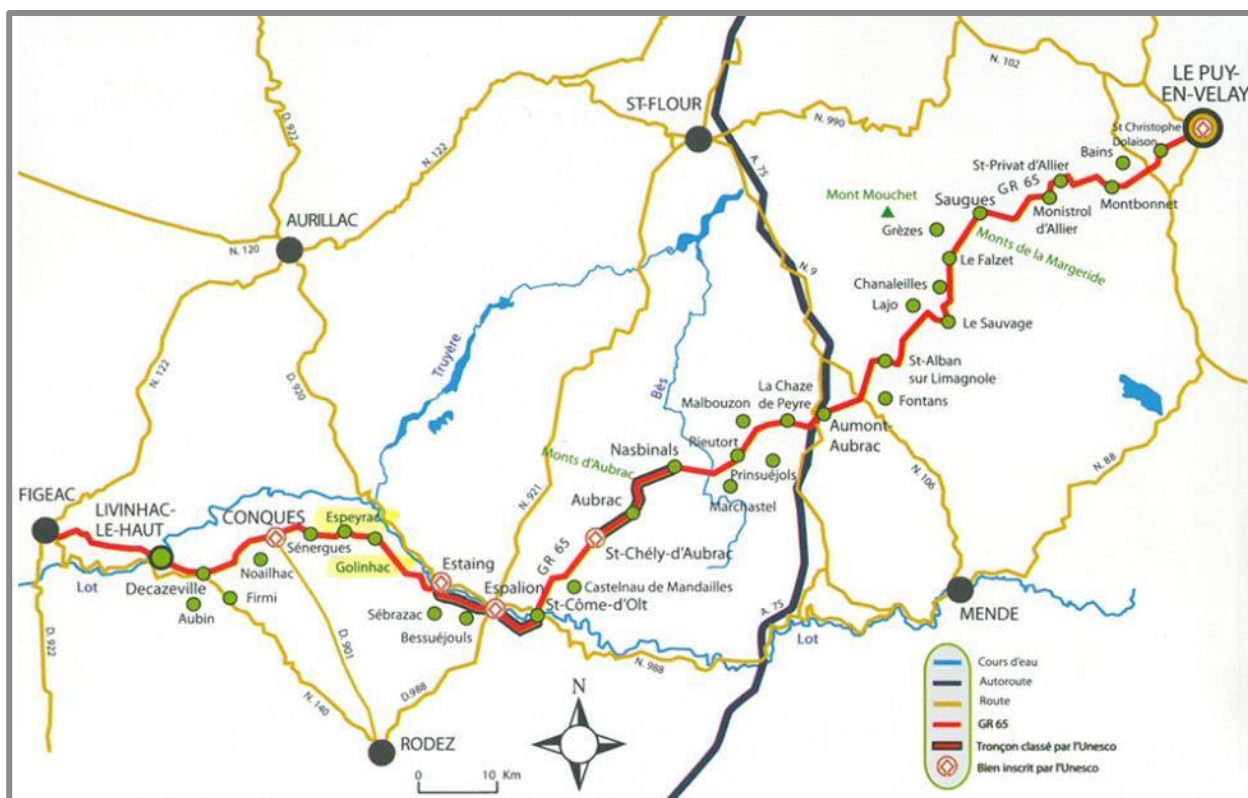
. 4 **ponts** : 1 sur la Boralde à **Saint-Chély-d'Aubrac**, 2 sur le Lot à **Espalion** et à **Estaing**, 1 sur le Dourdou à **Conques**

. l'**abbatiale Sainte-Foy** à **Conques**, lieu de pèlerinage

. 2 **sections de sentier** : **Nasbinals** (Lozère) / **Aubrac** / **Saint-Chély-d'Aubrac** avec 17 km du plateau de l'Aubrac à ses contreforts et **Saint-Côme-d'Olt** / **Espalion** / **Estaing** avec 17 km au fil de la vallée du Lot.

Aujourd'hui, le **chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle** en Aveyron est plus connu sous le nom de **GR[®] 65** ; il complète l'offre très riche de balades et randonnées du territoire :

- le GR[®] 65 traverse le département d'est en ouest sur 102 km que les randonneurs peuvent parcourir en 5 jours
- GR[®] 465 : des Monts du Cantal à la vallée du Lot, de Murat à Conques en passant par Entraygues (branche sud) ou par Montsalvy (branche nord)
- GR[®] 620 et GR[®] 62 : GR[®] 620 "Les Grands Causses du Rouergue" dont une variante du GR[®] 62 "De Meyrueis à Conques" traverse les Hautes Terres d'Aveyron
- GR[®] 6 : randonnée de Lacapelle-Marival (Lot) à Espalion (122 km) ; randonnée d'Espalion à Saint-Pierre-des-Tripiers (Lozère) (118 km).



Tracé du GR65 « Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle en Nord-Aveyron »

. un **patrimoine agropastoral historique** très riche sur les hauteurs des plateaux de l'Aubrac :

. des vestiges archéologiques ruraux médiévaux très rares en Europe (les traces de la Dômerie d'Aubrac et les **granges monastiques**)

. des **burons** qui sont construits à partir du XVIII^e siècle sur chaque montagne de traite pour le logement des gardiens des troupeaux et la fabrication du fromage

. une tradition encore vivante, la **transhumance**, fête de renommée nationale, qui accueille plusieurs milliers de visiteurs chaque année. **Des chemins** aux vocations millénaires parcourent le Nord-Aveyron : chemins de transhumance vers les estives de l'Aubrac, anciennes voies utilisées par les ovins des terres sèches des causses ou chemins qui servaient au transport des céréales (exemple : la Draille du Moulin). Ces chemins dits **drailles**, de l'occitan *dralha* sont longtemps restés chemins de charroi et de déplacement des hommes à pied, mais à présent ce sont des chemins de randonnée, de pèlerinage ou d'usages agricoles divers.

- **d'autres sites nombreux et variés à vocation touristique :**

. des **sites et maisons valorisant les savoir-faire et traditions locales** : maison de la cabrette et des traditions de l'Aubrac, maison de l'Aubrac, maison de la vigne, du vin et des paysages d'Estaing, grenier de Capou, maison de la châtaigne, musée des ardoisières, moulins, maison du bois

. **des châteaux** : château de Calmont d'Olt à Espalion, château d'Estaing, château de Valon à Lacroix-Barrez...

. des **édifices religieux** notamment romans : abbaye de Bonneval au Cayrol, église de Thérondels, abbatale de Conques, église de Perse et chapelle des Pénitents Blancs à Espalion, église de Saint-Côme d'Olt, église Notre-Dame-des-Pauvres à Aubrac, etc.)

. des **sites d'intérêt archéologique ou géologique** : espace archéologique de Montrozier, terra memoria à Bozouls

. des **sites de tourisme industriel et agro-alimentaire** : musée du couteau de Laguiole, des espaces EDF et une route de l'énergie dédiée à la découverte de l'hydroélectricité sur les vallées du Lot et de la Truyère.

Le **Parc naturel régional de l'Aubrac** vient d'être officiellement créé en mai 2018. Depuis plus de 10 ans, le bien fondé d'un Parc naturel régional en Aubrac s'est affirmé au niveau local et régional. En 2013, le préfet de région coordonnateur avait officiellement enclenché la procédure de préfiguration.

Enfin au niveau du département, le viaduc de Millau est le site le plus fréquenté avec près d'1 million de visiteurs en 2017.

2. Les clientèles touristiques : profils et pratiques

Au niveau régional, l'Aveyron est la première destination d'Occitanie pour le tourisme de campagne avec 10 940 000 nuitées en 2017. Les profils et pratiques de ses touristes se décrivent ainsi :

- essentiellement des **familles** (41%) et des **couples** (39%), les **seniors** (+ de 54 ans) représentent **près de 40%**. Majorité d'actifs (71%), majorité de classes moyennes, progression des cadres supérieurs
- **37%** des touristes sont **accompagnés d'enfants**. Les **moins de 11 ans** sont les plus nombreux (**64%**). **L'été, 48%** des touristes sont **en famille**
- **hausse de la fréquentation des retraités**, la moyenne d'âge est de **49 ans**
- une clientèle majoritairement française : près de **9 touristes sur 10** sont **français** et habitent à **3 heures de route maximum** du département
- une **fidélisation remarquable** : **78%** des clients **très enclins à revenir** (pour poursuivre la découverte de l'Aveyron, pour les parents et amis), **66%** sont **déjà venus**
- une destination de **séjours de vacances** (à 55%) tout en s'affirmant destination de **week-end et de court séjour** (23%)
- augmentation de la part de **touristes étrangers** avec en chef de file les **Britanniques** avec 22%¹⁶, **Belges** (18%), **Néerlandais** (16%), puis **Espagnols** et **Allemands**

¹⁶ Dossier : L'économie touristique en Aveyron : analyse et perspectives, 2012

- principales activités pratiquées durant le séjour : **découverte** (40%), **loisirs/sports/nature** (35%), **repos/détente** (15%), **gastronomie** (7%).

A Espalion¹⁷ :

- **86%** des visiteurs sont **français** (ex Midi-Pyrénées, Ile-de-France, Rhône-Alpes, ex Languedoc-Roussillon, PACA) ; **14%** sont **étrangers** (Allemagne, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Suisse)
- une fréquentation concentrée **de mai à septembre**, avec une saison de plus en plus resserrée **après mi-juillet jusqu'au 20 août**
- essentiellement des **familles avec enfants** (surtout en août), des **couples sans enfants** (surtout septembre et juin), une clientèle de pèlerins importante (19% des visiteurs d'office de tourisme)
- **les pratiques** : une clientèle **itinérante** de pèlerins et sur les **plus beaux villages de France** (Saint-Côme d'Olt, Estaing et de la vallée du Lot).

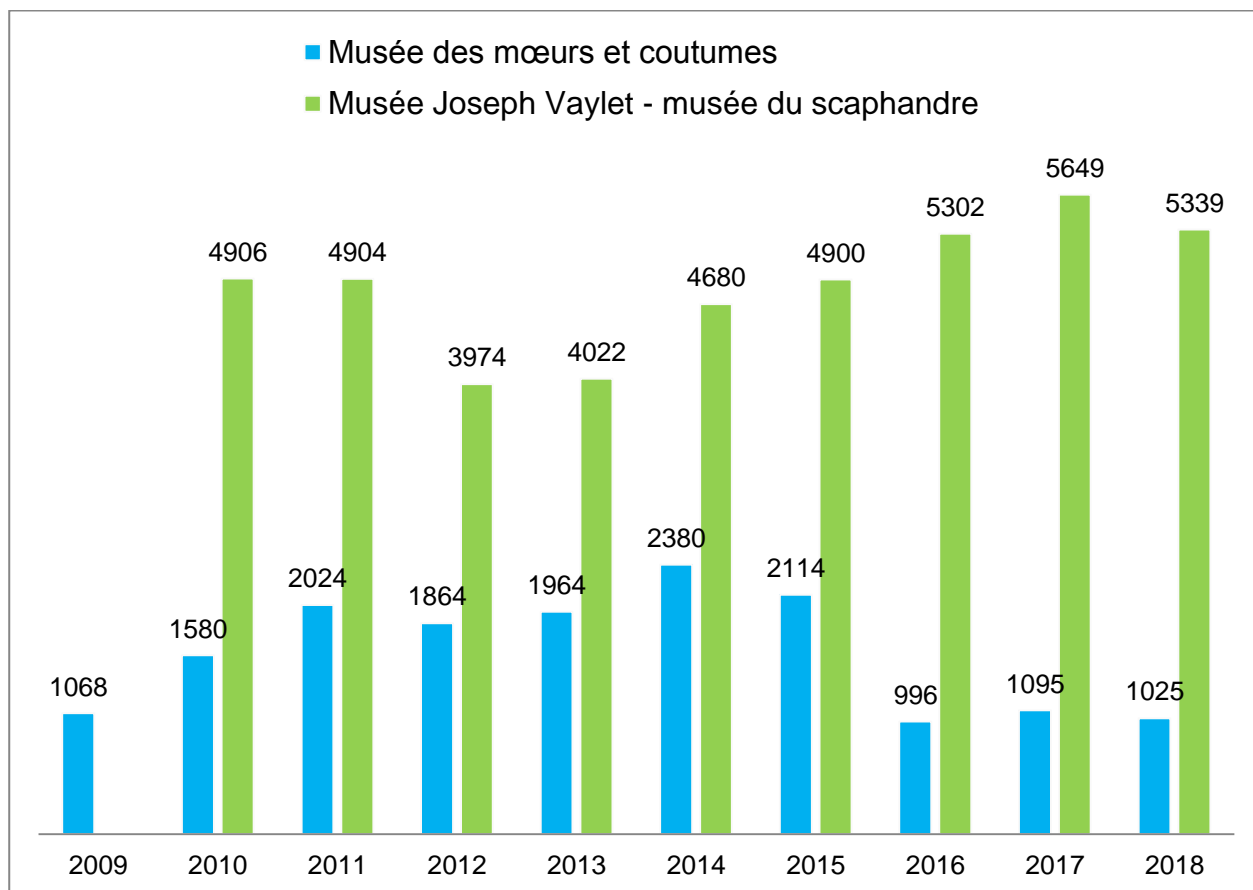
En conclusion, les données ci-dessus permettent de dégager les données-clés suivantes :

- l'Aveyron est une destination authentique avec une histoire et une identité territoriale marquée, appréciée des touristes pour son environnement naturel, ses paysages remarquables, la qualité et l'art de vivre (tranquillité, accueil, gastronomie, repos, tradition du bien-vivre..) et un patrimoine historique et culturel très riche (histoire, héritage, monuments, patrimoine bâti...)
- c'est une destination familiale, ce qui conduit à travailler sur des offres pour les jeunes publics en visite en famille
- les seniors sont très nombreux dans le département et représentent près de 40% des clientèles touristiques
- Espalion est le bourg le plus important et le plus urbain du Nord-Aveyron : il faudra donc cibler et fidéliser le public local, les habitants du bourg et plus largement du canton
- Espalion est une cité attractive : bourg le plus urbain du Nord-Aveyron, nombreuses activités commerciales, artisanales et administratives, le « poumon économique » du Nord-Aveyron et 7 établissements scolaires
- un territoire Nord-Aveyron avec de très forts atouts touristiques, historiques et culturels, centrés autour des thèmes de la ruralité, de savoir-faire (authenticité, respect des traditions), un environnement naturel, des paysages remarquables, des monuments, villages et patrimoines bâtis
- des potentialités de mise en réseau et de complémentarité entre les sites culturels et touristiques du territoire.

V. LES PUBLICS

A. Fréquentation

¹⁷ Bilan de saison, janvier à octobre 2016, Office de Tourisme d'Espalion



Rappel des horaires du musée des mœurs et coutumes, de juin à septembre, qui se sont restreintes à partir de 2015 :

.de 2010 à 2014 : du mardi au dimanche

.en 2015 : du mardi au jeudi toute la journée et uniquement l'après-midi du vendredi au dimanche

.de 2016 à 2018 : ouverture uniquement dans le cadre d'expositions estivales (en 2018, *Chemin faisant*, ouverture du mercredi au vendredi après-midi du 15 juin au 27 juillet), de visites guidées sur 2 créneaux hebdomadaires pour les visiteurs individuels, sur réservation pour les groupes, ainsi que dans le cadre des évènementiels (premier dimanche du mois, journées du patrimoine de pays et des moulins, journées européennes du patrimoine).

La fréquentation du musée Joseph Vaylet – musée du scaphandre enregistre une progression régulière depuis 2012. Le musée du scaphandre bénéficie d'une popularité qui profite au musée Joseph Vaylet et dont le musée des mœurs et coutume peine à bénéficier malgré la mise en place d'une billetterie commune à l'ensemble des musées d'Espalion.

B. Typologie des publics

Grâce à une enquête des publics menée pendant la saison culturelle 2017 de juin à octobre¹⁸ dans le second musée de la ville, le Musée Joseph Vaylet – Musée du scaphandre, les informations dont nous disposons nous permettent d'établir une photographie de la pratique de visite sur la ville (annexe 7) :

¹⁸L'enquête ciblait les visiteurs individuels en dehors des évènementiels.

- le musée accueille principalement des **individuels** et **très peu de groupes**. Les visiteurs sont au rendez-vous lors des évènements ponctuels tels que les journées européennes du patrimoine (515 visiteurs en 2016, 555 visiteurs en 2017)
- le **public individuel** est en grande partie local fidélisé lors de chacun des évènements : entre 61 % et 64% des visiteurs des évènements sont issus de l'Aveyron dont 25 % de la commune d'Espalion
- le **public scolaire** est aussi une cible importante, Espalion comptant **7 établissements scolaires** (2 écoles maternelles, 2 écoles primaires, 2 collèges, 1 lycée).

Récapitulatif du nombre d'enfants reçus en ateliers pédagogiques					
	2013	2014	2015	2016	2017
Musée des mœurs et coutumes	41	48	86	11	0
Musée Joseph Vaylet - Scaphandre			77	71	253

Nous pouvons identifier d'après les données collectées dans ce travail les publics-cibles suivants pour le futur musée situé dans la prison d'Espalion :

1. **les locaux et nouveaux arrivants** : les familles, espalionnaises ou aveyronnaises, habitants de l'Aveyron depuis plusieurs générations ou venant de s'installer, susceptibles de fréquenter le musée plusieurs fois toute l'année
2. **les jeunes publics, élèves/enfants** fréquentant 7 établissements scolaires à Espalion et au-delà les établissements scolaires du bassin de vie d'Espalion, susceptibles de venir en groupes scolaires avec l'école et de revenir en famille le week-end ou pendant les vacances. Ces publics s'inscrivent dans le devoir de mémoire d'un musée de société
3. **les touristes** : public des familles (41%), couples (39%) et seniors (+ de 54 ans, près de 40%), français en très grande majorité, originaires des départements voisins et de la région parisienne, présents essentiellement l'été ou en courts-séjours. De nombreux pèlerins sont également de passage dans la région et pourraient être l'une des cibles du musée.



Visite guidée de l'exposition « François Issaly et la fondation de Pigüé. Des Aveyronnais en Argentine à la fin du XIX^e siècle » (août 2013). Photothèque du Conseil départemental de l'Aveyron

DEUXIEME PARTIE : LE PROJET

La première partie du PSC a permis d'analyser la problématique du projet de restructuration du musée des moeurs et coutumes autour du bilan et diagnostic critique croisé de 4 axes :

- le **contexte environnemental et territorial** : territoire nord-aveyronnais / Aveyron / commune d'Espalion.
- les **collections** : réunion de 2 collections ethnographiques régionales.
- le **lieu** : ancienne prison d'Espalion.
- et les **publics**.

Le bilan des données collectées va maintenant permettre de formuler un concept muséographique et d'identifier la stratégie et les actions à mettre en œuvre.

I. DEMARCHE ET CONCEPT

A. Les enjeux fondateurs

1. Enjeu historique et sociétal

S'inscrire dans la descendance des deux musées et trouver une place contemporaine au sein de cette lignée.

- se joue la naissance d'un **musée de société contemporain** sur l(es) identité(s) aveyronnaise(s) et leurs constructions
- promouvoir un **musée citoyen** notamment auprès des jeunes publics autour de grands thèmes de société
- créer un lien et instaurer un dialogue indispensable avec les publics pour nourrir le musée dans sa société

2. Enjeu de collections

Réunir deux collections pour ne faire qu'un seul musée.

- faire vivre une nouvelle collection, mémoire du « **vivre ensemble** » du XIX^e et XX^e s. à partir de l'objet du quotidien et interroger à partir de ce corpus le XXI^e siècle
- conserver ce qui a fait la valeur et l'histoire des collections fondatrices, leur conserver une place et un mode d'expression qui leur est propre
- s'inscrire dans la **descendance** des 2 fondateurs principaux, Jean Delmas et Joseph Vaylet, dans leur personnalité, identité, méthodologie propres
- mêler à la fois l'importance de **transmettre un héritage** et rendre hommage tout en proposant la naissance d'un projet radicalement nouveau, inscrit dans son époque et dans la société d'aujourd'hui

3. Enjeu de lieu

La prison cellulaire, un patrimoine français carcéral rare et peu visible : la signature architectural du nouvel équipement culturel

- faire de ce patrimoine bâti exceptionnel un **atout attractif fort** pour le nouveau musée et intégrer dans la ville en proposant un projet culturel fort ayant pour objectif l'expression du « lien social »
- une **identité de lieu** très forte à conserver, à valoriser et à intégrer dans la muséographie autour d'une **scénographie « équilibrée », attractive et moderne**, entre bâtiment et collections
- **restituer aux visiteurs l'histoire** et le souvenir de l'ancienne prison par un parcours d'interprétation
- faire de la prison un **acteur** de la visite du lieu, une source d'inspiration pour la pratique de visite du futur musée : « jouer » de l'enfermement, du temps qui passe, de la solitude, du silence

4. Enjeu de publics et de notoriété

Trouver ses publics, recréer un lien et instaurer un dialogue.

- ancrer le musée dans son **territoire** et au sein du **réseau** des sites et musées du Nord-Aveyron
- travailler dans l'invention d'un **lien entre les générations** et les différentes catégories de publics (anciens, famille, jeunes publics)
- mettre en œuvre une **méthode participative de co-construction** avec la population
- ré-instaurer une **pratique régulière de fréquentation** de l'ancien musée des moeurs et coutumes à Espalion : rendre le musée accessible à l'année
- donner une « **couleur** » au musée, une **identité propre autour de l'exil**, de l'ailleurs (par exemple)

L'identification de ces enjeux ainsi que les propositions suivantes s'appuient sur 3 rapports de missions réalisées entre octobre 2015 et janvier 2016 (annexes 8 et 9) :

- rapport de l'architecte-conseil du service des musées de France (ministère de la culture et de la communication), Yves Pennec, 25 janvier 2016
- rapport de mission de Florence Pizzorni, conservateur du patrimoine au bureau des réseaux territoriaux (ministère de la culture et de la communication)
- Rapport de mission du MuCEM (Marseille), 1^{er} mars 2016

B. Le concept muséographique en 5 grandes orientations

Celui-ci s'articule autour de 5 points-clés :

1^{ère} idée : offrir un musée humain à taille humaine, l'homme au cœur du concept

En 2010, le cabinet d'architectes scénographes Navecth avait proposé le double concept d'une galerie d'art et d'une galerie d'hommes et femmes célèbres de l'Aveyron. Cette proposition, élitiste dans ses choix tant au niveau de la sélection des collections (sélection fondée sur un critère esthétique) que des hommes et femmes qui auraient été mis à l'honneur, n'a pas été mise en œuvre. Aujourd'hui, elle semble être en porte-à-faux avec l'origine des deux collections qui constitueront le musée ; elle pourrait en outre compromettre l'ancrage territorial de l'équipement et son appropriation par les publics.

Le territoire du Nord-Aveyron et le département de l'Aveyron seront interprétés en écoutant celles et ceux qui les ont habités, quittés, retrouvés et qui les habitent ou les découvrent aujourd'hui par le biais de **parcours de vie** dans les espaces évolutifs, de **récits de vie**, de **témoignages** (correspondances, articles de presse, romans, mémoire orale) pour **réincarner** et **raconter l'histoire d'un territoire fait par les gens**. Chaque thème et/ou sous-thème sera introduit par des témoignages contemporains (patrimoine contemporain, création artistique, diffusion son et image). L'accent sera mis sur les **mouvements migratoires** du territoire : d'abord saisonnière et temporaire, l'émigration est devenue, à partir de la fin du XIX^e siècle, définitive avec des installations dans les grandes villes du Midi, à Paris et même aux Amériques. Le lien durable qui unit toujours Aveyronnais du dedans et Aveyronnais du dehors en fait un thème contemporain.

2^{ème} idée : proposer des outils de compréhension des identités aveyronnaises et de l'appartenance territoriale

La société civile reste très attachée à l'identité locale, à l'appartenance territoriale qui prend des formes d'expression diversifiées et évolutives. En 2013, un portrait identitaire de territoire appliqué à l'Aveyron a été dressé par un consultant afin de proposer une marque de territoire. Ce profil a été réalisé à la fois avec la participation des acteurs et habitants du département pour un croisement des regards, avec l'analyse de sources documentaires (données institutionnelles, touristiques, témoignages numériques, œuvres artistiques). La « matière identitaire » est présentée sous quatre angles différents : réalité factuelle (faits, chiffres...), réalité subjective (le vécu et le ressenti), imaginaire (esprit des lieux, atmosphère...) et représentation (symboles, images, clichés, idées reçues, archétypes). Sans en faire l'unique source d'interprétation, ce portrait a l'avantage d'être récent, d'avoir interrogé les habitants, d'embrasser à la fois le portrait visible et le portrait invisible (la représentation) et de proposer une analyse.

L'Aveyron est un des rares départements à l'identité connue et reconnue en tant que telle et, à l'échelle départementale – les identités fortes étant plutôt l'apanage de régions (Bretagne, Corse, Alsace, Pays Basque). Sans verser dans le traditionalisme et la réaffirmation d'une identité immuable face aux changements constants, il s'agit au contraire d'inscrire l'identité dans des dynamiques d'évolution, de proposer aux publics d'identifier les mécanismes à l'œuvre dans la construction des représentations sociales et imaginaires et de s'ouvrir à une pluralité de discours et de visions.

3^{ème} idée : faire ressentir des émotions

Issue de pratiques mariant celles d'un collectionneur privé et d'un collectionneur de musée public, la collection constituée par le poète occitan Joseph Vaylet tout au long du XX^e siècle dévoile des objets à histoires singulières, choisis pour leurs qualités esthétiques, pour leur curiosité voire leur fantaisie et pour lesquels il a parfois rédigé des cartels poétiques. Cette représentation esthétique du territoire proposée par un poète et son imagination permet d'intégrer au parcours une **dimension émotionnelle sur l'objet du quotidien** qui accède, par cette sélection, à un statut d'**objet extra-ordinaire**. Figure locale souvent qualifié d'original et de farfelu, Joseph Vaylet aura été un inlassable curieux de son temps comme en témoignent ses archives manuscrites et sa bibliothèque. Cette curiosité l'ouvrira sur l'universalisme tout en étant bien ancré dans son territoire.

Le projet muséographique du futur musée a toute légitimité pour faire également appel aux **sens** dans la découverte de son parcours : gammes de couleurs changeantes et contrastées, terroir gastronomique, qualité du silence des plateaux, parfums floraux des prairies décrivent l'Aveyron.

Enfin, la réincarnation souhaitée pourra se traduire par des reproductions de documents écrits (cartes postales, correspondances...) et des enregistrements sonores où les voix des habitants du territoire guideront les visiteurs à travers le parcours et ses thématiques.

➔ 4^{ème} idée : interpréter un paysage culturel et un bâtiment

Dans la « convention européenne du paysage » du 20 octobre 2000, le Conseil de l'Europe a défini le paysage comme une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. Le paysage culturel, c'est le territoire sur lequel on vit, on s'installe, et que l'on visite. C'est un **patrimoine matériel** (que l'on gère, que l'on entretient) qui porte des **valeurs immatérielles** (valeurs, images et représentations) **somme des grandes transformations passées et en constante évolution** (travaux, aménagement du territoire...).

Le Nord-Aveyron comme un « **musée à ciel ouvert** », le futur musée, un **lieu de contextualisation** de ses collections issues du territoire (fouille, patrimoine religieux, legs et dons d'habitants) est un lieu de compréhension de la construction de ce territoire. C'est dans ce cadre que le bâtiment, ancienne prison cellulaire des années 1830, devient la première œuvre du musée illustrant tout d'abord l'application de la politique pénitentiaire de la Monarchie de Juillet et, au niveau départemental et local, la construction administrative du département de l'Aveyron et l'évolution urbaine d'Espalion.

L'accent sera mis sur **la construction du territoire à travers ces dynamiques de circulation des hommes** : Espalion ville-carrefour, navigation sur le Lot, axe de circulation multiséculaire « allant ou venant du Languedoc et de Toulouse vers Paris et Lyon » (François 1^{er}, 1518), chemins de transhumance, pèlerinage et processions, émigration.

➔ **5^{ème} idée : parcours permanent et espaces évolutifs**

Les trois espaces évolutifs¹⁹ proposés permettent de traiter la question du regard posé sur des objets du quotidien polysémiques : **regard narratif, regard artistique / poétique et regard scientifique**. Un renouvellement régulier de ces sections permettra de conserver l'intérêt des habitants sur le temps long et de se donner le temps de documenter les collections (collection Joseph Vaylet) et de l'enquête.

- **espace évolutif 1 – regard narratif** : itinéraire d'un objet ou d'un ensemble associé à un parcours de vie ou chronique d'une famille
- **espace évolutif 2 – regard artistique/poétique** : la collection Joseph Vaylet
- **espace évolutif 3 – regard scientifique** : valorisation de la recherche contemporaine (anthropologie, sociologie, histoire, économie, sciences politiques appliquées aux collections et au territoire du musée)

La question du périmètre :

Hérité d'une collection départementale dont l'échelle a toujours été celle du département tout entier (1^{er} musée : musée du folklore départemental, collecte-enquête sur l'ensemble du département) et implanté depuis plus de trente ans aux portes du territoire septentrional aveyronnais, le futur musée doit traiter la question du périmètre du discours. Le schéma suivant est proposé :

- **Parcours permanent** : le discours mettra l'accent sur le Nord-Aveyron (plateau du Causse Comtal, vallée du Lot, plateau de l'Aubrac, vallée de la Viadène, Carladez). Les collections seront choisies de manière privilégiée parmi des origines géographiques de ce territoire, même si d'autres fonds provenant du reste du Département permettront d'illustrer certaines thématiques (vie domestique, croyances...).
- **Espaces évolutifs** : Département
- **Expositions temporaires** : Département (accueil d'expositions pour l'ancrage territorial, expositions en partenariat avec les autres musées d'interprétation du territoire aveyronnais –musée Fenaille pour le Ruthénois, musée Urbain Cabrol pour le Villefranchois et musée de Millau pour les Grands Causses au sud du département).

¹⁹ Proposition d'espaces évolutifs formulée par Florence Pizzorni en référence à ce qu'elle désigne : « espaces évolutifs de référence »

II. LE PARCOURS MUSEOGRAPHIQUE

A. Découpage thématique scientifique

Trois thématiques structurantes sont ici définies dans leur périmètre et dans leurs objectifs. Elles permettent à partir d'une découverte du territoire proche lu comme un paysage culturel, de contextualiser et d'exposer l'émigration des populations rurales et plus spécifiquement aveyronnaise et de traiter d'une de ses conséquences sociales et culturelles majeures : le fait identitaire et le sentiment d'appartenance.

Moins visible et moins médiatisée que l'immigration, l'émigration n'en constitue pas moins une réalité historique qui a construit le territoire français actuel et son rayonnement international. Il n'existe pour le moment aucune tête de réseau mais une pluralité d'acteurs au sein desquels cette thématique émerge peu à peu ouvrant des voies nouvelles de valorisation des collections ethnologiques et d'histoire locale et permettant une ouverture inédite sur le monde.

Le nouveau musée de société à Espalion, berceau de l'émigration aveyronnaise, serait un des premiers musées à mettre en exposition, de manière permanente, son émigration française et internationale avec un regard positif dans son impact pour le développement social local.

En fin de parcours, et à partir de quatre valeurs et problématiques, le musée proposera un questionnement permanent sur les mécanismes de l'identité aveyronnaise, de sa construction et de son évolution. Un siècle et demi après la première vague de l'émigration massive, le sentiment d'appartenance se cultive toujours.

Que ce soit par obligation professionnelle ou par réel choix personnel, Joseph Vaylet n'a pas fait le choix de l'émigration. En s'intéressant de près à son territoire (par l'objet, par la création poétique, par sa profession de greffier du tribunal de commerce), il constitue ainsi un important témoin de son évolution dans un siècle qui voit partir une partie des forces vives et qui voit arriver la modernité (voies de communication, urbanisation, modernisation de l'agriculture....) tout en étant en relation avec les émigrés qui entretiennent continuellement le lien avec le pays quitté.

Poète avant tout, Joseph Vaylet a cultivé un amour du pays au travers d'une représentation esthétique mise en poésie dans ses écrits, mise en exposition dans son musée. Cette dimension artistique légitime ainsi d'inclure une expérience sensible au futur parcours de visite à partir de l'objet du quotidien qui compose le terreau du futur musée (être ému, être amusé, être étonné, imaginé....).

• **THEME 1 : INTRODUCTION AU TERRITOIRE**

Les objectifs :

- A partir des repères actuels et visibles, introduire des données géographiques, paysagères, toponymiques et liées au patrimoine bâti. Ces repères constituent des points d'appui pour aborder les dynamiques principales du territoire.
- Définir le territoire du Nord Aveyron et à l'échelle du département.
- Définir la notion de paysage culturel.
- Donner une profondeur historique à la ville d'Espalion en résonance avec son patrimoine bâti.

Thème 1 : Introduction au territoire	
1.1 Aujourd'hui	<ul style="list-style-type: none"> • paysage et toponymie • patrimoine bâti civil et religieux • démographie actuelle <p><i>Exemples de collections :</i> <i>Collections d'herboristerie (Fonds Marius Cazes, herboriste de campagne, Broquiès)</i> <i>Collection minéralogique du fonds Joseph Vaylet</i> <i>Objets d'art religieux provenant des abbayes/églises/chapelles du nord Aveyron (statue de niche de Saint Laurent d'Olt)</i></p>
1.2 Le Nord-Aveyron, territoire culturel aménagé par l'homme	<ul style="list-style-type: none"> • une implantation humaine ancienne • une rare continuité territoriale • les cours d'eau : véritable axe économique et de peuplement • les dynamiques principales du territoire : complémentarités montagne-vallée et montagne-cause, agropastoralisme, rôle des deux grandes institutions monastiques civilisatrices d'Aubrac et de Bonneval, chemin de pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. <p><i>Exemples de collections :</i> <i>Collections archéologiques : mobilier de dolmens (Peyrelebadé), vase et gobelet d'époque gauloise du lac de Saint-Andéols</i> <i>Eléments de bornage (borne à la crosse de Soulages-Bonneval)</i> <i>Patrimoine jacquaire : statuaire du fonds Joseph Vaylet, tableaux représentant Saint Jacques (Teissié, 1893)</i> <i>Fonds du buron de Chavestras-Bas (Saint-Urcize, Cantal) (ancienne unité écologique du MNATP, projet de dépôt du MuCEM)²⁰</i> <i>Fonds industriel de l'abbaye de Bonneval (fabrication de chocolat)</i></p>
1.3 Espalion, naissance et évolution d'une ville à la croisée des chemins	<ul style="list-style-type: none"> • une installation sur un site stratégique • le rôle des seigneurs du château de Calmont d'Olt • petite capitale économique au Moyen Âge et à l'époque moderne • capitale administrative au XIX^e siècle • aujourd'hui <p><i>Exemples de collections</i> <i>Collections archéologiques : fonds Joseph Vaylet (fouilles de l'abbé Calmels), fragments de sigillée de l'atelier d'Espalion</i> <i>Eléments provenant d'édifices religieux d'Espalion (balancier de marteau de cloche, chapelle des Ursulines, clefs médiévales)</i> <i>Gravures, photographies, estampes du fonds Joseph Vaylet.</i> <i>Peintures d'Espalion de Numa Ayrinhac (Espalion, 1881 — Buenos Aires, 1951) – projet de dépôt</i></p>

²⁰ Au-delà de cet ensemble complet, le MuCEM conserve dans sa collection et dans ses réserves un nombre important d'objets collectés notamment lors du programme de recherche pluridisciplinaire effectué dans le milieu des années 1960 avec le CNRS, dit "RCP Aubrac".

- **THEME 2 : RACINES ET MOBILITE**

Les objectifs :

- Contextualiser la mobilité des Aveyronnais.
- Identifier la structure familiale et la pratique religieuse comme les socles de la société aveyronnaise.
- Présenter les racines de l'occitan et mettre en avant la grande diversité sémantique à l'intérieur de l'Aveyron.
- Interpréter la collection réunie par Joseph Vaylet comme l'œuvre d'un poète.
- Mettre en avant la mobilité de la population rurale habituée à se déplacer de manière saisonnière, temporaire puis définitive.
- Questionner sur la création d'un autre Aveyron issu de communautés d'émigrés ?

Thème 2 : Racines et mobilité	
2.1 Une société patriarcale	<ul style="list-style-type: none"> • solidité et (de)structuration de la cellule familiale • construction de l'enfance, de la féminité et de la masculinité • fonction et équipement de l'<i>oustal</i> <p><i>Exemples de collections</i> <i>Vêtements quotidiens, de travail, d'enfants et accessoires (chapeaux, coiffes), linge de maison (fonds de Sainte-Geneviève-sur-Argence, de Saint-Amans-des-Cots, d'Entraigues-sur-Truyère, de Saint-Chély-d'Aubrac)</i> <i>Costumes régionaux provenant de la collection de Mme Dagué-Sormail</i> <i>Mobilier domestique (alcôve, coffre, coffre à sel, banc-coffre, armoires, berceaux)</i> <i>Albums photographiques de famille, portraits</i> <i>Reconstitution du cantou du musée Joseph Vaylet</i> <i>Peintures (portrait de famille à l'occasion d'un baptême, Rodez)</i></p>
2.2 Profondeur de la foi chrétienne et de la pratique religieuse populaire	<ul style="list-style-type: none"> • respect du calendrier chrétien • dévotion populaire <p><i>Exemples de collections</i> <i>Vêtements de baptême, de mariage (2 ensembles provenant de Saint-Amans-des-Cots et d'Espalion), de deuil</i> <i>Objets associés à ces rituels de vie ou de deuil (battoir de mariée, coffre à secret, quenouille, corbillards hippomobiles, croix mortuaire)</i> <i>Bénitiers de chevet (fonds Joseph Vaylet), ex-voto (ex-voto de la chapelle Notre Dame du Berceau de Grand-Vabre), récipient à eau bénite (fonds de Prades d'Aubrac, de Versols-et-Lapeyre, de Broquiès)</i></p>
2.3 La langue occitane	<ul style="list-style-type: none"> • oralité et patrimoine écrit • les écrivains occitans : témoins de la vie quotidienne • Joseph Vaylet : un félibre collectionneur <p><i>Exemples de collections</i> <i>Sélection d'objets du fonds Joseph Vaylet avec cartels et commentaires d'inventaire</i></p>
espace évolutif 1	regard artistique / poétique : la collection Joseph Vaylet

Thème 2 : Racines et mobilité	
2.4 Déplacements saisonniers et temporaires	<ul style="list-style-type: none"> trouver du travail pendant la « morte saison » (colporteurs, scieurs de longs et vendangeurs) carrières religieuses et militaires <p><i>Exemples de collections</i> <i>Vêtements et accessoires de déplacement, de voyage (cape, pèlerine, mantelet, malle, sac, besace, gourde...)</i> <i>Vêtements militaires, vêtements liturgiques</i></p>
2.5 Un mouvement migratoire tardif mais massif	<ul style="list-style-type: none"> de 1850 à 1939 : 150 000 départs la seconde vague des Trente Glorieuses les destinations : villes du Midi, à Paris, aux Amériques les retours et les installations <p><i>Exemples de collections</i> <i>Portraits photographiques des descendants aveyronnais installés en Argentine de Jacqueline Colde dans le cadre de son travail « Français des Amériques » (projet d'acquisition)</i> <i>Objets provenant des familles aveyronnaises résidant à Paris (vélo de 1913, vêtements achetés à Paris) ou ramenés par des Aveyronnais émigrés (cithare tubulaire ("valiha"), ramenée de Madagascar par le général Vergnes, né à Rodez en 1863</i> <i>Cloche bouddhiste ramenée de Chine vers 1930 par un employé des postes attaché à l'ambassade de France à Tsien-Tsien).</i></p>
espace évolutif 2	regard biographique / narratif : itinéraire d'un objet ou d'un ensemble associé à un parcours de vie ou chronique d'une famille

- THEME 3 : IDENTITES, VALEURS ET APPARTENANCE TERRITORIALE EN QUESTION**

Les objectifs :

- Interroger les stéréotypes de « l'Aveyronnais » à travers l'enquête-collecte, le processus de patrimonialisation et du patrimoine artistique (romans, poèmes, cinéma)
- Expliquer le processus de folklorisation qui s'est opéré par la création de communautés d'Aveyronnais émigrés
- Questionner la valeur immatérielle de « l'esprit des lieux » du territoire
- Interroger les valeurs de solidarité et de partage : une tradition des dynamiques collectives et de l'association ?
- Faire le point sur les capacités/les réponses des hommes du territoire à agir et réagir de façon adaptée à leur environnement.
- Mettre en relief le caractère du bien-vivre revendiqué comme une composante de l'identité.

Thème 3 : Identités, valeurs et appartenance territoriale en question	
3.1 La fabrique d'une identité	<ul style="list-style-type: none"> folklorisation et objets-clichés (ex. de l'origine du couteau de Laguiole) la représentation du territoire à l'extérieur la représentation des Aveyronnais par eux-mêmes

Thème 3 : Identités, valeurs et appartenance territoriale en question

	<p><i>Exemples de collections</i> <i>Plaques de cuivre originales ayant servi à l'impression de la Description du Département de l'Aveyron d'Amans-Alexis Monteil (1802) et illustrant le paysan, la paysanne</i> <i>Peintures, portraits photographiques (tableau de femme avec coiffe tuyautée)</i> <i>Foulards folkloriques (fonds du cabrétaire Jean Vigouroux)</i> <i>Boules et trophée du jeu de quilles du début du XX^e siècle</i></p>
<p>3.2 Un royaume de l'imaginaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • une marqueterie d'entités naturelles propice à l'invention et à la création (artistique, contes, légendes, musiques...) • les croyances associées à des lieux et des objets (pratique de soins...) <p><i>Exemples de collections</i> <i>Outils de maréchal ferrant (lys macéré dans l'eau de vie)</i> <i>Vessie de porc, serpents séchés, pot à onguents, variolite</i></p>
<p>3.3 Une éthique de l'action collective</p>	<ul style="list-style-type: none"> • les exemples actuels : coopératives, économie sociale et solidaire • le réseau des amicales aveyronnaises : lien durable entre Aveyronnais du dedans et Aveyronnais du dehors • croire ensemble aujourd'hui : pèlerinages, processions et confréries <p><i>Exemples de collections</i> <i>Bannières (Bannière de la Société de St Éloi de Saint-Côme, fondée en 1736), croix processionnelles, statues, peintures, vêtements liturgiques, bustes reliquaires (buste-reliquaire de Saint Fleuret daté de 1742), Crécelles, clochettes, aérophones (sifflets de terre cuite ou d'écorce de châtaignier)</i> <i>Objets illustrant autres actions collectives laïques (drapeau des Jeunesses Socialistes S.F.I.O, cachet du syndicat corporatif paysan de Lacalm)</i></p>
<p>3.4 Une culture du bien-vivre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • prendre son temps (cycle naturel, développement des savoir-faire...) • prétextes à la rencontre et à la convivialité : fêtes de village, fêtes cycliques, fêtes chrétiennes, fêtes sportives • une culture de la table et du bien-manger <p><i>Exemples de collections</i> <i>Véhicules de transport adapté à la neige (luge, traîneau, raquettes et bâtons de marche des postiers de la Viadène, skis en bois)</i> <i>Cabrettes, (fonds Jean Vigouroux, cabrétaire et forgeron à Lacalm), vielles à roue</i> <i>Vaisselle du quotidien (contenants de conservation, de récupération, de transformation)</i></p>
<p>espace évolutif 3</p>	<p>regard scientifique : valorisation de la recherche contemporaine (anthropologie, sociologie, économie, sciences politiques appliquée aux collections et territoire du musée)</p>

B. Vers un parcours muséographique

- Traduire en parcours de visite les 5 grandes orientations du concept et les 3 thématiques scientifiques

Considérant la qualité du lieu, le projet muséographique et scénographique doit militer pour une **intervention modeste, respectueuse et raisonnée dans l'édifice carcéral**. Il doit trouver sa place au sein de l'organisation originelle fonctionnelle de la prison, tenir compte des contraintes et exigences liées à ce lieu singulier. Les propositions formulées ici sont donc des premières pistes d'implantation du parcours muséographique dans le bâtiment, elles devront être précisées et développées lors des étapes suivantes de **programmation architecturale et muséographique**. Elles n'ont pas vocation à se substituer au travail d'un scénographe et d'un architecte. Les propositions à suivre croisent et répondent à l'ensemble des données exprimées dans ce projet scientifique et culturel avec parfois des propositions d'implantation dans le bâtiment (même dans des parties non utilisées à ce jour).

Le principe général retenu est le suivant (annexes 10 et 11) :

- **3 espaces de visite permanents** qui s'appuient sur le découpage thématique scientifique dans 3 zones distinctes du bâtiment. Elles traduisent les 5 grandes orientations du concept muséographique général.

1. **Voir, entendre, écouter des hommes et des femmes** (1^{ère} idée)

- des outils numériques et du multimédia pour diffuser voix, chants, images, films
- rendre accessible à tous les publics d'aujourd'hui ces hommes et femmes d'hier : mise en accessibilité du lieu, hauteur des textes, luminosité, expôts tactiles à toucher

2. **Proposer plusieurs niveaux de lecture** (2^{ème} idée)

- des parcours-jeu (tiroirs à ouvrir, jeu d'observation...)
- des contenus de synthèse et des contenus pour « aller plus loin »
- surtout donner du sens aux objets (carte, illustration, photo, mis en situation d'usage...)

3. **Faire appel au sens et aux émotions** (3^{ème} idée)

- le toucher, le bruit/le silence (« un royaume de l'imaginaire »), les odeurs/les goûts (« une culture du bien-vivre »)
- inviter à la visite des différentes salles par un objet contemporain, familier (on met à l'aise !) et/ou humoristique par une création contemporaine

4. **S'inspirer de l'architecture pour la scénographie** (4^{ème} idée)

- pas de scénographie immersive systématique
- utiliser les éléments existants : tous les éléments conservés sont autant de cachettes, de recoins, de pans de murs, de barreaux, de serrures, de volets, d'œilletons, de trappes, qui dévoilent ou abritent des salles, des espaces, un objet, un témoignage.
- suggérer des éléments disparus ou non valorisés : le mur de refend, les accès aux espaces extérieurs de promenade
- intégrer des équipements d'exposition conforme aux règles de conservation préventive

5. **Une muséographie modulable pour les espaces évolutifs** (5^{ème} idée)

- **3 espaces évolutifs** : parenthèses dans le parcours d'exposition permanent, ces espaces de petit format s'appuient sur un même thème renouvelé régulièrement tous les 2 à 3 ans permettant de créer, en amont, des moments de co-construction à travers des collectes de témoignages auprès de la population et, en aval, des moments de débats et de partages des savoirs.

Exemple : au sein de la thématique des mobilités et de l'émigration, portrait de descendants d'aveyronnais partis à Pigüé (ressenti et communication dans les familles, symboles, objets associés à ces départs).

- **un parcours d'interprétation de la prison** autour de plusieurs thèmes : histoire et architecture pénitentiaire générale, contexte national et historique, raisons de la construction de la prison dans la ville d'Espalion, fonctionnement de 1844 à 1933 face à son image de prison modèle et moderne, conditions de détention des hommes et des femmes.
- **une salle d'exposition temporaire**

- **1^{er} espace de visite : introduction au territoire**

- a. **Carte en relief interactive monumentale - Le Nord-Aveyron hier et aujourd'hui, à la croisée des chemins**

Objectifs : proposer une interprétation du paysage culturel nord-aveyronnais en partant de ce que les gens connaissent, de ce qu'ils voient en parcourant le territoire ; comprendre le paysage culturel et les fondements historiques en partant des repères actuels et visibles ; permettre une découverte guidée des données géographiques, paysagères, toponymiques, démographiques et liées au patrimoine bâti.

Suggestions muséographiques :

- **une carte monumentale en relief du territoire nord-aveyronnais (au sol, sur pied ou en position verticale)**, constituée de plusieurs niveaux d'information (démographie, lieux, chemins et routes, ouvrages construits, lieux de pèlerinage, géographie, etc.) et une dimension historique de l'évolution du paysage et de la construction du territoire.
- la carte sera enrichie **de documents et d'images** : archives, illustrations, photographies, vues d'avion des paysages etc.
- une sélection d'**objets métaphoriques et mnémotechniques** (symboliquement forts et se suffisant à eux-mêmes)²¹
- une sélection d'**objets-témoins** issus de pratiques de collectes ethnographiques : bornes, objets d'échanges et de transport, matériaux de construction, etc.

Expérience de visite : dès l'entrée des visiteurs, une carte monumentale interactive et collective s'ouvrira à tous les visiteurs en début de visite afin d'offrir, par une accroche forte, à tous les visiteurs des repères essentiels pour appréhender le territoire dont il est précisément question dans le musée. Des interactions déclenchées par les visiteurs eux-mêmes, à plusieurs (en marchant sur la carte par exemple), faciliteront l'échange entre les visiteurs, entre les générations, entre le médiateur et son groupe pour une dimension collaborative.

Proposition d'implantation: l'affectation logique de ce dispositif est le rez-de-chaussée du musée dans le prolongement de l'accueil : pavillon central et les salles l'entourant. De par sa fonction antérieure (lieu de convergence entre les deux ailes de cellules, lieu dédié à la messe) le pavillon revêt une dimension collective et d'échanges. Il doit toutefois également être laissé suffisamment disponible au sol pour y organiser des évènementiels, des regroupements. A noter que le pavillon est un espace très lumineux du fait de la lanterne qui le surplombe, ce qui complique le fonctionnement d'une vidéoprojection. Une surface libre d'environ 80/100m² est nécessaire pour être en mesure d'accueillir une classe entière (35 élèves) autour de la carte (selon la nature du dispositif choisi et son emprise au sol).

- b. **Série de maquettes augmentées - Espalion, naissance et évolution**

Objectifs : s'arrêter sur l'histoire d'Espalion et ses étapes de construction ; donner une profondeur historique en résonance avec son patrimoine bâti visible aujourd'hui ; contextualiser la construction de la prison cellulaire.

Suggestions muséographiques :

²¹ La qualification des objets (objet-témoins, *artificialiae*, objet d'art et tradition populaire, objet émique, objet mnémotechnique...) qui constituent les collections des musées de société s'appuie sur la proposition de Florence PIZZORNI publiée en juillet 2016, dans le rapport « *Les musées de société : musées du XXI^e siècle. Etats des lieux et refondations* », pages 8 et 9.

- La naissance et l'évolution bâtie d'Espalion se donne ici à voir en volume : une série de **petites maquettes** reconstitue la ville à différentes époques de son histoire.
- Enrichies de **tableaux vivants, d'animations augmentées et/ou de bornes interactives**, les maquettes sont **dynamiques**.
- Des **objets-témoins s'intègrent aux maquettes**. Ils sont exposés pour leur valeur documentaire (pièces archéologiques, objets religieux, gravures, photographies, estampes, médailles, portraits...)
- Des **objets d'identité régionale et d'art et tradition populaire** donnent une première approche esthétique du territoire urbain

Expérience de visite : le visiteur découvre la construction progressive, les temps-forts de l'histoire locale et les évolutions urbaines grâce aux animations (tableaux vivants, bornes, tiroirs de collections...).

Proposition d'implantation : dans le prolongement de l'espace d'introduction au territoire, au rez-de-chaussée dans une des cellules.

- **2^{ème} espace de visite : racines et mobilité**

- a. **Film au coin de l'oustal - famille et religion, socles de la société**

Objectifs : inviter le visiteur dans un intérieur aveyronnais et proposer une expérience conviviale immersive chez l'habitant afin de raconter la société aveyronnaise et ses fondements (structure familiale, pratique religieuse).

Suggestions muséographiques :

- la scénographie reconstitue l'**intérieur d'une salle commune de la maison paysanne aveyronnaise**, en s'appuyant sur l'*oustal* reconstitué de Joseph Vaylet (foyer, mobilier, souillarde, alcôve et coin nuit, objets du quotidien).
- Les objets sont choisis parmi ceux issus des collectes ethnographiques pour leur **valeur documentaire et de témoignage**
- **les objets théâtralisent l'espace** : les tiroirs des commodes s'ouvrent et laissent à découvrir des objets (vêtements, albums de famille, ustensiles du quotidien, etc.), les coffres contiennent du linge, des jeux d'enfants, etc.
- un **film est projeté sur un écran intégré dans le décor**, il raconte à la manière d'un film ethnologique ce qui constituent les racines de la société aveyronnaise, grâce à des archives et des témoignages.

Expérience de visite : les visiteurs sont invités à s'asseoir à la table familiale **comme s'ils étaient les invités** et à vivre par eux-mêmes ce lieu central dans l'organisation des familles paysannes.

Proposition d'implantation: une scénographie plus immersive et théâtralisée pourrait trouver place au niveau -1 du bâtiment, laissant ainsi les espaces plus visibles de la prison pour d'autres espaces de visite moins immersifs.



*Oustal reconstitué, musée Joseph Vaylet.
Photothèque du Conseil départemental de l'Aveyron*

b. Cabinet de curiosités Joseph Vaylet - langue occitane et collection du poète

Objectifs : présenter les **racines de l'occitan et les écrivains occitans** ; interpréter la collection réunie par Joseph Vaylet comme l'œuvre d'un **poète** ; expliquer la constitution de sa **collection d'objets d'ici et d'ailleurs** ; mettre en avant la grande diversité sémantique à l'intérieur de l'Aveyron.

Suggestions muséographiques :

- **dispositifs sonores et vitrines d'exposition type « bibliothèque »** présentant ouvrages écrits en langue occitane et objets illustrant la diversité sémantique orale aveyronnaise.
- les objets sont choisis parmi la collection rassemblée par Joseph Vaylet et sont exposées au public pour leur **valeur esthétique, idéologique et de représentation** de leur territoire de prélèvement
- un autre corpus issu d'une pratique de collecte ancienne héritée des premières collections de musée : des **objets extra-européens dits *artificialiae-curiositae*** choisissant les objets pour leur singularité et leur exotisme
- présenter une sélection d'objets de la collection Joseph Vaylet **à la manière d'un cabinet de curiosités** (goût pour l'inédit, l'esthétique, l'hétéroclisme) rassemblant ses pièces les plus étonnantes et jouant des répétitions
- réaliser une mise en scène fidèle au personnage en prenant appui sur les archives de ses salles d'exposition au Vieux Palais et à l'église Saint Jean.

Expérience de visite : le cabinet se découvre telle une parenthèse originale dans la visite, dans un espace feutré à la manière des cabinets des XVI^e et XVII^e siècles ouverts à l'époque pour les membres des sociétés savantes.

Proposition d'implantation: une petite pièce d'environ 50 à 70m² dans la continuité de l'*oustal*.

c. Découvertes sur la route des migrations - migrations et mobilités

Objectifs : un des thèmes nouveaux du musée à **placer au cœur du nouveau parcours** ; mettre en avant la mobilité des aveyronnais et de la population rurale en s'appuyant sur la longue histoire des mobilités et des itinérances de toutes formes en Aveyron (saisonniers, temporaires et définitives) ; montrer les différentes destinations (villes du Midi, Paris, Amériques) et modes de déplacements ; faire le point sur les retours et installations ; mettre en avant les représentations de l'ailleurs et du territoire quitté mais toujours fêté.

Suggestions muséographiques :

- la scénographie et une signalétique spécifique au sol **retracent les chemins et les voies de migration**.
- **des récits de vie** d'habitants partis et/ou revenus, nouvellement installés incarnent cet espace de visite.
- les objets sont choisis parmi ceux issus des collectes ethnographiques pour leur **valeur documentaire et de témoignage**
- **des objets émiques** (choisis directement par les populations dont ils sont issus)
- **les objets**, matérialisant les routes ou les destinations sont fortement contextualisés.

Expérience de visite : le visiteur explore l'espace à la manière d'un voyage, la visite est exploratoire et multi-expérientielle.

Proposition d'implantation : comme pour « film au coin de l'*oustal* », cet espace pourrait trouver place dans les galeries non aménagées du sous-sol (environ 200 m² de chaque côté) selon les possibilités d'utilisation.

• 3^{ème} espace de visite : Identités, valeurs et appartenance territoriale en question

a. Vitrines-composition - la fabrique d'une identité, une culture du bien-vivre, un royaume de l'imaginaire et une éthique de l'action collective

Objectifs : expliquer les mécanismes à l'œuvre construisant les identités des territoires passés et présents ; faire prendre conscience sur les phénomènes de folklorisation ; rassembler un ensemble d'objets d'origines et d'époques diverses autour de différents thèmes-valeurs ; présenter un portrait immatériel du territoire.

Suggestions muséographiques :

- **de grandes vitrines-composition** réunissent des objets et autres médias (articles de presse, documentation touristique, illustrations, photographies, sons, vidéos) illustrant des situations de vie évoquant les valeurs immatérielles du territoire, de solidarité et d'actions collectives (amicales, fêtes chrétiennes), et enfin de culture du bien-vivre (art de la table, notion du temps, convivialité).
- **la vitrine-composition traitant de « la fabrique d'une identité »** est traité différemment au niveau de sa scénographie et sera positionnée en entrée d'espace de visite.
- **des objets émiques** (choisis directement par les populations dont ils sont issus)
- les objets sont choisis pour leur **valeur esthétique, idéologique et de représentation** de leur territoire de prélèvement
- une sélection **d'objets métaphoriques et mnémotechniques** (symboliquement forts et se suffisant à eux-mêmes)
- **des objets émiques** (choisis directement par les populations dont ils sont issus)

Expérience de visite : le visiteur est interpellé par ces compositions et circule de manière fluide et aéré dans un espace assez grand.

Proposition d'implantation : en fonction des possibilités d'aménagement des combles (environ 200 m² pour chaque comble), cet espace pourrait trouver place au niveau R+1.

b. Espace-laboratoire - identités et valeurs en question

Objectifs : interroger les **stéréotypes de « l'Aveyronnais-e »** ; recueillir les **valeurs, identités et représentations** communes et actuelles ; inviter le visiteur à une **posture participative** ; faire se questionner le visiteur sur un ensemble de valeurs pouvant faire identité.

Suggestions muséographiques :

- tel un « **laboratoire** », **écrans, stations d'enregistrements audio, cabines-photos, zones de captation d'images, postes de réalité virtuelle**, constituent une ambiance propice à la contribution des visiteurs.
- « **peu mais bons** » : la nature, le nombre et la typologie des outils collaboratifs doivent être adaptés à la taille de l'équipe du musée (maintenance, traitement des données, restitution aux publics).
- « **pour aller plus loin** » : cet espace intègre également un espace de consultation d'une documentation numérisée sur le sujet provenant de plusieurs fonds patrimoniaux (archives départementales, société des lettres, sciences et arts, institut occitan d'Aveyron, fonds archives et bibliothèque Joseph Vaylet
- sans nécessairement d'objets de collection.

Expérience de visite : conçu pour être placé en fin de parcours permanent, cet espace est **participatif et collaboratif** et apporte une alternative aux espaces plus patrimoniaux du parcours. Les visiteurs contribuent et participent en partageant leurs expériences de vie, d'eux-mêmes ou de leur famille, en apportant des archives ou histoires personnelles, en enregistrant un témoignage.

Proposition d'implantation : en fonction des possibilités d'aménagement des combles (environ 200 m² pour chaque comble), cet espace pourrait trouver place au niveau R+1 comme l'antichambre de l'espace « agora/auditorium » (environ 40/50 m²).

• 3 espaces évolutifs : 3 regards

Objectifs : les 3 espaces évolutifs proposés permettent de traiter la question du regard posé sur des objets du quotidien polysémiques : regard narratif, regard poétique et artistique, regard scientifique. Le périmètre est ici celui du département.

- **espace évolutif 1** : regard biographique / narratif : itinéraire d'un objet ou d'un ensemble associé à un parcours de vie ou chronique d'une famille
- **espace évolutif 2** : regard artistique / poétique : la collection Joseph Vaylet
- **espace évolutif 3** : regard scientifique : valorisation de la recherche contemporaine (anthropologie, sociologie, histoire, économie, politiques associées aux collections et territoire du musée).

Suggestions muséographiques : sous une forme commune déconnectée du parcours permanent (sous forme de kiosque, etc.).

Expérience de visite : pour les plus curieux, l'accès à ces espaces demandera une porte à pousser, un rideau à tirer...

Proposition d'implantation / surface estimée : espaces de petite taille occupant des zones inattendues du bâtiment (dans un escalier, dans un recoin...permettant de valoriser le patrimoine carcéral).

- **un parcours d'interprétation de la prison : conserver la mémoire d'une des premières prisons cellulaires de France**

Objectifs : valoriser le patrimoine carcéral en exploitant le lieu, sa mémoire et les éléments du bâtiment toujours existants ; proposer un **voyage dans l'histoire pénitentiaire française** et dans l'histoire de la prison d'Espalion, prison modèle qui a fonctionné de 1844 à 1933.

Suggestions muséographiques :

- s'appuyer sur les **éléments existants** (recoins, barreaux, serrures, volets, œilletons, trappes, etc.). pour offrir une visite-découverte immersive
- restituer le **souvenir d'éléments disparus** par la scénographie générale du parcours permanent (vitrines prenant l'implantation du mur de refend, espace évolutif installé dans les anciens accès aux espaces extérieurs de promenade...)
- une **signalétique spécifique** et des **outils d'accompagnement** (livrets-jeux pour les jeunes publics, application dédiée et/ou dispositifs de réalité augmentée)
- la **cellule-témoin** constituera le point d'orgue de cette visite pour incarner le fonctionnement et les conditions d'enfermement des hommes et des femmes (mobilier, quotidien à la prison, hygiène, heures de repas, de promenade, messes, visites médicales, mise au travail...)
- le parcours doit s'articuler avec le 1^{er} espace de visite du parcours permanent qui aborde l'évolution de la ville d'Espalion et le contexte de construction de la prison.
- dans le cadre de la politique des publics, des **événements spécifiques, motivants et ludiques**, pourront être imaginés ponctuellement : parcours-jeux, nuit des musées, création d'un escape-game « la grande évasion »...

Expérience de visite : déconnecté du parcours de visite principal, il constitue un parcours-découverte avec sa propre logique, sa propre narration et une signalétique dédiée comme un 2^{ème} musée dans le musée.

Proposition d'implantation : cellule-témoin de 7m², éléments architecturaux extérieurs et intérieurs.

Ce parcours spécifique pourrait alimenter un « tourisme pénitentiaire » susceptible d'attirer des touristes intéressés par l'architecture carcérale. Permettre de faire découvrir une prison, c'est-à-dire un lieu ordinairement fermé au public et objet de beaucoup de fantasmes, constitue un atout majeur et peu de villes peuvent se prévaloir de disposer d'un patrimoine carcéral aussi bien conservé sur leur territoire²².

- **Une salle d'exposition temporaire**

²² Source : Jean-Lucien SANCHEZ, historien, chargé d'études historiques au ministère de la Justice, membre du Centre pour les humanités numériques et l'histoire de la justice (CLAMOR, UMS CNRS 3726) et chercheur associé au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP, UMR CNRS 8183).

Objectifs : présenter des réalisations faites par les acteurs du territoire proche du musée, accueillir et diffuser des expositions coproduites avec les autres musées aveyronnais (musée Fenaille, musée de Millau et des grands causses, musée Urbain Cabrol...) dans une vision départementale.

Suggestions muséographiques : scénographie propre à chaque exposition temporaire

Expérience de visite : fidéliser la population locale, accrocher des primo-visiteurs.

Proposition d'implantation : au rez-de-chaussée, environ 100 m²

III. LES COLLECTIONS

A. Vers une collection unique

Joseph Vaylet (1894-1982) est un poète occitan qui a eu la particularité de pratiquer tout au long de sa vie la collecte d'objets issus de son lieu de vie ou de ses différents réseaux (professionnels, militaires, littéraires, amicaux, familiaux...). Son activité s'est particulièrement développée des années 1920 et jusqu'à la fin des années 1970. Ces cinquante ans de collecte lui ont permis d'avoir accès à des vestiges matériels anciens des XVII^e et XVIII^e siècles là où la collection départementale, plus jeune, conserve des objets similaires essentiellement des XIX^e et XX^e siècles.

Cette complémentarité thématique et chronologique est reconnue et le projet de transférer la propriété de la collection du musée Joseph Vaylet au Département est inscrit depuis 10 ans dans les conventions avec la commune d'Espalion et l'association éponyme et actuelle propriétaire. Cédée à titre gratuit au Département, ce transfert de propriété s'effectuera après la réalisation de l'inventaire et du récolement décennal pièce à pièce. Ce transfert de propriété, avec la pleine et entière responsabilité du Département, est la condition *sine qua non* pour améliorer la gestion et conservation des collections, ainsi que leur mise en valeur et diffusion, assurées par une équipe professionnelle. La collection est aujourd'hui estimée à près de 4 000 biens culturels -et loin de se limiter à une collection de bénitiers de chevets- est plus riche et complexe qu'on ne le pense (archéologie, beaux-arts, arts extra-européen...). Elle a déjà connu 3 versions de musées différentes.

B. Enrichir la collection

Dans le prolongement de la trame narrative proposée et le souhait de centrer le propos du musée sur les migrations, les identités et l'appartenance territoriale aveyronnaises et sur les interactions multiples du Nord-Aveyron avec l'extérieur, la première question qui se pose est la capacité des collections actuelles à répondre à cet enjeu. Pour compléter les collections, il faudra donc envisager une **politique d'acquisitions active** par une collecte raisonnée suivant plusieurs pistes : appel à don, achats ou demandes de dépôt.

1. Critères d'acquisition

Après 40 ans de collecte sauvetage, la politique d'enrichissement privilégiera l'entrée des collections dans un but de diffusion et orientera ses acquisitions vers des témoins matériels bien documentés et/ou absents de la collection départementale afin de mieux comprendre la construction de l'identité du territoire en dedans et en dehors. Cette idée fondatrice sera déclinée en plusieurs **thématiques** qui guideront les acquisitions à venir :

- **les racines des identités aveyronnaises** : l'histoire partagée, le territoire, la maison, la famille, la religion catholique

- **Les valeurs** : le savoir-être, le savoir-faire, le savoir agir ensemble (le festif, la solidarité), le bien-vivre (l'environnement privilégié, la gastronomie), la diversité
- **Le rôle majeur des circulations** (dans le Nord de l'Aveyron) : les chemins anciens, les migrations saisonnières ou définitives, les communautés aveyronnaises hors Département
- **Les représentations du territoire** : œuvres artistiques, littéraires, images, photographie

Le lien avec l'Aveyron des nouvelles acquisitions est essentiel mais l'origine géographique pourra être diverse compte tenu du lien durable qui perdure entre Aveyronnais du dedans et Aveyronnais du dehors.

En conclusion, les critères qui guideront la politique d'enrichissement du musée sont :

- Le rapport avec les thématiques définies
- L'existence de la documentation
- Le lien avéré avec l'Aveyron
- La possibilité de valorisation à court et moyen terme

Deux projets d'enrichissement pourraient prochainement se concrétiser :

- l'achat de costumes régionaux (origine : Aubrac, Villefranche-de-Rouergue, Saint-Affrique...) provenant de la collection privée de Mme Françoise Dagué-Sormail. Au-delà de ses régulières collaborations avec des musées français comme le musée Paul Dupuy à Toulouse, la collection de Mme Dagué-Sormail a été en partie acquise par le musée des Jacobins d'Auch.
- L'acquisition des planches-contact et de tirages du travail photographique de Mme Jacqueline Colde à Pigüé en 1995.

2. Développer de nouveaux modèles d'acquisition

L'essentiel des collections départementales provient des dons de particuliers. Ce mode d'acquisition n'a pas demandé une démarche volontaire de la part des équipes du musée car l'initiative provient des particuliers eux-mêmes. Pourtant, ces dernières années, il s'avère qu'il s'agit souvent du même type de propositions d'objets, encombrants et hors d'usage. Suite à une analyse des besoins, une démarche de collecte dirigée ou d'achat permettrait sans doute de combler certaines lacunes dans les collections (par exemple, des objets illustrant les migrations) par :

- **l'appel au don ciblé sur des thématiques bien identifiées** : par exemple, des objets ramenés de Pigüé par des familles nord-aveyronnaises, des produits et outils utilisés par les guérisseurs aveyronnais, un ensemble d'outils d'un raboteur de parquets aveyronnais à Paris ;
- **sanctuarisation d'un budget spécifique à l'achat de pièces** bien déterminées, rares ou non proposées en don à cause de la valeur marchande : tableaux, objets précieux, photographies (exemple des portraits de descendants d'émigrés aveyronnais à Pigüé par Jacqueline Colde en 1995).
- **une possibilité d'une double entrée au musée** : collections / matériel documentaire (objets destinés à la manipulation, objets illustratifs).

Il va de soi que les propositions spontanées des particuliers continueront à être accueillies et étudiées, de façon à conforter le lien ancien créé avec la population mais aussi en cohérence avec le souhait d'une co-construction du nouveau musée.

Au-delà, de l'accueil de stagiaires en anthropologie-ethnologie, de projets de recherche avec les universités, ces objectifs nécessitent de renforcer par redéploiement interne à l'administration départementale l'équipe de gestion des collections actuellement composée d'une personne.²³

²³ 1 poste, catégorie C, basé à la réserve des musées départementaux, Flavin. Compte tenu des missions de régie, d'entretien et de transport des collections, un profil technique peut être adapté.

3. Développer une politique de prêts et de dépôts

Une politique de prêt et de dépôt ne pourra être mise en œuvre que dans le cas d'amélioration des conditions de conservation du musée²⁴. La demande en dépôt de collections auprès d'autres musées, institutions patrimoniales ou particuliers, pourrait permettre de compléter le parcours muséographique si le besoin se fait sentir pour certaines thématiques.

Exemples :

- le **MuCEM** conserve des collections d'origine aveyronnaise comme un buron entier collecté sur l'Aubrac ou un intérieur traditionnel, celui des Fajoux, collecté également dans les années 1960 lors d'une enquête interdisciplinaire CNRS/Musée national des arts et traditions populaires.
- la « **Fundación Ayrinhac** », pour les œuvres de Numa Ayrinhac, peintre né en 1881 à Espalion qu'il a peint, et devenu le portraitiste officiel du couple Perón en Argentine.

Il serait souhaitable d'établir des conventions de dépôt d'une durée minimale de 10 ans, renouvelable, en cohérence avec les dispositions réglementaires de la loi musée.

C. Conservation préventive et restauration

Afin de mener à bien ce projet de rénovation, deux objectifs sont essentiels pour prévenir les altérations des collections tout en les valorisant :

- améliorer la connaissance matérielle des collections, et en priorité connaître son état sanitaire et sa localisation.
- agir sur les facteurs de dégradation, notamment ceux qui provoquent les altérations de plus grande ampleur : climat et empoussièrement.
- pour compléter ces actions, des interventions en conservation-restauration seront programmées.

1. Améliorer la connaissance matérielle des collections : nécessité d'un chantier des collections

a. Le chantier des collections – musée Joseph Vaylet

La méconnaissance de la collection Joseph Vaylet représente une difficulté pour le projet de réunion des deux collections pour un nouveau musée. Pour surmonter cet écueil, il est nécessaire :

- de réaliser le **récolement**, des collections exposées et non exposées, indispensable pour connaître la nature, l'état sanitaire et la localisation des collections avant l'étape de programmation muséographique. Un lieu externe au musée d'Espalion est en cours d'identification ;
- ce récolement doit être accompagné d'un **chantier des collections**, au moins en ce qui concerne les collections non exposées, conservées dans les combles de l'ancienne prison ou à l'ancienne église Saint Jean-Baptiste. Le stockage des collections à même le sol dans ce grenier non entretenu demandera à minima, un long travail de dépoussiérage, de reconditionnement et de rangement et idéalement d'un constat d'état, des prises de vues documentaires, d'un traitement et d'une consolidation si nécessaire.
- aussi bien le récolement que le chantier des collections, nécessiteront la mise en place d'une étape en tant que telle avec le **renforcement** de l'équipe par des prestations extérieures en conservation-restauration et un budget spécifique²⁵ à l'image des prestations réalisées en 2014 lors du transfert des collections

²⁴ Suite à la visite de trois conservateurs du Mucem, le rapport de mission du 1/03/2016 conclue que « tout nouveau dépôt sera exclu » « tant que les musées d'Espalion et de Salles la Source ne disposeront pas de conditions de conservation nécessaires (au moins l'installation d'un chauffage) ».

²⁵ Lors de l'étude faisabilité réalisée en décembre 2012 pour le transfert des réserves départementales, le volume des collections non exposées à Espalion avait été estimé à 156 m³ et le coût du chantier de collections (désinfection, dépoussiérage, consolidation et transport) évalué à 66 000 € TTC.

départementales dans la réserve de Flavin (traçabilité, dépoussiérage, transport, consolidation, désinsectisation...).

b. Le chantier des collections – avant travaux

La collection départementale exposée actuellement au musée des mœurs et coutumes devra aussi être concernée, au moins partiellement, par un chantier des collections, motivé non par le récolement mais par les travaux que comportera le projet de rénovation. Même dans le cas où les œuvres resteraient dans le bâtiment de la prison, leur déplacement et conditionnement avant travaux sera inévitable²⁶ pour rejoindre, idéalement sur la commune d’Espalion, un lieu offrant espace de travail, espace de stockage rationnel et conditions de conservation :

- climat sain : c'est-à-dire, propice à des conditions de vie normales et bonnes ;
- local sécurisé, respectant les normes de la sécurité incendie et réunissant les conditions minimales pour empêcher autant que possible tout accès à des personnes non autorisées ;
- capacité minimum de 210 m³ de collections (estimation correspondant aux collections exposées et non exposées uniquement dans le bâtiment de la prison). En tenant compte de l’augmentation du volume suite au conditionnement des collections (bacs, mousses), un local de 250 m² de surface, pourrait convenir²⁷.
- disponibilité de plusieurs années car il accompagnera le chantier des collections et le projet.

Le local sera rendu après la réouverture du nouveau musée et le transfert de propriété des collections Joseph Vaylet au Département, quand les collections non exposées pourront rejoindre les réserves départementales au centre technique de Flavin après une opération de désinsectisation globale.

2. Agir sur les facteurs de dégradation

Facteur de dégradation	Impact constaté sur les collections du musée des mœurs et coutumes				
	Très faible	faible	moyen	important	très important
conditions climatiques					
lumière					
micro-organismes					
insectes					
poussière					
intervention humaine					

a. Nécessité d’améliorer le climat du bâtiment

Des thermohygromètres enregistreurs placés dans le bâtiment de la prison depuis 3 ans ont fourni des données climatiques précises.

²⁶ Le volume de collections exposées actuellement au musée des mœurs et coutumes est estimé à 52 m³.

²⁷ Le stockage devrait être possible sur une hauteur de 2 m. Les calculs sont les suivants : 105 m² x 2 m de hauteur = 210 m³ de collections bruts + 100% de surface nécessaire après conditionnement + 30% de surface.

Sur une longue période allant d'octobre à avril (7 mois) mais pouvant s'élargir certaines années de la mi-septembre à la mi-mai, l'humidité relative du musée est supérieure à 65%. Les relevés de 2016 et 2017 atteignent des valeurs maximales de HR de 89,20 % et 91,40 % au début du mois de février.

Cette période d'humidité relative haute correspond à une température inférieure à 13° C. Pendant les mois de décembre à février la température est inférieure à 8°C atteignant des valeurs minimales à la fin du mois de janvier (1,20°C en 2017 et 5,40°C en 2016).

Ces conditions climatiques favorisent la corrosion et le développement des moisissures, déconseillent l'exposition permanente des pièces fragiles et nuisent grandement aux demandes de prêt ou dépôt auprès d'autres musées de France et acteurs patrimoniaux.

Les préconisations sont différentes en fonction des matériaux et des collections, mais **une température de 18°C et un taux d'humidité relative de 60% conviendraient pour la plupart des objets** et pourraient constituer les valeurs de référence à atteindre dans les salles du musée²⁸. Cet objectif climatique est compatible avec les conditions de visite et améliorerait nettement les conditions de travail du personnel.

b. Nécessité de lutter contre l'empoussièrement par le mobilier d'exposition

Le deuxième axe de travail prioritaire est la lutte contre l'empoussièrement des collections. La poussière est la source ou le facteur aggravant de multiples altérations. Abrasive, hygroscopique, elle véhicule les spores de moisissures, des acariens, des microbes, nourrit les larves des insectes.

En dehors des collections exposées en vitrines entièrement fermées, toutes les collections d'Espalion souffrent d'empoussièrement généralisé, voire d'encrassement, qu'il faudra traiter (dépoussiérage ou nettoyage) et prévenir (conditionnement, mobilier d'exposition adapté, campagnes de dépoussiérage régulières).

Citation du rapport de M.Pennec sur le mobilier d'exposition :

« Ces vitrines devront par ailleurs assurer, outre la stabilité climatique, une protection contre la pollution, les vibrations, et le vol ou le vandalisme, tout en permettant une accessibilité aisée lors de la maintenance des objets qu'elles contiennent. ».

c. Des actions de conservation préventive adaptées en fonction de la nature des collections

Les principes de la conservation préventive seront appliqués tout au long du projet de rénovation muséographique et du chantier des collections et permettront, par exemple, s'ils sont réalisés selon les préconisations, des traitements curatifs.

Pourtant, étant conscients que des objectifs trop ambitieux seraient difficiles à réaliser, plutôt que définir et mettre en place un plan de conservation préventive, l'équipe de la conservation départementale analysera les besoins très spécifiques de certains types de collections (par exemple, les photographies, les collections textiles) afin de déterminer si leur présentation en exposition (température, HR, lumière, manipulation, dispositifs muséographiques) peut se faire dans de conditions satisfaisantes ou si les pièces fragiles sont à exclure du parcours permanent.

La présentation des collections fragiles pendant des courtes périodes est envisageable mais déconseillée comme solution systématique afin de limiter les risques liés à la manutention et de ne pas surcharger le travail de la régie des collections.

Pour conclure, les conditions d'exposition et dispositifs à prévoir concernent :

- un climat adapté aux matériaux des pièces exposées ;
- des dispositifs et matériaux d'exposition (vitrine, cimaise, soclage, panneaux) garantissant l'intégrité physique des pièces ;

²⁸ Suite à sa visite du 1/10/2015, l'architecte conseil des Musées de France réitérait la proposition faite par les services de l'Etat en 1997 d'étudier l'installation d'un système de chauffage garantissant une température minimum de 12°C en période hivernale.

- des dispositifs de mise à distance des visiteurs des collections ;
- un mobilier d'exposition constitué de matériaux inertes, non nocifs pour les collections comme les personnes ;
- la facilité d'accès et de manipulation éventuelle des collections par la conservation du musée.

3. Des restaurations nécessaires mais à limiter

Historiquement, les interventions sur les collections ont été le plus souvent des « réparations » menées par des artisans ou anciens agents techniques. Depuis dix ans, très peu d'œuvres affectées au musée des mœurs et coutumes ont fait l'objet d'interventions d'un conservateur-restaurateur agréé, motivées par le chantier de déménagement des réserves de Flavin, des demandes de prêt ou des sinistres ponctuels.

L'ensemble des collections départementales et de l'association du musée Joseph Vaylet nécessite pour une grande partie des interventions en conservation-restauration. Toutefois, au regard de l'ampleur de ces restaurations généralisées, il est proposé de hiérarchiser les opérations de conservation-restauration selon les deux objectifs suivants :

- la restauration des pièces majeures à présenter dans le nouveau parcours
- la consolidation et traitement curatif des œuvres à transférer dans les réserves



Buste reliquaire de Saint Fleuret provenant d'Estaing dans la vallée du Lot : 2018, avant et après restauration (par Julie Catalo-Manuel) avec le concours financier de la DRAC Occitanie et de la région Occitanie. Photothèque du Conseil départemental de l'Aveyron

IV. LES PUBLICS ET LA POLITIQUE CULTURELLE

A. Des publics à cibler et à développer

En se basant sur la connaissance actuelle des publics constituée à partir des recueils d'informations touristiques réalisés depuis plusieurs années *in situ*, ainsi qu'avec l'appui des résultats de l'enquête des publics réalisée durant la saison 2017, il en ressort que la population locale représente la part la plus

importante lors des évènements (nuit des musées, journées européennes du patrimoine) avec en creux une absence marquée des groupes scolaires en semaine. Un public touristique attiré par le patrimoine est également présent même si il reste timide en termes de statistiques avec notamment l'absence de groupes.

Ces résultats permettent de dégager des axes de travail pour les prochaines programmations culturelles afin d'élargir le champ des publics accueillis. Avec seulement 1 750 visiteurs par an en moyenne depuis 2010 et avec au mieux 4 mois d'ouverture, la nouvelle politique des publics s'inscrit dans une zone urbaine et touristique du Nord-Aveyron relativement dynamique.

L'enjeu des publics sera d'équilibrer, d'une part, les actions envers le public local et en premier lieu le public scolaire afin de proposer un musée pour sa population et, d'autre part, les actions de nature plus touristiques pour alimenter un tourisme de campagne, culturel et mémoriel déjà présent en Aveyron.

1. Ancrer véritablement le public local dans un processus de fidélisation

L'ouverture du musée a toujours été estivale n'invitant pas la population locale à s'approprier le musée. Sa présence actuelle aux évènements constitue un point d'appui pour cet objectif.

En effet, le public local est une priorité car il représente un nombre important d'ambassadeurs potentiels pour le musée au sein de leurs réseaux respectifs (familiaux, amicaux, professionnels). Le musée porte l'image d'une structure inaccessible à la population locale car toujours fermée en dehors des 2,3 mois d'été. Il s'agit de contrebalancer cette image en proposant des actions adaptées aux habitants sur les ailes de saison touristique voire en hors saison.

a. 1^{ère} cible : le public scolaire, structurer et pérenniser une offre pédagogique et culturelle à son intention

Fort de 7 établissements scolaires (de la maternelle au lycée, privés et publics) implantés à Espalion même, le musée bénéficie de partenaires proches allégés des contraintes de transport routier.

Une période d'actions hors-les-murs sera inévitable pendant la phase de travaux. Enfin, à son ouverture, le nouveau musée devra s'inscrire dans un rôle de référent auprès des établissements scolaires afin de proposer un rendez-vous autour du nouveau parcours et de ses thématiques.

b. 2^{ème} cible : la famille, parents/enfants et grands-parents/parents/enfants, mise en œuvre de la co-construction

Une attention particulière sera apportée dès le début de la mise en œuvre du projet à son appropriation par les habitants de son territoire d'ancrage. Trop souvent uniquement ouvert en période estivale, le musée n'a pas eu l'opportunité de développer pleinement une relation privilégiée avec la population locale.

L'organisation d'actions type atelier (découverte d'un objet de la collection, d'une tradition, d'un savoir-faire à travers la pratique technique ou artistique) envers le public familial lors des vacances scolaires a permis d'initier la fidélisation d'habitants découvrant ou redécouvrant le musée.

Ce point d'appui complété par un premier appel à contribution à la population locale lancée en 2017 pour recueillir des témoignages sur l'ancienne prison constituent le point de départ du développement d'une méthode participative ayant 3 objectifs :

- porter à connaissance, en lien avec la commune, les grands axes du projet en priorité vers le tissu associatif
- la collecte de ressources matérielles et immatérielles notamment pour les nouvelles thématiques comme les migrations : témoignages oraux, enregistrements d'interview, appel aux dons d'objets, numérisations d'archives en partenariat par exemple avec les archives départementales qui souhaitent développer leurs archives privées

- la construction proprement dit du parcours muséographique en recueil avis et proposition à partir de questionnement sur les usages du musée par type de public (famille, jeune public, publics en situation de handicap...) et par type de média (numérique, scénographique...).

Cette méthode participative est encore à construire. Sa mise en œuvre dans le cadre de ce projet de rénovation a, en ligne de mire, l'objectif d'enclencher une nouvelle relation avec les habitants tout au long de la vie du nouveau musée notamment au travers des espaces évolutifs.

Exemple d'actions sur la thématique de la famille : collecte de photos de mariage et recensement des pratiques d'aujourd'hui. La restitution pourra donner lieu à une présentation des photos sous la forme d'un mur à images, d'un concert composée de toutes les chansons liées aux cérémonies de mariages.

2. Inscrire le nouveau musée dans un parcours de tourisme culturel et mémoriel

a. 1^{ère} cible : construire une offre pour les groupes

L'offre groupe existe tout particulièrement auprès de la collection du musée Joseph Vaylet mais elle ne bénéficie pas d'une diffusion suffisante pour attirer un nombre croissant de groupes. L'approche de développement devra donc s'inscrire dans une meilleure diffusion : partenariats locaux avec des structures d'hébergements, meilleure promotion auprès des organismes touristiques professionnels notamment en ce qui concerne les sociétés autocaristes.

Le public touristique individuel est une part non acquise, car dépendante d'un contexte touristique plus global. Toutefois, l'essor du tourisme culturel et mémoriel place de plus en plus le patrimoine au cœur de l'attractivité touristique des territoires. Cette dynamique devrait permettre à terme d'inscrire le nouveau musée dans le parcours culturel touristique du Nord-Aveyron.

b. 2^{ème} cible : déclencher un tourisme des racines

20 % des logements d'Espalion sont des résidences secondaires accueillant leurs propriétaires notamment l'été. Il s'agit dans la plupart des cas des « Aveyronnais de Paris » venus retrouver la famille aveyronnaise et leurs racines. Cette manne est à exploiter d'autant que le futur parcours du musée devrait résonner dans l'ensemble de ces histoires familiales et la visite du musée nourrir un tourisme des racines.

Ce tourisme des racines pourraient également trouver écho aux Amériques notamment à Pigüé en Argentine auprès de descendants d'Aveyronnais. Si cet objectif se développe, il sera nécessaire de proposer des traductions en espagnol et anglais dans les supports d'aide à la visite et lors des médiations humaines (visites guidées).

B. Les axes pédagogiques prioritaires

Au-delà des actuelles propositions de visites guidées et d'atelier, les axes pédagogiques suivant seront prioritaires à travailler pendant la phase de travaux du musée et à sa réouverture.

1. Lire son paysage culturel pour en devenir ambassadeur, protecteur... (1^{er} et 2^{ème} espaces de visite)

Cet objectif pédagogique a la qualité de pouvoir s'adresser aux habitants du territoire comme aux autres. En construisant des clefs de compréhension du territoire, le musée pourra permettre aux locaux de (re)découvrir et s'approprier certains pans ou spécificités patrimoniales. Ces clefs de compréhension auront l'avantage de s'adresser à tous les âges, au travers de médiations spécifiques. En s'appropriant son territoire, on devient ambassadeur, porteur de ses valeurs, on concourt ainsi à sa valorisation et on contribue à son attractivité.

2. Comprendre et acquérir des repères sur les concepts d'émigration au travers de l'émigration locale vers Paris, vers d'autres villes et vers les Amériques

Cet axe pédagogique se décline en trois objectifs :

- comprendre l'émigration rurale et plus précisément aveyronnaise : à l'intérieur du pays, à l'extérieur
- initier la découverte d'autres cultures (urbaines, argentine, américaine...)
- sensibiliser au phénomène d'acculturation (décalage, résistance et intégration)

A partir de témoignages historiques (documents écrits, restitutions....) et de la présentation des villes ayant pour origine l'émigration européenne, des travaux d'écriture, de création artistique seront proposés (annexe 12).

3. Comprendre et s'appropriier les valeurs mises en avant dans le 3^{ème} espace de visite « identités, valeurs et appartenance territoriale en question »

L'objectif est de proposer le musée comme terrain de lien social entre générations, entre individus en se fédérant autour d'une thématique sur le fond et d'une action collective sur la forme. L'objectif est d'explorer des sujets qui touchent le quotidien, de transmettre un patrimoine souvent immatériel (des contes, des légendes, des récits, des souvenirs d'enfants, des recettes) et d'amener au débat comme pratique citoyenne.

C. Une politique culturelle en 3 temps

1. Pendant l'écriture du projet

Les modalités d'ouverture au public durant la phase de conception seront souples selon le contenu des actions qui seront menées et devront s'adapter aux programmations d'expositions éphémères ou de préfiguration, et prendre en compte bien entendu les organisations ponctuelles comme les événements ou les ouvertures spécifiques pour les visites guidées.

a. Une offre pédagogique pour le public scolaire à stabiliser

L'offre envers le public scolaire existe déjà mais sa réception reste timide. En stabilisant les médiations proposées, l'objectif est d'habituer et de donner des repères aux établissements scolaires. Outre la découverte des collections permanentes sur les 2 musées actuelles, l'offre scolaire intègre également la visite de l'ancienne prison, elle-même intégrée à un parcours « patrimoine et citoyenneté » dans l'offre des musées départementaux.

b. des expositions estivales

Le fil rouge sera de proposer des rendez-vous ponctuels aux visiteurs afin d'aborder des sujets très précis dans le cadre d'une exposition éphémère d'un à deux mois.

Exemple : *Chemin faisant*, exposition célébrant les 20 ans de classement UNESCO des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, proposée du 15 juin au 27 juillet 2018. Projet d'exposition sur Joseph Vaylet pour l'été 2019 en partenariat avec les associations locales.



*Exposition temporaire dans le pavillon « Chemin faisant » présentée au public du 15 juin 2018 au 27 juillet 2018, dans le cadre du 20^{ème} anniversaire du classement UNESCO et en partenariat avec les Abattoirs – musée Frac Occitanie.
Photothèque du Conseil départemental de l'Aveyron*

c. des évènements à renforcer

Des rendez-vous fréquents au musée renforcera progressivement mais durablement les habitudes culturelles de la population.

Le développement **des évènements** devra sur cette phase constituer un axe prioritaire pour les futurs temps forts du musée, outre les évènements nationaux (nuit des musées, journées européenne du patrimoine, journée du patrimoine de pays et des moulins, ainsi que le premier dimanches du mois).

Cette base doit permettre d'étudier la faisabilité d'un évènement hors saison.

d. des actions de médiation à tester

Cette période de préfiguration permet de tester des dispositifs de médiations participatives. Parmi ces actions menées lors d'évènements tels les Journées européennes du patrimoine, plusieurs actions ont permis de mesurer la volonté des visiteurs notamment des locaux satisfaits d'apporter leur contribution, mais aussi de souligner l'attachement porté aux collections.

Une participation du musée à certains rendez-vous sera un moyen d'inscrire durablement le musée dans le paysage culturel local que ce soit auprès du jeune public avec l'intégration d'ateliers pédagogiques dans le festival YAKA VENIR, organisé par la mairie d'Espalion, ou le festival de cinéma qui rassemble de nombreuses personnalités acteurs ou réalisateurs du 7^{ème} art ou encore la participation à la Fête de la science.

e. un partenariat avec l'hébergeur touristique d'Espalion

A court terme, une approche ciblée auprès des réseaux touristiques et des centres d'hébergement locaux devra être menée. La priorité devra concerner le centre d'hébergement se trouvant à Espalion, puis être étendu à Laguiole.

2. Un plan d'actions hors-les-murs pendant les travaux

a. des actions hors-les-murs pour les établissements scolaires

Après une phase de test et pour faire écho aux deux collections, une malle de curiosité pourra être conçue. Cette malle de grande taille contiendra des objets différents inscrits au titre de matériel d'étude. Ces objets

seront des objets du quotidien, prétextes pour questionner les élèves sur leur territoire et leurs représentations.

S'inspirant de la collection Joseph Vaylet souvent reflet d'une certaine forme de cabinet de curiosité, la malle de curiosité pourra intégrer une présentation du personnage Joseph Vaylet. La malle sera complétée de photographies et de la vidéo « La vie quotidienne » réalisée dans le cadre de l'actuel parcours permanent du musée Joseph Vaylet.

b. délocaliser l'exposition estivale

Le musée devra vivre par ses expositions éphémères d'un ou deux mois présentées dans un lieu encore indéterminé mais devant se situer dans l'Espalionnais.

c. Maintenir le musée dans le paysage culturel

Les propositions culturelles sur l'Espalionnais sont déjà suffisamment riches pour pouvoir s'intégrer aux programmes culturels que ce soit sous forme de conférence, de projection en collaboration avec des associations locales.

Exemple : conférence-projection avec le jardin botanique d'Aubrac autour de l'ethnobotanique.

3. A l'ouverture du nouveau musée

Dans l'espace public actuel de la ville d'Espalion, l'emprise urbaine de l'offre muséographique est forte avec deux bâtiments-musées en cœur de ville. Toutefois le niveau de service public rendu est proportionnellement faible avec de nombreuses plages de fermeture, peu d'expositions temporaires, peu d'offres culturelles.

La volonté de proposer une ouverture du musée étendue à l'ensemble de l'année est un signe fort adressé aux habitants. La programmation culturelle étoffée proposera également des rendez-vous réguliers en s'appuyant bien entendu sur le nouveau parcours de visite mais également sur une salle d'exposition temporaire, un atelier pédagogique, un équipement de projection et un espace de documentation. Le programme culturel du musée sera complémentaire aux actions existantes comme la saison culturelle proposée par la communauté de communes, aux équipements existants comme la salle polyvalente du Nayrac ou aux équipements en devenir comme le projet de centre culturel/médiathèque du territoire porté par la communauté de communes et axé sur la lecture publique et le patrimoine écrit.

a. Une ouverture à l'année pour l'ancrage territoriale

Condition *sine qua none* à l'ancrage territorial, le musée devra proposer une ouverture annuelle avec amplitude horaire évolutive. Cet accès libre renforcé devra se traduire par des éléments de médiation autonome destinés à tous les visiteurs tels que des fiches de salles, un livret-jeu pour le jeune public, un document d'aide à la visite pour les adultes et des supports numériques.

b. Réimplanter les médiations scolaires et à destination de la famille

L'actuelle offre à destination des scolaires divisée entre l'actuel musée Joseph Vaylet et l'actuel musée des mœurs et coutumes sera obsolète. Tout en maintenant la visite de l'ancienne prison, la nouvelle offre scolaire sera à construire en prenant appui sur le retour des séances hors-les-murs réalisées avec la malle de curiosité et en développant les axes pédagogiques prioritaires :

- lire son paysage culturel pour en devenir ambassadeur, protecteur... (1^{er} et 2^{ème} espaces de visite)
- comprendre et s'approprier les valeurs mise en avant dans le 3^{ème} espace de visite « identités, valeurs et appartenance territoriale en question »

Le cycle des ateliers pour le jeune public et la famille pendant les vacances scolaires sera à réimplanter dans le musée. La fréquence sera identique à l'actuelle offre et rythmée par le calendrier des vacances scolaires. Le fil conducteur proposé sera la mobilité et l'ouverture du territoire (2^{ème} espace de visite) : axes d'échanges, produits manufacturés, savoirs faire, créations artistiques importés, rapport à l'autre, image de soi.

Exemple à partir de l'émigration aveyronnaise argentine :

Au cours d'un atelier qui présenterait l'origine de cette émigration, l'apport de connaissances géographiques, historiques (un globe terrestre pour situer, les photos du voyages en bateau, l'arrivée et la fondation de Pigüé, sa construction, une nouvelle langue, les souvenirs accompagnée d'un atelier manuel comme :

- atelier d'art plastique rejoignant l'œuvre de Numa Ayrinhac qui dépend de véritables souvenirs des terres aveyronnaises
- atelier de travail du cuir pour faire écho aux tanneries espalonnaises et l'utilisation des cuirs en argentine (bolas, équipements du gaucho,...)

L'ensemble de ces médiations qu'elles soient proposées en temps scolaire ou hors temps scolaire pourra s'appuyer sur un nouvel espace pédagogique entièrement consacré à leur déroulement.

c. Réimplanter les évènementiels

Le musée se voudra proche de ses visiteurs en composant un lieu de convivialité et de partage.

La participation aux évènements déjà existants devra se réimplanter dans le musée et sera augmentée d'un ou deux évènements en dehors de la saison touristique en tirant notamment le nouveau fil du parcours d'interprétation de l'ancienne prison (exemple : escape game).

d. Les actions à destination des groupes touristiques

Les thématiques de visites guidées, ainsi que leurs formats devront s'adapter au nouveau parcours de manière à cibler une visite guidée générale permettant d'apporter les clefs de compréhension essentielles du territoire, mais aussi de proposer en complément des visites guidées thématiques permettant d'approfondir des sujets pouvant susciter l'intérêt des groupes selon leur composition.

Exemple : traditions culinaires, de la terre à l'assiette.

e. De la quantité à la qualité : la formation aux publics éloignés/empêchés

Un projet de modernisation d'un musée au XXI^e siècle doit intégrer outre les normes d'accessibilité physiques aux personnes en situation d'handicap, des médiations elles aussi adaptées aux principales formes d'handicap. Une formation du personnel d'accueil et de médiation sera mise en place en collaboration avec des instituts spécialisés, présents sur le territoire.

Par exemple, pour le handicap visuel, le principe d'intégrer au sein du parcours des maquettes tactiles, des modules sensoriels, des traductions en braille, d'audio descriptions sera retenu dans le programme muséographique.

f. La ligne éditoriale

Le musée est actuellement associé à un projet éditorial porté par 3 institutions muséales : le musée de la vallée de l'Ubaye à Barcelonnette, le musée départemental de Champlitte et le musée des mœurs et coutumes d'Espalion. Le projet a pour objectif de diffuser le travail artistique et documentaire « Français des Amériques » de la photographe Jacqueline Colde partie rencontrer notamment les descendants d'Aveyronnais installés à Pigüé en Argentine.

Outre les publications qui viendront compléter les expositions, le musée doit proposer peu de temps après son ouverture un catalogue de la collection permanente ainsi qu'un ouvrage qui présentera le patrimoine bâti. Ces deux éditions devront être prioritaires dans la phase éditoriale.

V. RESEAUX ET PARTENARIAT

En complémentarité avec les autres structures du territoire, le nouveau musée aura à mener sa programmation en s'inscrivant dans le réseau touristique et culturel local et à engager des travaux de recherche avec ses partenaires d'un réseau scientifique à construire.

A. Réseau touristique dans le Nord-Aveyron

En 2017, l'Aveyron représente la 1ère destination touristique de campagne d'Occitanie. Ce tourisme vert, loin des équipements du littoral ou des équipements culturels urbains des métropoles ou des agglomérations, a tout à gagner à s'organiser en réseau afin d'allonger les séjours.

Bénéficiant d'une situation géographique particulière au bord du Lot et au sein du territoire nord-aveyronnais au centre de la zone touristique « **Hautes Terres d'Aveyron** », le nouveau musée de société d'Espalion se présente comme une étape supplémentaire à inscrire dans un circuit touristique élargi fondé sur le tourisme vert ou de campagne et sur le tourisme culturel et mémoriel constitué aujourd'hui d'une myriade de lieux à vocation touristique comme le sont les sites et maisons valorisant les savoir-faire et traditions locales.

Sans constituer un élément d'attractivité touristique pouvant déclencher une venue dans l'Aveyron comme peuvent l'être le musée Soulages (au centre du département), l'abbatiale de Conques (au nord-ouest) ou encore le viaduc de Millau (au sud), le nouveau musée constitue, à l'est, une étape supplémentaire pouvant faire prolonger la durée des séjours des publics touristiques en route pour l'Aubrac et d'en faire profiter le territoire.

B. Réseau culturel départemental

Au niveau départemental, les musées administrativement gérés ou cogérés par le Conseil départemental de l'Aveyron et émanant de l'entité historique musée du Rouergue font déjà l'objet d'une programmation culturelle commune et proposent des médiations cohérentes. Le présent projet scientifique et culturel a été écrit en prenant en compte cette organisation et les spécificités patrimoniales de chacun des musées.

Les autres musées de l'Aveyron, notamment ceux installés en milieu urbain, font tous l'objet, à des stades différents, de réflexion quant à leur discours et leur territoire d'interprétation :

- Le musée Fenaille à Rodez et le territoire de Rodez Agglomération, pays d'art et d'histoire
- Le musée régional de géologie Pierre Vetter à Decazeville (actuellement fermé), au cœur de l'ancien bassin minier au nord de l'Aveyron
- Le musée Urbain Cabrol à Villefranche-de-Rouergue et le territoire du villefranchois, ouest du département
- Le musée de Millau et des Grands Causses au sud et aux portes du Parc naturel régional des Grands Causses

Cette réalité ainsi que l'élaboration du contenu des futurs espaces évolutifs et des futures expositions temporaires devraient donner lieu à des partenariats et des coproductions enrichissantes pour l'ensemble des partenaires et du territoire.

C. Réseau scientifique à l'échelle nationale

La thématique des migrations et du mouvement de population constitue un élément marquant de l'histoire aveyronnaise et une thématique nouvelle de ce projet scientifique et culturel. Il sera alors primordial d'associer des partenaires au niveau local et national autour de cette thématique commune qui concerne tous les visiteurs du musée et au retentissement mondial :

- les **habitants du territoire** (immigrés, émigrés de retour, nouveaux arrivants...). Ils sont les premiers concernés et détiennent encore la mémoire vive de la migration au sein de la famille (témoignages, correspondances, objets personnels, souvenirs, etc.).
- les **associations culturelles espalonnaises** comme l'association **Rouergue-Pigüé** fondée en 1984, au lendemain des célébrations du centenaire de la fondation de la ville de Pigüé en Argentine
- les nombreuses **amicales aveyronnaises** (à Paris, dans le Midi, en Argentine...). Le dynamisme, l'entraide et la solidarité de ces associations encore aujourd'hui amènent à parler de « **diaspora** » pour la communauté aveyronnaise dispersée dans différentes régions du monde.
- les **jeunes, élèves et étudiants** à travers les **écoles et universités**, notamment l'Université de Toulouse-Le Mirail qui a étudié la « colonie » aveyronnaise dans la Pampa en se rendant à Pigüé dans les années 1980.
- les **artistes**, comme la collection photographique emblématique et fondatrice du voyage aux Amériques des Aveyronnais de **Jacqueline Colde**.
- les **autres musées de société nationaux** traitant des phénomènes migratoires, comme le Musée national de l'immigration à Paris : musée national de l'immigration, porte dorée-Paris, musée de la vallée de l'Ubaye à Barcelonnette, musée départemental de Champlitte (Haute-Saône).

« Parce que l'aventure américaine des français - qui ont aussi beaucoup émigré - est largement partagée sur le territoire national ; pourquoi ne pas imaginer de se regrouper et se fédérer dans une « route » qui nous rassemblerait à l'intérieur d'un itinéraire culturel à l'échelle nationale. », Hélène HOMPS, directrice-conservatrice du musée de la vallée de l'Ubaye à Barcelonnette. Le projet éditorial autour de l'œuvre photographique de Jacqueline Colde illustre les actions que ce réseau en devenir peut réaliser. La diffusion de l'ouvrage permettra de faire rayonner l'Aveyron.

Ces itinéraires de vie partagés, sur plusieurs générations, entre un territoire quitté, ici l'Aveyron, et un territoire d'accueil alimentent un tourisme des racines en pleine expansion, par exemple à Barcelonnette. Et si les descendants des 150 000 aveyronnais partis du territoire entre 1850 et 1914 pour s'installer ailleurs venaient rendre visite au musée et à ces histoires partagées...

VI. DES MOYENS ET UN BATIMENT AU SERVICE DU PROJET

A. Les moyens humains

1. Des moyens mutualisés à l'échelle de la collectivité départementale

Déjà intégré au fonctionnement actuel des musées départementaux, des relations de travail régulières permettent la mise en œuvre des programmations culturelles, d'améliorations techniques et de la promotion. Il s'agit pour l'essentiel des services suivants :

- Service communication et documentation
- Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges

La collectivité départementale bénéficie également d'un service juridique et d'un bureau des marchés publics sur lesquels les projets et l'activité des musées départementaux peuvent s'appuyer.

2. Des moyens mutualisés à l'échelle de la Direction des Affaires Culturelles et de la Vie Associative, du Patrimoine et des Musées

Intégré à la Direction des Affaires Culturelles et de la Vie Associative, du Patrimoine et des Musées, le service des musées est pour moitié composé de postes mutualisés qui concourent chacun au fonctionnement et au projet de développement des musées départementaux. Ces postes concernent :

- Le chef de service - conservateur
- L'assistance administrative
- La comptabilité
- Les ressources humaines
- La gestion des collections
- L'entretien et les réalisations techniques
- Le développement des publics

3. Des moyens sur site dédié au futur musée

Afin de permettre un fonctionnement normal et garantir l'objectif d'ancrage territorial (ouverture annuelle, partenariats...), il est proposé d'affecter les moyens humains suivants dédié au futur musée :

- **1 poste de responsable de site**, profil de médiateur culturel, catégorie B de la filière culturelle. Le poste est déjà intégré au service des musées.
- **2 postes d'adjoint territorial du patrimoine**, catégorie C de la filière culturelle, par redéploiement interne à la collectivité départementale.

Des **moyens saisonniers** seraient également à mobiliser notamment de juin à septembre où l'étendue des horaires d'ouverture sera la plus grande ainsi que l'accueil des groupes.

B. Les moyens financiers de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du musée seront prises en charge dans le cadre de l'enveloppe départementale dédiée à l'activité des quatre musées gérés par le Conseil départemental de l'Aveyron. Pour mémoire, budget primitif de fonctionnement 2018 : 100 000 €.

C. Rénover et aménager le bâtiment : faire émerger le potentiel du bâtiment

1. Les travaux sur le bâtiment

Les travaux généraux de réhabilitation du bâtiment, intérieur et extérieur, devront se faire dans le plus grand respect des particularités de l'édifice carcéral, pour rappeler le modèle d'architecture pénitentiaire que fut cette prison : plan symétrique dont le centre de gravité est une chapelle sur laquelle se branchent 2 ailes identiques abritant de part et d'autre d'une large circulation des alignements de petites cellules individuelles.

a. Le chauffage

D'importants travaux de mises aux normes du bâtiment seront à réaliser.

L'absence de dispositifs de **contrôle climatique** (choix technique fait lors des derniers travaux de réhabilitation du bâtiment) n'est plus souhaitée. Les températures hivernales très basses (de l'ordre de 4°C), les taux d'hygrométrie trop élevés et les fortes et brusques variations climatiques journalières ne sont plus admissibles pour le projet d'un établissement visant à recevoir du public et à exposer du patrimoine.

Au-delà de l'installation d'un chauffage, quelques pistes pour améliorer la stabilité climatique du musée sont à étudier : amélioration de l'étanchéité et de l'isolation tout particulièrement au niveau de la couverture, installation du double vitrage (a minima remplacer les vitres cassées), remplacement de la VMC défectueuse.

Pour toutes les solutions techniques envisageables afin d'atteindre une plage climatique convenable, il faudra tenir compte non seulement des coûts d'achats mais également de maintenance ; la taille envisagée de l'équipe du musée ne sera pas compatible avec des tâches chronophages de régie techniques (vérifications périodiques régulières, suivi des dysfonctionnements, réalisation supplémentaire de relevés de données, éventuelle maintenance des déshumidificateurs ou matériaux tampons...).

L'installation de ce chauffage est la condition *sine qua none* pour permettre d'élargir les périodes d'ouverture au public et l'accueil notamment de groupes scolaires.

b. L'accessibilité

Toujours dans le souci permanent d'aménagements dont : « *la sobriété sied à l'austérité que requiert le lieu* » (d'après les mots de Yves Pennec, architecte-conseil, Service des musées de France²⁹), le musée devra améliorer son accessibilité à tous les publics, le bâtiment en l'état n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Le projet de restructuration du bâtiment doit prendre en compte de manière intelligente et raisonnée l'accessibilité de l'ensemble des publics et travailler dans **l'objectif d'une accessibilité de bon niveau au bâtiment et aux contenus** dans le respect de la loi du 11 février 2005. Une attention toute particulière sera portée aux solutions les mieux adaptées proposées par les architectes dans l'objectif d'un confort pour tous et dans le respect des caractéristiques architecturales de l'édifice. Ainsi seront traitées et analysées au cas par cas les 3 familles de handicap, considérant d'une part l'accès physique et d'autre part l'accès à l'information :

- le **handicap moteur** (PMR) est le plus lésé actuellement dans le bâtiment. Une grande partie des espaces ne sont pas accessibles aux fauteuils roulants, pas d'accès aux toilettes qui sont au niveau inférieur, largeur des portes de cellules insuffisantes pour les fauteuils roulants, pas d'accès possible aux niveaux inférieur et supérieur. Des installations devront être mises en place pour permettre l'accès physique des différents espaces du musée aux handicapés moteurs.
- le **handicap auditif** (malentendants et sourds) doit être étudié par l'installation d'équipements de type boucle magnétique. Pour ce qui est de l'accès à l'information, il faut une prise en compte spécifique de ces publics par une personne du musée formée à la LSF ou un dispositif spécifique de type tablette équipée de contenus avec des sous-titres ou du doublage en LSF.
- le **handicap visuel** (malvoyants, aveugles) nécessitera des aménagements simples mais essentiels pour faciliter le déplacement de ces personnes dans le musée (main courante, bandes podotactiles, moyens de repérage des obstacles, etc.) et des dispositifs spécifiques complémentaires pour la muséographie de type module tactile.
- le **handicap mental** (psychique, cognitif...) demande un accompagnement spécifique et donc une médiation humaine dédiée.

Sans viser une offre qui réponde de manière complète à tous les handicaps, la question de l'accessibilité veillera à l'accueil d'un maximum de publics, dans l'objectif d'en faire un acte partagé, un acte de progrès et de confort pour tous.

²⁹ Rapport de l'architecte-conseil du service des musées de France de février 2016, suite à la visite effectuée le 1er octobre 2015 au musée d'Espalion.

c. Les espaces non aménagés : greniers et galeries en sous-sol

La possibilité d'utiliser les 2 grandes galeries non aménagées au sous-sol (actuellement non accessibles), devra être étudiée avec un architecte programmiste. Ces 2 galeries correspondent aux ailes latérales du rez-de-chaussée d'une surface approximative de 200 m² de chaque côté.

De la même manière, les 2 grands et longs greniers à l'étage, situés respectivement au-dessus de chaque aile et qui accueillent des espaces de réserve de la collection du musée Joseph Vaylet - musée du scaphandre, pourraient être exploités.

2. Les besoins fonctionnels

a. Signalétique et abords

La commune d'Espalion réfléchit actuellement à un projet de revitalisation du centre-ville, « Espalion 2030 ». Ce projet, participatif dans sa méthodologie, a pour objectif de proposer un certain nombre d'actions dans plusieurs domaines : l'habitat, le déplacement, le commerce et le patrimoine. Bénéficiant d'un traitement en tant que tel, le volet patrimonial est ainsi pris en compte comme un aspect de l'attractivité et du développement de la ville. Des rencontres avec les responsables du projet ont permis d'inclure l'ancienne prison dans le corpus patrimonial.

Au-delà d'une nette amélioration de la signalisation routière, aujourd'hui inexistante, et piétonne permettant de distribuer les visiteurs dans l'ensemble de la ville, l'entrée et les abords du musée constituent un futur espace-tampon entre la ville et son musée à développer. L'ancien mur d'enceinte a été supprimé en grande partie, mais le porche et une partie du mur d'enceinte ont été conservés en tant que vestige. Les anciennes cours de promenade, alors dévoilées, sont aujourd'hui devenues des espaces verts urbains actuellement utilisés par les habitants pour des jeux de plein air (pétanque) et la pause (présence de bancs). Le potentiel de ces espaces, croisé avec les attentes des habitants d'aujourd'hui (accès wifi, nouveau mobilier urbain...), devraient à terme permettre de voir l'installation de nouveaux services urbains à même d'ancrer le musée dans les habitudes des habitants qui passeront un jour la porte du musée.

b. Accueil et autres services public

Un **local d'accueil** fonctionnel, agréable et sécurisé qui se vaudra le premier pas de l'invitation à la visite doit être créé : banque d'accueil, billetterie, zone de repos, machine à café, vestiaires, proximité des toilettes, etc.

La création d'une **boutique** devra constituer une étape indispensable pour apporter une attractivité supplémentaire en proposant des ouvrages en lien avec les thématiques, des produits dérivés en lien avec le patrimoine présenté et la mise en vente d'ouvrages de Joseph Vaylet notamment.

La création d'un **espace de documentation** et de consultation d'ouvrages du fonds Joseph Vaylet ou sur les thématiques du musée pourrait constituer la **zone de détente** du parcours permanent confortablement meublée.

c. Espaces administratifs et techniques

Un **local technique** devra permettre de stocker le matériel audiovisuel et technique et les armoires électriques de fonctionnement des équipements audiovisuels.

Un espace pour le personnel, responsable, agent d'accueil, médiateurs, constitué de **bureau(x), vestiaire, WC, sale de pause**) devrait être créé.

d. Un espace d'exposition temporaire

Sa fonction et une proposition d'implantation ont été rédigées dans la partie « vers un parcours muséographique ». Cet espace devra présenter la fonctionnalité qu'exigent des expositions aux scénographies changeantes (éclairage, câblage électrique, cloisons amovibles, cimaises...).

e. Un espace de projection-auditorium

Dédié à servir la programmation culturelle (rencontres, projections, soirées...), cet espace pourrait être implanté à côté du dernier espace muséographique du parcours permanent « Espace-laboratoire – identité et valeurs en question ».

f. Atelier pédagogique

Cet espace doit permettre l'accueil et l'installation d'un groupe scolaire et la réalisation d'ateliers. L'efficacité de l'accueil des participants aux ateliers pédagogiques nécessitera obligatoirement l'aménagement d'un espace qui soit entièrement dédié à cette fonction.

Cet espace devra en outre répondre aux normes d'accueil du public, y compris de la loi handicap, de disposer de mobilier adapté aux âges des enfants, d'espace de stockage du matériel pédagogique, du déploiement de supports multimédia ou numériques, d'un système de vidéoprojection et d'un accès à un point d'eau.

g. Un espace de réserve permanente de proximité sur place

Le projet de rénovation devra intégrer un espace consacré au stockage des collections. Etant donné l'éloignement de la réserve départementale à 41 kms, il est nécessaire de disposer sur place d'un lieu permettant la conservation temporaire de collections dans de bonnes conditions. La réserve sera essentiellement destinée à de la régie d'exposition et au stockage des collections en transit, en fonction des prêts, dépôts ou des retraits.

Cette **réserve de proximité** à l'intérieur du musée devra obéir à un certain nombre d'exigences :

- capacité et volume suffisants, adaptés à l'importance et à la nature des collections équivalant au volume moyen des mouvements hebdomadaires d'oeuvres ;
- permettre le stockage temporaire d'objets fragilisés ou à restaurer ;
- disposer d'aires de travail (pour manipulation, emballage, nettoyage, traitement, petites restaurations, etc.) ;
- garantir une accessibilité facile aux zones d'exposition ;
- disposer d'une zone de circulation des collections vers l'extérieur : quai de déchargement pour transport vers la réserve de Flavin ;
- être séparée des circuits accessibles aux visiteurs.

3. Les hypothèses d'implantation du parcours muséographique dans le bâtiment

a. La distribution des espaces dans le bâtiment

Les études de programmation architecturale et muséographique viendront confirmer cette **hypothèse « de travail »** formulées à ce stade du projet par l'équipe de rédaction de ce projet scientifique et culturel et qui déploient l'ensemble des espaces du futur musée dans l'ensemble du bâtiment y compris dans les espaces non aménagés à ce jour : greniers et galeries en sous-sol.

- rez-de-chaussée :

- accueil-boutique
 - sanitaires et vestiaires
 - 1^{er} espace de visite :
 - . introduction et construction du territoire : carte en relief interactive monumentale
 - . Espalion, naissance et évolution : série de maquettes augmentées
 - espace de documentation et de détente
 - atelier pédagogique
 - salle d'exposition temporaire
 - réserve
 - local technique / vestiaire personnel
- **sous-sol :**
 - 2^{ème} espace de visite :
 - famille et religion: film au coin de l'*Oustal*
 - langue occitane et collection Joseph Vaylet : cabinet de curiosités Joseph Vaylet
 - migration et mobilités : découvertes sur la route des migrations
 - 1^{er} et 2^{ème} espaces évolutifs
 - Sanitaires
- **niveau supérieur :**
 - espaces administratifs et techniques
 - 3^{ème} espace de visite :
 - . identités, valeurs et appartenance territoriale en question : vitrines-composition
 - . espace-laboratoire associé à
 - projection-auditorium
 - 3^{ème} espace évolutif : le regard scientifique

b. Phasage de l'opération

Pour tenir compte des capacités d'investissement des collectivités et des partenaires, il est possible d'envisager un **phasage du projet** et une **mise en place progressive des aménagements** dans le bâtiment, tout en permettant une réouverture du site dès la fin de la première tranche de travaux. Cette solution propose une ouverture aux publics progressive des différents niveaux du bâtiment (rez-de-chaussée d'abord, puis niveau supérieur et enfin sous-sol) pour répartir les coûts dans la durée tout en permettant le fonctionnement de l'établissement. Aucune économie ne sera réalisée cependant concernant les travaux d'isolation thermique et de chauffage du bâtiment, qui devront être réalisés à l'échelle du bâtiment dans son intégralité dès la première tranche, ainsi qu'une partie des travaux liées aux mises aux normes accessibilité du bâtiment, qui devront être prévus (sinon réalisés dès la première tranche, à définir avec l'expertise d'un architecte).

- **Phase 1 :**
 - travaux d'isolation et de chauffage
 - travaux d'accessibilité
 - aménagement des espaces prévus au rez-de-chaussée
- **Phase 2 :** aménagement des espaces prévus au sous-sol
- **Phase 3 :** aménagement des espaces prévus au niveau supérieur

Conclusion

Il y a 32 ans, le musée départemental des mœurs et coutumes s'installait dans la prison d'Espalion. Aujourd'hui, la présentation des collections et la fonctionnalité du lieu sont obsolètes. Dans un rapport du Ministère de la Culture diffusé en juillet 2016, « Les musées de société : musées du XXI^e siècle. Etats des lieux et refondations », l'auteure, Mme Florence Pizzorni, fait le constat de l'absence de projets de création ou de rénovation de musées portant sur du patrimoine ethnographique. Faire le pari du patrimoine de tous les jours (certains diront ethnographique, vernaculaire ou encore d'art et tradition populaire) constitue donc un choix culturel fort au regard de la rareté en France des chantiers de rénovation pour ce type de musée. Tant en termes de signature architecturale, de patrimoine-musée, d'implantation territoriale, de parcours culturel départemental et régional, le projet de rénovation du musée départemental des mœurs et coutumes rassemble tous les atouts pour la réussite d'un projet singulier et ambitieux au service des citoyens :

- une ancienne prison cellulaire, un patrimoine carcéral rare en France : signature architecturale de l'équipement culturel
- la mise en exposition et en scène de l'émigration aveyronnaise : un regard nouveau et positif sur l'exode rural en France
- la consolidation d'une offre de service culturel pour les habitants et dans un des territoires les plus dynamiques dans ce domaine
- l'accompagnement du projet par une démarche participative avec les habitants et futurs visiteurs du nouveau musée
- un équipement d'intérêt communautaire qui participe à une politique d'accueil de nouvelles populations et d'attractivité du territoire
- l'intégration du projet dans le développement urbain et de service d'Espalion, bourg-centre du territoire nord aveyronnais
- le développement d'un tourisme patrimonial et l'essor d'un tourisme des racines
- l'intégration au sein des collections muséographiques du Département de la plus ancienne collection ethnographique du territoire, celle de Joseph Vaylet, poète occitan et discipline de Frédéric Mistral qui fait partie des rares hommes de lettres à avoir également constitué une collection de musée

Dès à présent, la collectivité départementale a souhaité mettre en place un groupe de travail interne rassemblant la direction des affaires culturelles et de la vie associative, du patrimoine et des musées et des services supports comme le service juridique et les services techniques. Ce groupe de travail devra engager des premières études préparatoires sur le mode d'exploitation actuel et futur ainsi que sur la faisabilité technique et le potentiel de l'ancienne prison. Une étude des publics est également envisagée.

Dans une logique d'entonnoir et de mise en espace progressif, le Projet Scientifique et Culturel une fois validé par le Ministère de la Culture et nourri par le résultat du récolement de la collection Joseph Vaylet prévu en 2019-2020, sera ensuite traduit les années suivantes en terme de choix de collections et de muséographie au moment de l'étude de programmation muséographique, puis de l'étude de programmation architecturale et scénographique.

Table des annexes

1. Charte culturelle de l'Aveyron entre le département de l'Aveyron et l'Etat - 1978
2. Planche-photos de biens culturels des deux collections
3. Procès-verbal du récolement des collections exposées au musée des mœurs et coutumes
4. Plans de l'ancienne prison transformée en musée (Navecth, 2010)
5. Carte touristique de l'Aveyron
6. Cartographie de l'offre culturelle du Nord-Aveyron : source office de tourisme et recensement spécifique (Nathalie Grenet)
7. Synthèse de l'enquête des publics des musées d'Espalion, juin-octobre 2017
8. Rapports de mission du ministère de la culture, 2015 et 2016
9. Rapport de mission du MuCEM, 2016
10. Organigramme fonctionnel, quel parcours muséographique ?
11. Planches-inspirations muséographiques
12. Fiche d'action pédagogique, nouvelle politique des publics

ANNEXE 1

Charte culturelle entre le département de l'Aveyron et l'Etat

1978

CHARTRE CULTURELLE ENTRE LE DEPARTEMENT DE L'AVEYRON ET L'ETAT

La richesse et la qualité du patrimoine culturel du Rouergue ainsi que les efforts faits par les élus, les pouvoirs publics et les associations pour promouvoir la mise en valeur et lui garder son caractère spécifique conduisent le département de l'Aveyron et l'Etat à mobiliser, coordonner et renforcer leurs moyens pour mener à bien dans un délai de trois ans les projets inscrits dans la présente Charte culturelle.

La participation de l'Etat s'effectuera dans la limite des crédits votés chaque année par le Parlement dans le cadre du budget du ministère chargé des Affaires culturelles pour les actions concernées par la présente Charte.

Par une délibération du 11 janvier 1978, le Conseil général de l'Aveyron a approuvé le contenu de ce contrat et décidé la création d'un Comité départemental d'application de la Charte.

Les signataires considèrent cet engagement solennel réciproque comme un cadre qui pourra être complété, précisé et prolongé par la voie d'avenants.

Ils souhaitent que certaines des opérations envisagées puissent bénéficier du concours d'autres organismes susceptibles de participer au développement culturel de l'Aveyron et rechercheront en commun leur appui et leur participation financière.

Une large concertation des personnalités, des services administratifs et des autres organismes participant à la vie culturelle aveyronnaise a permis l'élaboration d'un programme départemental cohérent d'action culturelle. Ce programme, notamment par la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural et des traditions locales, permettra le développement d'activités touristiques à vocation culturelle.

Les actions retenues au titre de la présente Charte s'inscrivent dans cette politique globale et tendent à restaurer et à protéger le patrimoine de l'Aveyron et à le mettre en valeur par une animation de qualité.

Ces actions s'articulent autour de trois axes principaux :

- la conservation des arts et traditions populaires,
- la préservation de l'architecture et des sites aveyronnais,
- la création d'un courant d'animation culturelle de qualité.

La politique de développement touristique du département s'appuiera sur les réalisations de la Charte dont elle renforcera et prolongera les grandes orientations.

Dans cet esprit, le département de l'Aveyron et l'Etat sont convenus d'entreprendre dans les conditions arrêtées en commun les opérations exposées ci-après.

I - PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE TMOIGNAGES DE L'HISTOIRE ET DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES EN AVEYRON

Les importantes collections rassemblées depuis plusieurs années par le service départemental des Archives constituent des témoins précieux du passé du Rouergue et de la vie de ses habitants.

L'Etat et le Département conscients de l'intérêt de cette entreprise inscrivent parmi les opérations prioritaires de la présente Charte la conservation et la mise en valeur de ces collections.

Ils décident pour cela de mettre en place un musée du Rouergue. Ce musée, dont le statut sera départemental, fera l'objet de présentations éclatées dans des sites et des locaux

choisis et aménagés dans un souci de complémentarité. Ces présentations établies de façon à s'évoquer et à se renforcer mutuellement comporteront notamment dans un premier temps :

- à Espalion, dans l'ancienne maison d'arrêt, une section exposant les traditions et expressions culturelles rouergates,
- à Salles-la-Source, dans les bâtiments de l'ancienne filature, une section mettant en valeur l'originalité de la géographie et de l'histoire du Rouergue et exposant les techniques traditionnelles.

Le département déclarera auprès du Ministère de la culture, direction des musées de France, l'ouverture d'un musée contrôlé départemental et créera pour ce musée un poste de conservateur départemental. Les frais de fonctionnement seront à la charge du département qui recherchera le concours des communes intéressées.

Les signataires estiment particulièrement souhaitable :

- d'achever dès 1978 la réfection des toitures de la maison d'arrêt d'Espalion afin d'accueillir le plus tôt possible dans ce bâtiment les premiers éléments du programme muséographique d'ensemble,
- de procéder rapidement aux études concernant l'intéressant projet d'utilisation de la filature de Salles-la-Source, bâtiment ayant les capacités nécessaires pour accueillir à court terme les collections déjà constituées et permettre par la suite l'extension des expositions.

C'est pourquoi :

- 1) L'Etat versera en 1978 une somme de 100.000 F pour les travaux d'Espalion estimés à 0,3 MF et dont le solde sera pris en charge par les collectivités locales concernées ;
- 2) L'Etat engagera un ensemble d'études préalables au démarrage du musée qui seront menées parallèlement :
 - une étude de définition du programme muséographique,
 - une étude des conditions matérielles de présentation de ce programme,
 - des études techniques préalables aux travaux nécessaires pour le bâtiment de Salles-la-Source.

Le Ministère de la culture consacrera un crédit de 25.000 F aux deux premiers points de ce programme, ce crédit sera abondé, dans le cadre du plan d'aménagement rural de Conques-Marcillac par les sommes nécessaires à la réalisation des études techniques préalables au démarrage des travaux.

La participation des parties intéressées au financement des travaux d'aménagements des deux premières sections sera arrêtée d'un commun accord au vu des résultats de ces études, dans le cadre de la législation en vigueur sur les subventions d'Etat concernant les musées contrôlés et les monuments inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Les prestations attendues dans le cadre des études seront définies de telle sorte que la réalisation de la section d'Espalion puisse être envisagée rapidement, dès la remise des résultats partiels concernant cette seule section.

II - RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET ARCHEOLOGIQUE

1) Patrimoine architectural

Les signataires entreprendront en commun un certain nombre d'opérations de protection du patrimoine architectural du Rouergue, privilégiant des bâtiments particulièrement

penses de réalisation du centre, estimées forfaitairement à 800.000 F selon la clé de répartition et l'échéancier suivant :

	<i>Etat</i>	<i>Département</i>
1978.....	200.000 F	100.000 F
1979.....	200.000 F	100.000 F
1980.....	150.000 F	50.000 F
	-----	-----
	550.000 F	250.000 F

Les dépenses de fonctionnement du centre de formation au cours de l'année de démarrage feront l'objet d'un dossier qui sera transmis au Comité interministériel du Fonds d'intervention culturelle.

L'Etat et le département s'engagent à participer à ces dépenses estimées à 280.000 F selon les proportions de rigueur pour les projets bénéficiant d'une intervention du Fonds d'intervention culturelle.

La participation du département sera de 160.000 F au plus. Cette participation qui a fait l'objet d'une décision de principe sera arrêtée définitivement lorsque les apports financiers des parties prenantes à l'opération du Fonds d'intervention culturelle autres que le Ministère de la culture et de l'environnement seront connues.

2) Animation musicale

Le département abondera par un crédit de 10.000 F versé à l'Association départementale de développement des arts (lyriques, musicaux et chorégraphiques) les sommes que l'Etat consacre aux activités musicales dans l'Aveyron par l'intermédiaire de l'Association régionale pour la coordination des arts (lyriques, musicaux et chorégraphiques) et leur développement.

3) Semaine culturelle du Rouergue

Les signataires décident de concrétiser leurs engagements au titre de la présente Charte par une « semaine culturelle du Rouergue » qui pourrait avoir lieu en juillet 1978 et au cours de laquelle un certain nombre de manifestations mettraient en valeur les lieux et les actions retenus dans le cadre de ce contrat.

L'organisation de cette semaine pourra bénéficier du concours de l'Office national de diffusion artistique.

Les signataires d'accord sur le principe d'une participation conjointe à l'ensemble des actions figurant dans le présent texte, décident de se réunir une fois l'an pour en examiner l'exécution et étudier la conclusion éventuelle d'avenants.

Fait à Paris, le mercredi 15 février 1978

*Le Ministre de la culture
et de l'environnement*

Michel d'ORNANO

*Le Président du Conseil général
de l'Aveyron*

Jean PUECH

Le Préfet de l'Aveyron

Paul BERNARD

ANNEXE 2

Planches-Photos de biens culturels des deux collections

PASSETTE A RUBANS (N° d'inventaire MR00 208)

Don Ernest Plagnard, Prades-d'Aubrac, Aveyron.

Bois. L. 14,3 ; l. 8,9 cm.

Datation probable : XIX^e s.

Passette rectangulaire servant à faire des rubans, des ceintures, des lisières. Présente 14 barreaux ajourés en leurs centres d'un petit trou. Ces barreaux se situent entre deux traverses horizontales, agrémentées d'un décor gravé au couteau : deux bandes de demi-cercles encadrant une bande centrale de motifs en « N ». Sur les côtés, deux poignées latérales ajourées : une avec trois ajours et demi-cercle et l'autre présente deux ajours en demi-cercle encadrant un ajour en forme de cœur.

On enfilait un fil de la chaîne alternativement dans un trou ou une fente, on fixait les extrémités de la chaîne à deux points fixes, on levait puis on abaissait la passette pour faire croiser le fil de trame au moyen d'une sorte de navette, comme font les tisserands au métier à tisser.

La plupart des passettes connues sont d'origine auvergnate.



4 BATTOIRS DE MARIÉE

Datation probable : XIX^e s.

Le battoir était un des attributs habituels de la femme, avec la quenouille et le fuseau. Il faisait partie, symboliquement, des présents que le fiancé faisait à sa promise dans l'est de l'Aveyron. Il est possible qu'il ait succédé, dans ce rôle, aux fuseaux, qui aux époques gauloise ou gallo-romaine et même médiévale étaient offerts, si l'on en croit les brèves inscriptions portées sur les fusaïoles. Ce type de battoir était connu ailleurs en France (Alsace, Anjou, Provence). L'originalité des battoirs rouergats est la présence fréquente de miroirs, de telle sorte que l'on peut imaginer que le battoir de mariée est aussi une forme populaire du miroir à main médiéval. Les décors sont constitués par des soleils, des rosaces, des cœurs, des feuillages, des dentelures et des clous de laiton.

BATTOIR DE MARIÉE (N° d'inventaire MR00 206)

Don M Cabaniols, Canet-de-Salars, Aveyron.

Bois et laiton. L. 46,5 ; l. 11 ; ép. 3 cm.

Datation probable : XIX^e s.

Décoré d'une rosace à huit pétales gravée au couteau et 15 clous de laiton. Partie centrale ajourée : croix inscrite dans un cercle.



BATTOIR DE MARIÉE (N° d'inventaire MR00 418)

Achat à M Combret. Origine : Est de l'Aveyron.

Bois et laiton. L. 46,8 ; l. 13,5 ; ép. 3 cm.

Datation probable : XIX^e s.

Décoré de cinq rosaces, un cœur et les initiales gravées "M B", ainsi que de 20 clous en laiton. Il portait un miroir dont il ne reste que l'emplacement circulaire et 4 petites pointes de fixation.



BATTOIR DE MARIÉE (N° d'inventaire MR00 612)

Achat à M Fournier, Rodez. Origine inconnue.

Bois et laiton. L. 45,5 ; l. 12,5 ; ép. 3 cm.

Datation probable : XIX^e s.

Décoré de motifs gravés au couteau (deux soleils, une rosace, des fleurs, des feuilles, un cœur), ainsi que des clous en laiton à tête bombée dont 34 sont conservés et des nombreuses petites pointes. Présente aussi un emplacement circulaire pour un miroir manquant. L'extrémité du manche conserve les restes d'une lanière de suspension en cuir.



BATTOIR DE MARIÉE (N° d'inventaire MR20 067)

Origine inconnue.

Bois et fer. L. 35 ; l. 11 ; ép. 1,5 cm.

Datation probable : XIX^e s.

Battoir atypique portant un décor fruste gravé au couteau : une femme avec un soleil dans sa jupe. Le centre du soleil et départ des rayons est ponctué par un clou en fer. Un "X" est aussi gravé au dos du battoir. La bordure est ornée de douze entailles en « V » peu profondes.



QUENOUILLE DE MARIÉE (N° d'inventaire MR11 284)

Achat en salle de ventes. Origine : Lacalm (Aveyron), matériel du cabrétaire Jean Vigouroux.

Bois. L. 51,5 cm.

Datation probable XIXe s.

Partie supérieure d'une quenouille de type auvergnat, faite de trois éléments tournés et ajourés et vissés entre eux. Décorée de cœurs inversés et un croissant de lune, originellement à cornes égales, mais l'une d'elles a été raccourcie à la suite d'une cassure. Cœurs et croissant sont symboliques et l'on peut supposer sans peine qu'il s'agit d'une "quenouille de mariée", offerte par le futur à sa fiancée.

La quenouille est utilisée souvent comme symbole du travail féminin.



COFFRET DECORÉ (N° d'inventaire MR00 688)

Datation et origine inconnus.

Bois. L. 39,5 ; l. 34 et h. 20 cm.

Coffret rectangulaire avec serrure à clef, sur quatre pieds carrés moulurés et dont le couvercle est orné de motifs gravés au couteau : rouelles ou soleils tournoyants, rosaces à pétales en amande inscrites dans un cercle, motif en « arête de poisson ». Le décor de la face avant et des côtés est en cours de réalisation : cercles au compas. Les quatre côtés, le fond et le couvercle alternent des pièces en bois plein avec un tissage d'éclisses (noisetier ou osier).

La présence d'une structure en bois et un remplissage des panneaux en vannerie rappelle les coffrets auvergnats et le décor est similaire à celui des coffrets de mariage.



REPASSEUSE A CYLINDRES (N° d'inventaire MR09 769bis)

Achat à M. Daynac, teinturerie à Rodez (Aveyron).

Bois et métal (cuivre et fer).

L. 162 ; l. 120 et h. 119 cm.

Datation probable : XX^e s.

Repasseuse à draps composée d'un cylindre en cuivre monté sur un support en bois et fer. Plusieurs cylindres en bois sont placés autour du cylindre en cuivre qui est fait d'une feuille de cuivre roulée et pliée. Marque "Viguié à Rodez" inscrite sur une plaque ovale.



BAS-RELIEF (N° d'inventaire MR00 392)

Achat à Mme Georges Picquier.

Bois. L. 47 ; l. 39 cm

Origine et datation inconnus.

Bas-relief en bois doré représentant une tête d'homme de profil gauche au front dégarni et portant un vêtement au col ample. Elle est inscrite dans un cadre orné contenant aux angles deux fleurs de lys dans la partie supérieure et deux rosaces dans la partie basse. Le support est composé de deux planches verticales et deux liteaux transversaux.



BAS-RELIEF (N° d'inventaire MR00 393)

Achat à Mme Georges Picquier.

Bois. L. 47 ; l. 39 cm

Origine et datation inconnus.

Bas-relief en bois doré représentant une tête d'homme de profil droit aux cheveux épais, et portant un vêtement au col ample. Elle est inscrite dans un cadre orné contenant aux angles deux fleurs de lys dans la partie supérieure et deux rosaces dans la partie basse. Le support est composé de deux planches verticales et deux liteaux transversaux.



TABLEAU DE LA NATIVITE (N° d'inventaire MR09 632)

Origine : couvent de Tournemire, Aveyron.

Datation et auteur inconnu.

Bois et fer. H. 225 ; l. 182 ; ép. 10 cm.

Peinture à l'huile sur toile, avec cadre en bois doré. Copie de la Sainte Famille de Raphaël (commandée en 1518). Les copies de ce célèbre tableau Renaissance, conservé actuellement au Musée du Louvre de Paris, sont nombreuses. Il représente la Sainte Famille avec Sainte Élisabeth, le petit Saint Jean et deux anges. Le couvent des Sœurs de Notre-Dame est construit au XIX^e siècle à l'emplacement d'un château du XII^e siècle. Les religieuses s'y installent en septembre 1823. Le couvent a compté parmi ses élèves Emma Calvé, célèbre chanteuse d'opéra. Pendant la Première Guerre mondiale de 1914-1918, il servit d'hôpital. Dans les années 1980, les sœurs ont vendu le couvent et sont parties dans d'autres structures de sa congrégation.



TABLEAU DE LA NATIVITE (N° d'inventaire MR09 633)

Origine : couvent de Tournemire, Aveyron.

Datation et auteur inconnu.

H. 293 ; l. 179 ; ép. 9,5 cm.

Peinture à l'huile sur toile, avec cadre en bois doré. Copie de « L'adoration des bergers » du Pérujin (1448-1523), célèbre tableau Renaissance, conservé à la National Gallery de l'Ombrie à Pérouse (Italie). Pérujin fut l'un des maîtres de Raphaël, auteur de l'autre tableau dont une copie existait aussi au couvent de Tournemire.

A gauche, on remarque l'annonce des anges aux bergers, qui apparaissent aussi au centre, en adoration. A droite le bœuf et l'âne. Au milieu, entre deux anges, la colombe de l'Esprit Saint et, au premier plan, Marie et Joseph adorant l'enfant, reposant sur le sol. A la différence de l'original, sur la copie l'enfant Jésus est habillé de blanc et non nu.



BAS-RELIEF DE LA TRINITE (N° d'inventaire MR16 248)

Origine : Arviou, Aveyron.

Classé au titre des Monuments Historiques.

Albâtre. L. 48,8 ; l. 25 cm.

Datation XV^e s.

Bas-relief représentant la Trinité, dit aussi Trône de Grâce. Dieu le Père, nimbé, au centre du panneau. Il a les mains levées à hauteur des épaules et bénit. Le Christ en croix figure devant lui, entre ses genoux. Quatre anges recueillent son sang ; deux à ses pieds, un pour chaque main. Deux anges thuriféraires occupent les angles supérieurs autour du nimbe du Père. Un peu partout des traces de polychromie : fond brun ou doré, sol vert aux fleurettes blanches et rouges, décor rouge sur le nimbe, or des cheveux, des barbes et des pourtours des vêtements, etc. Un trou au-dessus de la tête du Christ, entre les deux mains du Père, devait servir à fixer une colombe, figurant le Saint-Esprit.

Ce type d'œuvre d'art produit en série dans les ateliers proches de Nottingham, ville anglaise située au nord de Londres, a été diffusé en masse sur le continent et en particulier dans le sud-ouest de la France.



BUSTE-RELIQUAIRE DE SAINT FLEURET (N° d'inventaire MR16 839)

Achat. Origine géographique inconnue.

Inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1987.

Bois et métal. L. 55 ; l. 28,5 et h. 79 cm.

Datation : XVIII^e s.

Buste en bois doré et polychrome représentant un personnage habillé des vêtements épiscopaux : aube, étole, chape avec croix pectorale et mitre. Visage rond et imberbe, aux yeux bruns, cheveux courts, relevés en rouleaux Louis XV au-dessus des oreilles. Haute mitre à deux fanons. Fenêtre ronde au milieu de la poitrine pour les reliques, qui sont absentes. Socle avec l'inscription en lettres capitales peinte en doré sur fond noir : "STE FLOREGII 1742".

D'après l'article de Roland Chabbert (2017) ce buste aurait pu abriter les reliques de Saint Fleuret car il correspond aux données sur l'aspect physique de Saint Fleuret au moment de son décès à Estaing, suite aux observations de trois médecins au moment de la translation de ses reliques dans la châsse processionnelle en 1880 : puisqu'il ne s'agissait pas d'un vieillard, son portrait le plus fidèle serait celui où le saint est représenté tête nue et visage émacié.

La restauration de cette pièce s'est achevée en septembre 2018.



Annexe 2 - planche de biens culturels – collection départementale

FONTAINE DOMESTIQUE
(MR00 219)



PLAT DE QUETE REPRESENTANT
UNE VIERGE (MR00 630)



BENITIER DOMESTIQUE EN
PORCELAINE (MR16 642)



CHAUFFERETTE (MR00 452)



CORBILLARD COMMUNAL DE
VAILHOURLES (MR06 359)



GRANDE ARMOIRE (MR00 583)



JARRE A HUILE (MR13 823)



MEDAILLES RELIGIEUSES
(MR15 831)



DETAIL DE L'ARMOIRE LOUIS XVI
(MR00 443)



STATUE DE SAINTE DE SAINT-
LAURENT-D'OLT (MR01 412)



EX-VOTO-PETIT BERCEAU A
BASCULE (MR16 247)



DEVANT D'ALCOVE D'ENFANT
(MR00 674)



Annexe 2 - planche de biens culturels – collection départementale

CABRETTE ET FOULARDS
FOLKLORIQUES DU CABRETAIRE
JEAN VIGOUROUX DE LACALM
(MR11 279)



PEINTURE REPRESENTANT SAINT
JACQUES PAR TEISSIE, EGLISE DE
BRUSQUE (MR09 628)



CLEF MEDIEVALE PROVENANT
D'ESPALION (MR16 240)



PLAQUE DE CUIVRE ORIGINALE
POUR L'ILLUSTRATION DE LA
*DESCRIPTION DU DEPARTEMENT DE
L'AVEYRON* PAR AMANS ALEXIS
MONTEIL, AN X REPRESENTANT LE
PAYSAN (MR00 214)



SIFFLET EN TERRE CUITE
(MR00 773)



PHOTOGRAPHIE DE MARIAGE PRISE
EN 1922



VIELLE A ROUE EN AMANDE
(MR14 146BIS)



BORNE A LA CROSSE DE L'ABBAYE
DE SOULAGES-BONNEVAL
(MR15 004)



Annexe 2 - planche de biens culturels – collection Joseph Vaylet

LE SIEGE DE NOURRISSON



CHATELAINES



COFFRE A SECRET



ARMES



INSTRUMENT DE MUSIQUE -
SERPENTDROIT



PORTRAIT DE JOSEPH VAYLET,
DATE ET AUTEUR INCONNUS



STATUETTE DITE DU DEPUTE DE LA
MONTAGNE



EN BASALTE REPRESENTANT
SAINT JACQUES



EPI DE FAITAGE



PANOPLIE D'UN SAMOURAI



BUSTE RELIQUAIRE DE SAINT
HILARIAN



ANNEXE 3

Procès-verbal du récolement des collections exposées au musée des mœurs et coutumes

PROCES-VERBAL DE RECOLEMENT

Collections départementales – Département de l'Aveyron

CAMPAGNE DE RECOLEMENT N° 3 – b

Aline PELLETIER, conservateur des Musées départementaux du Conseil départemental de l'Aveyron et responsable des collections, a procédé à la vérification de la campagne de récolement n° 3 - b, effectuée au musée des mœurs et coutumes à Espalion (12500).

Ce procès-verbal est annexé au plan de récolement des collections départementales du Conseil départemental de l'Aveyron ainsi qu'aux documents (fiche de récolement, plan de localisation...) détaillant la campagne de récolement n°3 – b. Cette campagne s'est réalisée en même temps que la campagne 6a qui concerne les collections de l'association du musée Joseph Vaylet – musée du scaphandre présentées dans le même espace d'exposition.

Fait à Rodez, le 11 février 2016.

Campagne	Campagne 3 b Collections exposées Musée des mœurs et coutumes 12500 ESPALION
Dates de réalisation	12 novembre 2014 au 4 février 2015
METHODE	En partant des objets physiques : <ul style="list-style-type: none">- vérification de la présence de l'objet et de sa conformité avec l'inventaire informatisé ;- localisation de l'objet (information auparavant inexistante dans l'inventaire informatisé) ;- vérification du numéro d'inventaire et du marquage ;- description sommaire de l'objet et prise des dimensions ;- constat d'état sommaire de l'objet ;- prises photographiques documentaires ;- fiches de récolement manuscrites et saisie informatique postérieure des données.
Objets vus (annexe 4)	400 fiches saisies = 448 objets inscrits à l'inventaire récolés N.B. : un nombre plus important d'objets ont été vus (au total 181). Toutefois, il n'est pour le moment pas possible de les inscrire sur l'inventaire des collections départementales (absence de marquage, absence d'archives...). Des numéros provisoires leur ont été attribués

	pour en faciliter la traçabilité.
Objets non vus (annexe 1)	2 = 1 tableau MR00 679 et 1 ex-voto MR06 872
Objets détruits	0
Objets non inventoriés (à inventorer en post-récolement) (annexe 2)	18
Objets inventoriés plusieurs fois (annexe 3)	4
Objets marqués	La grande majorité des objets inscrits à l'inventaire sont marqués ou ont un cartel.
Objets exposés	Tous
Objets présentant des problèmes d'identification	<ul style="list-style-type: none"> - La présence dans le même espace d'exposition de collections départementales, associatives (Joseph Vaylet) et des dépôts a compliqué l'identification des collections : 74 numéros provisoires sans attribution à l'une ou l'autre collection. - Pour la collection départementale : 105 numéros provisoires dont 18 à inventorer de manière rétrospective et le reste en attente d'analyse post-récolement.
Etat des collections	<p>Le musée n'est pas chauffé et a des problèmes d'infiltration d'eau. Les taux d'humidité sont importants et favorisent le développement de microorganismes et la corrosion des métaux. Certaines pièces en cuivre présentant une corrosion active très importante ont été retirées de l'exposition suite au récolement.</p> <p>Les objets non protégés par les vitrines sont très encrassés : plâtres, statues en bois, tableaux, etc.</p> <p>Les bannières exposées depuis 25 ans accrochées contre le mur ont été retirées de l'exposition : problématiques d'encrassement, déchirures, décoloration.</p> <p>Les tableaux exposés sont en grande souffrance : encrassement, lacunes, déchirures, soulèvement de la couche picturale.</p> <p>La collection en meilleur état est celle des terres cuites, exposées en vitrines fermées.</p>
Photographies existantes	numériques
Nombre total d'objets récolés (vus + non vus)	448+ 2 = 450
Agents de récolement	<p>Suivi et traitement post-récolement : Carmen Grima, chargée des collections départementales</p> <p>Réalisation sur pièce et sur place : Sophie Magne, Océane Moisset, Christelle Lambel</p>
Signature du responsable des collections	

Objets recolés inscrits à l'inventaire

N° Inventaire	désignation	nbr	lieu de conservation	salle	travée	recolé le	auteur fiche	n° fiche récolement
MR00 284	tambour "lozérien" (seau)	1	Espalion	salle 2	V 1	12/11/2014	Océane Moisset	1
MR00 283	tambour "lozérien" (seau)	1	Espalion	salle 2	V 1	13/11/2014	Sophie Magne	2
MR01 587	casse	1	Espalion	salle 2	V 1	13/11/2014	Sophie Magne	8
MR00 095	casse	1	Espalion	salle 2	V 1	13/11/2014	Océane Moisset	9
MR20 001 = MR00 225	coupe ou casse	1	Espalion	salle 2	V 1	13/11/2014	Sophie Magne	10
MR00 742	casse	1	Espalion	salle 2	V 1	13/11/2014	Océane Moisset	11
MR00 221	blachin (seau)	1	Espalion	salle 2	V 2	17/11/2014	Sophie Magne	13
MR00 220	blachin (seau)	1	Espalion	salle 2	V 2	17/11/2014	Sophie Magne	15
MR00 235	casse	1	Espalion	salle 2	V 2	17/11/2014	Sophie Magne	21
MR06 834	pomme de douche	1	Espalion	salle 2	V 3	17/11/2014	Océane Moisset	28
MR00 219	fontaine	3	Espalion	salle 2	V 3	17/11/2014	Sophie Magne	30
MR11 505	bouillotte	1	Espalion	salle 2	V 4	18/11/2014	Océane Moisset	32
MR11 504	bouillotte	2	Espalion	salle 2	V 4	18/11/2014	Océane Moisset	35
MR03 695	bouillotte	1	Espalion	salle 2	V 4	18/11/2014	Sophie Magne	38
MR10 083 bis	chauffe-eau	1	Espalion	salle 2	V 4	18/11/2014	Océane Moisset	38
MR11 503	chauffe-lit	1	Espalion	salle 2	V 4	18/11/2014	Sophie Magne	40
MR00 383	chauffe-lit	1	Espalion	salle 2	V 4	18/11/2014	Océane Moisset	41
MR05 537	bassine	1	Espalion	salle 2	V 5	18/11/2014	Océane Moisset	45
MR01 521	seau ou bassine	1	Espalion	salle 2	V 5	18/11/2014	Océane Moisset	47
MR00 268	cuvette ou seau ou conque	1	Espalion	salle 2	V 5	18/11/2014	Sophie Magne	48
MR00 285	seau ou bassine	1	Espalion	salle 2	V 5	18/11/2014	Sophie Magne	49
MR20 003 = MR00 269	seau	1	Espalion	salle 2	V 6	18/11/2014	Sophie Magne	52
MR00 269 = MR20 003	chaudron	1	Espalion	salle 2	V 6	18/11/2014	Sophie Magne	52
MR00 286	seau hémisphérique	1	Espalion	salle 2	V 6	19/11/2014	Sophie Magne	57
MR12 062 bis	chaudron miniature	2	Espalion	salle 2	V 7	19/11/2014	Océane Moisset	62
MR00 222	marmites avec couvercle	2	Espalion	salle 2	V 7	19/11/2014	Océane Moisset	64
MR06 733	casserole	1	Espalion	salle 2	V 7	19/11/2014	Sophie Magne	68
MR01 623	casserole étamée	1	Espalion	salle 2	V 7	19/11/2014	Océane Moisset	70
MR05 622	écumoire pour la confiture	1	Espalion	salle 2	V 7	19/11/2014	Sophie Magne	77
MR20 017	couvercle	1	Espalion	salle 2	V 7	19/11/2014	Océane Moisset	78
MR20 018	couvercle	1	Espalion	salle 2	V 7	19/11/2014	Océane Moisset	78
MR20 019	couvercle	1	Espalion	salle 2	V 7	19/11/2014	Océane Moisset	78
MR20 020	écumoire à fritons	1	Espalion	salle 2	V 7	19/11/2014	Sophie Magne	79
MR00 262 bis	cullière	1	Espalion	salle 2	V 8	20/11/2014	Océane Moisset	93
MR20 016	poêle à crêpes de sarrasin ou tielle	1	Espalion	salle 2	V 8	20/11/2014	Sophie Magne	109
MR00 223	tourtière ou tortieira	2	Espalion	salle 2	V 8	20/11/2014	Sophie Magne	113
MR20 024	seringue	1	Espalion	salle 2	V 9	20/11/2014	Sophie Magne	118
MR20 023	alambic d'officine	1	Espalion	salle 3	V 3	24/11/2014	Sophie Magne	122
MR00 571	seau à traire ou selha ou selhon	1	Espalion	salle 2	V 9	24/11/2014	Océane Moisset	124
MR00 050	coupe à puiser ou grande casse	1	Espalion	salle 2	V 9	24/11/2014	Sophie Magne	125
MR06 176	robinet avec système de fermeture	1	Espalion	salle 2	V 9	24/11/2014	Océane Moisset	129
MR07 816	pompe de boucher	1	Espalion	salle 2	V 10	24/11/2014	Sophie Magne	130
MR10 315	sulfateuse	1	Espalion	salle 3	V 3	24/11/2014	Océane Moisset	131
MR20 021 = MR10 315	sulfateuse	1	Espalion	salle 3	V 3	24/11/2014	Océane Moisset	131
MR06 367	épi de falgage	1	Espalion	salle 2	V 10	24/11/2014	Océane Moisset	132
MR10 431	épi de falgage	1	Espalion	salle 2	V 10	24/11/2014	Sophie Magne	133
MR03 575	casserole de pot à colle de menuisier	1	Espalion	salle 2	V 10	24/11/2014	Océane Moisset	134

Page 1 de 9

Objets recolés inscrits à l'inventaire

N° Inventaire	désignation	nbr	lieu de conservation	salle	travée	recolé le	auteur fiche	n° fiche récolement
MR00 250	enfumoir d'abeilles	1	Espalion	salle 2	V 10	24/11/2014	Sophie Magne	135
MR09 794	mécaniquette de gantier	1	Espalion	salle 2	V 10	24/11/2014	Océane Moisset	136
MR20 009	radiateur	1	Espalion	salle 2	V 10	24/11/2014	Sophie Magne	137
MR20 010	réchaud à alcool	1	Espalion	salle 2	V 10	24/11/2014	Océane Moisset	138
MR00 630	relief : buste de sainte	1	Espalion	salle 2	V 11	27/11/2014	Sophie Magne	164
MR16 830	horloge à foliot	1	Espalion	salle 2	Mur 2	27/11/2014	Océane Moisset	167
MR10 592	piparde	1	Espalion	salle 2	Mur 2	27/11/2014	Océane Moisset	168
MR09 769bis	repasseuse à cylindre	2	Espalion / Labeix	salle 2	Mur 2	27/11/2014	Océane Moisset	169
MR05 626	chaudron à confiture	1	Espalion	salle 2	Mur 2	27/11/2014	Océane Moisset	170
MR05 625	fourneau pour la confiture	1	Espalion	salle 2	Mur 2	27/11/2014	Océane Moisset	171
MR20 005	pompe à incendie	1	Espalion	salle 2	Mur 2	27/11/2014	Océane Moisset	172
MR20 006	baaignoire	1	Espalion	salle 2	Mur 1	27/11/2014	Océane Moisset	173
MR20 007	chauffe bain	1	Espalion	salle 2	Mur 1	27/11/2014	Océane Moisset	174
MR06 651	caisse de tambour et 2 baguettes	3	Labeix / Espalior étage 2 / salle 2	B 6 / mur 1		27/11/2014	Océane Moisset	176
MR00 572	moule à gâteau (?)	1	Espalion	salle 2	Mur 1	27/11/2014	Océane Moisset	177
MR00 531	poêle à cuire les noix	1	Espalion	salle 2	Mur 1	27/11/2014	Océane Moisset	178
MR01 586	corps de pompe	1	Espalion	salle 2	Mur 1	27/11/2014	Océane Moisset	179
MR20 014	chaudron type coirina	1	Espalion	salle 3	V 1	28/11/2014	Sophie Magne	180
MR02 183	chaudron, type coirina	1	Espalion	salle 3	V 1	28/11/2014	Océane Moisset	181
MR20 002	chaudron ou coirassa, avec couvercle	2	Espalion	salle 3	V 1	28/11/2014	Océane Moisset / Sophie Magne	182
MR01 603	grand chaudron ou coirassa	1	Espalion	salle 3	V 1	28/11/2014	Océane Moisset	183
MR00 267	chaudron évasé ou pairol	1	Espalion	salle 3	V 2	28/11/2014	Sophie Magne	186
MR02 182	chaudron évasé ou pairol	1	Espalion	salle 3	V 2	28/11/2014	Océane Moisset	187
MR00 266	chaudron évasé ou pairol	1	Espalion	salle 3	V 2	28/11/2014	Sophie Magne	188
MR01 413	chaudron évasé ou pairola	1	Espalion	salle 3	V 2	28/11/2014	Océane Moisset	189
MR00 265	chaudron évasé ou pairola	1	Espalion	salle 3	V 2	28/11/2014	Sophie Magne	190
MR20 026 bis	cuve de teinturerie	1	Espalion	salle 3	Mur	28/11/2014	Océane Moisset	191
MR11 427	cuve à vendange : bugadier ou cornut	1	Espalion	salle 3	V 3	28/11/2014	Océane Moisset	192
MR20 022	alambic	4	Espalion	salle 3	V 3	28/11/2014	Sophie Magne	193
MR01 653	éléments d'alambic (chapiteau, tuyau et serpentín)	2	Espalion	salle 3	V 3	28/11/2014	Sophie Magne	194
MR01 523	grand chaudron évasé ou pairol	1	Espalion	salle 3	V 3	28/11/2014	Sophie Magne	196
MR05 987	bouteille publicitaire "Cognac - bisquit"	1	Espalion	salle 6	V 1	02/12/2014	Océane Moisset	197
MR05 990	bouteille publicitaire : Mirabelles de Lorraine	1	Espalion	salle 6	V 1	02/12/2014	Océane Moisset	198
MR05 564	bouteille publicitaire "Grand Marnier"	1	Espalion	salle 6	V 1	02/12/2014	Océane Moisset	199
MR05 550	Chien publicité Suchard	1	Espalion	salle 6	V 1	02/12/2014	Océane Moisset	200
MR05 638	publicité "La Pruna Dolfi"	1	Espalion	salle 6	V 1	02/12/2014	Océane Moisset	201
MR05 592	publicité "Frigidaire"	1	Espalion	salle 6	V 1	02/12/2014	Océane Moisset	202
MR05 640	publicité Cointreau	1	Espalion	salle 6	V 1	02/12/2014	Océane Moisset	203
MR05 639	publicité moutarde de Dijon "Amora"	1	Espalion	salle 6	V 1	02/12/2014	Océane Moisset	204
MR05 591	publicité "The Eléphant"	1	Espalion	salle 6	V 1	02/12/2014	Océane Moisset	205
MR16 833	publicité Johnnie Walker	1	Espalion	salle 6	V 1	02/12/2014	Océane Moisset	206
MR05 630	publicité lumineuse "Grande Chartreuse"	1	Espalion	salle 6	V 1	02/12/2014	Océane Moisset	207
MR05 816	publicité moutarde Maille	1	Espalion	salle 6	V 1	02/12/2014	Océane Moisset	208
MR05 637	publicité "Cognac Bisquit"	1	Espalion	salle 6	V 1	02/12/2014	Océane Moisset	209
MR05 545	étouffoir à bonbons	2	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	210
MR05 588	boîte de "Pierrot Gourmand"	2	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	211
MR05 547	étouffoir à bonbons	2	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	212

Page 2 de 9

Objets recolés inscrits à l'inventaire

N° Inventaire	désignation	nbr	lieu de conservation	salle	travée	recolé le	auteur fiche	n° fiche récolement
MR05 544	étouffoir à bonbons	2	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	213
MR05 546	étouffoir à bonbons	2	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	214
MR05 542	pichet à huile	1	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	215
MR05 543	pichet à huile d'olive	1	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	216
MR05 594	bonbonne	1	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	217
MR05 875	jatte	1	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	218
MR05 577	bonbonne	1	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	219
MR00 102	hachoir	1	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	221
MR01 036 bis	plancher à hacher	1	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	222
MR05 581	boîte de "moutarde de Dijon"	2	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	223
MR05 820	publicité pour vins de Bordeaux	1	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	224
MR05 814	publicité pour cafés thés chocolats, vanille	1	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	225
MR05 813	publicité pour thés Souching	1	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	226
MR05 552	boîte de thé	2	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	227
MR05 553	boîte de thé	2	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	228
MR05 582	boîte à thé	2	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	229
MR05 551	boîte de thé	2	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	230
MR05 623	spatule pour la confiture	1	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	232
MR05 624	spatule pour la confiture	1	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	232
MR00 718	Marmite (oule)	2	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	234
MR05 593	moule de pâté en croûte	1	Espalion	salle 6	V 3	02/12/2014	Océane Moisset	236
MR05 657	moule à massepain	1	Espalion	salle 6	V 3	03/12/2014	Christelle Lambel	237
MR04 365	moule à cake	1	Espalion	salle 6	V 3	03/12/2014	Christelle Lambel	238
MR04 366	moule à cake	1	Espalion	salle 6	V 3	03/12/2014	Christelle Lambel	239
MR04 364	moule à cake	1	Espalion	salle 6	V 3	03/12/2014	Christelle Lambel	240
MR05 644	boîte percée de trous (faisselle)	1	Espalion	salle 6	V 3	03/12/2014	Christelle Lambel	241
MR05 658	moule à gâteau	1	Espalion	salle 6	V 3	03/12/2014	Christelle Lambel	242
MR05 587	poissonnière	1	Espalion	salle 6	V 3	03/12/2014	Christelle Lambel	243
MR05 988	pot de vanille surfine	2	Espalion	salle 6	V 3	03/12/2014	Christelle Lambel	244
MR05 988 bis	pot de vanille surfine	2	Espalion	salle 6	V 3	03/12/2014	Christelle Lambel	245
MR05 570	pot de "bouillon Kub"	1	Espalion	salle 6	V 3	03/12/2014	Christelle Lambel	246
MR16 834	pot de bonbons	2	Espalion	salle 6	V 3	03/12/2014	Christelle Lambel	247
MR05 563	pot à moutarde de Dijon	1	Espalion	salle 6	V 3	03/12/2014	Christelle Lambel	248
MR05 579	pot à moutarde	1	Espalion	salle 6	V 3	03/12/2014	Christelle Lambel	249
MR05 568	petit pot de bonbons	2	Espalion	salle 6	V 3	03/12/2014	Christelle Lambel	251
MR05 573	petit pot	1	Espalion	salle 6	V 3	03/12/2014	Christelle Lambel	252
MR05 576	pot de verre	1	Espalion	salle 6	V 3	03/12/2014	Christelle Lambel	253
MR05 565	pot de "pastilles Vichy"	2	Labex / Espalior étage 2 / salle 6	A 3 / V 3	03/12/2014	Carmen Grima et Christelle Lambel	255	
MR16 835	pot de bonbons	2	Espalion	salle 6	V 3	03/12/2014	Christelle Lambel	256
MR07 800	bouteille	1	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	257
MR07 798	bouteille	1	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	258
MR08 246	bouteille	1	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	259
MR04 512	bouteille blanche	1	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	260
MR08 254	bouteille	1	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	261
MR08 255	bouteille	1	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	262
MR05 660	porte - verres	1	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	263
MR05 989	pot de vanille Tahiti	2	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	264

Page 3 de 9

Objets recolés inscrits à l'inventaire

N° Inventaire	désignation	nbr	lieu de conservation	salle	travée	recolé le	auteur fiche	n° fiche récolement
MR05 569	pot de bonbons	2	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	265
MR05 566	pot de bonbons	2	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	266
MR09 610	bouillotte avec étui	2	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	267
MR06 732	pot d'orge grillé	2	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	268
MR05 596	pancarte "Café - mélange bon goût"	1	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	269
MR05 647	pelle à café	1	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	270
MR05 648	pelle à café	1	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	271
MR05 650	pelle à café	1	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	272
MR05 649	pelle à café	1	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	273
MR05 538	moulin à café	1	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	274
MR05 992	bouteille publicitaire : Armagnac Sempé	1	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	276
MR00 241	plateau à crêpes	1	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	277
MR05 815	publicité pour vins de Bourgogne	1	Espalion	salle 6	V 3	04/12/2014	Christelle Lambel	278
MR00 570	couvercle de soupière populaire	1	Espalion	salle 6	V 2	04/12/2014	Océane Moisset	281
MR08 248	bouteille	1	Espalion	salle 6	V 2	04/12/2014	Océane Moisset	300
MR05 980	bouteille à limonade	1	Espalion	salle 6	V 2	04/12/2014	Océane Moisset	303
MR06 661	plat rond	1	Espalion	salle 6	V 2	05/12/2014	Océane Moisset	314
MR06 663	plat ovale	1	Espalion	salle 6	V 2	05/12/2014	Océane Moisset	315
MR06 664	plat ovale	1	Espalion	salle 6	V 2	05/12/2014	Océane Moisset	316
MR06 454	assiette creuse	1	Espalion	salle 6	V 2	05/12/2014	Océane Moisset	317
MR06 453	assiette blanche	1	Espalion	salle 6	V 2	05/12/2014	Océane Moisset	318
MR06 215	couteau marqué "Benoit à Rodez"	1	Espalion	salle 6	V 2	05/12/2014	Océane Moisset	320
MR04 363	couteau de boulanger	1	Espalion	salle 6	V 2	05/12/2014	Océane Moisset	325
MR06 727	cullère	1	Espalion	salle 6	V 2	05/12/2014	Océane Moisset	327
MR06 730	cullère	1	Espalion	salle 6	V 2	05/12/2014	Océane Moisset	328
MR06 726	fourchette	1	Espalion	salle 6	V 2	05/12/2014	Océane Moisset	329
MR06 665	plat ovale	1	Espalion	salle 6	V 2	05/12/2014	Océane Moisset	333
MR06 455	plat ovale	1	Espalion	salle 6	V 2	05/12/2014	Océane Moisset	334
MR09 601	assiette émaillée, décor bleu	1	Espalion	salle 6	V 2	05/12/2014	Océane Moisset	337
MR06 434	soupière	2	Espalion	salle 6	V 2	05/12/2014	Océane Moisset	340
MR05 549	tableau publicitaire pour la Bénédictine	1	Espalion	salle 6	V 2	05/12/2014	Océane Moisset	342
MR05 559	bouteille publicitaire "Moët"	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Océane Moisset	343
MR05 614	sac de café	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Océane Moisset	344
MR05 602	sac de café Haiti	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Océane Moisset	345
MR05 612	sac de haricots	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Océane Moisset	346
MR05 627	sac de haricots "Chevrier"	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Océane Moisset	347
MR05 628	sac de légumes secs "Chamaron Talzat"	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Océane Moisset	348
MR05 611	sac de café Novella	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Christelle Lambel	349
MR05 618	sac de café Caiman Majunga	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Christelle Lambel	350
MR05 616	sac de café Côte d'Ivoire	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Christelle Lambel	351
MR05 615	sac de café IMSA-Mexico	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Christelle Lambel	352
MR05 629	sac de haricots de Beauce	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Christelle Lambel	353
MR05 607	sac de café Produce of India	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Christelle Lambel	354
MR05 608	sac de café Indian ... Plantation	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Christelle Lambel	355
MR05 603	sac de café Haiti	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Christelle Lambel	356
MR05 609	sac de café Medellín-Colombia	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Christelle Lambel	357
MR05 619	sac de café : café du Brasil	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Christelle Lambel	358

Page 4 de 9

Objets recolés inscrits à l'inventaire

N° Inventaire	désignation	nbr	lieu de conservation	salle	travée	recolé le	auteur fiche	n° fiche récolement
MR05 601	sac de café Fransarez - Marsella	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Christelle Lambel	359
MR05 606	sac de café Arabica-Cofica	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Christelle Lambel	360
MR05 620	sac de café, Novella	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Christelle Lambel	361
MR05 621	sac de café, Haiti	1	Espalion	salle 6	mur	05/12/2014	Christelle Lambel	362
MR05 598	sac de café Moka	1	Espalion	salle 6	mur	08/12/2014	Océane Moisset	363
MR05 604	sac de café Brandt	1	Espalion	salle 6	mur	08/12/2014	Océane Moisset	364
MR05 610	sac de café Equador	1	Espalion	salle 6	mur	08/12/2014	Océane Moisset	365
MR05 605	sac de café Intercapema Bordeaux	1	Espalion	salle 6	mur	08/12/2014	Océane Moisset	366
MR05 600	sac de café Costa-Rica	1	Espalion	salle 6	mur	08/12/2014	Océane Moisset	368
MR05 599	sac de café Caiman	1	Espalion	salle 6	mur	08/12/2014	Océane Moisset	369
MR05 597	réceptif de "cacao solubilisé"	1	Espalion	salle 6	mur	08/12/2014	Christelle Lambel	370
MR05 589	batteuse	1	Espalion	salle 6	V 3	08/12/2014	Christelle Lambel	371
MR06 007	publicité Biscuiterie Nantaise	1	Espalion	salle 6	mur	08/12/2014	Océane Moisset	372
MR05 808	publicité : petit gruycère Nestlé	1	Espalion	salle 6	mur	08/12/2014	Océane Moisset	373
MR05 809	publicité "Nescao, Nestlé"	1	Espalion	salle 6	mur	08/12/2014	Océane Moisset	374
MR06 178	"pegal" pour l'eau	1	Espalion	salle 10	V 2	15/12/2014	Sophie Magne	418
MR05 026	canalisations	2	Labels / Espalion	étage 1 / salle 10	D 9 / V 2	15/12/2014	Sophie Magne	422
MR09 772	fragments de conduit dit bourneaux	1	Espalion	salle 10	V 2	15/12/2014	Sophie Magne	423
MR09 771	fragments de tuyau	1	Espalion	salle 10	V 2	15/12/2014	Sophie Magne	424
MR05 774	tuile	1	Espalion	salle 10	V 2	15/12/2014	Sophie Magne	429
MR05 771	tuile	1	Espalion	salle 10	V 2	15/12/2014	Sophie Magne	430
MR00 452	chaufferette	1	Espalion	salle 10	V 3	16/12/2014	Océane Moisset	432
MR00 150	faisselle	1	Espalion	salle 10	V 3	16/12/2014	Océane Moisset	434
MR04 578	faisselle	1	Espalion	salle 10	V 3	16/12/2014	Océane Moisset	435
MR03 833	faisselle	1	Espalion	salle 10	V 3	16/12/2014	Océane Moisset	436
MR10 427	faïencier	1	Espalion	salle 10	V 3	16/12/2014	Océane Moisset	438
MR16 826	nid de moineau	1	Espalion	salle 10	V 3	16/12/2014	Océane Moisset	444
MR16 824	jarre à huile	1	Espalion	salle 10	V 4	16/12/2014	Océane Moisset	448
MR00 686	cruche	1	Espalion	salle 10	V 4	16/12/2014	Océane Moisset	450
MR00 618	gourde	1	Espalion	salle 10	V 4	16/12/2014	Océane Moisset	451
MR00 005	marmite à poignée	1	Espalion	salle 10	V 4	16/12/2014	Océane Moisset	453
MR00 456	jarre (?)	1	Espalion	salle 10	V 4	16/12/2014	Océane Moisset	454
MR16 829	ouïe	1	Espalion	salle 10	V 4	16/12/2014	Océane Moisset	455
MR00 455	cruche	1	Espalion	salle 10	V 4	17/12/2014	Océane Moisset	458
MR00 306	réservoir de vinaigrier ou de fontaine	2	Espalion	salle 10	V 5	17/12/2014	Océane Moisset	468
MR00 655	pot à graisse	1	Espalion	salle 10	V 5	17/12/2014	Océane Moisset	470
MR00 382	petite casserole	1	Espalion	salle 10	V 5	17/12/2014	Océane Moisset	471
MR00 634	mortier	1	Espalion	salle 10	V 5	17/12/2014	Océane Moisset	473
MR00 481	mortier jaune	1	Espalion	salle 10	V 5	17/12/2014	Océane Moisset	474
MR16 832	plat	1	Espalion	salle 10	V 6	18/12/2014	Christelle Lambel	479
MR00 306 bis	pot à graisse ou à confiture	1	Espalion	salle 10	V 6	18/12/2014	Christelle Lambel	480
MR16 831	vire-crêpe ou biro-pascado	1	Espalion	salle 10	V 6	18/12/2014	Christelle Lambel	481
MR00 482	pot à graisse ou à confiture	1	Espalion	salle 10	V 6	18/12/2014	Christelle Lambel	482
MR00 451	écuelle	1	Espalion	salle 10	V 6	18/12/2014	Christelle Lambel	488
MR00 636	écuelle	1	Espalion	salle 10	V 6	18/12/2014	Christelle Lambel	491
MR00 723	plat rond	1	Espalion	salle 10	V 6	18/12/2014	Christelle Lambel	494
MR00 680	jarre	1	Espalion	salle 10	V 7	19/12/2014	Christelle Lambel	499

Page 5 de 9

Objets recolés inscrits à l'inventaire

N° Inventaire	désignation	nbr	lieu de conservation	salle	travée	recolé le	auteur fiche	n° fiche récolement
MR16 828	jarre	1	Espalion	salle 10	V 7	19/12/2014	Christelle Lambel	500
MR06 355	épi de falgale	2	Espalion	salle 10	V 9	05/01/2015	Océane Moisset	516
MR16 825	tuile faitière	1	Espalion	salle 10	V 9	05/01/2015	Océane Moisset	517
MR06 430	cruche	1	Espalion	salle 10	mur 1	06/01/2015	Christelle Lambel	520
MR00 540	jarre (modèle rouergat)	1	Espalion	salle 10	mur 1	06/01/2015	Christelle Lambel	521
MR00	soupière (modèle moulé), avec couvercle	1	Espalion	salle 10	mur 2	06/01/2015	Christelle Lambel	524
MR16 827	grande jatte	1	Espalion	salle 10	mur 1	06/01/2015	Christelle Lambel	531
MR00 272	grand bugadier (cuve à lessive)	1	Espalion	salle 10	mur 1	07/01/2015	Christelle Lambel	532
MR00 671	Coffre Louis XIII	1	Espalion	salle 10	mur 1	07/01/2015	Christelle Lambel	533
MR00 583	grande armoire carrée	2	Espalion	salle 10	centre	07/01/2015	Christelle Lambel	534
MR00 443	armoire Louis XVI	2	Espalion	salle 10	centre	07/01/2015	Christelle Lambel	535
MR00 518	armoire Louis XIII rustique	1	Espalion	salle 10	centre	07/01/2015	Christelle Lambel	536
MR11 500	tableau : Paysage de Provence	1	Espalion	salle 12	V 2	08/01/2015	Océane Moisset	538
MR11 488	tableau : Corté - Corse	1	Espalion	salle 12	V 2	08/01/2015	Océane Moisset	539
MR11 486	tableau : Route des Alpes	1	Espalion	salle 12	V 2	08/01/2015	Océane Moisset	540
MR11 498	tableau : La moisson	1	Espalion	salle 12	V 2	08/01/2015	Océane Moisset	541
MR11 485	tableau : Village de montagne	1	Espalion	salle 12	V 2	08/01/2015	Océane Moisset	542
MR11 489	tableau : Estaing	1	Espalion	salle 12	V 2	08/01/2015	Océane Moisset	543
MR11 496	tableau : Provence	1	Espalion	salle 12	V 2	08/01/2015	Océane Moisset	544
MR11 491	tableau : Haute Provence, l'autre Verdon	1	Espalion	salle 12	V 2	08/01/2015	Océane Moisset	545
MR11 492	tableau : Barrage de Pareloup	1	Espalion	salle 12	V 1	08/01/2015	Océane Moisset	546
MR11 495	tableau : Au Pâturage	1	Espalion	salle 12	V 1	08/01/2015	Océane Moisset	547
MR11 494	tableau : Pont Aven	1	Espalion	salle 12	V 1	08/01/2015	Océane Moisset	548
MR11 499	tableau : Oratoire - Provence	1	Espalion	salle 12	V 2	08/01/2015	Océane Moisset	549
MR11 490	tableau : Le Vercors	1	Espalion	salle 12	V 2	08/01/2015	Océane Moisset	550
MR11 493	tableau : Saint Vêran	1	Espalion	salle 12	V 2	08/01/2015	Océane Moisset	551
MR11 497	tableau : Les vacances	1	Espalion	salle 12	V 2	08/01/2015	Océane Moisset	552
MR11 484	tableau : rue Lanvin	1	Espalion	salle 12	V 2	08/01/2015	Océane Moisset	553
MR11 487	tableau : Espalion - le château	1	Espalion	salle 12	V 2	08/01/2015	Océane Moisset	554
MR11 473	sculpture : Maison surréaliste de Gouzy	1	Espalion	salle 12	V 3	08/01/2015	Océane Moisset	555
MR11 483	tableau : Sarrois - Ma maison Montrozier	1	Espalion	salle 12	V 3	08/01/2015	Océane Moisset	556
MR11 481	tableau : maison jaune derrière l'étang au pêcheur	1	Espalion	salle 12	V 3	08/01/2015	Océane Moisset	557
MR11 476	sculpture : chevaux au galop à l'orée du bois	1	Espalion	salle 12	V 3	08/01/2015	Océane Moisset	558
MR11 480	sculpture : dame lisant dans son fauteuil	1	Espalion	salle 12	V 3	08/01/2015	Océane Moisset	559
MR16 836	céramique	1	Espalion	salle 12	V 1	08/01/2015	Océane Moisset	560
MR11 469	sculpture : Le château de Montrozier	1	Espalion	salle 12	V 3	08/01/2015	Océane Moisset	561
MR11 477	sculpture : couple de danseurs	1	Espalion	salle 12	V 3	08/01/2015	Océane Moisset	562
MR11 479	sculpture : Jeune fille au chapeau	1	Espalion	salle 12	V 3	08/01/2015	Océane Moisset	563
MR11 474	sculpture : jeune fille nue	1	Espalion	salle 12	V 3	08/01/2015	Océane Moisset	564
MR11 472	sculpture : Maison "Au Paradis"	1	Espalion	salle 12	V 3	08/01/2015	Océane Moisset	565
MR11 470	sculpture : Hôtel Le Vollier des Grands Océans du Monde	1	Espalion	salle 12	V 3	08/01/2015	Sophie Magne	566
MR11 482	tableau : Saint-Germain, Paris	1	Espalion	salle 12	V 3	08/01/2015	Sophie Magne	567
MR11 471	sculpture : Maison "La Miraculée"	1	Espalion	salle 12	V 3	08/01/2015	Sophie Magne	568
MR11 475	sculpture : palais derrière grille	1	Espalion	salle 12	V 3	08/01/2015	Océane Moisset	569
MR11 478	sculpture : jeune fille aux cheveux longs	1	Espalion	salle 12	V 3	08/01/2015	Océane Moisset	570
MR03 098	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	09/01/2015	Sophie Magne	571
MR00 740	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	09/01/2015	Sophie Magne	572

Page 6 de 9

Objets recolés inscrits à l'inventaire

N° Inventaire	désignation	nbr	lieu de conservation	salle	travée	recolé le	auteur fiche	n° fiche récolement
MR03 091	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	09/01/2015	Sophie Magne	573
MR03 085	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	09/01/2015	Sophie Magne	574
MR02 406	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	09/01/2015	Sophie Magne	577
MR02 425	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	09/01/2015	Sophie Magne	578
MR02 412	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	09/01/2015	Sophie Magne	579
MR03 062	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	09/01/2015	Sophie Magne	581
MR02 417	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	09/01/2015	Sophie Magne	582
MR02 803	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	09/01/2015	Sophie Magne	583
MR02 337	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	09/01/2015	Sophie Magne	585
MR02 376	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	09/01/2015	Sophie Magne	586
MR02 322	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	09/01/2015	Sophie Magne	588
MR02 324	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	09/01/2015	Sophie Magne	589
MR02 328	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	12/01/2015	Christelle Lambel	590
MR02 313	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	12/01/2015	Christelle Lambel	592
MR02 318	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	12/01/2015	Christelle Lambel	593
MR02 397	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	12/01/2015	Christelle Lambel	594
MR02 323	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	12/01/2015	Christelle Lambel	595
MR02 350	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	12/01/2015	Christelle Lambel	596
MR02 335	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	12/01/2015	Christelle Lambel	597
MR02 345	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	12/01/2015	Christelle Lambel	598
MR02 502	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	13/01/2015	Océane Moisset	599
MR02 805	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	13/01/2015	Océane Moisset	600
MR03 101	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	13/01/2015	Océane Moisset	601
MR03 106	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	13/01/2015	Océane Moisset	602
MR03 081	forme de chapeau de femme	2	Espalion	salle 10	mur 1	13/01/2015	Océane Moisset	603
MR03 088	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	13/01/2015	Océane Moisset	604
MR03 086	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	13/01/2015	Océane Moisset	605
MR03 078	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	13/01/2015	Océane Moisset	606
MR03 059	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	13/01/2015	Océane Moisset	607
MR03 104	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	13/01/2015	Océane Moisset	608
MR02 544	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	13/01/2015	Océane Moisset	609
MR03 115	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	13/01/2015	Océane Moisset	610
MR03 076	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	13/01/2015	Océane Moisset	611
MR03 089	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	13/01/2015	Océane Moisset	612
MR02 365	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	13/01/2015	Océane Moisset	614
MR03 096	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	13/01/2015	Océane Moisset	615
MR02 341	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	13/01/2015	Océane Moisset	616
MR02 569	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	13/01/2015	Océane Moisset	617
MR03 095	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	13/01/2015	Sophie Magne	618
MR02 320	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	14/01/2015	Sophie Magne	619
MR02 325	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	14/01/2015	Sophie Magne	621
MR02 360	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	14/01/2015	Sophie Magne	622
MR02 354	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	14/01/2015	Sophie Magne	623
MR02 464	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	14/01/2015	Sophie Magne	624
MR02 352	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	14/01/2015	Sophie Magne	625
MR02 363	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	14/01/2015	Sophie Magne	626
MR02 580	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	15/01/2015	Sophie Magne	627

Page 7 de 9

Objets recolés inscrits à l'inventaire

N° Inventaire	désignation	nbr	lieu de conservation	salle	travée	recolé le	auteur fiche	n° fiche récolement
MR03 082	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	15/01/2015	Océane Moisset	629
MR03 109	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	15/01/2015	Océane Moisset	630
MR02 340	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	15/01/2015	Océane Moisset	631
MR02 788	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	15/01/2015	Océane Moisset	632
MR02 342	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	15/01/2015	Océane Moisset	633
MR03 100	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	15/01/2015	Océane Moisset	635
MR02 501	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	15/01/2015	Océane Moisset	636
MR02 436	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	15/01/2015	Océane Moisset	637
MR02 399	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	15/01/2015	Océane Moisset	638
MR02 631	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	15/01/2015	Océane Moisset	639
MR02 630	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	15/01/2015	Océane Moisset	640
MR02 405	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	15/01/2015	Océane Moisset	641
MR03 097	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	15/01/2015	Océane Moisset	642
MR03 114	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	15/01/2015	Océane Moisset	643
MR02 699	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	15/01/2015	Océane Moisset	644
MR02 695	forme de chapeau de femme	1	Espalion	salle 2	mur 2	15/01/2015	Océane Moisset	645
MR04 167	petite bannière de Sainte Proculé	1	Espalion	salle 7	mur	19/01/2015	Océane Moisset	646
MR06 875	bannière N.D. de Ceignac	1	Espalion	salle 7	mur	19/01/2015	Océane Moisset	648
MR06 518	bannière (Assomption)	1	Espalion	salle 7	mur	20/01/2015	Sophie Magne	651
MR06 874	bannière à l'effigie de l'Assomption	1	Espalion	salle 7	mur	21/01/2015	Sophie Magne	655
MR06 876	bannière Notre-Dame de Lourdes et l'Ange-gardien	1	Espalion	salle 7	mur	21/01/2015	Sophie Magne	656
MR06 520	tableau : L'Annonciation	1	Espalion	salle 10	mur 2	26/01/2015	Sophie Magne	657
MR06 521	tableau : La Visitation	1	Espalion	salle 10	mur 2	26/01/2015	Sophie Magne	658
MR16 837	tableau : portrait de famille	1	Espalion	salle 10	mur 1	26/01/2015	Océane Moisset	659
MR00 400	tableau : Anges adorant Sacré Coeur de Jésus	1	Espalion	salle 10	mur 2	26/01/2015	Sophie Magne	660
MR16 838	tableau : portrait de famille à l'occasion d'un baptême	1	Espalion	salle 10	mur 1	26/01/2015	Océane Moisset	661
MR00 296	tableau : femme avec coiffe tuyauté	1	Espalion	salle 10	mur 1	26/01/2015	Sophie Magne	662
MR00 621	tableau : homme et fillette	1	Espalion	salle 10	mur 1	26/01/2015	Sophie Magne	663
MR06 523	tableau : Vierge à l'enfant	1	Espalion	salle 10	mur 2	26/01/2015	Sophie Magne	664
MR00 692	tableau : portrait demi-figures de femme	1	Espalion	salle 10	mur 1	26/01/2015	Sophie Magne	665
MR06 522	tableau : Enfant Jésus et adoration	1	Espalion	salle 10	mur 2	26/01/2015	Sophie Magne	666
MR09 631	tableau représentant la Crucifixion	1	Espalion	salle 13		27/01/2015	Sophie Magne	668
MR09 633	tableau représentant la Nativité	1	Espalion	salle 11		27/01/2015	Sophie Magne	669
MR09 632	tableau représentant la Nativité	1	Espalion	salle 3		27/01/2015	Sophie Magne	670
MR06 519	tableau : Saint Joseph	1	Espalion	salle 2	mur 1	27/01/2015	Sophie Magne	671
MR06 524	tableau de Saint Jean-Baptiste	1	Espalion	salle 2	mur 2	27/01/2015	Sophie Magne	673
MR09 634	tableau couronnement de la Vierge	1	Espalion	salle 2	mur 1	27/01/2015	Sophie Magne	674
MR06 544	peinture de bannière Saint-Pierre dans sa prison - Vierge	1	Espalion	salle 2	mur 2	27/01/2015	Sophie Magne	675
MR06 525	tableau : Sainte Cécile	1	Espalion	salle 2	mur 2	27/01/2015	Sophie Magne	676
MR06 547	tableau de Saint Antoine et de Saint Roch	1	Espalion	salle 2	mur 1	27/01/2015	Sophie Magne	677
MR04 411	statuette	1	Espalion	salle 7	V 1	28/01/2015	Sophie Magne	690
MR04 395	bénitier domestique	1	Espalion	salle 7	V 1	28/01/2015	Sophie Magne	691
MR00 620	Peinture sous verre	1	Espalion	salle 7	V 1	28/01/2015	Sophie Magne	692
MR06 871	statuette : enfant Jésus de Prague	4	Espalion	salle 7	V 1	28/01/2015	Sophie Magne	693
MR00 657	Globe de pendule avec enfant Jésus	1	Espalion	salle 7	V 1	28/01/2015	Sophie Magne	694
MR04 635	moulage de stèle discoidale	1	Espalion	salle 7	V 1	28/01/2015	Sophie Magne	695
MR04 389 B	médaile	1	Espalion	salle 7	V 2	28/01/2015	Sophie Magne	697

Page 8 de 9

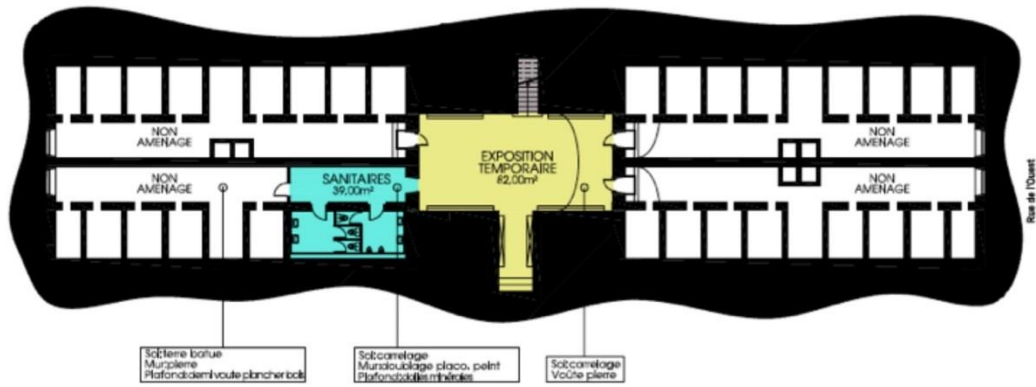
Objets recolés inscrits à l'inventaire

N° Inventaire	désignation	nbr	lieu de conservation	salle	travée	recolé le	auteur fiche	n° fiche récolement
MR04 412	statuette	1	Espalion	salle 7	V 2	28/01/2015	Sophie Magne	698
MR04 414	statuette	1	Espalion	salle 7	V 2	28/01/2015	Sophie Magne	699
MR06 027	Statuette de Émilie de Rodat	1	Espalion	salle 7	V 2	28/01/2015	Sophie Magne	700
MR00 337	ex-voto : Vierge à l'enfant	2	Espalion	salle 7	V 2	29/01/2015	Sophie Magne	701
MR00 336	ex-voto : enfant au pourpoint médiéval	2	Espalion	salle 7	V 2	29/01/2015	Sophie Magne	702
MR00 335	ex-voto : bonhomme grossier	1	Espalion	salle 7	V 2	29/01/2015	Sophie Magne	703
MR04 416	chapelet	1	Espalion	salle 7	V 2	29/01/2015	Sophie Magne	704
MR04 417	chapelet	1	Espalion	salle 7	V 2	29/01/2015	Sophie Magne	705
MR04 415	chapelet de religieuse	1	Espalion	salle 7	V 2	29/01/2015	Sophie Magne	706
MR16 839	buste reliquaire	1	Espalion	salle 7	V 2	29/01/2015	Sophie Magne	708
MR06 527	statue : Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus	1	Espalion	salle 7	V 2	29/01/2015	Sophie Magne	709
MR04 057	croix mortuaire	1	Espalion	salle 7	V 2	29/01/2015	Sophie Magne	710
MR00 405	statue de la Vierge à l'enfant	1	Espalion	salle 7	V 3	29/01/2015	Sophie Magne	711
MR06 526	statue de la Vierge de l'Assomption par D. Puech	1	Espalion	salle 7	V 3	29/01/2015	Sophie Magne	712
MR16 840	tableau reliquaire	1	Espalion	salle 7	V 3	29/01/2015	Christelle Lambel	715
MR06 517	buste de Sainte	1	Espalion	salle 7	V 3	29/01/2015	Christelle Lambel	716
MR00 766	statue de St Stanislas Kostka	1	Espalion	salle 7	V 3	29/01/2015	Christelle Lambel	719
MR06 528	Statue : Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus	1	Espalion	salle 7	V 3	29/01/2015	Christelle Lambel	720
MR06 546	panonceau aux armes de Jeanne d'Arc	1	Espalion	salle 7	V 3	30/01/2015	Christelle Lambel	727
MR04 681	baignoire pour nourrisson	1	Espalion	salle 11	V 3	30/01/2015	Christelle Lambel	729
MR00 672	berceau	1	Espalion	salle 11	V 1	30/01/2015	Christelle Lambel	730
MR00 122	berceau à lattes	1	Espalion	salle 11	V 3	30/01/2015	Christelle Lambel	732
MR07 229	pèse barrique	5	Espalion	salle 1	mur 1	30/01/2015	Océane Moisset	734
MR06 137	poids octogonal	1	Espalion	salle 1	mur 2	30/01/2015	Océane Moisset	737
MR15 004	borne à la crosse de Soulaiges-Bonneval	1	Espalion	salle 1	mur 1	02/02/2015	Sophie Magne	743
MR00 644	Pendule datée de 1785	1	Espalion	salle 1	mur 2	02/02/2015	Sophie Magne	744
MR00 656	Baquet de forgeron	1	Espalion	salle 4	V 1	02/02/2015	Sophie Magne	746
MR00 607	broie à chanvre	1	Espalion	salle 4	V 3	02/02/2015	Sophie Magne	748
MR00 499	corbeau roman : tête grotesque	1	Espalion	salle 4	V 3	03/02/2015	Sophie Magne	761
MR00 391	Bahut Louis XV	1	Espalion	dépôt rdc		03/02/2015	Sophie Magne	769
MR16 841	moule bivalve	2	Espalion	salle 10	mur 1	03/02/2015	Sophie Magne	772
MR03 834	publicité d'horloger	1	Espalion	salle 6		04/02/2015	Sophie Magne	774
MR01 522	marmite de restaurant avec couvercle	2	Espalion	salle 2	V 7	19/11/2014	Océane Moisset	66 et 67
MR05 572	pot "Viandox solide"	2	Espalion	salle 6	V 3	03/12/2014	Christelle Lambel	250 et 254
MR00 205	épi de falcage	2	Espalion	salle 10	V 2	15/12/2014	Sophie Magne	419et 420

ANNEXE 4

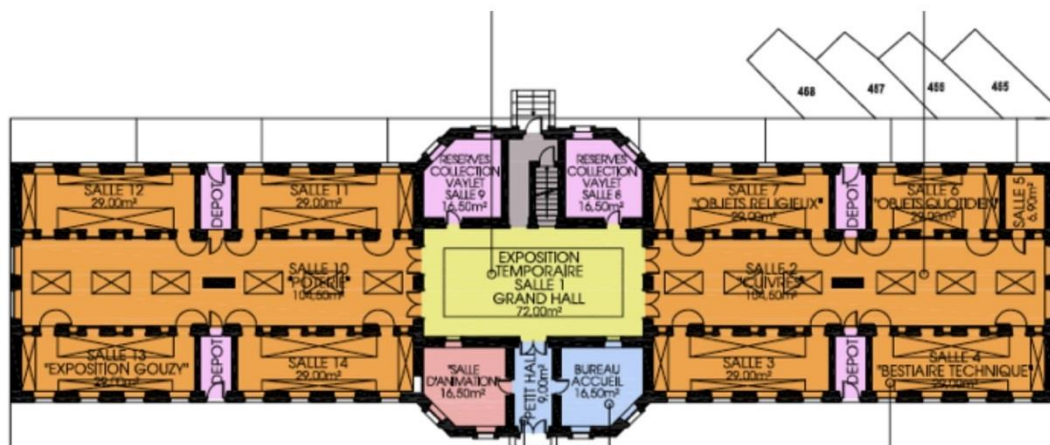
Plans de l'ancienne prison transformée en musée (Navecth – 2010)

Plan de la prison : sous-sol

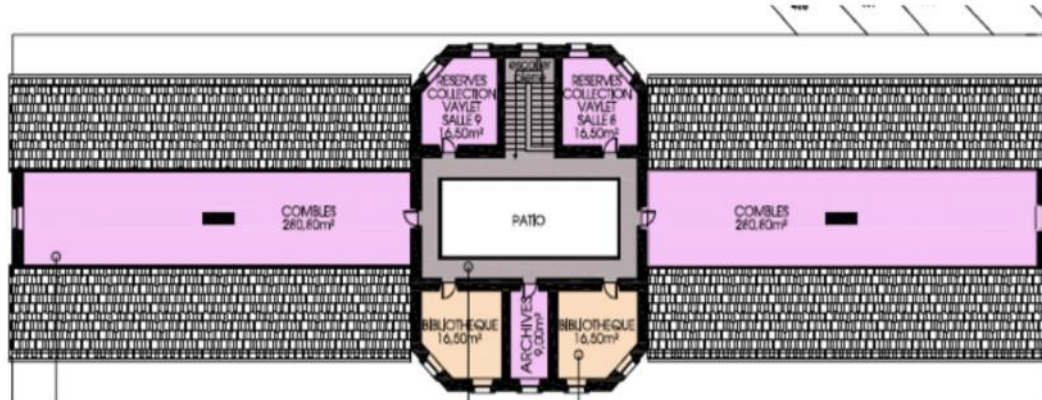


Plan de la prison : rez-de-chaussée

(documents produits par le cabinet Navech, 2010)



Plan de la prison : niveau + 1



ANNEXE 5

Carte touristique de l'Aveyron



ANNEXE 6

Cartographie de l'offre culturelle du Nord Aveyron : source « Office de tourisme et recensement spécifique » (Nathalie GRENET)

Villes, villages, monuments historiques et édifices religieux (sélection nord-Aveyron)

1



Rodez
Sa **cathédrale** et ses rues piétonnes font de Rodez une ville patrimoniale importante. C'est aussi un pôle culturel dynamique, avec un festival de la culture occitane (l'Estivada) et 3 Musées de France.
298 865 passage cathédrale en 2015

Espalion

> **Chapelle des Pénitents Blancs** : Chapelle bâtie en 1704, désaffectée, puis remise en état en 2001.

> **Eglise de Perse** : Eglise en grès rose (fin du XI^e/début du XII^e s.), située sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle

Conques

Avec les reliques de Sainte-Foy, ce village médiéval est devenu une étape importante du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. Son abbatale (XI^e-XII^e s.), éclairée par les vitraux de Soulaiges, est inscrite sur la liste du Patrimoine Mondial UNESCO.
600 000 visiteurs du village en 2016

Bozouls

Renommé pour son canyon et ses monuments historiques médiévaux.

> **Eglise de Sainte-Fauste** : Eglise romane essentiellement en grès rose, bâtie sur un promontoire rocheux (XII^e s.).

18 394 visiteurs en 2016

Estaing

Sur la Via Podiensis vers Saint-Jacques-de-Compostelle, Estaing se situe au bord du Lot. Niché autour du château séculaire, le village aux couleurs des pierres de schiste possède de nombreuses richesses patrimoniales.

> **Eglise Saint-Fleuret** : Edifice gothique (milieu du XV^e/début du XVI^e s.)

Saint-Côme d'Olt

Ce bourg moyenâgeux a gardé son ancienne infrastructure avec son enceinte fortifiée percée de trois portes, ses nombreuses demeures des XV^e et XVI^e s., son **église** du XVI^e s. (gothique flamboyant, avec un clocher flammé au tors (1522-1532) et sa **chapelle des Pénitents** (chapelle du XII^e s).

Mur-de-Barrez

Ce village médiéval abrite la Tour de Monaco (classée MH), l'église Saint Thomas de Canterbury du XIII^e siècle et le jardin de Marie d'inspiration médiévale.

> **Eglise Saint-Thomas de Canterbury** :

Eglise terminée au XII^e s., qui a subi de nombreuses transformations

Rodelle

Village bâti sur un éperon rocheux, sculpté par les méandres du Dourdou.

Sainte-Eulalie d'Olt

Ce village est organisé en arcs de cercles autour de la place de l'église (art roman et gothique). Particularité du village, les moulins témoignent des anciennes activités de tanneries, draperies... qui utilisaient la force motrice de l'eau.

Entraygues-sur-Truyère

Cette cité possède de nombreux vestiges : vieilles rues, cantous et ganelles, maisons à colombages datant du XV^e et XVI^e s., château et ponts du XIII^e s.

Villecomtal

Petit bourg au plan orthogonal inspiré des bastides, en grès rouge emblématique du Haut Rougier.

Abbaye de Bonneval (Le Cayrol)

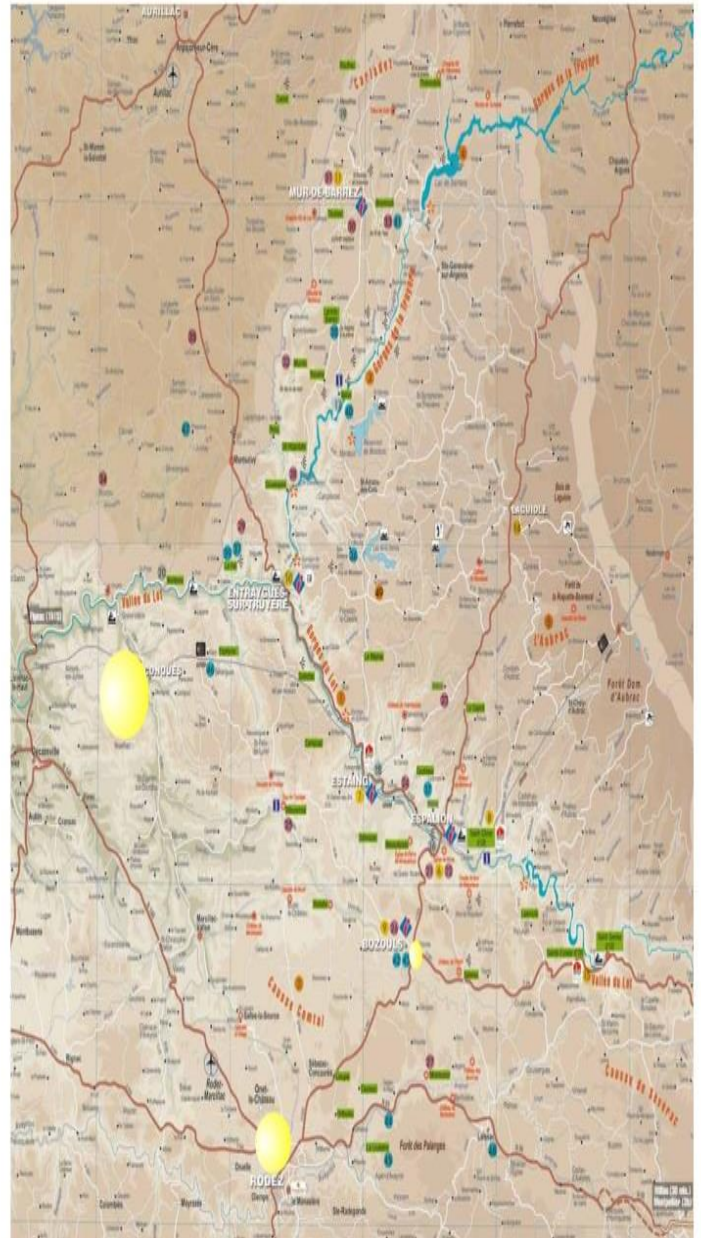
Datant du XII^e s., elle fut un monastère de l'ordre des cisterciens. Détruite à la Révolution, elle est reconstruite à partir de 1875 par une communauté de Trappistines. Les moniales y vivent encore et fabriquent aujourd'hui le chocolat de Bonneval.

Le Fel

Le Fel est un « village rue » bâti sur la façade d'une étroite crête.

Eglise de Thérondels

Eglise romane, qui aurait été bâtie en l'an 1 000, remaniée au XV^e puis au XVI^e s. Elle abrite un joyau : un christ en bois sculpté du XII^e s., exposé au Quai Branly pour son exposition inaugurale.



Eglise Notre-Dame-des-Pauvres et Dômerie d'Aubrac (Aubrac)

L'un des vestiges les plus parlants du quotidien des pèlerins sur le chemin vers Saint-Jacques-de-Compostelle au Moyen Âge.

Musées et sites de traditions locales (sélection nord-Aveyron)

1 Musée Soulaiges (Rodez)

149 303 visiteurs en 2015



2 Musée Fenaille (Rodez)

Musée d'art moderne et contemporain.

37 014 visiteurs en 2015



3 Musée des arts et métiers traditionnels

(Salles-la-source)

5 757 visiteurs en 2016



4 Musée Joseph Vaylet-musée du scaphandre (Espalion)

5 302 visiteurs en 2016



5 Musée du Veinazès (Lacapelle-del-Fraisse)

Présente plus de 600m² d'ateliers ruraux, d'activités agricoles et d'art singulier et populaire.

6 Maison de la Châtaigne (Mourjou)

La maison de Colette Castanier est un site de découverte ludique dédié à la châtaigne, avec son épicerie des années 50, sa grange, son verger de châtaigniers et ses animaux.

7 Musée des traditions populaires, espace Marcelle Cayron (Le Fel)

Collection d'objets, de photos et de textes issus de l'occitan recueillis auprès des habitants.

8 Les Maisons de l'histoire (Mur-de-Barrez)

Ce lieu propose une découverte du Carladez médiéval à travers des saynètes créées dans une maison XV-XVII^e s.

9 Musée de la Forge (Murols)

Cette Maison du sentier de l'imaginaire "de feu et de vent" amène le visiteur à découvrir le monde de la forge. 423 visiteurs en 2016

10 La Maison de la rivière Olt (Saint-Parthem)

Espace d'évocation et d'exposition consacré aux riverains de la rivière Lot et à l'histoire de leur terroir.

11 Le Moulin de Burée (Brommat)

Permet de découvrir un moulin à farine, son fonctionnement et son histoire depuis le XVIII^e s. jusqu'à la minoterie des années 80.



Musée de France



Site privé

12 Parc du Château de Taussac

Parc ludique et éducatif, ateliers pédagogiques : taille de pierre, tir à l'arc, cuisine, scriptorium, le jeu au Moyen-Âge.

13 Maison du bois et jardin des 5 sens (Taussac)

Sentier de l'imaginaire du bois et de la forêt, atelier de sculpture du bois avec ses vieux outils, demeure meublée du début XX^e s. (habitat traditionnel en Carladez) et un jardin sur le thème des 5 sens.

14 Musée du couteau Laguiole et de l'objet forgé (Laguiole)

Collection de couteaux de Laguiole anciens, exposition d'outils présentant les métiers d'autrefois.

15 Grenier de Capou, (Soulages-Bonneval)

Musée d'objets traditionnels locaux, géré par Raymond Capoulade et sa famille.

16 Espace des Enfarinés (Villecomtal)

Collection de minéraux et fossiles de Charles Roy, géré par l'association "Terre des Enfarinés".

17 Maison de la Cabrette et des traditions de l'Aubrac (Cantoin)

Musée municipal. Cette maison de la culture vivante qui retrace la vie des Auvergnats de Paris à travers l'histoire de la cabrette.

18 Le Don du Fel (Le Fel)

Pôle européen pour la céramique.

19 Maison de la vigne, du vin et des paysages d'Estaing

Gérée par la coopérative des Vignerons d'Olt.

20 Musée des ardoisières (Anglars-du-Cayrol)

Retrace l'histoire de l'ardoise, qui recouvre les toits de la région.

21 Jardin botanique et Maison de l'Aubrac (Aubrac)

Lieu d'accueil des randonneurs cheminant sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, locaux et touristes de passage, conçu dans un ancien buron.



Châteaux (sélection nord-Aveyron)

1 Château de Calmont d'Olt (Espalion) 18 589 visiteurs en 2016

La forteresse, dont les premières traces remontent à l'An Mil, propose de nombreuses expositions sur la vie, les costumes et les jeux à l'époque médiévale, ainsi que l'architecture et les découvertes archéologiques.

2 Château d'Estaing (Estaing) 9 785 visiteurs en 2016

Ce château raconte l'histoire de ses propriétaires successifs, le résultat des travaux de restauration et son exposition permanente est consacrée à « Valéry Giscard d'Estaing, un homme au service de la France et de l'Europe ».

3 Château de Valon (Lacroix-Barrez) 6 831 visiteurs en 2016

Dans l'univers d'histoires et de légendes de ce château féodal (XII^e), le visiteur est entraîné vers les sommets par un escalier digne d'un conte fantastique.

4 Château de Messilhac (Raulhac)

Dominant la Vallée du Goul, ce monument est le seul vestige intact de l'architecture de la Renaissance dans le Cantal.

5 Château de Vieillevie (Viellevie)

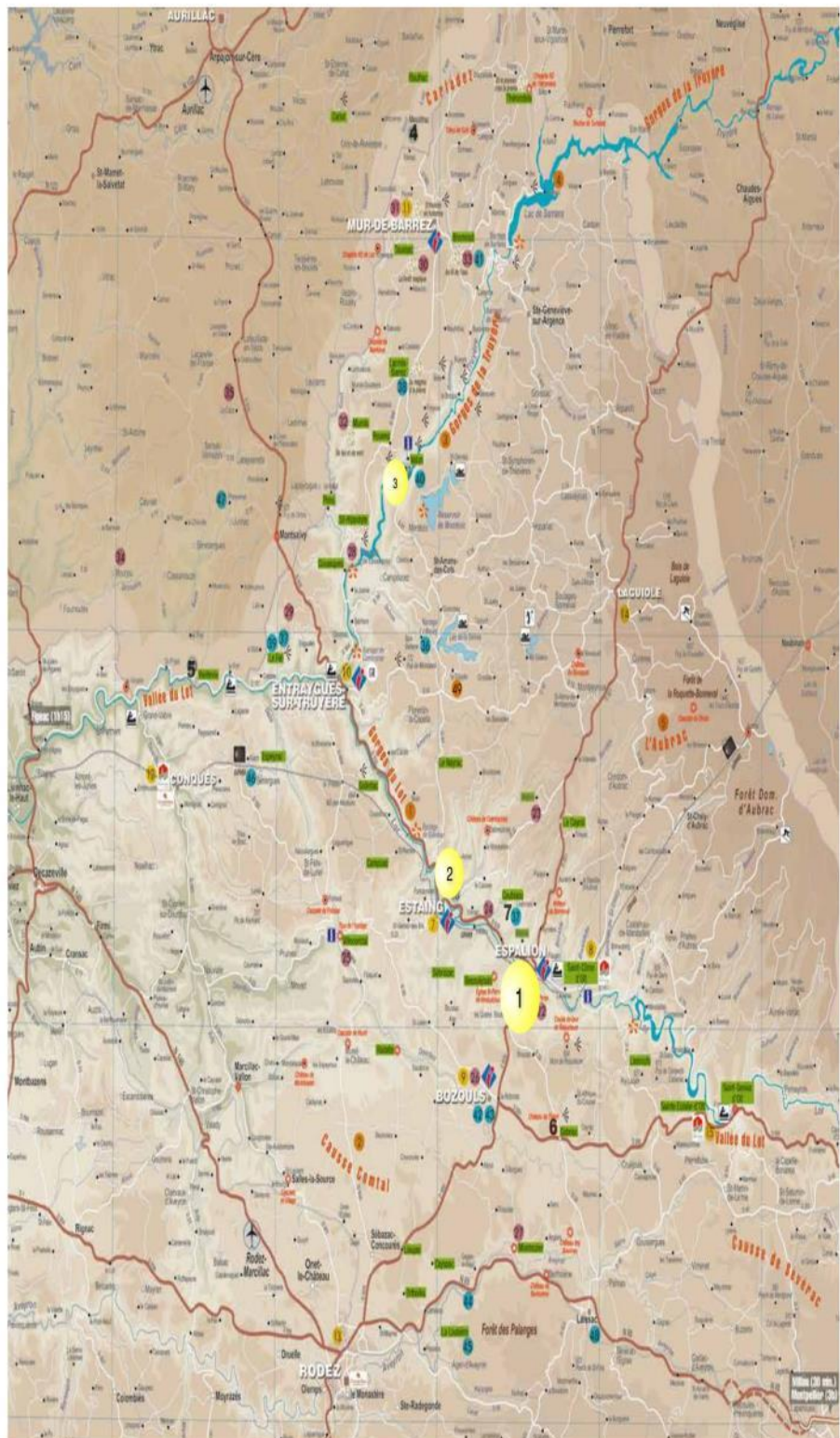
Ce château est une forteresse du XI^e s.. Coursives de défenses, souterrains, donjon du XII^es., archères, escaliers à vis, cuisines médiévales, cheminées du XIII^es., grandes salles Renaissance sont à découvrir.

6 Château de Tholet (Gabriac)

Château fort au XIV^e s., manoir à la Renaissance, puis fermé au XIX^e s., ce château témoigne du passé féodal et agricole du Rouergue.

7 Château de Cabrespine (Coubisou)

Château-fort mentionné dès le X^e s. Lié au catharisme.



 Inscrit au titre des Monuments Historiques

 Site privé

Sites archéologiques (+ géologie, minéralogie) et Sites de tourisme industriel (sélection nord-Aveyron)

SITES ARCHÉOLOGIQUES / GÉOLOGIE / MINÉRALOGIE:

Espace archéologique départemental de Montrozier

Cet espace d'expositions permet la découverte du riche patrimoine archéologique aveyronnais. Il propose notamment de nombreuses animations et initiation à l'archéologie.

5 086 visiteurs en 2016

Terra Memoria (Bozouls)

Ce musée interactif et ludique est un espace de découverte de la Terre, des paysages de l'Aveyron et du canyon de Bozouls. Le visiteur est entraîné dans un voyage, de la formation de la Terre à nos jours.

5 738 visiteurs en 2016

Miner'Aubrac (Saint-Amans-des-Côtes)

Collection minéralogique de plus de 1 500 pièces, provenant de la région, de la France et du monde entier.

SITES DE TOURISME INDUSTRIEL:

Viaduc de Millau

(hors territoire)

968 070 visiteurs en 2016

Espace EDF de Truyère (Couesques)

Muséographie moderne, ludique et interactive autour d'une centrale et d'un barrage, l'exposition évoque l'histoire et le fonctionnement des centrales hydroélectriques et des barrages.

Centrale souterraine de Montézic (Montézic)

Située à 400m sous terre, cette centrale est la 2^{ème} plus puissante de France. Une visite guidée présente son fonctionnement, sa place dans la chaîne hydroélectrique de la Truyère, les agents EDF et leurs métiers, et se termine par la découverte de la salle des machines de la centrale.

Centrale de Cambeyrac (Entraygues)

Ce site se situe en amont du pont du XIII^e s. sur la Truyère. Depuis l'extérieur, il est possible d'observer la salle des machines et des pupitres d'information permettent de comprendre comment ce site a été construit, les éléments qui le composent et la flore aquatique locale.

Barrage et belvédère de Sarrans

Du belvédère aménagé en rive gauche, les visiteurs peuvent observer le barrage de Sarrans ainsi qu'une partie de son lac. Des panneaux d'information sur le fonctionnement du barrage.

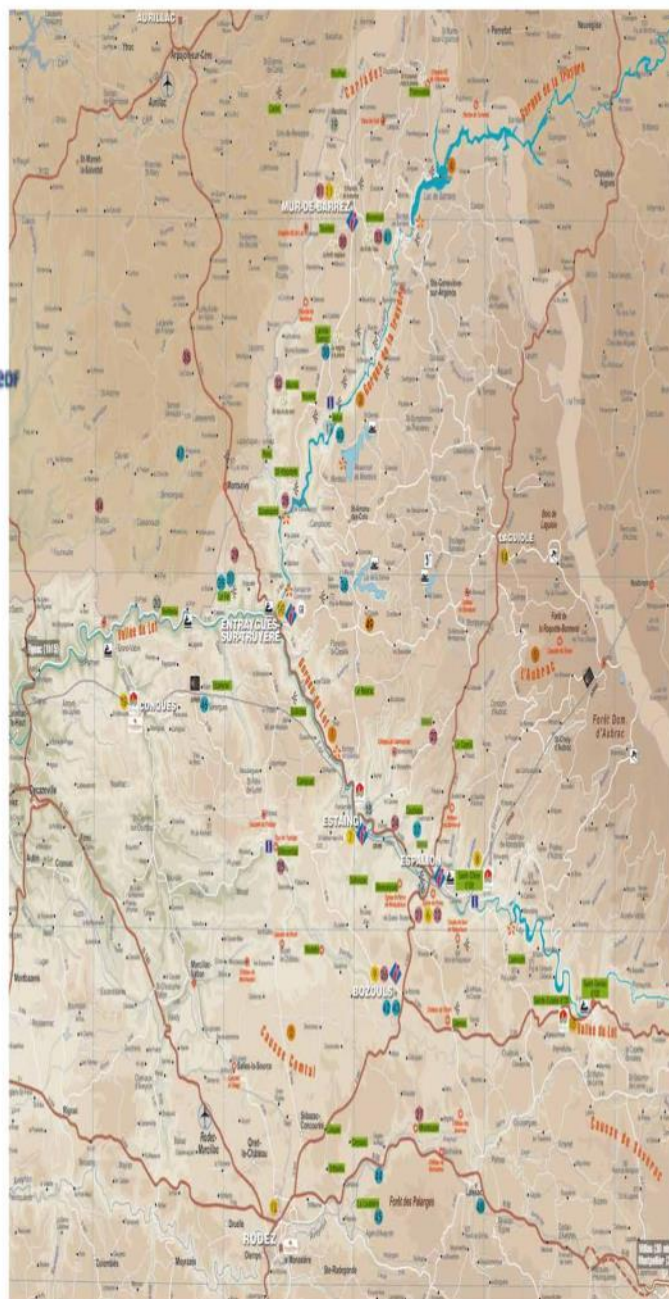
Barrage et lac de Castelnaud-Lassouts

Lac artificiel d'environ 220 hectares, circuit de randonnée aménagé sur une piste forestière.

Cave société Roquefort

Roquefort société propose de découvrir les caves d'affinage du célèbre fromage : reconstitution de la formation des caves, historique du Roquefort, visite commentée des caves et dégustation.

117 068 visiteurs en 2016



● Statut collectivité publique (ville ou communauté de commune ou département)

★ Site privé

ANNEXE 7

Synthèse de l'enquête des publics des musées d'Espalion (juin-octobre 2017)

Enquête sur les publics juin / octobre 2017

Musée Joseph Vaylet - musée du scaphandre

Echantillon : 320 visiteurs individuels

Connaissance du musée et circonstances de la visite

92% des visiteurs interrogés visitaient le musée pour la première fois.

44% d'entre eux ont eu connaissance de son existence grâce à un dépliant ou une affiche, 16% par le bouche-à-oreille, 12% par hasard.

45% des dépliant ou affiches vus l'ont été dans un office de tourisme, 17% dans un site de visite, 16% dans un hébergement, 8,4% dans un commerce.

93% des visiteurs ont trouvé facilement les informations qu'ils cherchaient (tarifs, horaires, programme...). Mais 22% estiment que la signalisation routière est insuffisante.

Dans 56% des cas, ce sont la visite de la ville et/ou le hasard qui ont suscité la visite ; dans 33% des cas, ce sont les thèmes du musée qui ont motivé la visite.

45% des visiteurs sont venus en couple, 30% en famille, 15% entre amis.

Plus des 3/4 ne connaissent pas l'existence des autres musées du réseau de Salles-la-Source et de Montrozier. Parmi ceux qui la connaissent, plus de 80% ne les ont pas visités.

La visite

99% des visiteurs portent un regard positif ou très positif sur leur visite, se disant majoritairement bien accueillis, agréablement surpris, enrichis et/ou contents.

57% estiment que la visite correspond à leurs attentes, 35% qu'elle dépasse leurs attentes, 7% qu'elle est un peu en-dessous et 1% en-dessous.

93% jugent que l'apport de connaissances est assez riche ou très riche.

L'intégralité des visiteurs interrogés qualifient l'accueil par le personnel d'efficace et/ou agréable.

91% sont satisfaits des horaires.

Environ 20% estiment cependant que les outils d'aide à la visite (cartels, panneaux...) sont insuffisants en nombre (21% à 25%) et en qualité (14% à 20%).

L'intégralité des visiteurs qui ont participé à une activité l'ont estimée adaptée (très adaptée : 65%, assez adaptée : 35%).

Les choses qui ont le plus marqué les visiteurs sont :

- les scaphandres exposés
- la richesse et la variété des collections de l'ensemble du musée.

A l'issue de leur visite, 88% des visiteurs n'ont pas d'attente particulière. La majorité des 12% restants demandent une amélioration des cartels.
30% des visiteurs souhaitent revenir voir une exposition, tandis que cette visite suffit à 29% d'entre eux.
Sur une échelle de 5, les visiteurs attribuent au musée une note de 4.

Profil des visiteurs ayant participé à l'enquête

Les femmes représentent 56% de l'échantillon, les hommes 44%.
97% des visiteurs interrogés vivent en France. 9% sont aveyronnais, et parmi eux, 54% vivent dans l'agglomération ruthénoise et 15% sont de la communauté de communes Comtal Lot Truyère. La tranche d'âge des 46-64 ans représente 40% de l'échantillon. Un tiers ont indiqué avoir plus de 65 ans. Près d'un sur cinq a entre 27 et 45 ans.
Les bac +3 représentent 37% des visiteurs interrogés ; 19% sont de niveau bac +2 et 19% ont le niveau bac. 1 sur 10 possède un CAP ou un BEP et près d'1 sur 10 a le brevet des collèges.
42% des visiteurs sont retraités ; les autres catégories socio-professionnelles les plus représentées sont les employés et ouvriers (14%) et les cadres moyens et techniciens (9%).
La quasi-totalité des visiteurs sont des habitués des visites de musées : 49% déclarent en visiter 1 à 3 par an, 39% au moins 4 par an.

ANNEXE 8

Rapports de mission du Ministère de la Culture (2015-2016)



PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES

Direction régionale des affaires culturelles

Pôle Patrimoine / Service des musées

Affaire suivie par : Pascale Samuel
Téléphone : 05 67 73 20 33
Courriel : pascale.samuel@culture.gouv.fr
PS/2016-3

Toulouse, le - 2 FEV. 2016



Monsieur le Président,

Vous trouverez, ci-joint, le rapport de l'architecte-conseil du service des musées de France, suite à la mission effectuée le 1^{er} octobre 2015 au musée des mœurs et coutumes du Rouergue à Espalion.

Ce rapport a été réalisé préalablement à la modification des vitrines. Leur modernisation pourrait être l'occasion d'un bilan sanitaire des collections et du renouvellement d'une muséographie désuète.

Ce réaménagement s'inscrirait alors dans une étude prospective et globale hiérarchisant les urgences et les moyens à mobiliser.

Face aux besoins constatés, l'architecte-conseil préconise de confier la rénovation de la muséographie à un muséographe pour imaginer une nouvelle scénographie et coordonner sa mise en œuvre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur régional
des affaires culturelles,

Laurent ROTURIER

Monsieur le Président
Conseil départemental de l'Aveyron
7 place Charles-de-Gaulle – BP 724
12007 RODEZ cedex

Sous-couvert de monsieur le Préfet de l'Aveyron

Direction régionale des affaires culturelles - 5 rue Salle-l'Évêque - CS 49020 - 34967 Montpellier Cedex 2 1/1
Tél. 04 67 02 32 00 – Fax 04 67 02 32 12
www.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.gouv.fr

25 JAN. 2016



RAPPORT
à l'attention de

Madame Marie-Christine LABOURDETTE
Directrice, chargée des musées de France

s/c de Madame Blandine CHAVANNE
Sous-directrice de la politique des musées

s/c de Monsieur Christophe CLÉMENT
Adjoint à la Sous-directrice de la politique des musées

Handwritten notes:
de la conservation
de BRT
me usant pour
l'accompagnement
de la rénovation.
MC 13/1/2016
JucM 06/01/2016

Direction générale
des patrimoines
Service des musées
de France
Sous-direction
de la politique des musées
Bureau de l'innovation et
du conseil technique
Affaire suivie par
F. Masviel
Poste
Référence
n° 34

6, rue des Pyramides
75041 Paris Cedex 01
France
Téléphone 01 40 15 35 14
Télécopie 01 40 15 35 00

Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées
Département de l'Aveyron (12)
Ville d'Espalion

Musée des mœurs et coutumes du Rouergue

Objet : Projet de rénovation partielle de la muséographie – État des lieux

Le Conseil Départemental de l'Aveyron ayant souhaité, dans le cadre de son projet de rénovation des vitrines du musée des mœurs et coutumes du Rouergue, bénéficier de l'expertise du bureau de l'innovation et du conseil technique (BICT) du service des musées de France (SMF), la DRAC Midi-Pyrénées a organisé, le 1^{er} octobre 2015, une mission à Espalion.

La visite de l'établissement, s'est déroulée sous la conduite de Madame Aline PELLETIER, conservateur des musées départementaux et en présence de Madame Pascale SAMUEL, conseiller pour les musées à la DRAC.

Les collections départementales d'Arts et Traditions Populaire du Rouergue occupent les 620m² du rez-de-chaussée d'une bâtisse d'une surface utile totale de 1 427 m² appartenant à la ville d'Espalion, les 682 m² de l'étage abritant les réserves du second musée de la ville, le musée du scaphandre Joseph Vaylet, et les fonds de la bibliothèque de l'association éponyme, riche de plus de 6000 titres.

Ce bâtiment de style néo-classique fut une des premières prisons cellulaires de France. Édifiée en 1837 par l'architecte aveyronnais Étienne Boissonnade, elle accueillit des détenus jusqu'en 1933, puis abrita les activités d'un ferrailleur avant d'être transformé en musée en 1980.

Cette rénovation a permis de sauver de la démolition un exemple d'architecture pénitentiaire, caractéristique du XIX^{ème} siècle, dont la typologie était supposée participer à un endiguement de la récidive en éveillant la foi des détenus tout en garantissant leur sécurité et leur moralité. Les vertus supposées salvatrices du lieu se traduisent par un plan symétrique dont le centre de gravité est une chapelle sur laquelle se branchent deux ailes identiques abritant de part et d'autre d'une large circulation des alignements de petites cellules individuelles.

Les particularités de ce dispositif carcéral furent préservées lors des travaux de réhabilitation de l'édifice qui consistèrent en la rénovation de son enveloppe, l'installation de commodités au sous-sol et l'aménagement de son rez-de-chaussée, limité à la réfection des enduits muraux, la pose de revêtements de sols carrelés et l'installation d'équipements muséographiques dans les volumes existants qui furent peu remaniés. L'ancien oratoire fut ainsi simplement équipé pour en faire une salle d'expositions temporaires, les circulations centrales des deux ailes furent reconvertis en salles d'expositions permanentes alors que la démolition des cloisons séparatives des cellules, a permis de créer, en lieu et place des 32 geôles, quatre salles supplémentaires d'environ 30m², tout en conservant un cachot « témoin ».

Il convient de souligner que, ces travaux se sont également traduits par un agencement dont la sobriété sied à l'austérité que requiert le lieu et que l'absence d'équipements techniques sophistiqués a facilité la réappropriation respectueuse dont a bénéficié la prison.

Si cette démarche est à saluer, il aurait été toutefois souhaitable de vérifier, à l'époque, la pertinence de certains choix techniques, en mesurant notamment les conséquences de l'absence de dispositifs de contrôle climatique sur la pérennité de la collection.

En effet, l'examen des relevés effectués entre le 17 mai 2013 et le 6 mai 2014 font apparaître des températures hivernales de l'ordre de 4°C, soit bien en deçà des limites admissibles, des taux d'hygrométrie pouvant dépasser le seuil au-delà duquel il existe un risque important de développement de moisissures, puis de fortes et brusques variations climatiques, supérieures aux amplitudes journalières communément admises.

Ce constat corroborant les inquiétudes exprimées par les services de l'État dès 1997¹, le Service des musées de France ne peut que réitérer la suggestion faite à l'époque, à savoir étudier l'installation d'un système de chauffage garantissant une température minimum de 12°C en période hivernale.

Bien qu'un tel projet d'amélioration des conditions climatiques de l'établissement ne soit pas à l'ordre du jour, en raison notamment de l'urgence à modifier un dispositif muséographique dont les composants verriers sont trop fragiles, il semblerait toutefois pertinent de profiter de cette indispensable mise en sécurité du public pour installer du mobilier palliant à l'absence d'équipements climatiques adaptés. Il s'agirait notamment de remplacer le système de mise à distance vitrée, derrière lesquels s'empoussièrent les objets, par de véritables vitrines hermétiques, équipées d'un système de régulation hygrométrique.

Ces vitrines devront par ailleurs assurer, outre la stabilité climatique, une protection contre la pollution, les vibrations, et le vol ou le vandalisme, tout en permettant une accessibilité aisée lors de la maintenance des objets qu'elles contiennent.

¹ Note de Monsieur Michel RUTSCHOWSKY, conservateur en chef du patrimoine à l'inspection générale des musées et note de Monsieur Serge LEROUX, chef du bureau technique de la direction des musées de France

L'installation de tels dispositifs n'induit toutefois pas la mise sous cloche systématique des socles et estrades ceinturant les salles, mais plutôt une mise à l'abri des objets les plus fragiles. La modernisation programmée par le Département pourrait donc être l'occasion de procéder à un bilan sanitaire de la collection et se conclure par la régénération d'une exposition permanente foisonnante, puis le renouvellement d'une muséographie désuète.

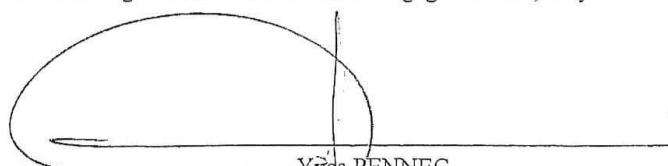
Le réaménagement prévu s'inscrirait alors dans le cadre d'une étude prospective et globale hiérarchisant, dans le temps et l'espace, en fonction des urgences ou des moyens de la collectivité, les actions à entreprendre, à savoir :

- l'enlèvement des panneaux vitrés, étant entendu que le redéploiement judicieux des œuvres permettrait probablement de s'affranchir de leur remplacement systématique et que certains socles jouent déjà le rôle de mise à distance,
- la mise à l'abri des œuvres les plus exposées, sous vitrines, voire, temporairement, dans les nouvelles réserves départementales qui offrent de très bonnes conditions de conservation,
- divers travaux d'entretien, notamment en couverture,
- une mise à niveau des équipements techniques existants ou l'installation de ceux faisant défaut, en profitant du fait que la typologie du bâti permet d'imaginer un phasage simple en deux, voire quatre, tranches de travaux,
- un réaménagement progressif des salles d'expositions suivant un calendrier à définir,
- une modernisation des conditions d'accueil du public.

S'agissant de favoriser le lissage des investissements tout en garantissant l'émergence, à moyen ou long terme, d'un projet cohérent, il semble indispensable de confier la rénovation des lieux à un muséographe dont la mission serait non seulement d'imaginer une nouvelle scénographie, mais également de coordonner sa mise en œuvre.

Le recours à un tel professionnel permettrait, outre l'installation d'équipements répondant aux contraintes de conservation préventive, une meilleure maîtrise des coûts, étant également entendu que le dispositif majeur de la future scénographie ne peut être que la prison cellulaire et que la qualité du lieu milite pour une intervention modeste et raisonnée.

Le service des musées de France, et plus particulièrement le bureau de l'innovation et du conseil technique, sont à la disposition du département pour l'accompagner dans sa réflexion, notamment à l'occasion de l'exploration des scénarios possibles d'intervention et de la mise au point des futurs cahiers des charges relatifs aux travaux à engager à court, moyen ou long terme.



Yves PENNEC
Architecte-conseil
Service des musées de France

Copie à :

- Le directeur régional des affaires culturelles

Copie numérique à :

- Le chef du bureau des réseaux territoriaux (SMF)

- Le chef du bureau de l'innovation et du conseil technique (SMF)

- Le chef du bureau de la politique d'investissement (SMF)

- L'architecte-conseil, bureau de l'innovation et du conseil technique (SMF)

- La directrice du Centre de restauration et de recherche des musées de France (SMF)

- La directrice de l'Inspection des Patrimoines, Mission de la sécurité, de la sûreté et de l'accessibilité (MiSSA)



RAPPORT DE MISSION à l'attention de

Madame Marie-Christine LABOURDETTE
Directrice, chargée des musées de France

s/c de **Madame Blandine CHAVANNE**
Sous-directrice de la politique des musées

**Direction générale des
patrimoines**

**Service des musées de
France**

**Sous-direction de la
politique des musées**

**Bureau des réseaux
territoriaux**

Affaire suivie par :

Florence PIZZORNI

01 40 15 35 41

Référence :

SPDMN°

OBJET : Mission effectuée les 10 et 11 octobre 2016 dans le musée départemental des mœurs et coutumes, le musée associatif Joseph Vaylet, le musée associatif (non musée de France) du scaphandre et dans les nouvelles réserves départementales de Rodez à Flavin.

Les musées d'Espalion (Aveyron, Occitanie)

Personnalités rencontrées :

Mme Aline Pelletier, conservateur départemental de l'Aveyron
Mme Jacqueline Prieur, Présidente de l'association du musée Joseph Vaylet.
M. Claude Roumagnac, DAC du Conseil Départemental Aveyron (12)
Mme Christine Presne, Conseillère départementale membre de la commission culture représentant M. Jean-François Galliard, vice-président du CD, chargé de la commission culture, empêché au dernier moment.

I. Le musée des Mœurs et coutumes, musée départemental, musée de France (collections et gestion départementales, bâtiment communal).

Indicateurs :

- Récolement 100% (post récolement : un doute subsiste sur la propriété de certains objets : département ou association musée Joseph Vaylet).
- Action en direction des publics conçue et assurée par une personne en CDD.
- Ouverture partielle : saisonnière de juin à septembre.

Les différentes fonctions du musée sont assurées par la conservation départementale de l'Aveyron qui comprend :

- Aline Pelletier, conservateur
- Cecile Orliac, attachée de conservation
- Carmen Grima, assistante de conservation, régisseur
- Océane Moisset, chargée des publics et médiatrice (en CDD)

1

- Marlène Calixte, secrétaire comptable
- Patrice Debons, technicien (ébéniste de formation)

Cette équipe basée au siège du département est complétée par des agents en poste sur les sites de Salles-la-source et de Montrozier (collections d'archéologie-non musées de France). Des départs d'agents risquent de fragiliser les possibilités d'ouverture des équipements :

6 personnes sur les différents sites – Salles-la-source et Montrozier (départ d'une médiatrice en 2016 et un départ en retraite 2017, non remplacés)

6 mois de contrats saisonniers complètent les effectifs pendant les ouvertures (il y a 5 ans, c'était 20 mois).

Les collections départementales sont présentées dans le rez-de-chaussée de l'ancienne prison.

Le bâtiment. Il s'agit d'une prison modèle (1840 – 1933), pour hommes et femmes, conçue sous le second empire pour proposer des conditions d'enfermement susceptibles de réduire le risque de récidive, et présentant des qualités architecturales « hygiéniques », en plein cœur de la ville. À l'origine, le bâtiment de la prison était ceint de hauts murs. Une famille de ferrailleurs a occupé les lieux après la désaffectation de la prison, puis, dans les années 70, la municipalité après avoir envisagé de raser le bâtiment pour faire un parking, l'a finalement affecté au musée en passant une convention avec le département et l'Etat (charte culturelle département-état de création des musées du Rouergue).

Les collections. Elles ont été principalement réunies et mises en exposition par Jean Delmas, conservateur des musées du Rouergue des années 1980 à 2000. Ce sont des objets témoins de la vie rurale en Aveyron. Les réserves sont à Rodez (sur le site de Flavin). Le musée des mœurs et coutumes expose à ce jour deux sections principales : « poterie » et « cuivre », et des sections annexes consacrées à l'enfance, au culte des saints, dans les cellules latérales qui ont été décroisées. Quelques toiles, en mauvais état, sont accrochées en hauteur. Dans quelques-unes des cellules latérales des espaces aménagés en réserve provisoire abritent principalement des objets de la collection de l'association Joseph Vaylet (voir infra).

Les cellules distribuées autour de la galerie du premier étage, renferment la bibliothèque et les archives de l'association Joseph Vaylet. Nous n'avons pas pu les visiter, la conservatrice départementale n'en ayant pas les clefs.

II. Le musée Joseph Vaylet, musée de France (collections associatives, bâtiment municipal).

Indicateurs :

- La conservation départementale aide l'association en soutenant des travaux préparatoires au récolement, mais on manque de données sur un travail essentiellement associatif.
- Pas de service des publics, mais des bénévoles actifs et le renfort occasionnel de l'équipe du département ;
- L'ouverture partielle est assurée par des saisonniers rémunérés par le

département. Elle est prolongée sur avril, mai, et octobre, grâce à l'engagement des bénévoles de l'association.

Le musée

La troisième version du musée située dans l'église Saint Jean-Baptiste, présente, sur deux niveaux, les collections hétéroclites rassemblées par une grande figure locale, le poète Félibre et collectionneur, Joseph Vaylet (1894-1982), telles qu'il les a organisées en 1977. Accumulations d'armes, de bédouilles de chevet, de jeux, d'objets du quotidien. Ils ont souvent été recueillis localement, mais pas exclusivement, et composent ce qui est proposé comme un musée d'art et tradition populaire. Dans une seconde partie du rez-de-chaussée se trouve le **Musée du scaphandre** (non musée de France). L'association du musée Joseph Vaylet, qui en est également propriétaire et gestionnaire, y a réuni un exceptionnel ensemble d'objets relatifs à l'histoire des scaphandriers prenant pour racine l'invention du « régulateur autonome » brevetée par deux Espalonnais, Benoît Rouquayrol et Auguste Denayrouze.

III. Le projet départemental. En 2010, une étude de scénographie des cinq musées (musée des moeurs et coutumes, musée Joseph Vaylet et musée du scaphandre à Espalion, musée de Salles-le-Source et musée de Montrozier) a été réalisée par l'équipe Navecth Architecte. La proposition à 6 millions d'euros qui ne reposait ni sur un PSC, ni sur une programmation, a été jugée trop chère et tout projet a été abandonné.

Aujourd'hui, à l'occasion du nécessaire remplacement de l'intégralité des vitrines pour des raisons de sécurité, les verres n'étant pas « sécurisés » (un budget de 150 000 € a été alloué à cet effet), un projet raisonné est de nouveau d'actualité. L'équipe départementale a ainsi reçu la commande de l'écriture d'un PSC portant sur les cinq structures. Une AMO, Nathalie Grenet, a été mandatée depuis le 4 octobre 2016 pour 7 mois sur cette rédaction. La présente mission consiste à appuyer la conservation départementale dans son objectif de production d'un PSC avant engagement de tous travaux et à la conseiller sur le contenu.

Préconisations pour le PSC des musées d'Espalion :

- valoriser l'histoire de la prison ;
- regrouper les collections départementales et les collections Joseph Vaylet dans la prison. Le musée du scaphandre devra trouver place ailleurs ;
- travailler autour du personnage Joseph Vaylet et présenter sa collection selon l'esprit avec laquelle il l'a réunie, plus en poète-humoriste qu'en scientifique. Le musée pourrait comporter trois sections qui correspondraient à trois temps de la constitution des collections, trois temps de la « pensée des objets de la vie ordinaire » : - la section du collectionneur Félibre (première moitié du XX^e siècle), celle du conservateur ethnologue : les collections départementales réunies par Jean Delmas (seconde moitié du XX^e siècle), et enfin l'ouverture sur le présent et l'avenir avec les questionnements contemporains, socio-politique et environnementaux articulés sur une méthode participative d'élaboration du projet muséographique ;
- travailler sur les allers-retours de la perception de la région avec les Aveyronnais de Paris et/ou d'Argentine, de Californie, etc. ;

Une piste de préfiguration pourrait être explorée sur le thème de la re-présentation du territoire (compris comme un paysage culturel) de la poésie du Félibre au concept du développement durable. Pourraient ainsi y trouver sens, développées selon un fil rouge chronologique : la représentation « esthétisante » poétique, onirique et humoristique du collectionneur Félibre Joseph Vaylet, la représentation fantasmée d'un Aveyron vu depuis l'exil, avec la folklorisation induite par les Aveyronnais d'ailleurs (Paris, Toulouse ou Montpellier, l'Argentine, la Californie...), l'approche plus scientifique, anthropologique sur l'influence du Musée National des Arts et Traditions populaires et la collection départementale, et enfin la représentation du futur de ce territoire en lien avec le développement démographique et durable.

- optimiser les plages d'ouverture du musée en fonction de la plus forte concentration de population sur Espalion ;
- faire une typologie des publics potentiels et spécifiques (pèlerins de St Jacques de Compostelle) et penser la présentation en fonction de leurs attentes ;
- mettre en place un protocole participatif pour élaborer le programme muséographique (en tenant compte des résidents et des non-résidents) ;
- concevoir une politique « hors les murs », de façon à faire rayonner le musée. Les plages d'ouverture du musée excluent le travail avec les enseignants. Le hors les murs peut constituer un substitutif à cette grave lacune ;
- monter un comité de pilotage et un comité scientifique ouverts à des personnalités locales et extra-locales (à minima, consulter des établissements engagés dans un processus semblable : l'écomusée du Daviaud comme exemple de processus participatif de co-construction et/ou le Centre français du patrimoine culturel immatériel pour la collecte et la valorisation du patrimoine immatériel) ;
- sélectionner de manière drastique les objets présentés en relation avec le choix thématique. Valoriser les objets qui ne seraient pas présentés dans l'exposition permanente par des présentations virtuelles (expositions virtuelles, catalogues numériques illustrés...). Les collections seront visibles par le monde entier.

IV. Les réserves départementales de Rodez à Flavin

Un vaste processus de traitement des collections départementales a été mis en place à partir de 2011, alors que le département envisageait leur déménagement d'un hangar mal approprié à Rodez où elles étaient stockées depuis 25 ans, vers un bâtiment technique et administratif, où 2 000m² leur étaient affectés. La conservation départementale, sous la houlette d'Aline Pelletier, a alors élaboré un protocole de tri, traitement, récolement, conditionnement et emballage pour déménagement-réinstallation, exemplaire dans les musées de société. Carmen Grima, chargée des collections, a initié, seule, le récolement dès 2007, et un AMO, Stéphane Charbi a été rétribué de mai 2012 à juillet 2015. La DRAC Midi-Pyrénées a soutenu l'opération financièrement pour 10% du montant (montant total 1 million d'€) et a encadré techniquement les procédures. Le CICRP a aussi accompagné le projet, tant de restauration et traitement de conservation préventive des 22 000 objets concernés que d'adaptation de l'espace dévolu à l'accueil d'objets de collection.

4

Globalement, cette opération est exemplaire et la diffusion de sa mise en œuvre étape par étape serait très utile pour de nombreux équipements muséaux confrontés à la même problématique. La rédaction d'un « vademecum », confiée à l'équipe de conservation départementale qui a mené le chantier, serait bienvenue.

Conclusion : le département de l'Aveyron a engagé un programme rationnel pour la valorisation de son patrimoine ethnographique. L'équipe de la conservation départementale de l'Aveyron a réalisé un travail remarquable dans la mise en œuvre de réserves adaptées à ce type de collection dont elle pourrait retracer les étapes pas à pas de la démarche dans un « vademecum » qui serait très utile à de nombreux musées de société sur l'ensemble du territoire national.

La conservation des œuvres étant assurée, le département s'engage aujourd'hui dans un projet de valorisation de ces collections en prenant appui sur le musée de France, musée des moeurs et coutumes d'Espalion qui, augmenté des collections du musée associatif, musée de France, Joseph Vaylet, constituera une entité remarquable du patrimoine ethnologique du domaine français, présentant des collections témoins des différentes postures artistiques, scientifiques et citoyennes qui ont traversé et traversent aujourd'hui cette communauté patrimoniale. À partir de ces collections, interprétées dans la dynamique de l'évolution des représentations de la société rurale, il est possible de stimuler une réflexion sur l'avenir du projet territorial.

Florence PIZZORNI
Conservateur du patrimoine
Sous-direction de la politique des musées
Bureau des réseaux territoriaux

ANNEXE 9

Rapport de mission du MuCEM (2016)

Le directeur scientifique et des collections

MUCEM

Musée
des civilisations
de l'Europe &
de la Méditerranée

1 esplanade du J4
CS 10351
13213 Marseille
cedex 02 - France
T +33 (0)4 84 35 13 00
F +33 (0)4 84 35 13 01
www.museum.org
Siret 130 017 890 00026



Mme Aline PELLETIER

Conservateur des Musées départementaux

Direction des Affaires Culturelles et de la vie associative, du patrimoine et des musées

Conseil départemental
Place Charles de Gaulle

BP 724
12007 RODEZ Cedex

Marseille, le 01 mars 2016.

N/REF : D.S.C./JF/CC n° 2016/275

Contact : Secrétariat D.S.C.

Cécile CAPACCHIONE

04 84 35 14 40

secretariat.dsc@mucesm.org

Madame,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir le rapport de mission effectuée en janvier 2016 par Edouard de Laubrie, Julia Ferloni et Frédéric Mougenot.

Je me réjouis d'avance de notre future collaboration autour de ce projet passionnant de rénovation du musée d'Espalion.

Restant à votre entière disposition pour tout complément d'information,

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Zeev Gourarier
Conservateur général du patrimoine

MuCEM

Musée
des civilisations
de l'Europe &
de la Méditerranée

Rapport de mission

MuCEM – Musée du Rouergue
21-22 | 01 | 2016

Fin octobre 2016, Aline Pelletier conservateur des musées départementaux de l'Aveyron a sollicité l'assistance du MuCEM afin que, dans le cadre de sa mission de Grand Département patrimonial, il l'accompagne dans son projet de rénovation de la présentation des collections départementales au sein du musée du Rouergue. Cette refonte du parcours muséographique concerne le musée des Mœurs et Coutumes installé dans l'ancienne prison d'Espalion (12). La demande d'Aline Pelletier comportait également une éventualité de mise en dépôt de collections du MuCEM, en plus des œuvres déjà déposées depuis 1961.

Initiée dans les années 1960, la collection départementale est essentiellement constituée de biens ethnographiques provenant de l'Aveyron. En 1978, la Charte culturelle entre le département de l'Aveyron et l'Etat met officiellement en place le musée du Rouergue, qui se décline en plusieurs sites, dont deux récemment labellisés « musées de France » : le musée des Arts et Métiers traditionnels à Salles-la-Source et le musée des Mœurs et Coutumes à Espalion.

Au cours d'une mission de deux jours, le musée d'Espalion et les nouvelles réserves départementales de Flavin ont été visités par les agents du MuCEM.

I) Le musée du Rouergue à Espalion

Le musée est installé dans une ancienne prison cellulaire construite par l'architecte départemental Boissonnade entre les années 1830 et 1840, à la suite de la publication d'un décret du ministère de l'Intérieur, en remplacement des anciennes prisons (type cachot) du tribunal installé dans le bâtiment dit le Vieux Palais d'Espalion en bordure du Lot. La prison est une des premières prisons cellulaires de France dans laquelle l'amélioration des conditions de détention (soit un détenu par cellule), la foi et le travail devaient endiguer, espérait-on, la récidive.



La prison a fonctionné jusqu'en 1933 et a été transformée en musée dans les années 1980. Entre temps, le bâtiment, propriété de la ville d'Espalion, a servi de dépôt-vente de ferraille. Aujourd'hui le musée se déploie sur un unique niveau et expose des collections départementales selon les thématiques suivantes : cuivres, poteries, vie religieuse, enfance et commerce. Ce musée n'a jamais bénéficié d'une équipe permanente, n'est ouvert actuellement qu'au cours des quatre mois estivaux. Son parcours est aujourd'hui incohérent : il s'agit en fait d'une succession de reliquats d'expositions temporaires, présentés selon une scénographie vieillissante dans des vitrines très peu fonctionnelles. S'ajoutent de mauvaises conditions de conservation des objets. Il n'y en effet pas de chauffage et aucun contrôle du climat.



Le musée des Mœurs et Coutumes dispose d'un budget d'environ 180 000€ pour repenser le parcours selon des thématiques plus contemporaines et une scénographie qui, mettant en avant les riches collections départementales, garantirait aux objets de meilleures conditions de sûreté et de conservation.



II) Les dépôts du MuCEM

Vingt-cinq objets sont en dépôt depuis 1961, acquis en 1957 en Aveyron grâce aux fonds du MNATP. Ils ne sont jamais passés par l'institution parisienne¹. Il s'agit de deux lots d'objets en cuivre et étain liés à la vie domestique² et d'une armoire en bois style Louis XIII (1957.101.1). Initialement déposés au musée des Beaux-Arts de Rodez, ils ont ensuite été dispersés en 1992 entre trois des quatre musées départementaux.

Lors d'une première mission de récolement en 2002, puis en 2009, onze des vingt-cinq objets étaient portés manquants.



Figure 1. Vitrine d'objets en cuivre, musée d'Espalion. La fontaine 1957.136.1 du MuCEM est visible au centre de la vitrine

En 2014, le Conseil départemental de l'Aveyron a réalisé le déménagement de ses collections non exposées vers une nouvelle réserve, située sur la commune de Flavin, à une dizaine de kilomètres de Rodez, au rez-de-chaussée du Centre technique départemental, bâtiment neuf achevé en 2009. Le musée du Rouergue dispose à présent d'un très bel outil, qui lui permet de gérer de manière optimale ses collections en réserve dans un espace aux conditions de conservation contrôlées.

¹ Ils ne sont pas marqués, de fait, avec le numéro d'inventaire MNATP mais avec celui du musée du Rouergue (MR).

² 1957.135.1 à 8 et 1957.1936. 1 à 16



Suite au chantier des collections, l'équipe de la conservation départementale a pu retrouver six des onze objets manquant à l'appel en 2009. Il reste donc encore aujourd'hui cinq objets toujours recherchés par le musée du Rouergue :

- Une cuillère en étain marquée « Villefranche », milieu du XIX^e siècle, inv.1957.136.11 à .14³
- Une cuillère en étain marquée « Fin », milieu du XIX^e siècle, inv.1957.136.15
- Une bassinoire de lit décorée d'un grand ajour circulaire entouré de plus petits ajouts, cuivre battu, milieu du XIX^e siècle, inv.1957.136.6
- Une lampe à huile à 3 becs et 2 cuvettes (godets) en cuivre jaune, milieu du XIX^e siècle, inv.1957.136.8
- Une lampe à huile à 3 becs et 2 cuvettes en cuivre jaune, milieu du XIX^e siècle, inv.1957.136.9



Figure 2 Trois cuillères retrouvées dans les réserves de Flavin, avec marquage inadéquat et le numéro d'inventaire du musée du Rouergue.

³ Il est difficile de savoir quelle cuillère est manquante : 4 cuillères identiques portant l'inscription « Villefranche » ont été acquises en même temps, sans jamais avoir été marquées par le MNATP.

Au cours des dix dernières années, deux projets de dépôts des objets collectés dans les années 1960 par le MNATP avec le CNRS lors de la campagne « RCP Aubrac » ont été soumis au MuCEM. Ils concernaient principalement la mise en dépôt d'unités écologiques.

- en mars 2005 une convention d'objectifs passé entre l'Etat (MCC) et le Conseil Général de l'Aveyron était signée, comprenant une partie spécifique sur la création d'un musée de l'Aubrac qui aurait vu la mise en dépôt de l'unité écologique de la maison Girbal (« Les Fajoux ») si besoin "complétée par d'autres éléments des collections du MNATP". Le projet n'aboutit pas.

-en août 2010, le syndicat des communes de l'Aubrac demanda le dépôt de l'unité écologique du buron de l'Aubrac pour le projet de création du Parc Naturel Régional de l'Aubrac, l'idée étant de remonter le buron dans "la maison de l'Aubrac", à Aubrac.

Le principal obstacle à ces dépôts, outre le fait qu'il n'était pas encore certain que les unités écologiques ne seraient pas remontées à Marseille, résidait dans le fait que l'Aveyron ne disposait pas de lieux labellisés musées de France susceptibles d'accueillir les œuvres dans de bonnes conditions de conservation.

III) Conclusions

Une réunion finale en présence de Claude Roumagnac, directeur des affaires culturelles, de la vie associative, du patrimoine et des musées a permis de rendre les conclusions suivantes :

A) Concernant le nouveau projet muséographique du musée d'Espalion

- Une première ébauche des conditions de participation du MuCEM est discutée. Le projet, mettant en avant le patrimoine aveyronnais en regard des problématiques actuelles auxquelles sont confrontées nos sociétés contemporaines, est rédigé par Aline Pelletier qui le soumettra à un conseil scientifique composés d'experts du patrimoine régional et d'experts de musées d'ethnologie et de

→ A compléter par
liste de demande
notamment au JdM

société, dont le MuCEM. Ce comité sera réuni deux ou trois fois d'ici à la réouverture du musée rénové, programmée pour 2018 au plus tôt.

- Cette participation du MuCEM entrant dans le cadre des missions de Grand Département patrimonial sera définitivement validée après présentation de la présente mission à Zeev Gourarier, directeur scientifique et des collections du MuCEM.

B) Concernant les dépôts

- Il reste encore 5 dépôts du MuCEM à retrouver. La conservation des musées départementaux de l'Aveyron va poursuivre ses recherches.
- Il serait bon, à terme, d'envisager le transfert des 25 objets déposés depuis 1961. Ils ont en effet acquis en 1957 pour le musée du Rouergue, par le musée du Rouergue, avec l'argent du MNATP.
- En revanche, concernant les demandes antérieures de mise en dépôt des unités écologiques du buron et de l'habitation Girbal, tant que les musées d'Espalion et de Salles-la-Source ne disposeront pas des conditions de conservation nécessaires (au moins l'installation d'un chauffage), tout nouveau dépôt de collections sera exclu.

seille, le 27 janvier 2016.

uard de Laubrie, responsable du pôle « Agriculture »

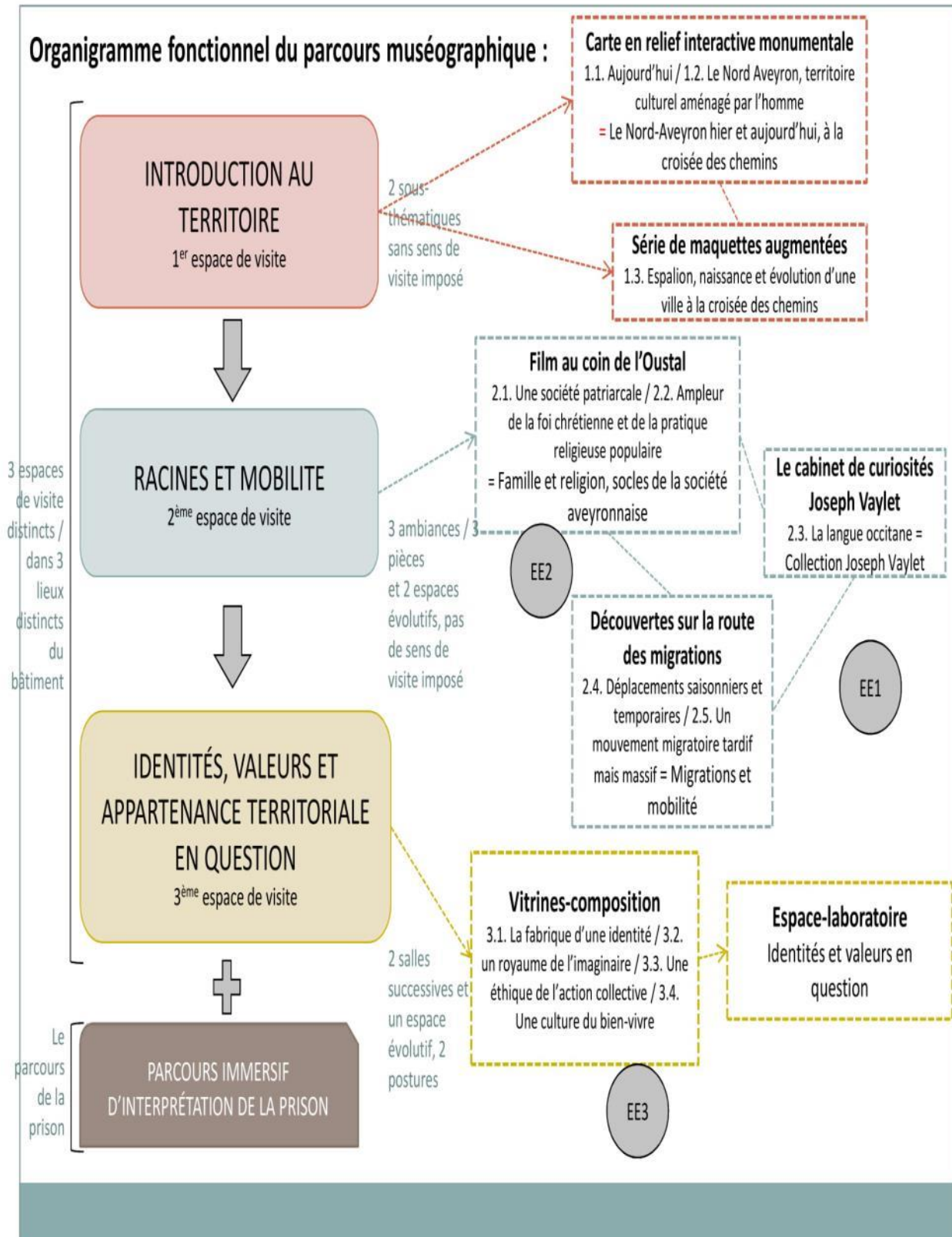
ia Ferloni, responsable du pôle « Commerce, industrie, artisanat et mines »

déric Mougenot, responsable du pôle « Vie domestique »

ANNEXE 10

Organigramme fonctionnel, quel parcours muséographique ?

Organigramme fonctionnel du parcours muséographique :



ANNEXE 11

Planches Inspirations muséographiques

INTRODUCTION AU TERRITOIRE

1^{er} espace de visite

Carte en relief interactive monumentale,

Le Nord-Aveyron hier et aujourd'hui, à la croisée des chemins

Objectifs : proposer une interprétation du paysage culturel nord-aveyronnais en partant de ce que les gens connaissent, ce qui est visible ; permettre une découverte guidée des données géographiques, paysagères, toponymiques, démographiques et liées au patrimoine bâti.

Suggestions muséographiques :

- une carte monumentale en relief du territoire nord-aveyronnais (au sol, sur pied ou en position verticale)
- la carte sera enrichie de documents et d'images : archives, illustrations, photographies, vues d'avion des paysages etc.
- une sélection d'objets forts et chargés symboliquement vient marquer cette première partie du parcours : bornes, objets d'échanges et de transport, matériaux de construction, etc.

Expérience de visite : dès l'entrée des visiteurs, une carte monumentale interactive et collective s'ouvrira à tous les visiteurs en début de visite afin d'offrir, par une accroche forte, à tous les visiteurs des repères essentiels pour appréhender le territoire dont il est précisément question dans le musée.

Proposition d'implantation : l'affectation logique de ce dispositif est le rez-de-chaussée du musée dans le prolongement de l'accueil : pavillon central et les salles l'entourant avec comme contrainte de laisser une surface libre au sol du pavillon centrale pour l'organisation d'évènements.



INTRODUCTION AU TERRITOIRE

1^{er} espace de visite

Série de maquettes augmentées, Espalion, naissance et évolution

Objectifs : s'arrêter sur l'histoire d'Espalion et ses étapes de construction ; donner une profondeur historique en résonance avec son patrimoine bâti visible aujourd'hui ; contextualiser la construction de la prison cellulaire.

Suggestions muséographiques :

- La naissance et l'évolution bâtie d'Espalion se donne ici à voir en volume : une série de petites maquettes reconstitue la ville à différentes époques de son histoire.
- Enrichies de tableaux vivants, d'animations augmentées et/ou de bornes interactives, les maquettes sont dynamiques.
- Les objets s'intègrent aux maquettes ou dans des modules (tiroirs) (pièces archéologiques, objets religieux, gravures, photographies, estampes, médailles, portraits...)

Expérience de visite : le visiteur découvre la construction progressive, les temps-forts de l'histoire locale et les évolutions urbaines grâce aux animations (tableaux vivants, bornes, tiroirs de collections...).

Proposition d'implantation : dans le prolongement de l'espace d'introduction au territoire, au rez-de-chaussée dans une des cellules.



RACINES ET MOBILITE

2^{ème} espace de visite

Film au coin de l'Oustal, Famille et religion, socles de la société aveyronnaise

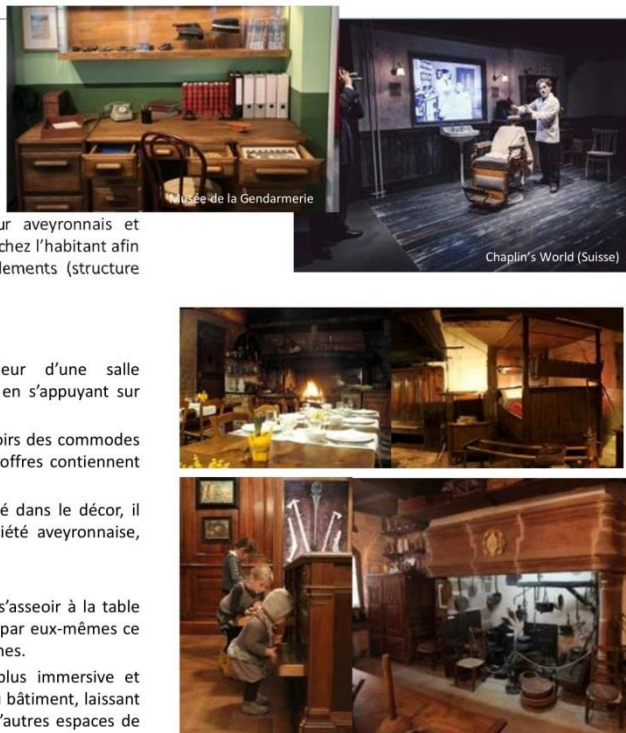
Objectifs : inviter le visiteur dans un intérieur aveyronnais et proposer une expérience conviviale et immersive chez l'habitant afin de raconter la société aveyronnaise et ses fondements (structure familiale, pratique religieuse).

Suggestions muséographiques :

- la scénographie reconstitue l'intérieur d'une salle commune de la maison paysanne aveyronnaise, en s'appuyant sur l'oustal reconstitué de Joseph Vaylet.
- les objets théâtralisent l'espace : les tiroirs des commodes s'ouvrent et laissent à découvrir des objets, les coffres contiennent du linge, des jeux d'enfants, etc.
- un film est projeté sur un écran intégré dans le décor, il raconte ce qui constitue les racines de la société aveyronnaise, grâce à des archives et des témoignages oraux.

Expérience de visite : les visiteurs sont invités à s'asseoir à la table familiale comme s'ils étaient les invités et à vivre par eux-mêmes ce lieu central dans l'organisation des familles paysannes.

Proposition d'implantation: une scénographie plus immersive et théâtralisée pourrait trouver place au niveau -1 du bâtiment, laissant ainsi les espaces plus visibles de la prison pour d'autres espaces de visite moins immersifs.



RACINES ET MOBILITE

2^{ème} espace de visite

Cabinet de curiosités Joseph Vaylet, Langue occitane et collection Joseph Vaylet

Objectifs : présenter les racines de l'occitan et les écrivains occitans ; interpréter la collection réunie par Joseph Vaylet comme l'œuvre d'un poète ; expliquer la constitution de sa collection d'objets d'ici et d'ailleurs

Suggestions muséographiques :

- dispositifs sonores et vitrines d'exposition type « bibliothèque » présentant ouvrages écrits en langue occitane et objets illustrant la diversité sémantique orale aveyronnaise.
- présenter une sélection d'objets de la collection Joseph Vaylet à la manière d'un cabinet de curiosités (goût pour l'inédit, l'esthétique, l'hétéroclisme) rassemblant ses pièces les plus étonnantes et jouant des répétitions
- réaliser une mise en scène fidèle au personnage en prenant appui sur les archives de ses salles d'exposition au Vieux Palais et à l'église Saint Jean.

Expérience de visite : le cabinet se découvre telle une parenthèse originale dans la visite, dans un espace feutré à la manière des cabinets des XVI^e et XVII^e siècles ouverts à l'époque pour les membres des sociétés savantes.

Proposition d'implantation : une petite pièce d'environ 50 à 70m² dans la continuité de l'oustal.



RACINES ET MOBILITE

2^{ème} espace de visite

Découvertes sur la route des migrations, Migrations et Mobilités

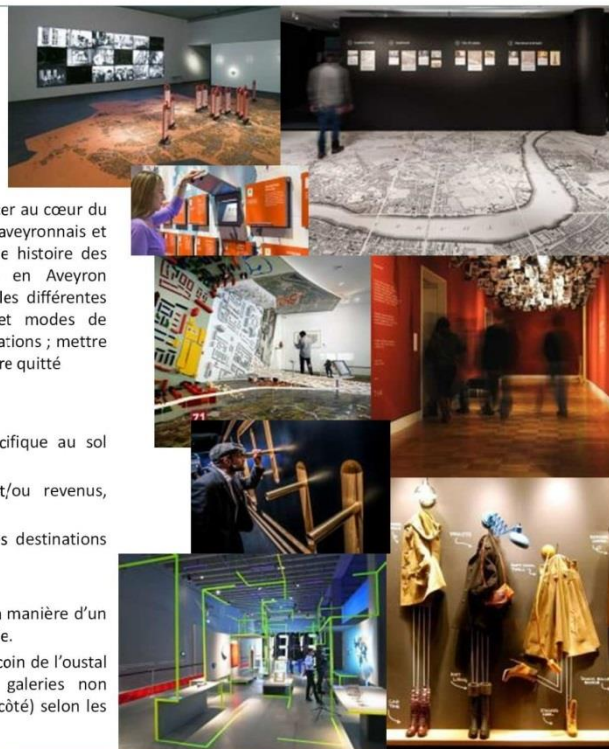
Objectifs : un des thèmes nouveaux du musée à placer au cœur du nouveau parcours ; mettre en avant la mobilité des aveyronnais et de la population rurale en s'appuyant sur la longue histoire des mobilités et des itinérances de toutes formes en Aveyron (saisonniers, temporaires et définitives) ; montrer les différentes destinations (villes du Midi, Paris, Amériques) et modes de déplacements ; faire le point sur les retours et installations ; mettre en avant les représentations de l'ailleurs et du territoire quitté

Suggestions muséographiques :

- la scénographie et une signalétique spécifique au sol retracent les chemins et les voies de migration.
- des récits de vie d'habitants partis et/ou revenus, nouvellement installés incarnent cet espace de visite.
- les objets, matérialisant les routes ou les destinations sont fortement contextualisés.

Expérience de visite : le visiteur explore l'espace à la manière d'un voyage, la visite est exploratoire et multi-expérientielle.

Proposition d'implantation : comme pour « film au coin de l'oustal », cet espace pourrait trouver place dans les galeries non aménagées du sous-sol (environ 200 m² de chaque côté) selon les possibilités d'utilisation.



**IDENTITÉS, VALEURS ET
APPARTENANCE TERRITORIALE
EN QUESTION**
3^{ème} espace de visite

Vitrines-compositions,

La fabrique d'une identité, une culture du bien-vivre, un royaume de l'imaginaire et une éthique de l'action collective

Objectifs : expliquer les mécanismes à l'œuvre construisant les identités des territoires passés et présents ; faire prendre conscience sur les phénomènes de folklorisation ; rassembler un ensemble d'objets d'origines et d'époque diverses autour de thèmes-valeurs ; présenter un portrait immatériel du territoire.

Suggestions muséographiques :

- de grandes vitrines-composition réunissent des objets et autres médias (articles de presse, documentation touristique, illustrations, photographies, sons, vidéos) illustrant des situations de vie évoquant les valeurs immatérielles du territoire
- la vitrine-composition traitant de « la fabrique d'une identité » est traitée différemment au niveau de sa scénographie et sera positionnée en entrée d'espace de visite.

Expérience de visite : le visiteur est interpellé par ces compositions et circule de manière fluide et aéré dans un espace assez grand.

Proposition d'implantation : en fonction des possibilités d'aménagement des combles (environ 200 m² pour chaque comble), cet espace pourrait trouver place au niveau R+1.



**IDENTITÉS, VALEURS ET
APPARTENANCE TERRITORIALE
EN QUESTION**
3^{ème} espace de visite

Espace-Laboratoire,

Identités et valeurs en question

Objectifs : interroger les stéréotypes de « l'Aveyronnais-e » ; recueillir les représentations communes et actuelles ; inviter le visiteur à une posture participative

Suggestions muséographiques :

- tel un « laboratoire », écrans, stations d'enregistrements audio, cabines-photos, zones de captation d'images, postes de réalité virtuelle, constituent une ambiance propice à la contribution des visiteurs.
- « peu mais bons » : la nature, le nombre et la typologie des outils collaboratifs doivent être adaptés à la taille de l'équipe du musée (maintenance, traitement des données, restitution aux publics).
- « pour aller plus loin » : cet espace intègre également un espace de consultation d'une documentation numérisée sur le sujet
- sans nécessairement d'objets de collection.

Expérience de visite : conçu pour être placé en fin de parcours permanent, cet espace est participatif et collaboratif et apporte une alternative aux espaces plus patrimoniaux du parcours.

Proposition d'implantation : en fonction des possibilités d'aménagement des combles (environ 200 m² pour chaque comble), cet espace pourrait trouver place au niveau R+1 comme l'antichambre de l'espace « agora/auditorium » (environ 40/50 m²).



ANNEXE 12

Fiche d'action pédagogique, Nouvelle politique des publics

Fiche-action pédagogique de l'axe n°2 :

Comprendre et acquérir des repères sur les concepts d'émigration au travers de l'émigration locale intranationale et internationale, ici l'Argentine

Objectifs pédagogiques

- comprendre l'émigration rurale et plus précisément aveyronnaise
- proposer une découverte ethnographique au travers de l'émigration vers l'Argentine
- initier la découverte de la culture argentine

Concept

La découverte de l'émigration aveyronnaise vers l'Argentine se fera sous la forme d'une malle de voyage qui dévoilera des objets, des documents permettant de mieux comprendre ce phénomène. La comparaison des objets, le témoignage de l'installation des premiers aveyronnais constitueront la base d'un travail d'écriture, d'observation, d'illustration qui prendra la forme d'un carnet de voyage narrant un parcours de vie d'un personnage.

Repères chronologique

- l'Aveyron au XIX^e siècle
- l'évolution démographique au cours du XX^e siècle

Contenu, 1^{ère} partie

1/ La malle s'ouvre et l'on découvre les objets qu'elle renferme :

- un extrait de journal où est annoncé le recrutement des familles
- les portraits des fondateurs (Clément Cabanettes et François Issaly)
- une carte de l'Aveyron avec l'indication des villages d'où sont originaires les familles
- un globe terrestre pour localiser l'Argentine (en pointant Pigüé), et le voyage parcouru par les migrants aveyronnais
- des photographies de paysages argentins, tout particulièrement illustrant la pampa argentine.

2/ Chaque élément est identifié par une date ; les élèves doivent en tenir compte pour composer la chronologie de l'histoire de l'émigration vers les Amériques pour prendre connaissance de sa constitution.

3/ Ensuite, en sortant des objets de la malle, issus de traditions aveyronnaises et de la culture argentine, une découverte de ces deux cultures est proposée par comparaison (identifier ce qui est semblable, ce qui est différent, nouveau).

4/ Montrer ce qu'il reste aujourd'hui des éléments respectifs ou des fusions de ces deux cultures. On peut utiliser des photographies récentes de la ville de Pigüé pour montrer son développement actuel.

Matériel

- malle de voyage ancienne (issue de matériel pédagogique)
- Objets d'illustration (issus de matériel pédagogique)
- Globe terrestre
- Documents iconographiques
- Reproductions de manuscrits, articles de presse

Contenu, 2^{ème} partie

Après une première partie dédiée à la présentation historique et ethnographique de ce pan de l'histoire aveyronnaise, il est proposé de restituer ces éléments sous la forme d'un carnet de voyage attribué à un personnage (virtuel) issu de cette émigration.

Réalisé au sein de groupes constitués, chaque carnet se composera de récits, écrits à l'aide d'une plume, d'images capturées dans le musée à l'aide de Polaroid ou de dessins permettant de regrouper l'itinéraire de vie d'un personnage d'après les éléments découverts au sein de la première partie.

Chaque carnet de voyage sera emporté par le groupe afin de constituer une base de connaissance, pouvant faire l'objet d'une extension en classe.

Matériel :

- nécessaire pour l'écriture à la plume
- carnet d'écriture.
- Appareil photographique Polaroid pour prendre en photo les objets issus de la malle ou d'autres objets choisis par les participants au sein même du musée.



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Aveyron

COMMUNE d'ESPALION

Espalion, le 27 décembre 2018

Monsieur Eric PICARD
Maire d'Espalion
à
Monsieur Jean-François GALLIARD
Président du Conseil Départemental de l'Aveyron
Hôtel du Département
BP 724
12031 RODEZ Cedex 9



N/Réf : KW/SL/EP 19-003

Dossier : Modernisation musée Mœurs et Coutumes Espalion

**Pôle Environnement, Culture,
Vie Associative, Sport et Jeunesse**

Monsieur le Président,

10 JAN. 2019
ARRIVEE

Par ce courrier, nous tenons à vous faire part de tout notre soutien et de l'approbation de la ville d'Espalion, quant au projet de modernisation du Musée des Mœurs et Coutumes initié et voulu par le Département de l'Aveyron.

Très attachés à leurs trois musées, les Espalionnais ne pourront que s'enorgueillir de la modernisation et de la visibilité que procurera votre démarche à ces institutions qu'ils affectionnent tant et auxquelles ils s'identifient pleinement.

Il est important, aux yeux de tous, d'affirmer notre dynamique territoriale et locale en matière culturelle et de mettre en valeur un patrimoine bâti et ethnographique très riche. Nous vous remercions encore d'y contribuer par l'intérêt que vous portez à la valorisation de ces collections singulières.

Le projet initié par vos services, mené par Mme Aline Pelletier conservatrice des musées départementaux, a su nous séduire lors des deux précédents comités de pilotage en avril 2017 et mars 2018.

La réunion des deux collections Vaylet dans le bâtiment emblématique des "Anciennes prisons" présentée avec une telle volonté de modernité ne peut que susciter notre soutien.

Sachez également que nous réitérons ici notre engagement à vous aider au mieux, sur le terrain, comme ce sera prochainement le cas avec le prêt du bâtiment St Hilarian en vue du récolement d'un nombre important d'objets des collections Vaylet, récolement nécessaire à l'enrichissement du fonds actuel.

Souhaitant vivement la réussite de votre équipe quant à la mise en œuvre de ce nouvel espace muséographique attendu, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos sincères remerciements et nos respectueuses salutations.

Eric PICARD
Maire d'Espalion

178





ASSOCIATION
Musée Joseph Vaylet
& Musée du Scaphandre



Espalion, 6 décembre 2018



Pôle Environnement, Culture,
Vie Associative, Sport et Jeunesse
Monsieur Jean-François Galliard
Président du Conseil Départemental
Place Charles de Gaulle - BP 724
12007 RODEZ Cedex

07 DEC. 2018
ARRIVEE AP

Dossier : Musée d'Espalion

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Pour faire suite à la réunion du vendredi 28 septembre 2018, au cours de laquelle Madame Aline Pelletier a présenté aux membres de notre association le projet de nouveau « Musée de Société à Espalion », nous tenons à vous donner notre avis favorable à cette opération.

Depuis 2016 plusieurs membres de l'association y ont été associés, en faisant partie du Comité de Pilotage pour les uns, ou en participant au Comité Scientifique et Culturel pour les autres.

Notre association, propriétaire de la collection Joseph Vaylet, est consciente du fait que sa réunion à celle du Musée des Mœurs et Coutumes, lui offre la garantie d'une meilleure visibilité et la sécurité d'un entretien approprié pour des objets fragiles.

En souhaitant la réussite de cet ambitieux programme, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Conseil Département, mes respectueuses salutations.

Jacqueline Prieur

Présidente

38 rue Droite - 12500 ESPALION
association.musees.espalion@gmail.com



EXTRAIT
du Procès-Verbal des délibérations de la
Commission Permanente du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20190125-34463-DE-1-1
Reçu le 29/01/19

La Commission Permanente du Conseil Départemental s'est réunie le 25 janvier 2019 à 12h00 à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Jean-François GALLIARD, Président du Conseil Départemental.

40 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Corinne COMPAN à Monsieur Jean-Dominique GONZALES, Madame Karine ESCORBIAC à Madame Cathy MOULY, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID, Monsieur Bernard SAULES à Madame Evelyne FRAYSSINET.

M. PORTELLI, Adjoint au Directeur Général des Services Départementaux, assistait à la réunion.

La Commission Permanente du Conseil Départemental a immédiatement procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour de ses travaux, et après en avoir délibéré :

7 - Médiathèque départementale : mois du film documentaire 2019

Commission de la culture et des grands sites

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion de la Commission Permanente du 25 janvier 2019 ont été adressés aux élus le 16 janvier 2019 ;

VU l'avis favorable de la Commission de la Culture et des grands Sites lors de sa réunion du 18 janvier 2019 ;

CONSIDERANT que dans le cadre de son Plan départemental de lecture publique, adopté par l'Assemblée départementale le 23 février 2018, le Conseil départemental, conscient du rôle que doivent jouer les bibliothèques dans le développement culturel des Aveyronnais, a souhaité que les actions culturelles mises en œuvre par sa Médiathèque départementale (MDA) portent prioritairement :

- sur l'incitation des communes à la coopération intercommunale en proposant des services proportionnés aux efforts entrepris par ces territoires pour développer la lecture publique,
- sur le soutien et l'accompagnement des réseaux intercommunaux dans la construction de leurs politiques culturelles de territoire,
- sur le développement et l'accompagnement des réseaux de bibliothèques en devenir ;

CONSIDERANT qu'à cet effet, il confie à sa médiathèque l'organisation d'une action culturelle dans le cadre de l'opération nationale « Mois du film documentaire » créée en 2000 à l'initiative du Ministère de la Culture et de l'association « Images en bibliothèques » ;

CONSIDERANT qu'en 2019, pour la cinquième année consécutive, le Conseil départemental de l'Aveyron s'inscrit pleinement dans cette manifestation en proposant 18 séances de films documentaires dans 18 communes du département, plus une séance à la Maison d'arrêt de Druelle ;

CONSIDERANT que la participation des collectivités aveyronnaises à cette action passe obligatoirement par un acte de candidature, formalisé dans un dossier de candidature et que la sélection des dossiers de candidatures s'opère à partir de critères techniques, communiqués en amont, à tous les candidats :

- complétude du dossier,
- qualités des actions de médiations et culturelles en amont et en aval de la projection,
- implication des bibliothèques et des collectivités définie dans une convention de partenariat ;

CONSIDERANT qu'afin de répondre aux objectifs politiques visés par le Département en matière de lecture publique et d'actions culturelles :

- des séances seront proposées en priorité en direction des Communautés de Communes dont les bibliothèques sont structurées en réseau intercommunal, dont la prise de compétence en matière culturelle est effective et ayant une politique volontariste concernant la lecture publique (une à trois séances par candidature) ;
- des séances seront orientées vers des candidatures résultant de la coopération entre deux ou trois bibliothèques municipales sur des réseaux en devenir (une à trois séances par candidature) ;
- des séances pourront être attribuées à des candidatures individuelles portées par des bibliothèques n'ayant jamais bénéficié de cette action (une séance maximum par candidature) ;

CONSIDERANT qu'un soutien sera proposé aux territoires souhaitant organiser des séances complémentaires, dans la limite de cinq séances, selon les modalités suivantes : le territoire prendra en charge les frais relatifs à la ou les projections complémentaires (droit de projection, location de salle, ...etc.) et le Conseil départemental prendra en charge les frais liés à un intervenant, déjà mobilisé pour l'une des 18 séances ;

CONSIDERANT que lors de la sélection, une attention particulière sera portée sur la nécessité de couvrir l'ensemble du territoire départemental ;

DONNE SON ACCORD à la mise en œuvre de l'action culturelle « le mois du film documentaire », selon les modalités précitées et dont le coût des actions pour 2019 s'élève à 25 000 €, qui sera compris dans le budget de fonctionnement alloué à la MDA ;

APPROUVE le projet de convention de partenariat type, ci-annexé, à intervenir avec la commune ou la communauté de communes sélectionnée ;

AUTORISE Monsieur le Président du Conseil départemental à signer ces conventions ainsi que tout document relatif à la mise en œuvre de cette opération.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 46

- Abstention : 0

- Contre : 0

- Absents excusés : 0

- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD



CONVENTION DE PARTENARIAT

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Entre les soussignés :

- le **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AVEYRON**, Place Charles de Gaulle, BP 724, 12007 RODEZ cedex, représenté par son Président Monsieur Jean-François GALLIARD, habilité par délibération de la Commission Permanente en date du 25 janvier 2019

d'une part,

et

- la **COMMUNE OU COMMUNAUTÉ DE COMMUNES** représentée par son Maire ou Président

Il a d'abord été exposé ce qui suit :

Le Conseil départemental, conscient du rôle que doivent jouer les bibliothèques dans le développement culturel des Aveyronnais, a souhaité mettre en valeur et soutenir le cinéma documentaire de création. A cet effet, il délègue à sa Médiathèque, service de mise en œuvre de la politique départementale de lecture publique, la coordination d'une action culturelle départementale dans le cadre de l'opération nationale Mois du film documentaire créée à l'initiative du Ministère de la Culture et de l'association Images en bibliothèques.

Cette manifestation sera l'occasion d'organiser 18 projections de films documentaires, en partenariat avec 18 bibliothèques du département, durant le mois de novembre 2019.

Ciblant différents publics – en particulier les publics non usagers des bibliothèques – et irriguant l'ensemble du territoire rural du département, ces projections témoigneront de la volonté du Conseil départemental de donner une visibilité et un rayonnement nouveau à sa politique de lecture publique. Elle s'inscrit dans une démarche de partenariat territorial avec le réseau des bibliothèques municipales et intercommunales aveyronnaises.

Ainsi, la participation de la bibliothèque de s'inscrit dans cette démarche.

En conséquence, après discussion, les parties se sont accordées et ont précisé dans la présente convention leurs droits et obligations.

ARTICLE 1 – OBJET

La présente convention a pour but de définir les conditions dans lesquelles la commune ou la communauté de communes s'engage, via la bibliothèque, à être partenaire du Conseil départemental de l'Aveyron dans le cadre du Mois du film documentaire proposé et coordonné par la Médiathèque départementale, qui se déroulera du 3 au 30 novembre 2019.

ARTICLE 2 – DESCRIPTIF DE LA MANIFESTATION

2.1 – La manifestation, objet des présentes, a pour objectif de :

- créer un événement culturel à l'échelle départementale, qui donne un rayonnement culturel à la MDA et profite à des bibliothèques du réseau départemental et au grand public,
- valoriser la richesse des fonds de films documentaires et la diversité des fonds présents en bibliothèque, afin de mieux les faire découvrir au public,
- attirer des publics, particulièrement ceux qui paraissent éloignés de la lecture.

2.2 – la bibliothèque de accueillera dans ce cadre la projection des films :

ARTICLE 3 – ENGAGEMENT DES PARTIES

3-1 – L'engagement du Département de l'Aveyron et de la commune ou communauté de communes s'exercera dans le respect des compétences et procédures légales et réglementaires en vigueur en matière d'organisation d'actions culturelles.

3-2 – Chacune des parties s'engage à mobiliser les moyens nécessaires à la réussite de ce projet :

- 1) En sa qualité d'organisateur, le Département, via sa Médiathèque départementale, s'engage à :
 - apporter, pendant la durée de la manifestation, tous les conseils nécessaires à la bibliothèque impliquée dans l'action,
 - prendre en charge les coûts des droits de diffusion des films,
 - prendre en charge l'impression des documents de communication (programmes et marque-pages) ainsi que la réalisation et la mise à disposition d'une matrice d'affiche,
 - organiser et prendre en charge la rémunération, l'hébergement, les repas (sauf ... *nombre à définir avec le territoire*) et les déplacements de l'intervenant.

- 2) En sa qualité de partenaire, la commune ou la communauté de communes s'engage à :
 - respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur en matière d'organisation de manifestations et de sécurité des ERP, du personnel et du public,
 - prendre en charge la réservation de la salle de cinéma,

- prendre en charge l'impression des affiches concernant ces projections à partir de la matrice fournie par la MDA,
- distribuer largement les outils de communication fournis afin d'informer le public de la séance de cinéma organisée sur le territoire,
- respecter les conditions de l'accueil de la projection précisée en annexe,
- organiser la réservation des repas pour les partenaires cités en annexe et prendre en charge les repas de l'intervenant invité le soir de la projection,
- prendre en charge le verre de l'amitié pour les participants à l'issue des projections.
- assurer le comptage précis du public présent,
- informer sans délai le Conseil départemental, via la Médiathèque départementale, de tout élément qui aurait une incidence sur l'exécution de la présente convention relatif au contenu, à l'organisation et au déroulement de l'opération objet des présentes.

3) En sa qualité de partenaire, la commune ou la communauté de communes s'engage à :

- organiser la réservation des repas pour les partenaires cités en annexe et prendre en charge les repas des intervenants invités et des 2 projectionnistes de l'association Mondes & Multitudes le jour de la projection,
- prendre en charge le verre de l'amitié pour les participants à l'issue des projections,
- accueillir la projection du ou des films dans une salle destinée à recevoir du public,
- assurer la remise en ordre de la salle, si nécessaire,
- ne pas ouvrir de billetterie payante.

ARTICLE 4 – COMMUNICATION

Le Département de l'Aveyron apparaît l'organisateur et la commune ou la communauté de communes s'engagent pendant la durée de la convention à valoriser ce partenariat lors des différentes représentations et notamment :

- à développer systématiquement la communication relative au projet (y compris les événements presse, radio et télévisés) en étroite collaboration avec le service de communication du Département de l'Aveyron et avec son accord,
- à retourner systématiquement au service communication du Conseil départemental un état des lieux de la communication produite et se rapportant à l'opération,
- à apposer systématiquement le logo du Département sur tous les supports de promotion ou d'information de l'opération. L'utilisation obligatoire du logo sur les supports de communication de l'opération doit se faire en collaboration étroite avec le service communication du Département et faire l'objet d'une validation de BAT. Contact tél : 05-65-75-80-70 – helene.frugere@aveyron.fr, olivia.bengue@aveyron.fr
- à rendre l'engagement du Département de l'Aveyron visible du public lors de l'opération (autocollant, panneau aquilux...).

Le Département s'engage à fournir les supports de communication réalisés à l'occasion de l'opération et à fournir tout outil de promotion permettant de mettre en avant l'opération et le Département de l'Aveyron.

ARTICLE 5 – MODALITES DE FINANCEMENT

Chacune des parties aura à sa charge le financement direct des frais inhérents à ses engagements.

ARTICLE 6 – DUREE

La présente convention entre en vigueur à compter de signature et pour la durée de l'opération qui figure à l'article 1 et s'achèvera de plein droit le 30 novembre 2019 à minuit. Elle ne fera en aucun cas l'objet d'une tacite reconduction.

ARTICLE 7 – CLAUSE DE RESILIATION

En cas de non respect par l'une et l'autre partie des engagements spécifiques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délai de 7 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant une mise en demeure.

ARTICLE 8 – ATTRIBUTION DE JURIDICTION

En cas de litige, les parties conviennent de tenter de recourir au préalable à la recherche d'un accord amiable.

A défaut, en cas de recours en Justice, les parties conviennent que le Tribunal compétent sera celui du siège du Conseil départemental.

Fait à Rodez,

Le

Le Maire ou Le Président de la Communauté
de communes

Le Président du Conseil Départemental
de l'Aveyron

Jean-François GALLIARD

EXTRAIT
du Procès-Verbal des délibérations de la
Commission Permanente du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20190125-34438-DE-1-1
Reçu le 29/01/19

La Commission Permanente du Conseil Départemental s'est réunie le 25 janvier 2019 à 12h00 à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Jean-François GALLIARD, Président du Conseil Départemental.

40 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Corinne COMPAN à Monsieur Jean-Dominique GONZALES, Madame Karine ESCORBIAC à Madame Cathy MOULY, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID, Monsieur Bernard SAULES à Madame Evelyne FRAYSSINET.

M. PORTELLI, Adjoint au Directeur Général des Services Départementaux, assistait à la réunion.

La Commission Permanente du Conseil Départemental a immédiatement procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour de ses travaux, et après en avoir délibéré :

8 - Fonds départemental de soutien aux projets culturels : modification de la convention du 3 septembre 2018 entre le Conseil départemental et l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique Aveyronnais (ASPAA) portant attribution d'une subvention

Commission de la culture et des grands sites

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion de la Commission Permanente du 25 janvier 2019 ont été adressés aux élus le 16 janvier 2019 ;

VU l'avis favorable de la Commission de la Culture et des Grands Sites lors de sa réunion du 18 janvier 2019 ;

CONSIDERANT la délibération de la Commission Permanente du 27 juillet 2018 déposée le 01 août 2018 et publiée le 22 août 2018 ayant attribué à l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Architectural Aveyronnais (ASPAA), un soutien financier de 5 000 € pour le moulage d'une coupe stratigraphique du site de Roquemissou à Montrozier dans l'optique d'une exposition en 2020 à l'Espace Archéologique Départemental ;

CONSIDERANT la convention correspondante signée le 03 septembre 2018 entre le Conseil départemental et l'ASPAA ;

CONSIDERANT que le résultat du travail réalisé par Monsieur Alain DALIS, professionnel reconnu établi à MONTIGNAC-LASCAUX en Dordogne, est tout à fait conforme à l'attente initiale ;

CONSIDERANT que le coût de l'opération réalisée est conforme au devis présenté, soit 12 063,94 €, dont le montant figure dans la convention du 3 septembre 2018 ;

CONSIDERANT l'évolution des modalités de règlement appliquées par le CNRS, partenaire financier du projet, préférant pour des raisons comptables, la prise en charge directe d'une somme de 3 564 € plutôt que d'apporter une subvention à l'ASPAA ;

APPROUVE, en conséquence, la modification du coût à la charge de l'ASPAA qui s'établit au final à 8 500 €, nouveau montant de référence adossé à la subvention de 5 000 € attribuée par le Département ;

APPROUVE l'avenant correspondant, ci-annexé, modifiant dans ce sens l'article 2 de la convention susvisée ;

AUTORISE Monsieur le Président du Conseil départemental à le signer au nom du Département.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 46
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Absents excusés : 0
- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

Avenant N° 1 à la convention

LE DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

représenté par son Président **Monsieur Jean-François GALLIARD** autorisé par la délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental du 25 janvier 2019,

d'une part,

L'association de Sauvegarde du Patrimoine Archéologique Aveyronnais (ASPAA), dont le numéro SIRET est le N° 38852496900010, représentée par son Président, **Monsieur Michel MAILLE**

d'autre part,

Préambule

La Commission permanente du 27 juillet 2018 a alloué à l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique Aveyronnais (ASPAA) une aide de 5 000 € pour le moulage d'une coupe stratigraphique du site de Roquemissou sur un coût prévisionnel de travaux de 12 063,94 € TTC.

Ce partenariat a été formalisé par une convention en date du 3 septembre 2018..

L'association a produit une facture en date du 10 décembre 2018 d'un montant de 8 500 €, le CNRS, autre partenaire de l'opération, ayant pris en charge directement une facture de 3 564 €.

Article 1 :

L'article 2 est modifié comme suit :

Le Département attribue une subvention de 5 000 € à l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique Aveyronnais (ASPAA) pour le moulage d'une coupe stratigraphique du site de Roquemissou sur un coût prévisionnel de travaux de 8 500 €

Cette subvention globale représente 59 % du coût prévisionnel de l'opération

Cette subvention fera l'objet d'un engagement sur les crédits ouverts au budget départemental de l'exercice 2018 chapitre 65 compte 6574 fonction 311 programme Fonds Départemental de Soutien aux Projets Culturels

Article 2 :

Les autres articles restent inchangés.

Fait en double exemplaire à **Rodez**, le

Pour le Département de l'Aveyron
Le Président,

Le Président,

Jean-François GALLIARD

189

AVEYRON BUDGET 044-01	
Exercice :	2018
Marché n°:	
Compte :	6574
N° Bordereau :	
N° Mandat :	
N° Titre :	
Ligne de Crédit :	27333
N° de tiers :	3661
N° d'engagement :	X004766

EXTRAIT
du Procès-Verbal des délibérations de la
Commission Permanente du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20190125-34375-DE-1-1
Reçu le 29/01/19

La Commission Permanente du Conseil Départemental s'est réunie le 25 janvier 2019 à 12h00 à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Jean-François GALLIARD, Président du Conseil Départemental.

40 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Corinne COMPAN à Monsieur Jean-Dominique GONZALES, Madame Karine ESCORBIAC à Madame Cathy MOULY, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID, Monsieur Bernard SAULES à Madame Evelyne FRAYSSINET.

M. PORTELLI, Adjoint au Directeur Général des Services Départementaux, assistait à la réunion.

La Commission Permanente du Conseil Départemental a immédiatement procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour de ses travaux, et après en avoir délibéré :

9 - Dossier d'habilitation du Service Départemental d'Archéologie en qualité d'opérateur d'archéologie préventive

Commission de la culture et des grands sites

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion de la Commission Permanente du 25 janvier 2019 ont été adressés aux élus le 16 janvier 2019 ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission de la Culture et des Grands Sites lors de sa réunion du 18 janvier 2019 ;

CONSIDERANT que le Service Départemental d'Archéologie a obtenu le 18 avril 2014 l'agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive pour les périodes chronologiques allant de la Protohistoire au Moyen-Âge ;

CONSIDERANT que la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, a mis en place un nouveau dispositif de qualification des opérateurs d'archéologie préventive pour la réalisation d'opérations d'archéologie préventive ;

CONSIDERANT que les collectivités territoriales souhaitant que leur service soit reconnu comme opérateur d'archéologie préventive, sont désormais soumises à une procédure d'habilitation délivrée par l'État après avis du Conseil national de la recherche archéologique (CNRA) garantissant à l'aménageur la qualité scientifique et opérationnelle d'un service archéologique ;

AUTORISE, en conséquence, Monsieur le Président du Conseil départemental :

- à constituer un dossier de candidature à l'habilitation du Service Départemental d'Archéologie (S.D.A.) pour les périodes précitées comprenant un projet de convention définissant les principes et les modalités de la collaboration entre l'État et le Conseil départemental de l'Aveyron pour l'exploitation scientifique des opérations d'archéologie préventive, afin que le S.D.A. puisse accompagner les maîtres d'ouvrage de projets d'aménagements ou de travaux sur le territoire de l'Aveyron pour réaliser des diagnostics et des fouilles préventives, tel que défini à l'article L522-8 du Code du Patrimoine ;

- précise que la convention Etat / Conseil départemental de l'Aveyron devra faire l'objet d'une validation de l'Assemblée délibérante après obtention de l'habilitation ;

- à présenter auprès du Ministre chargé de la Culture, la demande d'habilitation du Service Départemental d'Archéologie pour réaliser des diagnostics et des fouilles préventives.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 46

- Abstention : 0

- Contre : 0

- Absents excusés : 0

- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

EXTRAIT
du Procès-Verbal des délibérations de la
Commission Permanente du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20190125-34451-DE-1-1
Reçu le 29/01/19

La Commission Permanente du Conseil Départemental s'est réunie le 25 janvier 2019 à 12h00 à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Jean-François GALLIARD, Président du Conseil Départemental.

38 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Corinne COMPAN à Monsieur Jean-Dominique GONZALES, Madame Karine ESCORBIAC à Madame Cathy MOULY, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID, Monsieur Bernard SAULES à Madame Evelyne FRAYSSINET.

Absents excusés : Monsieur Christophe LABORIE, Madame Brigitte MAZARS.

M. PORTELLI, Adjoint au Directeur Général des Services Départementaux, assistait à la réunion.

La Commission Permanente du Conseil Départemental a immédiatement procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour de ses travaux, et après en avoir délibéré :

10 - Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) : Contribution du Conseil départemental de l'Aveyron

Commission des politiques territoriales

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion de la Commission Permanente du 25 janvier 2019 ont été adressés aux élus le 16 janvier 2019 ;

VU l'avis favorable de la commission des politiques territoriales lors de sa réunion du 17 janvier 2019 ;

CONSIDERANT que la loi NOTRe charge les Régions d'élaborer un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), qui remplace le SRADDT, créé en 1995 et modifié en 1999 ;

CONSIDERANT qu'en région Occitanie, le SRADDET intitulé « Occitanie 2040 » est un outil de planification et d'anticipation qui détermine les orientations stratégiques et les objectifs de développement régional en matière d'aménagement du territoire, de mobilité et de développement durable ;

CONSIDERANT qu'au-delà d'être un véritable outil de planification et d'anticipation qui détermine les orientations stratégiques et les objectifs de développement régional en matière d'aménagement du territoire, de mobilité et de développement durable, le SRADDET est un document **intégrateur**. A ce titre, il mettra en cohérence et se substituera à plusieurs politiques sectorielles en matière d'aménagement, tels le Plan Régional des Infrastructures et des Transports (PRIT), le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE), ... ;

CONSIDERANT que par ailleurs, le SRADDET est élaboré en cohérence avec les autres schémas de compétence régionale tels le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) ou encore le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) ;

CONSIDERANT que le SRADDET est un document **prescriptif** dont les dispositions seront opposables aux documents d'urbanisme des collectivités et de leur groupement (SCOT, PLU, PDU...) qui devront prendre en compte les objectifs et être compatibles avec celui-ci ;

CONSIDERANT que la loi impose que ce schéma soit obligatoirement approuvé par le Préfet de Région ;

CONSIDERANT que les objectifs du SRADDET sont axés sur les 3 défis détaillés ci-après, visant à fédérer l'ensemble des territoires de la région et à démarquer l'Occitanie des autres régions françaises :

- **le défi de l'attractivité** (pour accueillir bien et durablement) : pour mettre l'attractivité de la région au service de tous ses habitants et faire de notre région, un territoire d'opportunité et de promotion sociale et pour qu'attractivité rime avec excellence environnementale ;
- **le défi de la coopération territoriale régionale** : pour que les relations entre territoires s'organisent dans une logique d'enrichissement mutuel, garantissant équilibre et égalité des territoires ;
- **le défi du rayonnement régional** : pour accroître la cohésion et la visibilité de la région au niveau national et international et en optimiser les retombées au niveau local ;

CONSIDERANT que la région Occitanie héberge des fonctions métropolitaines autour de Toulouse et de Montpellier et des filières d'excellence à rayonnement national et mondial. A titre d'exemple, on peut citer la filière aéronautique, mais aussi agro-alimentaire, touristique.... Elles irriguent le territoire et contribuent au développement de l'ensemble de l'économie. Cependant, certains indicateurs témoignent d'un développement déséquilibré de la région. Les données démographiques, de l'emploi, du chômage reflètent les dynamiques contrastées que vivent certains de ces territoires, notamment à consonance rurale. Si elles se prolongeaient, elles conduiraient certains territoires à des déserts ruraux ;

CONSIDERANT que face à ce contexte, la notion d'attractivité territoriale est devenue incontournable à la dynamique des territoires et l'une des priorités de l'aménagement du territoire ;

CONSIDERANT que le SRADDET présente l'opportunité pour l'ensemble de ces acteurs de repenser la politique d'aménagement du territoire au profit de l'aménagement de ses territoires ;

CONSIDERANT que ce schéma devra poser clairement l'ambition d'un aménagement et d'un développement équilibré au sein de la région Occitanie, et se traduire par des interventions publiques différenciées pour compenser le handicap géographique que subissent les départements en marge du territoire régional ;

CONSIDERANT qu'à travers sa contribution, qui sera adressée au Conseil régional, le Conseil départemental souhaite faire valoir son ambition, à savoir, l'attractivité et l'accueil de nouvelle population pour conforter la courbe démographique du département et assurer une dynamique territoriale ;

APPROUVE la contribution du Conseil départemental de l'Aveyron au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires « Occitanie 2040 », ci-annexée, qui s'appuie sur les deux grandes ambitions départementales suivantes :

1 - Bénéficiaire d'une stratégie régionale équilibrée

- Donner à tous les territoires les moyens de leurs ambitions
- Atténuer les logiques de concurrence territoriale
- Renforcer le rayonnement du territoire
- Conforter l'interconnexion des territoires urbain-rural
- Valoriser les gisements d'emplois et encourager l'accueil de nouveaux actifs

2 - Echanger équitablement les ressources naturelles

- Consommer moins, Consommer mieux, Consommer autrement
- Préserver et valoriser le capital environnemental

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 44

- Abstention : 0

- Contre : 0

- Absents excusés : 2

- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

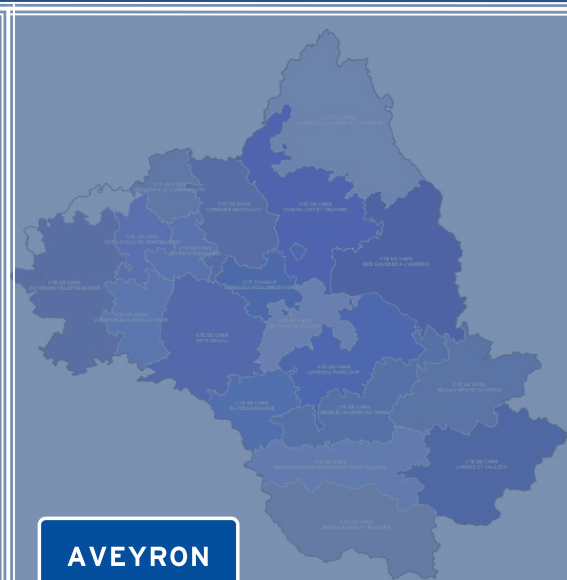
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AVEYRON

L'Aveyron justement reconnu
en Occitanie

Contribution au **SRADDET**

Schéma régional d'aménagement,
de développement durable
et d'égalité des territoires

Janvier 2019



SRADDET Aveyron

«Pendant que la métropole Toulousaine accueille 6000 habitants, celle de Montpellier 4000 habitants, l'Aveyron accueille seulement 470 habitants par an ! Comment faire pour atténuer ce phénomène ?

Le département de l'Aveyron y travaille ardemment. L'attractivité du territoire et l'accueil d'actifs sont des leitmotifs. Il est de la responsabilité de tous de faire en sorte que les nouveaux Aveyronnais mais aussi celles et ceux qui y résident déjà, puissent y développer leurs projets de vie. Le département de l'Aveyron adapte continuellement ses politiques et construit, dans cette optique, celles qui préparent l'avenir.

Mais, le Conseil départemental n'y arrivera pas seul.

L'enjeu de développement de la région Occitanie ne doit plus s'inscrire dans une politique d'aménagement simplement redistributive et essentiellement réparatrice des crises que subissent les territoires mais doit tout au contraire impulser et accompagner une stratégie territoriale forte, bénéfique à tous et fondée sur la réciprocité des échanges et des dynamiques de développement.

Le SRADDET peut être une des réponses. Il offre à travers sa philosophie, l'opportunité de faire en sorte que chaque territoire trouve sa place au sein de l'espace régional, en favorisant les relations d'équilibre et d'équité.

Notre région qui compte aujourd'hui 5,8 millions habitants est multiple et faite de contrastes. Son aménagement futur doit tenir compte de la diversité des territoires qui la composent.»



Jean-François Galliard
Président du Conseil départemental de l'Aveyron

L'Aveyron

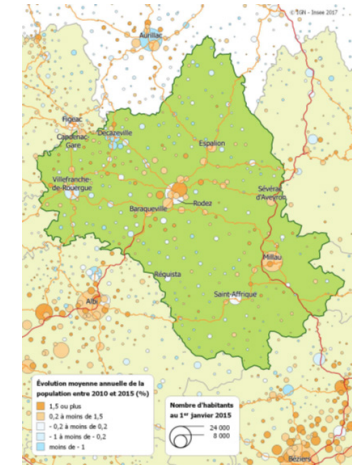
UN DEPARTEMENT AVEC DES SPÉCIFICITÉS AUX ENJEUX FORTS

situé au centre d'un triangle formé par les villes de Toulouse, Clermont-Ferrand et Montpellier, le département de l'Aveyron est découpé en plusieurs régions naturelles : les Grands Causses, le Rougier, les Monts d'Aubrac, les lacs du Lévezou, le Ségala et la Vallée du Lot...

ENJEU DEMOGRAPHIQUE

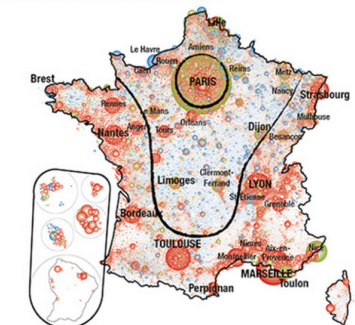
Au 1er janvier 2015 l'Aveyron compte 279169 habitants. Entre 2010 et 2015, la population y augmente à peine (+ 0,2 % par an en moyenne). Ce rythme est faible comparé à celui de la région Occitanie (+ 0,9 %). En cinq ans, l'Aveyron gagne 470 habitants en moyenne chaque année. Contrairement à d'autres territoires voisins qui peuvent s'appuyer sur un solde démographique naturel positif, l'Aveyron doit se montrer plus attractif pour faire venir de nouvelles entreprises et de nouveaux habitants. On y compte plus de décès que de naissances mais le solde migratoire est positif. L'Aveyron a besoin de néo-aveyronnais. Accueillir de nouvelles populations est considéré comme un élément déterminant de la dynamique territoriale, de l'emploi et de la consolidation du maillage des services. Toute l'ambition du Département est donc d'accélérer le rythme actuel d'évolution de la population aveyronnaise, afin de le rapprocher de certains autres départements voisins, plus impactés par la dynamique toulousaine ou montpelliéraine. Le Département devra ainsi savoir anticiper le renouvellement des actifs, lutter contre l'isolement tout en maintenant des solidarités fortes. La solidarité territoriale doit avoir un sens portée par une vision stratégique, présentée par le SRADDET, et par des actions pertinentes, conçues par les départements et leurs partenaires.

Population municipale
au 1^{er} janvier 2015
et évolution annuelle
entre 2010 et 2015



Source : Insee, recensements de la population, exploitation principale

DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES



Population municipale des communes en 2014
en nombre d'habitants

500 000 150 000 50 000 10 000 1 000

Evolution annuelle moyenne de la population communale
entre 1990 et 2014, en %

- Croissance (supérieure à +0,2%)
- Stabilité (0,2%)
- Décroissance (inférieure à -0,2%)

ENJEUX ATTRACTIVITE et ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS

L'attractivité d'un territoire est généralement assimilée à la capacité de ce territoire à attirer et à retenir les facteurs mobiles de production et/ou la population.

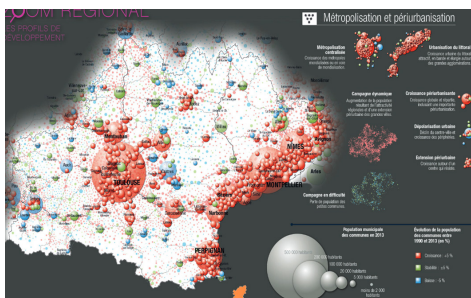
L'arrivée de nouveaux habitants est indispensable pour rendre possible une stratégie territoriale.

Accueillir bien et durablement, créer des territoires durables, dans le but d'attirer et de retenir les ménages sont des leitmotifs du département de l'Aveyron. C'est un bon niveau de services, la valorisation du cadre de vie, le dynamisme des centralités, les facilités de mobilités et une offre adaptée de logement qui permettront d'attirer de nouvelles populations.

Repenser l'attractivité du territoire en tirant profit de son capital environnemental et social et de son positionnement vis-à-vis des métropoles régionales reste une priorité pour l'Aveyron.

Entreprises et territoires ne sont pas des écosystèmes toujours étroitement liés. Pourtant lorsque l'on parle d'accueil et de maintien de population, il s'agit d'attirer, d'accueillir et de maintenir les personnes sur un territoire. Ces termes sont également déclinables au niveau des entreprises d'un territoire ; et encore plus largement au niveau de toute structure employeuse sur un territoire.

Métropolisation et périurbanisation

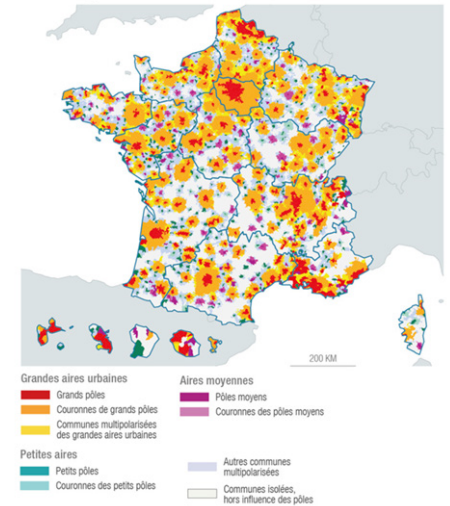


ENJEU FACE A LA METROPOLISATION

Parce que l'avenir des campagnes est confronté aux conséquences de la mondialisation, aux défis du développement durable, parce que la métropolisation semble prendre la forme d'une concentration urbaine dans tous les domaines -économique, politique, culturel, etc...il est essentiel pour les départements ruraux de réagir en faisant valoir la complémentarité entre urbain et rural (interconnexions) ; voire en proposant l'installation dans un département rural comme une alternative possible à une installation dans une métropole. Deux enjeux et une logique – Deux enjeux apparaissent centraux : celui du développement et celui de la proximité, établissant une série de défis à relever à l'aune d'une logique de projets, qui doit leur permettre d'enrichir la décentralisation et d'établir des relations constructives avec les territoires métropolitains.

Développer le « désir de campagne » et exploiter les potentiels, articuler les fonctions productives et résidentielles des territoires, profiter de la saturation générale des grandes agglomérations pour identifier les activités qui ont un intérêt à la dispersion, ainsi que des nouvelles formes de travail, sont quelques-uns des enjeux de développement. La reconstruction de réseaux sociaux locaux, l'encouragement de nouvelles formes de politiques culturelles, les services publics et au public, font partie des enjeux de proximité. Une absence de concertation avec les départements sur le sujet aboutirait à aggraver les fractures sociales et territoriales et condamnerait purement et simplement de nombreux territoires à l'isolement. Les territoires ruraux doivent s'insérer dans la métropolisation en développant les interconnexions internes et externes : infrastructures routières, ferrées, numériques mais également réseaux de services, de santé, de formation, de création d'emplois, etc...

Le zonage en aires urbaines



Source : Insee, RP 1975-2012, emplois au lieu de travail - zonage en aires urbaines 2010 - France métropolitaine - Traitement du bureau de l'Observation des territoires - Realisation : CGEET, 2016

L'irrigation attendu des métropoles régionales en terme de création d'emplois sur leur environnement est limitée à leur périphérie immédiate. Pour soutenir les dynamiques économiques des territoires dits « éloignés » de ces métropoles, dont les entreprises en développement souffrent le plus souvent d'un manque de candidats en face de leurs offres d'emploi, il conviendrait donc de penser des mesures spécifiques visant d'une part à rééquilibrer l'attractivité territoriale des compétences et des talents au sein de la région et d'autre part à intensifier la mobilité professionnelle au sein de l'Occitanie.

UN EQUILIBRE REGIONAL S'IMPOSE...

L'aménagement du territoire est aujourd'hui confronté à la nécessité d'inventer des modes de conception et de planification qui améliorent le bien vivre au quotidien de la population tout en veillant à la préservation des ressources naturelles et à l'anticipation des grandes mutations notamment climatiques. Il s'agit bien de concevoir et promouvoir un nouveau modèle de développement capable de rencontrer la demande individuelle des ménages tout en infléchissant les modes de vie vers des pratiques plus durables. En outre, ce modèle devra prendre en compte les enjeux liés au vieillissement de la population et à la nécessité de retenir les jeunes sur le territoire notamment pour maintenir une population active suffisante.

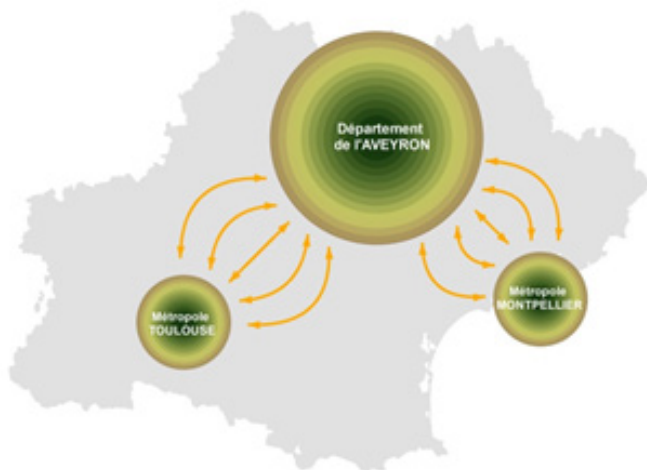
LA PLACE DE L'AVEYRON DANS LE SRADDET

Le Conseil départemental de l'Aveyron souhaite faire valoir à travers la présente contribution, la vision de la région Occitanie 2040 en tenant compte de la spécificité de chaque département. Cette contribution vise à renforcer, dans la stratégie régionale, la réciprocité et solidarité nécessaires entre l'urbain et le rural et à l'articuler au niveau national, régional, métropolitain et local.



**... L'ATTENTION
TOUTE PARTICULIERE
QUE DOIT PORTER
LA REGION À L'AVEYRON**

SRADDET : AVEYRON 2040
RECIPROCITES – COMPLEMENTARITES – EQUILIBRES
De nouveaux liens à créer



Le SRADDET est l'occasion de repenser la politique d'aménagement du territoire au profit de l'aménagement de ses territoires, y compris ruraux. L'Aveyron doit accompagner l'aménagement de ses territoires par l'innovation. Celle-ci permettra au département de trouver des solutions aux transitions multiples auxquelles il est confronté. Le développement durable, la transition écologique, le très haut débit sont autant de sujets incontournables.

Ainsi, le schéma régional doit s'entendre comme un projet commun pour un Aveyron ambitieux qui valorise les richesses du territoire et protège les communes les plus vulnérables. Il est essentiel, sinon indispensable, d'adapter notre région et chacun des territoires départementaux avec leur spécificité, aux défis de la compétition internationale, du climat, de l'économie sociale et solidaire, de l'emploi, du numérique et des mobilités.

La réponse à ces défis est complexe et il convient d'apporter des solutions adaptées qui n'entretiennent pas les déséquilibres, mieux qui les résorbent :

- ↳ Le défi des réciprocitys comme garant du développement local
- ↳ Le défi des complémentarités pour un équilibre territorial
- ↳ Le défi du rayonnement par l'ouverture du territoire

PARTIE 1



L'Aveyron
d'aujourd'hui
avec tous
ses atouts

ROUTES ET INFRASTRUCTURES

Le réseau routier géré par le Conseil départemental de l'Aveyron consiste en un linéaire d'environ 5 900 kilomètres qui représente, en l'absence d'autres infrastructures de transport conséquentes, la seule alternative permettant la desserte économique et touristique de l'ensemble du territoire aveyronnais. Faisant également le constat de l'augmentation des trafics routiers, de la nécessité de poursuivre la lutte contre l'insécurité routière ainsi que le respect des impératifs du développement durable, l'Assemblée départementale s'est en ce sens dotée d'une politique routière ambitieuse, et qu'elle entend poursuivre, dont les objectifs essentiels sont le désenclavement du Département et l'amélioration des temps de parcours. Infrastructure indispensable pour un département rural, l'aéroport de Rodez dessert les destinations régulières directement vers Paris et en saison vers Dublin, Bruxelles et Southampton. Près de 80 000 passagers ont utilisé ce moyen de transport en 2017.

HABITAT ET GESTION ECONOMIQUE DE L'ESPACE



Des paysages peu artificialisés (collines et vallées, paysages diversifiés). Un patrimoine naturel remarquable. Un espace de développement résidentiel et touristique attractif. Le marché du logement est détendu. L'offre de logement, tant dans le parc public que dans le parc privé permet de répondre quantitativement à la demande et permet une relative fluidité de la chaîne hébergement – logement.

TRANSITION ECOLOGIQUE



Le développement des énergies nouvelles et le soin apporté à la préservation de l'environnement font aujourd'hui de l'Aveyron l'un des premiers départements « verts » de notre pays. L'Aveyron est le premier département écologique de France et le deuxième département en surface agricole cultivée en agriculture biologique.

L'Aveyron est le premier producteur d'énergie renouvelable en France et assure 10% de la production d'énergie hydroélectrique française. Avec 16 sites de production d'électricité hydraulique, ce sont plus de 2 300 MW installés en Aveyron.



Quelques chiffres :

5 900 Kms de réseau routier
A75 ; RN88
Budget de 50 M €
Aéroport : 80 000 passagers
en 2017

L'Aveyron :

16 barrages / 1er département
producteur d'énergie renouvelable
Production de 10% d'électricité
hydraulique
2ème plus grand parc éolien

Dans le domaine éolien, l'Aveyron fait figure de département pilote avec le deuxième plus grand parc éolien de France. Un département bien équipé pour la collecte des déchets ménagers et faible producteur. Un département rural qui pratique le retour au sol de la matière organique en proximité à travers les sous produits de l'épuration et le co-compostage des déchets verts. Un département avec des acteurs économiques de la filière recyclage performants.



RESEAUX-NUMERIQUE-MOBILITE

Depuis ces 20 dernières années, les besoins en matière de communications électroniques ne cessent d'augmenter. Le Département s'est inscrit dans cette dynamique et a participé activement à plusieurs programmes dans le domaine des télécoms, notamment dans l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile et le développement du réseau internet sur tout le territoire aveyronnais. Le Département de l'Aveyron, dans le cadre d'une délégation de service public et en association avec les départements du Lot et de la Lozère, a passé un marché avec l'opérateur Orange pour déployer un réseau très haut débit avec la construction dans les 5 ans à venir d'un réseau fibre optique sur 100% du territoire. En terme de couverture mobile, le Département de l'Aveyron participe avec la Préfecture au nouveau programme « New Deal » conclu en janvier dernier entre le gouvernement et les opérateurs de téléphonie mobile. Plusieurs dispositifs de co-voiturage existants. 65 bornes de recharges pour voitures électriques.

BIODIVERSITE

Le Département de l'Aveyron possède une richesse naturelle d'une grande valeur. La préservation et la valorisation de ces milieux naturels sont des chantiers portés par le programme Espaces Naturels Sensibles, outil efficace de développement durable des territoires. L'Aveyron compte plus de 32 Espaces Naturels Sensibles protégés et 2 Parcs Naturels Régionaux.

L'Aveyron :
32 Espaces Naturels Sensibles
2 PNR





L'Aveyron :
4300 étudiants, 75% des effectifs
sur Rodez

FORMATION PROFESSIONNELLE

7 implantations sur le territoire,
3 antennes universitaires,
1 centre de formation consulaire,
2 ISFI, 1 antenne de l'IFMK,
Des lycées dans nos villes moyennes qui offrent des BTS et une CPGE

TOURISME

Economie touristique forte, qualitative
10 000 000 de nuitées/an-350 M€ de CA
4 700 emplois concernés
7 Grands Sites Occitanie
Sites UNESCO
Grand site de France

L'Aveyron :
10 000 nuitées
350 Millions de CA
4 700 emplois concernés

L'Aveyron :
28% de licenciés /
6^{ème} département de l'Occitanie
3800 associations culture et loisirs
350 compagnies ou artistes pros

SPORT/CULTURE



Les pratiques sportives et de loisirs sont un atout majeur, l'engagement des nombreux acteurs du sport aveyronnais en est la garantie. La belle dimension de la vie associative aveyronnaise est significative de la vitalité d'un territoire rural ou la relation humaine demeure prioritaire. Selon l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education populaire (INJEP), le département de l'Aveyron se situe dans la tranche supérieure du nombre de licences sportives délivrées en 2015 pour 100 habitants : 28 licenciés pour 100 habitants (la moyenne nationale est de 24 licenciés).

Si l'on considère le nombre total de licenciés par département, l'Aveyron est 6^{ème} en Occitanie.

Fondée sur des spécificités départementales telles que des espaces naturels conservés, une alternance de modernité et de tradition, une grande richesse associative, ..., la qualité sportive aveyronnaise contribue à une valorisation de l'ensemble du territoire.

A travers ses programmes de politique sportive, le Conseil Départemental développe des objectifs évolutifs guidés par ces enjeux. Cela peut permettre d'ouvrir des perspectives d'avenir, de dimension régionale.

La vie culturelle est structurée d'une mosaïque d'acteurs dynamiques et de manifestations à l'identité affirmée qui irriguent le département (Abbaye de Sylvanès, le site de Conques...). La Mission départementale - Aveyron culture mène une action particulièrement importante en matière de diffusion culturelle notamment vers les publics défavorisés.

PARTIE 2



L'Aveyron 2040 ... en 2 ambitions

Ambition n° 1 :

Bénéficier d'une stratégie régionale privilégiée

Ambition n° 2 :

Echanger équitablement les ressources naturelles

La région Occitanie héberge des fonctions métropolitaines autour de Toulouse et de Montpellier et des filières d'excellence à rayonnement national et mondial. A titre d'exemple, on peut citer la filière aéronautique, mais aussi agro-alimentaire, touristique.... Elles irriguent le territoire et contribuent au développement de l'ensemble de l'économie. Cependant, certains indicateurs témoignent d'un développement déséquilibré de la région. Les données démographiques, de l'emploi, du chômage reflètent les dynamiques que vivent certains de ces territoires, notamment à consonance rurale. Si elles se prolongeaient, elles conduiraient certains territoires à des deserts ruraux.

Le SRADDET devra poser clairement l'ambition d'un aménagement et d'un développement équilibré au sein de la région Occitanie, et se traduire par des interventions publiques différenciées pour compenser le handicap géographique que subissent les départements en marge du territoire régional.

L'ATTRACTIVITE AU CŒUR DE LA STRATEGIE DEPARTEMENTALE

Les territoires ruraux, les villes sont de plus en plus mis en concurrence, du fait notamment de la mondialisation. Ces espaces cherchent ainsi à attirer toujours plus d'habitants, d'entreprises, d'activités et à se positionner en tête des palmarès. Face à ce contexte, la notion d'attractivité territoriale est devenue incontournable à la dynamique des territoires et l'une des priorités de l'aménagement du territoire.

Le SRADDET, qui doit permettre d'offrir de nouvelles perspectives de développement et de conditions de vie de l'ensemble des habitants de la nouvelle région Occitanie, présente l'opportunité pour l'ensemble de ces acteurs de repenser la politique d'aménagement du territoire au profit de l'aménagement de ses territoires

Saisir ces opportunités nécessite toutefois que le territoire régional fasse mouvement dans son ensemble pour que de nouveaux modèles d'aménagement et de développement puissent émerger et trouver leur équilibre économique, en évitant les effets de concurrence entre territoires.

SRADDET :
atténuer
les logiques
de concurrence
territoriale

SRADDET :
donner à tous
les territoires
les moyens
de leur ambition

1-L'accessibilité et la mobilité, un impératif pour nos territoires ruraux

Le développement des mobilités, le maintien de l'offre ferroviaire, aéroportuaire, les aménagements routiers seront les principaux vecteurs d'une véritable cohésion du territoire. Ils favoriseront les échanges économiques, universitaires, culturels et diffuseront le développement du territoire. Cette organisation de flux constitue une alternative à la puissance que constituerait la concentration du développement des métropoles toulousaine et montpelliéraine et aux déséquilibres qu'elles engendreraient. C'est dans cette perspective que la région Occitanie devra s'inscrire à travers le SRADDET pour créer une réelle dynamique et relever le défi de la compétitivité.

↳ AEROPORT

De par notre positionnement, au sud du Massif central et au nord-est de la région Occitanie, notre département est relativement enclavé : Rodez n'est pas à moins de 2h d'un aéroport d'envergure nationale ou internationale, que sont Toulouse et Montpellier (Rodez est à 2h30 de la LGV de Montpellier ; pas encore de liaison totale vers Toulouse en 2x2 voie et pas de raccordement à l'A75). Cet aéroport joue ce rôle d'ouverture de notre territoire sur l'extérieur et reste un point d'entrée pour les départements voisins. Selon des projections à 5 ou 10 ans, l'accès à la Ligne à Grande Vitesse LGV sera toujours aussi lointain, les axes routiers n'auront que peu évolué. La position du département de l'Aveyron sera donc totalement identique à celui d'aujourd'hui. L'aéroport est un outil primordial pour le maintien du tissu industriel que ce soit pour les entreprises aveyronnaises qui plus est ruthénoises, mais également, pour le tissu socio-économique de l'Aveyron. Cet aéroport est un pilier de l'économie locale et tient un rôle majeur y compris au niveau régional. Dans ce contexte, il conviendra de conforter les équipements aéroportuaires dont l'activité joue un rôle essentiel en soutien au développement local et à l'ouverture du territoire vers l'extérieur.

↳ INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Une attention particulière devra être également être portée aux infrastructures routières performantes et sécurisées pour assurer le désenclavement du territoire (cf : Schéma régional des infrastructures routières). L'arrivée des autoroutes A75 et A20 a permis d'améliorer le désenclavement du département de l'Aveyron mais les deux tiers du territoire aveyronnais se situent à plus de 30 minutes d'une autoroute. Les travaux de la mise à 2x2 voies de la RN88 dans la traversée de l'Aveyron, entre l'A75 et Albi, est donc une priorité absolue pour le Département ainsi que la poursuite de la mise à 2x2 voies de la RN 88 entre Rodez et l'A75. Enjeu essentiel pour le Département comme pour la Région Occitanie. En effet, cet aménagement permettra de finaliser le maillage autoroutier de la partie Nord de l'Occitanie entre les autoroutes A20 et A75. Cet itinéraire devra être identifié dans le SRADDET comme itinéraire structurant d'intérêt régional.



SRADDET : Améliorer l'accessibilité pour garantir une ouverture du département

SRADDET : Assurer le maillage des services



Chiffres clés :

86% des passagers n'utilisent pas d'autres aéroports pour venir dans la région
15% d'entre eux l'utilisent plus souvent depuis ces deux dernières années.

SRADDET : Poursuivre les travaux de la RN88



↳ MOBILITES

Le SRADDET s'attachera également à promouvoir une mobilité routière plus durable tant dans la conception et l'implantation des infrastructures que dans leur usage (partage de la route, modes alternatifs à la voitures individuelles...). Il gagnera également à encourager une gestion des mobilités à l'échelle de bassins de vie. Une cohérence pour améliorer la lisibilité de l'offre du service à l'utilisateur et faciliter la pratique de l'intermodalité est à trouver.

SRADDET : proposer un bouquet de solutions de mobilité souple et adaptable



SRADDET : réduire la fracture numérique

2-Territoire connecté

Au cœur des politiques d'attractivité et d'aménagement, l'accès au numérique est une composante indispensable à l'essor des territoires et à la vie quotidienne des Aveyronnais. Le Département s'inscrit dans cette dynamique et a participé activement à plusieurs programmes pour le développement du réseau internet sur tout le territoire Aveyronnais et l'amélioration de la couverture mobile.

↳ NUMERIQUE

Un réseau fibre optique sur 100% du territoire aveyronnais sera développer à l'horizon 2020... une desserte similaire aux grandes agglomérations. Il est indispensable de poursuivre le développement du très haut débit à l'échelle régionale en donnant la priorités aux territoires plus reculés pour contrecarrer les différences d'attractivité et de dynamisme entre les territoires urbains et ruraux.

↳ TELEPHONIE MOBILE

Il en va de même pour la couverture de téléphonie mobile, le département vise à l'améliorer : création de 22 nouveaux sites en 2018, 16 en 2019 et une dotation de 8 sites supplémentaires pour les années futures. Le SRADDET devra ainsi poser l'ambition d'un développement équilibré des usages numériques à l'échelle régionale dans l'ensemble de ses politiques d'aménagement pour renforcer l'attractivité, le rayonnement l'innovation et le développement sur tout le territoire régional. Le département s'est engagé à la mise en place du SDUN (Schéma départemental des usages numériques). L'accès au numérique dans les territoires les plus ruraux favorisera la connexion des territoires les plus isolés et permettra d'améliorer l'accessibilité des services au public. Le travail mené dans le cadre de l'élaboration du SDAASP a permis d'affiner la connaissance des problématiques propres à chacun des territoires. Le SRADDET devra assurer ce maillage de service pour privilégier et maintenir une offre de services en milieu rural, les services de santé en sont un exemple.

Equiper
100% le territoire
en fibre optique
à l'horizon 2022

3 - Métropoles et territoires ruraux : une complémentarité à construire

↳ ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Dans un environnement où les enjeux de compétitivité économique se situent à l'échelle nationale, voire mondiale, la formation et la recherche ainsi que l'innovation sont des leviers déterminants pour la croissance et l'emploi.

Seule une convergence et une coopération des acteurs institutionnels autour d'une stratégie en matière de structuration de l'offre de formation et de renforcement des programmes de R&D publics privés permettront de relever ce défi. Le SRADDET devra en lien avec le SRESRI (schéma régional de l'enseignement supérieur, recherche et innovation) garantir le développement de cette offre de formation supérieure pour que l'Aveyron reste un territoire d'innovation, d'attractivité et de savoirs. Les orientations définies dans ces schémas devront permettre aux départements ruraux comme l'Aveyron de participer à la construction de l'équilibre territorial :

- accroître la qualité des infrastructures immobilières,
- construire des parcours de formation,
- développer l'enseignement en ligne,
- muscler les activités de recherche dans les secteurs économiques sont autant de défis qu'il faudra relever.

↳ LA CULTURE

Le développement culturel concourt également à l'attractivité du département de l'Aveyron. En effet, l'Aveyron bénéficie du rayonnement de Toulouse et de Montpellier mais jouit également d'une attractivité propre qui alimente l'attractivité de ces 2 métropoles (Musée Soulages, Festivals de renommés internationale...). Il conviendra de conforter cette réciprocité, notamment à travers la stratégie culture et patrimoine initiée par le Conseil régional dont l'un des axes est de renforcer l'égalité d'accès à la culture et maintenir un aménagement culturel équilibré du territoire. Un « pacte culturel » entre nos deux collectivités pourrait être envisagé. Il permettrait de garantir la pérennité d'actions de développement culturel, de créer des synergies, d'établir de nouvelles coopérations pour tenir compte des différenciations territoriales. Cela concerne à la fois les équipements majeurs existants (ex : l'Abbaye de Sylvanès Centre Culturel de Rencontre), les festivals, les réseaux des musées et plus largement les éléments qui contribuent à la mise en avant de la culture, de la création, de l'histoire comme vecteur de cohésion sociale et d'attractivité.

SRADDET : garantir le développement de l'offre de formation supérieure



SRADDET : renforcer l'égalité d'accès à la culture et maintenir un aménagement culturel équilibré du territoire

SRADDET : bâtir un pacte culturel entre nos 2 entités

A noter également qu'un travail commun et convergent de la région et du département pourrait être engagé sur le thème spécifique du tourisme culturel. Ce travail concerté pourrait s'appuyer sur les sites classés UNESCO (« Causses et cévennes » et « Chemins de Saint Jacques ») et sur l'Abbaye de Sylvanes labellisée depuis 2015 « Centre culturel de rencontre » sur le thème de la musique et du dialogue des cultures. De la même façon, d'autres « transversalités » pourraient être explorées : culture et Entreprises du Patrimoine Vivant (EPV), culture et agroalimentaire sous l'angle du patrimoine gastronomique etc ...

Aussi est-il important de conforter, à l'échelle de la région, les équipements et évènements aveyronnais d'initiative publique ou privée qui peuvent jouer un rôle structurant et relayer la dynamique régionale.

↳ SPORT

Le sport est devenu aujourd'hui un phénomène social et culturel qui imprègne la vie quotidienne. Considérant que le sport est un formidable facteur d'animation, de cohésion sociale et d'intégration, le département de l'Aveyron intervient dans tous les domaines sportifs, tant auprès du milieu associatif que scolaire. La richesse du patrimoine naturel favorise la pratique de tous les sports. Le département reste un formidable terrain d'aventures sportives et humaines en particulier dans le domaine des sports de pleine nature. Soutenir le sport, c'est non seulement favoriser un outil de transmission des valeurs, mais c'est aussi participer à l'animation de la vie des communes, en particulier des communes rurales.

LES OBJECTIFS

- proposer une offre d'activités sportives de qualité et de proximité pour les familles
- favoriser la découverte sportive éducative et l'éclosion de jeunes talents
- construire une image valorisante de territoire et favoriser les échanges par le sport
- favoriser et valoriser l'activité touristique (emploi, économie locale, ...) fondée sur la pratique de loisirs et sports de nature sur 4 saisons

LES PERSPECTIVES

Pour un développement sportif territorial équilibré :

- favoriser le développement de politiques sportives de territoires (échelon intercommunal) axées sur la mutualisation de moyens, l'interdisciplinarité, l'échange, ... afin de conserver un équilibre régional entre offres sportives rurales et métropolitaines ou urbaines

SRADDET : promouvoir le sport comme outil de développement

Pour faciliter la formation et l'accompagnement de bénévoles :

-favoriser le développement de formations et d'échanges décentralisés, en lien avec ligues régionales et comités sportifs départementaux

Pour une valorisation régionale et une reconnaissance locale :

-établir un positionnement d'évènements sportifs régionaux d'exception par concertation entre acteurs locaux, départementaux et régionaux

Pour une valorisation des espaces naturels de pratique :

-contribution départementale au développement de l'attractivité régionale à travers loisirs et sports de nature

↳ L'ACTIVITE TOURISTIQUE

Le tourisme constitue une filière dynamique en Aveyron. L'activité touristique génère un chiffre d'affaire avoisinant les 350 Millions €.

Si l'on se place à un horizon plus lointain, il semble que les valeurs véhiculées par notre département correspondent parfaitement à celles recherchées aujourd'hui par des touristes qui se veulent de plus en plus acteurs de leur séjour. Il ne s'agit plus seulement de découvrir un territoire mais bien de le vivre.

Pour poursuivre cette dynamique touristique qui anime le département de l'Aveyron, il sera nécessaire de veiller à répondre aux perspectives suivantes :

- poursuivre les démarches du e.tourisme : Les usages numériques se multiplient et suscitent de nouvelles pratiques, de nouveaux besoins et de nouveaux modes de consommation auxquels les professionnels du tourisme devront s'adapter.

- accompagner la structuration de l'offre touristique,

- renforcer le potentiel des sites majeurs :

→ Grands Sites Occitanie : cette démarche régionale qui permet de promouvoir les sites patrimoniaux, culturels, historiques et favoriser le développement économique des territoires. 7 sites aveyronnais ont été reconnus comme lieux exceptionnels qui reflètent les richesses de notre territoire régional et qui entrent parfaitement dans la politique d'aménagement et d'attractivité du département.

→ Grands sites de France : un site aveyronnais en lice pour ce label qui vise à promouvoir la bonne conservation et la mise en valeur des sites naturels classés français de grande notoriété et de très forte fréquentation.

SRADDET : Poursuivre les démarches novatrices du e.tourisme

4 - Ménager le territoire tout en préservant un maillage équilibré

↳ L'HABITAT et le RENOUVELLEMENT des BOURGS

Avec un habitat diffus et un taux important de propriétaires de maisons individuelles, le département de l'Aveyron est concerné par les enjeux de consommation foncière. Parallèlement à cette problématique de l'étalement urbain, il convient également de s'attacher au constat qui est fait de la dévitalisation des centres bourgs. De nouvelles pratiques et modes de vie sont à adopter :

-Promouvoir un urbanisme de qualité dans les centres villes/villages attractifs : ces espaces doivent évoluer pour répondre aux nouveaux besoins et usages. Les opérations de renouvellement urbain qui permettent de repenser les villes/villages sont à encourager (mobilité, nouvelles formes urbaines...). Cet urbanisme de qualité constituera demain un facteur important d'attractivité des centres bourgs.

-Adapter l'habitat aux dynamiques démographiques, à la transition énergétique et aux nouveaux modes de vie

-Des outils à mettre en place : SCoT et PLUi. Le département de l'Aveyron est organisé autour de 3 SCoT et plusieurs PLUi.

SRADDET : L'urbanisme de qualité : un facteur d'attractivité



SRADDET : favoriser l'ancrage local des entreprises

5 - Créer les conditions favorables au développement économique territorial

↳ L'EMPLOI

L'enjeu est de favoriser l'ancrage local des entreprises et la diversification de l'activité économique autour des savoir faire, des ressources locales et de la formation. Il s'agit de développer l'économie de proximité et les filières locales.

Pour cela, l'ambition est d'améliorer l'attractivité économique, notamment par la connaissance du potentiel d'entreprises sur le territoire. Par ailleurs, il s'agit aussi de maintenir, d'attirer et de former une main d'œuvre qualifiée et répondant aux filières locales, de faciliter les mobilités et encore les modes de travail (télétravail, coworking...).

Dans ce cadre, le SRADDET s'inscrit en complémentarité avec le SRDEII (schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation).

SRADDET : rééquilibrer les compétences et les talents dans les territoires ruraux

Ambition n° 2 :
échanger équitablement
les ressources naturelles

De nombreux territoires ruraux ou peu denses misent sur la transition énergétique pour développer de nouvelles activités économiques, protéger et valoriser leurs espaces naturels.

En effet, la question de la transition énergétique est souvent abordée d'un point de vue métropolitain, à travers la problématique des villes « post-carbone » (réduction des émissions à effet de serre). Les espaces ruraux représentent davantage un enjeu d'accès aux énergies dites « propres » pour les grandes agglomérations. Il demeure que le chapitre énergétique est aussi un sujet phare pour les campagnes qui doivent répondre à de nombreux défis : précarité énergétique, développement économique ou encore valorisation du patrimoine naturel local. De fait, plusieurs territoires ruraux ont commencé à mettre en place des projets ou des outils de transition énergétique en incitant à la rénovation du bâti, en générant des bénéfices grâce à la vente de l'énergie produite sur le territoire ou en encourageant l'émergence de filières professionnelles s'appuyant sur de nouveaux modèles économiques (économie circulaire, économie de coopération...). Le champ de l'énergie durable est donc souvent un levier du développement socio-économique pour les territoires ruraux.



1 - La maîtrise et valorisation de l'énergie, de nouvelles perspectives à développer

La valorisation et la maîtrise de l'énergie sont des mutations sociétales nécessaires pour répondre aux enjeux actuels d'un développement des territoires, à la fois désirable au plan social et économique et préservant durablement l'environnement pour viser une atténuation des changements climatiques.

SRADDET : consommer moins, mieux, autrement

En soutenant les stratégies énergétiques territoriales, il s'agit de parvenir à mobiliser, accompagner, fédérer tous les « Consomm'Acteurs » de l'énergie, dans le cadre de processus créatifs et rationalisés, combinant des actions qui concourent à la sobriété énergétique, à l'efficacité énergétique et à la production d'énergies locales et renouvelables.

Dans un domaine complexe, touchant à des considérations multiples, soumis à l'innovation et à des évolutions constantes, l'objectif consiste à engager un plan d'actions soutenables susceptibles d'entraîner une massification des processus stratégiques qui produiront rapidement les effets attendus de la transition énergétique.

CONSOMMER MOINS / AGIR EN FAVEUR DE LA SOBRIETE ENERGETIQUE, pour répondre aux enjeux de réduction de la dépendance énergétique, voire de la vulnérabilité des populations, des entreprises, des collectivités :

SRADDET : mobilisation, Accompagnement, Fédération

- Soutenir et accompagner la rénovation énergétique des logements, comme vecteur de requalification de l'habitat (vers des logements plus confortables, plus économes, plus attractifs, résorption de la vacance, revitalisation des centres bourgs) ;

- Soutenir et accompagner l'optimisation des dépenses énergétiques des entreprises, comme vecteur de consolidation du tissu économique local (vers une réduction et une stabilisation de la facture énergétique des entreprises, grâce à la maîtrise de la demande en énergie liée à l'immobilier et aux activités de production, à la récupération d'énergie fatale, à la fourniture d'une énergie locale à prix compétitif et stable, non soumis aux fluctuations du prix des énergies fossiles) ;
- Soutenir la rénovation et la construction de bâtiments publics à faible empreinte écologique et énergétique, comme vecteur d'exemplarité et de ressources nouvelles pour les collectivités (vers des économies de fonctionnement grâce aux performances énergétiques et aux qualités environnementales, vers une convenance d'usage maîtrisée et un confort durable des usagers) ;
- Promouvoir les mobilités alternatives pour agir sur la résorption des consommations énergétiques/des émissions de GES liées aux transports (schéma directeur multimodal jusqu'au plus près des usagers ruraux, mobilité connectée de type covoiturage, auto-stop, auto-partage, transports individuels et collectifs par véhicules à faible empreinte carbone de type électrique, hydrogène, biogaz).



CONSOMMER MIEUX / AGIR EN FAVEUR DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

pour répondre aux enjeux de prise de conscience et de prise en compte des consommations d'énergies :

- Soutenir le déploiement des usages et applications du numérique, en faveur de la valorisation et de la maîtrise de l'énergie (vers la généralisation de smart-outils à destination des professionnels et des particuliers pour la gestion, le suivi, le pilotage et la surveillance des systèmes de production et de distribution de l'énergie) ;
- Prendre en compte les potentiels offerts par la transition numérique pour résorber les distances et renforcer l'attractivité du territoire (vers un rééquilibrage du développement face aux grandes métropoles en réduisant l'enclavement, facilitant les échanges, limitant les déplacements et les transports).



CONSOMMER AUTREMENT / AGIR EN FAVEUR DE LA PRODUCTION D'ENERGIE LOCALE et RENEUVELABLES

pour répondre aux enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre :

- Soutenir et accompagner le développement des solutions de production reproductibles comme moyen de valoriser à grande échelle les gisements énergétiques du territoire (vers un territoire à énergie positive, dont les ressources énergétiques représentent une richesse, tout en veillant à préserver l'identité et l'authenticité des patrimoines et paysages, gage d'une autre valeur ajoutée territoriale) ;

SRADDET : Partage des bonnes pratiques

- Soutenir le déploiement des solutions de stockage des énergies renouvelables, en faveur de l'autoconsommation locale individuelle et collective (vers un effacement des problématiques liées à l'intermittence de la production et au déphasage entre la production et les besoins) ;
- Inciter et soutenir les projets participatifs et citoyens qui mobilisent de l'épargne de proximité pour investir dans les moyens de production et bénéficier localement de retombées économiques partagées (vers l'émergence de sociétés locales participatives et vers la prise de participation des collectivités et des populations locales au capital des sociétés d'exploitation pour amorcer un cercle vertueux en faveur de la maîtrise du destin énergétique du territoire) ;
- Accompagner les initiatives locales émergentes valorisant les ressources de proximité comme vecteur de nouveaux modèles économiques écoresponsables basés sur une frugalité heureuse (économie coopérative, sociale et solidaire, économie servicielle, économie circulaire de proximité valorisation des déchets et des énergies grises, création d'emplois locaux).

AGIR PAR LA MEDIATION...

..sur la prise de conscience et la prise en compte des effets du changement climatiques, comme vecteur de la massification nécessaire des engagements individuels et collectifs (dépasser le stade de la sensibilisation, organiser des temps de médiation tournés vers l'action, partager les bonnes pratiques et les stratégies d'adaptation).

SRADDET : Sensibiliser et communiquer auprès du grand public

2- Préserver et valoriser notre capital environnemental

↳ PROTECTION ET RESTAURATION DE LA BIODIVERSITE

Respecter la biodiversité, plus encore que de conserver un nombre d'espèces ou une variabilité génétique, c'est avant tout préserver la multitude de relations, de liens, que les êtres vivants entretiennent les uns avec les autres (compétition pour l'accès à la nourriture ou à la reproduction, coopération, parasitisme, ..) et avec leur milieu de vie. Sans cet équilibre, la survie d'une espèce peut être en danger ; son extinction peut donc être due à une modification substantielle de son biotope, mais également être provoquée par l'extinction d'une ou plusieurs espèces dont elles dépendent (phénomène de coextinction).



L'Homme, enfant de la biodiversité, peut être très directement et très concrètement impacté par une réduction de la biodiversité : la manière dont il gèrera les pollinisateurs déterminera notre avenir collectif au cours de ce 21ème siècle. En effet, sur les cent espèces végétales qui fournissent 90% de la nourriture dans le monde, plus de 70% dépendent des abeilles pour leur pollinisation. L'Homme risque d'avoir faim avant la fin de ce siècle.

Face à cet enjeu planétaire, chacun d'entre nous, individuellement et collectivement, peut travailler à la préservation de la biodiversité. Ainsi notre Département pourra conduire des actions qui permettent, dans le cadre de ses compétences, de préserver notre biodiversité. Grâce à nos espaces naturels sensibles développer la sensibilisation et la communication auprès du grand public sur l'intérêt que revêt la préservation de la biodiversité :

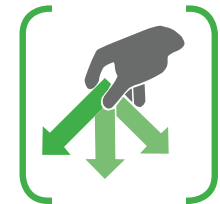
- lutter contre les espèces animales et végétales envahissantes et tenter de limiter leurs effets sur l'environnement (Pyrale du buis, Processionnaire du pin...),
- continuer à renforcer les populations de certaines espèces d'intérêt patrimonial (Gypaète barbu...)
- grâce à l'installation de jeunes agriculteurs et à notre agriculture en général, maintenir les milieux ouverts face à la déprise agricole sur les territoires à faible valeur productive, avec un soutien au pastoralisme extensif
- conserver la biodiversité à l'échelle variétale comme cela est fait notamment sur le châtaignier via le Conservatoire Régional du châtaignier

↳ PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Nous devons entendre par prévention et gestion des déchets la mise en place d'actions entreprises par l'ensemble des parties prenantes concernées par cette thématique sur une période donnée.

Les objectifs et les perspectives du département de l'Aveyron peuvent se positionner comme suit :

- Créer une installation de valorisation et de stockage des déchets non dangereux
- Créer des capacités de traitement des bios déchets à travers notamment la méthanisation.
- Soutenir les acteurs économiques de la filière recyclage existants et les associations de l'économie sociale et solidaire.
- Créer des capacités de traitement, valorisation et stockage pour les déchets inertes (BTP)



↳ L'EAU

La gestion durable des ressources en eau est un enjeu majeur pour les années à venir. L'eau est un bien commun dont les objectifs de préservation de qualité et de quantité fixés par la législation et planifiés dans les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), ne doivent pas être reportés aux échéances les plus lointaines.

Les objectifs du département de l'Aveyron :

L'eau : support de développement

Le Département : acteur de l'aménagement du territoire

Deux cycles à privilégier

↳ Petit cycle de l'eau :

↳ Soutenir la montée en puissance des intercommunalités et la mise à niveau des petits services en régie (connaissance).

↳ Garantir de l'eau de qualité en quantité suffisante à l'ensemble des aveyronnais et des activités socio-économiques.

↳ Grand cycle de l'eau :

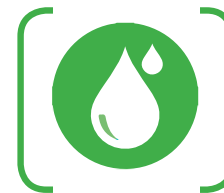
↳ Participer à la définition d'une stratégie partagée pour satisfaire les équilibres quantitatifs et les usages de l'eau.

↳ LA TRANSITION VERS UNE ALIMENTATION PLUS DURABLE EST EN ROUTE

La transition alimentaire et agricole est déjà en cours : développement de l'agriculture biologique et des circuits courts, diminution du gaspillage dans les supermarchés... Mais, il reste indispensable de prendre des mesures pour encourager ce mouvement.

Il existe en France une majorité culturelle composée d'agriculteurs, de consommateurs, de collectivités locales, de producteurs et d'entreprises qui mènent déjà à leur échelle la transition vers un nouveau modèle agricole et alimentaire.

L'image positive des produits bio joue un rôle clé pour alimenter la demande, et donc réduire les impacts négatifs sur l'environnement et la santé. Le bio est le seul label connu qui envoie un message clair à destination



SRADDET : Enjeu majeur à privilégier





SRADDET : Circuits courts à privilégier

L'Aveyron est le premier département écologique de France et le deuxième département en surface agricole cultivée en agriculture biologique.

Les circuits courts permettent de mettre en place une relation transparente entre plusieurs acteurs de l'économie obéissant à quatre critères incontournables : la création de liens sociaux et de coopération, l'équité dans les échanges financiers, une approche participative, une logique pédagogique.

Les circuits courts de commercialisation des produits agricoles participent à la recherche de liens plus directs entre les agriculteurs et les consommateurs. Ils contribuent au développement d'une production durable et d'une consommation responsable. Ils répondent à une demande croissante de mieux consommer, des produits de qualité et dont l'origine est authentifiée par la présence des producteurs.

De nombreux producteurs aveyronnais œuvrent depuis plusieurs années dans le développement de cette méthode de commercialisation.

Le Conseil Départemental de l'Aveyron, très conscients des enjeux de la transition alimentaire et des circuits courts, a adhéré à la plateforme «Agrilocal» qui permet de mettre en contact producteurs locaux et acheteurs, avec la garantie de respecter les règles des marchés publics à destination, dans un premier temps, des établissements scolaires.

En conclusion



Le SRADDET devra :

Donner à tous les territoires les moyens
de leurs ambitions

Atténuer les logiques de concurrence
territoriale

Renforcer le rayonnement du territoire

Conforter l'interconnexion
des territoires urbain-rural

Valoriser les gisements d'emplois
et encourager l'accueil de nouveaux actifs

Consommer moins, Consommer mieux,
Consommer autrement

Préserver et valoriser
le capital environnemental

SRADDET

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE L'AVEYRON
Pôle Aménagement
et Développement
du Territoire
05.65.75.82.14

Aveyron.fr



EXTRAIT
du Procès-Verbal des délibérations de la
Commission Permanente du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20190125-34373-DE-1-1
Reçu le 25/01/19

La Commission Permanente du Conseil Départemental s'est réunie le 25 janvier 2019 à 12h00 à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Jean-François GALLIARD, Président du Conseil Départemental.

38 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Corinne COMPAN à Monsieur Jean-Dominique GONZALES, Madame Karine ESCORBIAC à Madame Cathy MOULY, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID, Monsieur Bernard SAULES à Madame Evelyne FRAYSSINET.

Absents excusés : Monsieur Christophe LABORIE, Madame Brigitte MAZARS.

M. PORTELLI, Adjoint au Directeur Général des Services Départementaux, assistait à la réunion.

La Commission Permanente du Conseil Départemental a immédiatement procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour de ses travaux, et après en avoir délibéré :

11 - Collège public de Millau - Règlement conjoint du Budget Primitif 2019

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion de la Commission Permanente du 25 janvier 2019 ont été adressés aux élus le 16 janvier 2019 ;

CONSIDERANT les articles L421-11 et L421-12 du code de l'Education qui fixent les conditions d'exécution des budgets et décisions modificatives des EPLE (s) ;

CONSIDERANT la délibération du Conseil départemental du 7 février 2017, déposée le 09 février 2017 et publiée le 21 février 2017, portant délégation d'attributions à la Commission Permanente ;

CONSIDERANT qu'après analyse des éléments transmis par l'établissement et en accord avec les services de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, la procédure de règlement conjoint doit être engagée pour le collège de MILLAU ;

AUTORISE en conséquence, Monsieur le Président du Conseil départemental à saisir Madame le Préfet afin qu'elle notifie le budget primitif 2019 élaboré conjointement par les autorités de contrôles au collège de MILLAU.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 44
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Absents excusés : 2
- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

Rodez, le 4 février 2019

CERTIFIE CONFORME

Le Président du Conseil départemental

Jean-François GALLIARD

**Le texte intégral des actes du Département publiés ou cités dans ce bulletin
peut être consulté auprès du Secrétariat de l'Assemblée et des Commissions**

2, rue Eugène Viala à Rodez
et sur le site internet du Conseil départemental
www.aveyron.fr
